TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 687 — 38 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 10 - LUNDI 11 JUIN 1979

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 180 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 60 ris. ; Italie, 500 L. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

En Afghanistan

Les combats contre les rebelles musulmans se rapprochent de Kaboul

LIRE PAGE 3

Les difficultés du désarmement

M. Carter approuve la construction de nouveaux missiles une semaine avant sa rencontre avec M. Brejnev

Une semaine avant la rencontre Brejnev-Carter de Vienne (15-18 juin), au cours de laquelle les deux chefs d'Etat doivent signer le deuxième accord américano-soviétique sur la limitation des armements stratégiques (SALT 2), la Maison Blanche a annoncé que le président Carter avait décidé la mise en place d'ici 1989 d'un nouveau système d'armement comprenant deux cents missiles mobiles (MX).

A Moscou, la Pravda *qualifie ce samedi 9 juin la décision de M. Carter d'*« injustifiée et dangereuse ».

De notre correspondant

Washington. — Le cadeau préparé par M. Carter à l'intention de M. Brejnev avant le sommet de Vienne est un peu amer, mais il était attendu. La Maison Blanche et le Pentagone ont annoncé simultanément vendredi 8 juin que la mise au point puis la fabrication du nouveau missile stratégique intercontinental, dit MX (pour missile expérimental) allaient commencer *« à pleine échelle »*. Cela représente, sur le plan technique et financier, une simple extension des décisions prises au début de l'année avec le budget 1980, qui fait passer les *crédits affectés à cette arme de* 190 à 670 millions de dollars. Mais la décision de vendredi rend ce choix irréversible : pour la première fois depuis plus de dix ans, les Etats-Unis vont acquérir un missile intercontinental non seulement entièrement nouveau mais encore, comme l'a dit un officiel du Pentagone, *« aussi efficace que tout ce que les Soviétiques peuvent avoir »*.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Limiter n'est pas réduire

La limitation des armements n'a rien à voir avec leur réduction. On le savait depuis longtemps. La décision du président Carter, annoncée vendredi à la Maison Blanche, vient le rappeler avec quelque fracas aux non-initiés.

Comment le président des Etats-Unis, à une semaine de rencontrer M. Brejnev à Vienne pour signer avec lui le second accord sur la limitation des armes stratégiques, a-t-il pu annoncer la mise en place d'un des plus formidables systèmes d'armement jamais conçus ? Car il s'agit d'un réseau de deux cents missiles intercontinentaux et mobiles (donc très difficiles à détruire) emportant chacun dix charges nucléaires d'une puissance équivalant à vingt fois la bombe lâchée sur Hiroshima.

On serait tenté, à première vue, de penser à une manœuvre d'intimidation ou à une provocation. Et pourtant, il est probable que le « feu vert » donné au MX ne déclenchera à Moscou que des protestations de pure forme. La mise en place du nouveau missile intercontinental — qui ne devrait être achevée qu'en 1989 — est en effet prévue dans l'accord SALT 2 que signeront, le 18 juin, MM. Brejnev et Carter : aux termes de ce texte, chacun des signataires a le droit de se doter d'un nouveau missile intercontinental d'ici à 1985.

Les missiles terrestres américains Minuteman étant de plus en plus vulnérables, vu les progrès effectués par les Soviétiques, les experts, y compris à Moscou, s'attendaient que M. Carter prendrait la décision annoncée vendredi en vue de conserver à la panoplie nucléaire américaine sa valeur dissuasive : pour maintenir l'équilibre de la terreur, chaque protagoniste doit être persuadé qu'une attaque de sa part ne viendra pas à bout de tous les systèmes de défense de l'adversaire, ce dernier conservant suffisamment de moyens pour infliger des représailles intolérables.

Un autre argument plaidant, si l'on peut dire, en faveur de la mise en place du MX est la conclusion du traité SALT 2 : si l'on estime, avec les partisans de ce laborieux marchandage, que celui-ci, en dépit de ses lacunes, est préférable à rien du tout, on doit se poser la question de sa ratification par le Sénat américain. Elle est très aléatoire, à l'heure actuelle de nombreux sénateurs estimant intolérable que les Etats-Unis se retrouvent à parité de puissance nucléaire avec l'U.R.S.S. Le seul moyen pour M. Carter de convertir quelques parlementaires à ses vues était de garantir la sécurité des moyens de riposte américains, donc de remplacer les Minuteman par des engins moins vulnérables.

La situation, on le voit, n'a pas de quoi soulever l'enthousiasme : Soviétiques et Américains sont loin d'avoir de véritables discussions sur le désarmement : leurs négociations, pour de nombreuses années encore, ont toutes les chances de porter plutôt sur une limitation de l'accroissement de leurs arsenaux. La tâche est déjà ardue, car il ne s'agit pas seulement de faire converger deux volontés politiques, mais aussi de brider en quelque sorte les retombées technologiques de certains progrès scientifiques. C'est dire qu'il faudra du temps pour modifier la situation aberrante que nous connaissons et que de véritables progrès sur la voie d'une réduction équilibrée des armements ne seront concevables que lorsqu'un minimum de confiance existera dans les rapports internationaux. D'ici là, personne ne baissera la garde le premier. Mais bientôt le problème de la survie de la planète ne sera plus strictement américano - soviétique : bien des pays paraissent proches de suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine et de se joindre eux aussi au club nucléaire.

Les élections européennes

Le scrutin est plus politique en France que dans les autres pays

Outre les Français (35 millions), 150 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dimanche en Allemagne fédérale, Belgique, Italie et Luxembourg pour élire en tout les 273 membres (dont 81 pour la France) de l'Assemblée européenne.

Cinquante-cinq millions d'inscrits dans les quatre autres Etats membres de la Communauté — Danemark, Grande-Bretagne, Irlande, Pays-Bas — ont été appelés aux urnes jeudi pour élire 137 « euro-députés ». Le dépouillement ne commence simultanément, dans toute la Communauté, que dimanche à partir de 22 heures.

Le taux considérable des abstentions dans la première série de scrutins est déjà un événement : plus des deux tiers des Britanniques, près de 52 % des Danois, 42,2 % des Néerlandais (chiffres considérables dans ces deux derniers pays où la participation électorale est toujours massive), et 42 % environ (estimation provisoire) des Irlandais se sont abstenus. Mais le scrutin ayant, en France, un caractère plus politique que dans les autres pays, on s'attendait à un moins grand nombre d'abstentions. Interrogé sur ce point par Antenne 2 alors qu'il visitait le Salon de l'aéronautique au Bourget, M. Valéry Giscard d'Estaing a souhaité que « la France se place en tête de la participation » à ce scrutin afin de montrer l'intérêt qu'elle porte à la construction européenne.

Pour la Grande - Bretagne, M. David Steel, chef du parti libéral, a jugé le taux de participation *« vraiment honteux »*. Aux Pays-Bas, le journal catholique *Volkskrant* écrit : *« La plus basse participation de l'histoire des élections aux Pays-Bas marque une véritable dégringolade de l'idée européenne. »*

Si le scrutin était uninominal à un tour en Grande-Bretagne proprement dite (mais non en Ulster), la représentation proportionnelle est appliquée partout ailleurs, mais dans des cadres différents. En Allemagne fédérale (81 sièges à pourvoir, comme en France, en Grande-Bretagne et en Italie), les partis ont le choix entre des listes nationales (comme en France) ou des listes par Land (région) ou groupe de Länder (les socialistes ont présenté une liste nationale et les chrétiens-démocrates des listes régionales). La Belgique a été divisée en deux collèges — un flamand (13 sièges), un wallon (11 sièges) — et trois circonscriptions, les Bruxellois pouvant opter pour le vote flamand ou le vote wallon. L'Italie est divisée en cinq grandes circonscriptions. Au Luxembourg (6 sièges), les listes sont nationales.

Trois sièges sont réservés par l'Allemagne fédérale à Berlin-Ouest, qui envoie des députés à l'Assemblée européenne depuis qu'elle existe. Cependant, pour respecter le statut particulier de l'ancienne capitale et éviter des complications avec l'U.R.S.S. et la R.D.A., les représentants berlinois ne sont pas élus au suffrage universel direct mais désignés à la proportionnelle par la Chambre des députés de Berlin - Ouest.

(Lire la suite page 11.)

Le ralentissement de la croissance

Le déficit budgétaire pourrait dépasser 40 milliards

M. Monory annoncera prochainement le lancement d'un emprunt d'Etat, qui serait compris entre 3 et 5 milliards de francs. Cette émission — la seconde de l'année du même type — est destinée à couvrir par de l'épargne une partie au moins du déficit budgétaire, qui pourrait atteindre 40 milliards de francs en 1979, voire dépasser sensiblement ce chiffre, les pouvoirs publics étant maintenant dans l'obligation de soutenir l'activité économique.

Le gouvernement se trouve en effet confronté à une situation qu'il n'avait pas prévue il y a six mois : la hausse des matières premières (notamment des prix du pétrole) conjugue ses effets dépressifs avec ceux du relèvement des cotisations de sécurité sociale, appliqué au début de l'année. Globalement, c'est une quarantaine de milliards de francs — soit environ 2 % du revenu national — qui vont être prélevés de ce fait sur la production et la consommation. Les pouvoirs publics craignent donc que le ralentissement actuel de la croissance ne se prolonge et ne s'accentue.

Leurs dernières prévisions, qui seront soumises mardi 12 juin à la commission des comptes de la nation (+ 3,4 % de croissance du produit intérieur brut cette année, au lieu des 3,7 % envisagés à l'automne), traduisent imparfaitement ce danger, en raison de l'hétérogénéité des deux semestres de 1979. L'activité économique pourrait, en fait, complètement stagner pendant les six derniers mois de l'année. Quant aux prix de détail, la hausse maintenant retenue pour 1979 *est nettement plus forte* que celle qui avait été prévue à l'automne 1978 : *9,5 % au lieu de 7,9 %*. Des détériorations de même nature, mais d'ampleur différente, seront rendues publiques dans les prochains jours par l'O.C.D.E. pour la plupart des pays occidentaux.

(Lire page 35 l'article d'Alain Vernholes.)

Incorrigible Occident

par PAUL FABRA

On ne pourra pas dire que nous n'aurons pas été prévenus. Nous, les peuples d'Occident auxquels, depuis une bonne dizaine d'années, les avertissements n'auront pas manqué. Tant ceux que nous avons reçus *de l'extérieur que ceux qui sont* venus de notre propre fonds, les signaux d'alarme que les sociétés se lancent à elles-mêmes quand ses membres les plus jeunes la remettent *en question*.

Mais rien de tout cela n'aura servi à grand-chose, comme on le voit *aujourd'hui à propos* du plus manifeste des défis auxquels il nous faudrait faire face. Comme dans une *trappe, nous sommes en train de* nous laisser enfermer dans une deuxième crise de l'énergie, dont les conséquences pourraient bien être, contrairement aux propos lénifiants qu'on entend, de-ci, de-là, plus radicales que celles de la première.

1979 nous surprend, comme si *1973 n'avait jamais existé. Le piège*, que nous n'avons pas su éviter, était pourtant visible, depuis long*temps, à l'œil nu. Il a été tendu par* notre refus de réfléchir aux causes et aux effets de ce qui s'était passé il y a plus de cinq ans. On y est tombé les yeux ouverts, mais sans l'avoir *vu, parce qu'on a continué à ne pas* vouloir y croire.

Passons sur le processus de dé*clenchement de la crise. Il implique* des responsabilités si hautes et si générales qu'on serait presque tenté d'y voir une fatalité, alors qu'il s'agit d'erreurs *répétées de politique ou* de gestion.

La décision qu'avait prise l'OPEP au quatrième trimestre de 1973 de quadrupler le prix du pétrole n'était pas fortuite, même si elle pouvait apparaître — et elle l'était effectivement — comme toute fixation de *cours par un monopole arbitraire*. Le renchérissement de l'or noir avait eu lieu *après* une double dévaluation du dollar et la multiplication par trois, quatre et parfois davantage du prix *du blé, du cuivre, de la laine* et de la quasi-totalité des autres matières premières. Le dérèglement de tous les marchés à la fois *n'avait* évidemment pas été le fruit d'un hasard. *C'était le résultat inévitable* d'une certaine forme de gestion.

(Lire la suite page 35.)

Dialectique de la fragilité

par LÉONARDO SCIASCIA (*)

En Italie, au temps du fascisme, *on se plaisait à cultiver une certaine* idée de l'Europe : fragile, décadente, corrompue, défaitiste. C'est contre elle que réagissait le fascisme. Non qu'il proposât une autre Europe, jeune et forte. Sécessionniste, il était de l'anti-Europe. Une revue avait même choisi de s'intituler *Antieuropa*. Un personnage du régime, Asvero Gravelli, qui pouvait vanter une ressemblance physique impressionnante avec Mussolini, la dirigeait. *Elle n'était pas* la seule à faire profession de sentiments anti-européens. D'autres revues, culturellement moins frustes, menaient avec plus de brio et de *subtilité une polémique* anti-européenne qu'aujourd'hui nous serions tentés de qualifier d'écologique. La campagne pure et lumineuse était glorifiée, en opposition à la vie *malsaine, étouffante* et crépusculaire de la ville. La ville, c'était le cosmopolitisme, c'était l'Europe. Chez les gens de lettres, une querelle dressera les uns contre les autres les « hyperpaysans » de *Strapaese* (Soffici, Maccari, Longanesi) et les « hypercitadins » de *Stracittà* (Bontempelli, Malaparte).

La polémique anti-européenne, en fait, se ramenait à une polémique anti-française. Le complexe *d'infériorité* se muait en son contraire, on proclamait une supériorité qui touchait plus à la bonne santé, à la force physique *et* à la croissance démographique qu'à l'intelligence et à la culture. En revanche, dans le domaine de l'intelligence ou de la culture, quiconque inclinait *vers l'Europe se voyait, quasi* automatiquement, gratifié du soupçon d'antifascisme. Quand Giorgio de Chirico et Alberto Savinio rentrent en Italie (en 1934, *je crois*), aux deux Italiens les plus européens du moment, *Il selvaggio (le Sauvage)*, hebdomadaire « hyperpaysan », décoche cette flèche :

> *« La France nous fait une [offense*
> *Non quand elle les prend*
> *mais quand elle les rend. »*

(Lire la suite page 10.)

(*) Ecrivain italien. Elu radical aux élections législatives du 3 juin. Candidat à l'Assemblée européenne.

AU JOUR LE JOUR

Dialogue de sourds

Le référendum aurait été bien plus efficace si l'électeur avait eu à sa disposition non deux, mais quatre réponses possibles : oui, non, ça dépend et je m'en fiche.

C'est sans doute pourquoi on a camouflé en élections européennes l'actuel référendum sur l'Europe, ce qui permet une plus grande variété de choix. Il semble que dans les pays qui ont déjà voté les je-m'en-fichistes l'emportent sur les autres.

En France, on tourne la difficulté par un deuxième camouflage qui consiste à transformer le scrutin en un sondage politique national. Si bien que ni la question posée, ni le problème à résoudre, ni la réponse donnée n'auront entre eux le moindre rapport.

Si c'est là ce qu'on appelle le dialogue, c'est un dialogue de sourds.

ROBERT ESCARPIT.

LA PHOTO A « APOSTROPHES »

Susan Sontag... et les autres

Deux livres de la romancière et essayiste américaine Susan Sontag, « la Photographie » et « la Maladie comme métaphore », sortent simultanément aux Éditions du Seuil. Susan Sontag fera une lecture, le 12 juin, à 18 h. 30, au Centre culturel américain, de plusieurs nouvelles inédites en France, tirées de son livre « I, Etcetera ».

L'émission de Bernard Pivot, « Apostrophes », a réuni vendredi *soir, autour de Susan Sontag, quatre* photographes : Robert Doisneau, Marc Riboud, Helmut Newton, Hans Sylvester, et un invité de dernière minute, un jeune éditeur, également *photographe, Claude Nori*.

Doisneau était d'une gentillesse imperturbable avec son journal de voyage sur la Loire (*« Je montre dans la vie ce qui m'arrange*, disait-il, *je suis un crocheteur, celui qui a récupéré ce qu'on allait mettre à la poubelle »*), Marc Riboud rapportait d'un voyage en Chine d'intéressantes photos de Chinois saisis par la fiè*vre photographique, comme s'ils voulaient*, disait-il, *« retrouver leur individualité après le laminoir de la révolution culturelle »*.

Hans Sylvester montrait de jolies images de chevaux de Camargue, d'Incas et de joueurs de pétanque ; Claude Nori semblait sincère avec ses *« chefs-d'œuvre »* vus et revus *de la Photographie française des origines à nos jours*. Helmut Newton n'a cessé de *répéter* qu'il aimait les *femmes* et les Cadillac, et qu'il était quand même plus attiré par les appartements luxueux que par les H.L.M.

Ces photos, on les a vues mais on ne les a pas commentées. Qu'aurait pu en dire Susan Sontag, sinon qu'on peut être misogyne en répétant qu'on aime les femmes ? On était là pour parler de son livre, mais Pivot était pressé, trop pressé... Aucune des questions *que pose* le livre de Susan Sontag n'a été déve*loppée ni discutée, mais enfin elle* était là, avec son profil noble, son sourire. Ceux qui ne l'avaient pas encore lue *ne pouvaient se rendre* compte combien ce bavardage altérait une œuvre au lieu de la faire découvrir. — H. G.

(Lire, page 24, l'entretien avec Susan Sontag et les comptes rendus de ses deux livres.)

VOIX EUROPÉENNES

La réconciliation des Francs

par
OTTO DE HABSBOURG (*)

C'EST à juste titre que l'ancien premier ministre belge, Léo Tindemans, a dit des élections européennes qu'elles étaient *« un pas qualitatif vers une dimension nouvelle »*. Certes, il serait prématuré de débattre de ce que sera cette représentation populaire, ou des compétences exactes qui lui reviendront au fur et à mesure de son développement. Néanmoins, l'on peut d'ores et déjà constater qu'après les élections au suffrage universel il n'y aura plus de retour en arrière. Que cela plaise ou non, le Parlement européen deviendra *inévitablement* un *facteur* politique de première importance. Ce qui s'explique pour une raison psychologique : les parlementaires européens, mandatés par le peuple, auront plus d'autorité face aux gouvernements nationaux que leurs prédécesseurs dont la légitimité était peu convaincante.

Bien entendu, certains partisans de la constitution européenne essaient de minimiser l'importance de l'événement. Ils espèrent par là apaiser les forces hostiles à l'Europe pour les empêcher de lutter jusqu'à la dernière *cartouche* contre une évolution irréversible, mais il s'agit d'une politique à courte vue. Les adversaires de l'unification ne s'y trompent pas. Leurs déclarations le prouvent.

L'ennemi principal d'une Europe politique reste l'Union soviétique. En dépit de toutes les incantations, les faits prouvent abondamment les visées hégémoniales de Moscou vis-à-vis de l'Europe occidentale. Nous répétons l'erreur que nous avons commise en ne lisant pas *Mein Kampf* avant l'agression hitlérienne. On parle sans cesse chez nous des *intentions pacifiques* de l'U.R.S.S., alors que celle-ci continue de répéter que le but de sa politique est la révolution mondiale. Il s'agit, en réalité, d'une déclaration de guerre permanente contre les nations et les Etats qui ne sont pas encore tombés sous la domination du Kremlin.

A l'heure présente, l'offensive contre l'Europe se poursuit sur différents plans. Nous assistons à l'opération « eurocommunisme » qui ne paraît que trop bien réussir. La formule correspond au rêve éternel de nos bourgeois repus qui espèrent que les problèmes se résoudront par eux-mêmes à condition que l'on n'ouvre pas les yeux sur la réalité. Notamment au Proche-Orient et en Afrique se déroule une manœuvre de débordement qui, en nous privant de ressources énergétiques et de matières premières, nous mettrait à la merci de la puissance hégémonique.

Mais, surtout, il faut craindre une action destinée à semer la discorde dans l'Europe démocratique. La France et l'Allemagne, en bonne logique, fournissent la cible. En effet, l'unification européenne ne peut se fonder que sur ces deux piliers.

De grands hommes d'Etat en avaient conscience. L'attitude de Robert Schuman et de Coudenhove-Kalergi, en la matière, est trop connue pour qu'on insiste. Mais surtout, il convient de méditer l'exemple que nous ont laissé les réconciliateurs des deux grandes nations, Charles de Gaulle, Konrad Adenauer. La sympathie qui les liait reflétait l'harmonie de leurs conceptions politiques. Adenauer, ce Rhénan, que ses adversaires traitaient dédaigneusement de carolingien, était assez réaliste pour comprendre que la réconciliation devrait s'effectuer sur la frontière, car elle constituait la condition préalable d'initiatives plus vastes. De son côté, le général de Gaulle, dès 1942, dans des conversations privées, évoquait la révision de l'antique traité de Verdun (1) et la réconciliation des Francs de l'Est et de l'Ouest. Par la suite, son discours de Bordeaux fournira la Charte du rapprochement franco-allemand. Reims (2) ne fut que la conséquence logique du travail d'approche des *deux grands hommes d'Etat*.

A la lumière de l'histoire récente, l'on s'explique que pour ruiner *toute chance de construction européenne*, il faille au préalable ébranler l'entente franco-allemande, donc détruire l'œuvre de De Gaulle et d'Adenauer. Ainsi, en Allemagne, on nous re*bat les oreilles avec un soi-disant* nationalisme français, qui empêcherait *tout* progrès de la Communauté. On suggère aux Allemands qu'ils sont les seuls « bons Européens », tandis que les Français utiliseraient l'Europe pour les exploiter, sans assumer leur part de la tâche. C'est feindre d'oublier que le Marché commun représente un compromis, d'ailleurs excellent, où chacun trouve son avantage à condition de consentir certains sacrifices. De ce point de vue, le procès d'intention que l'on fait à la France n'est pas fondé.

Du côté français, une vague anti-germanique déferle, dont il est permis de se demander si elle trouve son origine en France même. Certains s'efforcent de jeter la suspicion sur la République fédérale en faisant revivre le fantôme d'Adolf Hitler. Mais Adolf Hitler est bien mort, du moins en Allemagne, et ses nostalgiques, qui constituent moins de 1 % de la population, ne présentent aucun danger politique. L'Allemagne est vaccinée contre le nazisme. L'on n'en déplorera que davantage que certains se donnent bonne conscience en condamnant vertueusement un Hitler qui ne peut plus faire de tort à personne, et surtout pas à eux-mêmes, afin de pouvoir s'incliner, à l'exemple des munichois de 1938, devant les Hitler d'aujourd'hui.

Ceux qui voient les réalités telles qu'elles sont savent que la réconciliation franco-allemande fournit le point de départ de l'Europe. Ce fut la tragédie de notre histoire que la longue dispute qu'inaugurèrent Charles Quint et François Ier, quand ils s'opposèrent pour conquérir la couronne impériale. Aujourd'hui, la vieille querelle est dépassée. Les Français et les Allemands, les héritiers de Charles Quint et ceux de François Ier, sont appelés à construire ensemble, sous une *forme assurément bien différente* du Saint Empire romain germanique, la communauté de destin qui donnera à notre continent un avenir à la mesure de son passé.

(*) Candidat sur la liste C.S.U. en Bavière.

(1) Qui, en 843, consacra le partage en trois de l'empire de Charlemagne.

(2) L'auteur fait allusion à la messe solennelle à laquelle de Gaulle et Adenauer assistèrent dans la cathédrale de Reims, en juillet 1962, lors du voyage officiel du chancelier en France.

Nous aussi, nous sommes l'Europe

par EFIM ETKIND (*)

ON dit : *« l'Europe de l'Est »*, mais certains préféreraient sans doute la formule : *« l'Asie de l'Ouest »*. N'est-ce pas assez bon pour la Russie du samovar et du phénomène stalinien ? Tout ce qui est arrivé dans ce pays des ours, de la neige, de l'âme slave et de la grande terreur ne peut pas se passer *chez nous*, protégés que nous sommes par l'ancienneté de nos traditions démocratiques, le niveau de notre production et la valeur de nos institutions. L'image que le Français moyen se fait de la Russie semble ne pas avoir changé depuis le général Dourakine : il suffit de contempler les bocaux de *concombres « malossols »* avec les coupoles d'églises orthodoxes gravées sur l'étiquette, le moujik aux yeux écarquillés et à la barbe effrayante de l'affiche du restaurant *portant le nom de... « Raspoutine »*, l'aigle bicéphale qui orne les bouteilles impressionnantes de la *« vodka impériale »*. Les boutiques de souvenirs touristiques et les foires France-U.R.S.S. renforcent ce préjugé, avec leurs matriochkas, poupées pseudo-folkloriques, et leurs icônes imitées.

Pas mal de Russes passés en Occident font tout leur possible pour soutenir cette illusion : ils maudissent les récentes innovations de Pierre le Grand et proposent de rebaptiser non seulement Leningrad en Pétersbourg, mais encore Pétersbourg en Nevgrad — pour faire *oublier* jusqu'au *nom* du sacré occidentaliste royal. Ils déplorent la chute de l'Empire russe tout en inculpant l'intelligentsia : c'est bien elle qui a poussé le libéralisme irresponsable à faire tomber l'Etat millénaire, sans savoir que faire des ruines ; et ils rêvent de restaurer le *trône des tsars de même que l'Eglise* byzantine de la troisième Rome. Les ayatollahs russes sont plus archaïques que leurs *homologues* persans : *ce n'est pas une républi*que islamique qu'ils veulent implanter, c'est une monarchie orthodoxe.

***

Malgré tous ces fantômes médiévaux, *nous sommes* l'Europe ; d'ailleurs nous l'avons toujours été. A l'époque où les Français ne savaient rien encore ni sur leurs voisins germaniques ni (certes) sur la Russie, les Russes, eux, *discutaient de la* philosophie allemande, du théâtre *français, de la peinture florentine*. La culture russe est inimaginable sans le Kremlin aux tours italiennes, sans la cathédrale Saint-Isaak et la colonne Alexandrine à Pétersbourg construites *par le* Français Montferrand, sans la *ottave rima*, héritée du Tasse par Paul Katénine et Alexandre *Pouchkine*, l'alexandrin emprunté à la poésie française par Soumarokov, les ïambes empruntés à Barbier par Lermontov et le décasyllabe *dramatique formé en* russe d'après les modèles anglais (Shakespeare) et allemand (Gœthe). Bien sûr, la balalaïka existe, elle aussi, mais, la musique, c'est encore le violon, le piano, l'orgue, le violoncelle, tous les instruments nécessaires pour interpréter Tchaïkovski et Chostakovitch. Et peut-on imaginer les romans de Proust et de Thomas *Mann*, d'Hermann Hesse et de Moravia sans la *prose de Dostoïevski et de Tolstoï* ? Le théâtre occidental sans les pièces de Tchékhov ? La peinture du vingtième *siècle sans les toiles de* Kandinsky, Soutine, Malévitch, Chagall et Larionov ?

L'unité de la culture européenne *est une réalité évidente* : sans *la* Russie elle n'existerait pas. Cette unité est due à des sources communes : l'Antiquité grecque et latine, le judaïsme et la chrétienté, les inter-influences des nations. Il n'y aurait pas Brecht sans Meyerhold, mais aussi pas de Lioubimov sans Brecht. Marius Petipa a été un des créateurs du ballet *russe* qui, plus tard, a puissamment influencé Béjart et toute la chorégraphie française. Kandinsky a révolutionné l'art pictural de l'Occident, *mais les* peintres russes du non-conformisme de nos jours se *nourrissent plutôt des disciples fran*çais de ce grand maître que de ses toiles à lui, invisibles dans les musées soviétiques. Thomas Stearns Eliot déclarait, il y a trente-trois ans, en parlant aux Allemands au lendemain de la chute du nazisme : *« Il y a deux conditions qui s'imposent pour que la culture européenne soit saine et sauve : la culture de chaque pays doit être unique en son genre, et les différentes cultures doivent se rendre compte de leurs corrélations, ce qui rendra chacune d'elles réceptive pour l'influence des autres. »* T. S. Eliot *n'a-t-il pas exprimé* la différence capitale entre la culture et la politique d'une façon définitive : *« La culture unit les hommes, la politique les désunit »* ?

La culture est la religion de nos jours, la religion au sens étymologique *de ce mot* ; *aujourd'hui*, c'est la culture qui crée la liaison suprême de l'humanité, pas les confessions comme telles qui, elles aussi, tout comme la politique, ne peuvent que désunir : les ayatollahs de toutes les Eglises le prouvent quotidiennement. Les religions s'attaquent et se nient mutuellement, de même que les doctrines sociales et les partis politiques. Elles *peuvent bien trouver un modus vivendi*, mais elles ne dépasseront jamais ce qu'on nomme la détente : un équilibre fragile conditionné par *un certain* équilibre de forces militaires. *L'unité de la culture* dépasse les divergences politiques, militaires et confessionnelles. L'absolu de l'art s'élève au-dessus de tout hégémonisme.

***

*L'*Europe politique va être constituée sans les pays dits de l'Est et sans la Russie. Mais *l'*autre Europe, la vraie, celle de *la* culture, est *im*pensable sans la partie orientale qui lui appartient par la nature des choses. C'est *la* seule *Internationale* vraiment indestructible *qui s'oppose* aux forces centrifuges des politiques, des idéologies et des religions, qui *permet de surmonter l'atomisation du* monde moderne et de transformer l'accumulation des égoïsmes personnels et nationaux en un organisme vivant qui s'affirmera en tant qu'Europe *spirituelle. Pour terminer*, encore une phrase de Thomas Stearns Eliot, encore plus actuelle qu'en 1946, quand elle a été prononcée : *« Nous pouvons professer des opinions politiques parfaitement différentes, mais notre responsabilité commune est de sauvegarder notre culture commune, de la protéger, contre toutes les pressions politiques. »*

(*) Professeur titulaire de littérature russe à l'université de Paris-X-Nanterre.

Et si l'on parlait défense...

par AUGUST VON KAGENECK (*)

ET si les Européens s'attaquaient enfin, à l'occasion de leurs premières élections pour une Assemblée parlementaire commune, au plus *grand* tabou de leur politique commune depuis vingt-cinq ans : la défense de l'Europe ?

A aucun moment, si nous avons bien suivi les débats de la campagne électorale, jusqu'à présent, un leader politique français n'a mentionné *le sujet : c'est tout* de même bizarre. On parle de tout, de l'économie, de la monnaie et de l'inflation, de la natalité, de la confédération et de la fédération, même de la diplomatie — pas de défense. Une seule fois, à ce que nous sachions, François Mitterrand a *été* interrogé là-dessus par un journaliste français, mais il a balayé le sujet d'une seule phrase : on ne peut pas faire de défense commune européenne à cause de l'Allemagne. Il aurait pu ajouter : à cause de l'Union soviétique.

Le voilà le vieil argument *sté*réotypé qui bloque tout, qui empêche de penser, qui sert d'alibi commode : on ne peut pas organiser une défense commune et indépendante de l'Europe pour deux raisons : 1) L'Allemagne l'utiliserait pour atteindre son vrai et seul but national : la *réunification*, à *laquelle elle ne* cesse de penser ; 3) Pour l'Union soviétique, une communauté de défense de l'Europe, avec une Allemagne qui aurait « le doigt sur la gâchette atomique », constituerait un *casus belli*. Mieux vaut donc laisser les choses en l'état, avec une Allemagne occidentale solidement ficelée sous la houlette américaine dans l'appareil militaire de l'OTAN (avec son autre partie non moins solidement ancrée au système adverse) et une France indépendante, maîtresse de *sa défense* et de son éventuelle participation à une *défense* atlantique. Là-dessus, le consensus de toutes les familles politiques françaises semble total.

Qu'on nous permette d'accuser alors tous les hommes politiques français d'hypocrisie ou de contradiction volontaire. Si Michel Debré se dresse, avec tout son talent et sa force de *volonté*, contre une Europe qui serait inféodée à jamais aux Etats-Unis, mais refuse en même *temps* toute participation française à une défense autonome européenne, comment veut-il que l'Europe se défasse de la tutelle du « protecteur » outre-atlantique ? Ou bien confond-il indépendance européenne et indépendance française ?

Depuis des années, on reproche aux Allemands de lorgner vers *Washington* lorsqu'il s'agit de prendre une décision européenne, de penser d'abord à leur propre sécurité avant celle de l'Europe, d'avantager les Américains dans leurs commandes d'armement (cf. les successifs « marchés du siècle » qui échappèrent à la France grâce au pro-américanisme de Bonn). Mais qui, en *1954*, a torpillé la CED, seule tentative réaliste d'unification européenne, qui assurait en même temps le total contrôle européen d'un réarmement de l'Allemagne ? Tentative qui trouve de nos jours, ô miracle, de plus en plus *de défenseurs en France...*

Ce n'est pas le moment des règlements de comptes. Laissons les reproches de côté. Déchirons enfin le voile qui cache depuis des années les réalités. Comment faire l'Europe indépendante, que veulent tous les partis français, y compris le parti communiste, sans la doter d'une défense indépendante ? Comment parler d'égal à égal avec les superpuissances si huit des neuf pays qui forment la Communauté dépendent d'une d'elles pour leur sécurité ?

La dissolution de l'OTAN

Comment échapper, monsieur Debré, à SALT 2 et 3 tant que des soldats américains stationnent à Francfort, tant que des fusées Pershing se braquent vers le ciel du Palatinat, soldats et fusées qui, ne l'oublions pas, protègent aussi la France ? Comment ne pas se faire imposer une réduction des forces classiques en Europe par l'Amérique et la Russie, tant que deux blocs militaires en Europe et deux *commandements*, à *Washington* et à Moscou, figent tout mouvement sur le continent et dictent leurs lois aux Européens.

Que l'on ne nous dise pas que l'Europe serait incapable d'assurer sa propre défense. Même en France, on sait très bien que les chiffres, *tous* les chiffres prouvent le contraire. La France craint pour sa force atomique indépendante sous le condominium, de plus en plus pesant, des Super-Grands. Qu'attend-elle pour la donner en dot — et quelle dot ! — à une défense commune européenne ? Les Allemands seraient-ils *« codéterminants »* de son emploi ? Pur bla-bla. Ce ne serait jamais un Allemand ou un Français ou les deux ensemble qui décideraient, mais — à la rigueur — le président en exercice du Conseil européen, donc, éventuellement, un Luxembourgeois. En revanche, une participation financière allemande à l'armement nucléaire européen nous semble tout à fait possible et souhaitable.

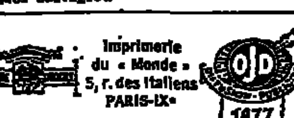
La clé de l'affaire est peut-être, à moyen terme, la dissolution de l'OTAN. Curieusement, les interlocuteurs français à qui nous en parlions n'étaient pas très chauds. On retrouve la sourde hypocrisie française, qui consiste à hurler contre l'hégémonie américaine tout en se trouvant bien à l'aise de profiter du bouclier germano-américain. Il est pourtant évident qu'une défense européenne serait incompatible avec l'OTAN, autrement dit avec une défense atlantique intégrée à laquelle continueraient d'appartenir la grande majorité des pays européens. Dissolvons donc un appareil lourd de trente ans, qui a fait, certes, ses preuves, mais qui ne correspond plus aux données d'un monde pluripolaire et multicentral. D'un monde où la *Chine et le Japon, en attendant* l'Inde ou le Brésil, parlent en leur propre nom avec Moscou et avec Washington, alors que l'Europe est condamnée à parler par la bouche de Washington, aussi longtemps que les G.I.'s de R.F.A. continueront d'être à la fois des garants et des moyens de pression.

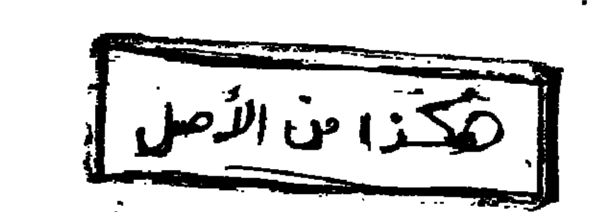
La *sécurité* de l'Europe ? Est-elle si *totalement* assurée ? Il n'est que d'interroger certains gaullistes pour obtenir une réponse au moins « nuancée ». Rien n'empêcherait d'ailleurs une Europe vraiment indépendante de conclure un pacte d'assistance mutuelle avec les Etats-Unis, en cas d'agression. S'il est vrai que Washington ne pourra jamais admettre une mainmise soviétique sur toute l'Europe, on ne voit pas pourquoi elle ne se montrerait pas réceptive à cette proposition.

Zukunftmusik ? Musique pour le futur ? C'est demain que l'Europe sera sollicitée dans ce qui est l'essentiel de toute communauté — sa défense. Dommage qu'on n'en ait pas parlé au cours de cette campagne unique...

(*) Correspondant de *Die Welt* à Paris

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





étranger

LA CONFÉRENCE DE COLOMBO

La représentation du Cambodge et l'exclusion de l'Égypte font obstacle à la poursuite des travaux des non-alignés

Colombo. — La conférence ministérielle du bureau de coordination des pays non alignés a été paralysée par de vifs affrontements entre délégués sur les deux problèmes qui divisent le mouvement actuellement : la représentation du Cambodge et la *demande d'expulsion* de l'Egypte présentée par dix-neuf Etats et *organisations* arabes. Dans un souci de compromis, après de longues discussions, l'examen de ces deux questions pourrait être reporté à septembre lorsque se réuniront, à La Havane, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays non-alignés.

La *réunion de Colombo* avait été ouverte, mercredi 6 juin, par le président du Sri-Lanka, M. Jayawardene. Son discours prêchait l'unité, la conciliation et le respect des principes. Immédiatement après, tractations, pressions et manœuvres ont repris de plus belle sur les deux questions « explosives ».

Les Vietnamiens, appuyés par les pays proches de l'Union soviétique, avaient proposé de placer *sur un pied d'égalité le régime* déchu de M. Pol Pot et celui, encore inconsistant, qu'ils ont mis à sa place, soit en leur permettant de participer tous les deux à la réunion en tant qu'observateur soit en les en excluant l'un et l'autre.

De notre envoyé spécial

Accepter cette formule, nécessairement provisoire, eût été entériner à moitié, en *attendant* le sommet de La Havane, le fait *accompli* vietnamien au Cambodge. Sous l'égide du Sri-Lanka, la conférence préparatoire avait *décidé lundi et mardi* de ne pas aborder ce sujet au cours des *sessions plénières* du bureau de coordination, sans préjuger du consensus qui pourrait se dégager des discussions informelles à ce propos. Bien que privés par cette décision du droit d'intervention, les représentants du régime khmer rouge, qui occupent le siège du Cambodge, ont été maintenus en place. *Les Vietnamiens, qui* recherchent, ici comme sur le terrain, une solution définitive et maximaliste, n'ont pas accepté cette défaite. Ils n'ont pas caché leur animosité à l'égard du Sri-Lanka, dont ils critiquent la façon de procéder, et ont mené la bataille procédurière jusqu'à son terme. *Le maintien de* M. Ieng Sary, ministre des affaires *étrangères du Kampuchéa* démocratique, à son siège est une condamnation implicite de l'intervention armée du Vietnam dans les affaires de son voisin, et donc de la violation de l'un des principes cardinaux du mouvement. Bien plus que l'affirmation d'un courant de sympathie à l'égard des Khmers rouges.

D'autre part, la réunion préparatoire tenue au niveau des ambassadeurs n'avait pas retenu, sous la forme proposée, la demande d'exclusion de l'Egypte, réclamée parce que Le Caire a *signé un traité de paix* avec Israël. L'ordre du jour soumis aux ministres se bornait à noter qu'une telle demande avait été faite, sans toutefois en recommander l'examen. L'Egypte est sortie renforcée de cette première passe d'armes, sans *doute* en raison d'un excès de hâte et *d'un défaut de préparation* de la part de ses promoteurs, conduits par l'Irak.

L'opposition principale à la demande d'exclusion visant l'un des pays fondateurs du non-alignement est venue des pays africains. Ils ont souligné notamment son irrecevabilité sur le plan des *principes*, aussi *bien de ceux qui* guident les non-alignés et qui leur font un devoir de s'efforcer de trouver une solution aux conflits par la négociation, que de ceux qui fondent l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), dont l'Egypte est un membre influent. La solidarité africaine a donc joué, en dépit de *fortes* pressions (on mentionne beaucoup dans les *couloirs de la conférence* l'argument du pétrole).

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

LA DETTE EXTÉRIEURE DU PAKISTAN

Les pays occidentaux créanciers durcissent leur position à l'égard du régime d'Islamabad

Le consortium qui, sous l'égide de la Banque mondiale, fixe chaque année le montant global de l'assistance financière des pays occidentaux et du Japon au Pakistan a refusé, à l'issue d'une réunion, les 5 et 6 juin à Paris, de rééta1er la dette extérieure de ce pays, *comme* il le réclamait de façon pressante. Les Etats créanciers se sont néanmoins engagés à lui octroyer un volume d'aide de l'ordre de 800 millions de dollars pour l'année fiscale 1978-1979, mais certains l'ont fait au prix d'importantes restrictions : les Etats-Unis, *notamment*, ont *annoncé* qu'ils n'accorderaient que 40 millions de dollars au lieu des 120 millions espérés par le gouvernement d'Islamabad, et seulement au titre de l'aide alimentaire entrant dans le cadre de la loi américaine P.L. 480 (les remboursements se font en monnaie locale et doivent être utilisés au financement de projets de *développement*) : les *représentants* du Royaume-Uni et du Canada *ont*, d'autre part, fait valoir que leur assistance n'augmenterait pas et restait sujette à acceptation par leurs nouveaux gouvernements.

Si elles ne sont pas vraiment une surprise, les décisions du consortium, et en particulier l'attitude américaine, n'en constituent pas *moins un sérieux* revers pour le régime du *général* Zia-Ul-Haq. Quels que soient les liens privilégiés qu'ont pu entretenir les Etats-Unis et le Pakistan par le passé, l'administration Carter utilise aujourd'hui son assistance *économique et financière comme* moyen de pression politique. Le 5 avril, Washington avait déjà annoncé que cette aide serait graduellement réduite — à l'exception des livraisons de denrées alimentaires — parce que le Pakistan s'était lancé dans la fabrication d'un engin *atomique* ; les *Américains, semblant reconsidérer* leur décision, avaient fait savoir, quelques jours plus tard, qu'ils étaient prêts à livrer des avions de chasse aux Pakistanais si ceux-ci acceptaient de se prêter à une coopération nucléaire — autant dire d'offrir aux Etats-Unis un droit de regard sur une *politique qui suscite* l'inquiétude des membres du « club atomique ». Washington entend ainsi contrarier la course aux armements nucléaires entre l'Inde et le Pakistan mais aussi éviter que les progrès de ce dernier pays en matière ne profitent aux Etats arabo-musulmans.

La « filière » à uranium

C'est lorsqu'ils ont acquis la certitude que le Pakistan s'était engagé dans cette voie que les Etats-Unis ont raidi leur position. Dans cette affaire, l'usine de *retraitement de combustibles* irradiés livrée par la France a été bruyamment mise en cause pour souligner les risques de prolifération, mais, à la vérité, elle a surtout servi à... détourner l'attention des initiatives prises par ailleurs par le Pakistan pour se doter rapidement d'une « capacité nucléaire ».

Devant les protestations et les *pressions de Washington* après le contrat franco-pakistanais, le coup d'arrêt donné — officiellement — par Paris à une coopération largement avancée, les difficultés, surtout, de produire avant longtemps du plutonium à partir de l'usine de retraitement, les Pakistanais avaient orienté depuis quelques années leurs recherches sur la seconde voie — la *« filière à uranium »*, — *estimant* qu'elle leur permettrait de fabriquer plus rapidement — dans deux à quatre ans, affirment les spécialistes américains — un engin atomique (*le Monde* des 8 et 9 avril).

Disposant de quelques savants et, sans doute, de l'aide financière de pays pétroliers musulmans, ils ont installé plusieurs « laboratoires » et passé commande de divers équipements — en particulier des centrifugeuses — à l'étranger, notamment en Suisse. *Les responsables pakistanais protestent* de leurs intentions pacifiques *et* assurent qu'ils sont prêts à souscrire à toutes nouvelles garanties internationales de façon à montrer leur bonne *foi*. Mais ces assurances n'ont pas suffi à apaiser l'administration Carter — qui donne, en revanche, l'impression, en maintenant l'aide américaine et en livrant de l'uranium à New-Delhi, d'avoir deux poids deux mesures en Asie du Sud.

Le refus du consortium de réaménager les créances pakistanaises répond aussi au souci des pays *occidentaux, du Japon et* des organismes financiers internationaux *de voir* le Pakistan adopter une politique économique et financière plus conforme aux recommandations de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Ce refus met à mal les finances pakistanaises. Il devrait avoir pour conséquences une augmentation du déficit budgétaire, des *coupes sombres dans* les dépenses de développement financées en *grande* partie par l'aide extérieure. Islamabad doit rembourser 327 millions de dollars pour l'année fiscale en cours, et réclamait un rééchelonnement des deux tiers de cette dette. Il y a un an, à l'expiration du moratoire de cinq ans qui lui avait été accordé, il avait déjà fait — sans *succès — une démarche dans* ce sens, qu'il avait renouvelée à la fin de 1978.

L'exécution de l'ancien premier ministre Ali Bhutto puis l'affaire nucléaire n'ont fait qu'accroître les réticences des pays créanciers. Aussi bien une large part du montant de l'aide vient-elle compenser le service de la dette extérieure (celui-ci dépasse 7 milliards *de dollars*). *Le déficit* de la balance commerciale — 2 milliards de dollars — ne peut être entièrement épongé par les rentrées de devises provenant des virements des travailleurs émigrés. Le Pakistan se tournera sans doute un peu plus vers les riches pays pétroliers — qui lui fournissainet déjà, en *1977-1978*, 555 millions de dollars. Au prix d'une *surenchère de la politique d'islamisation* qui marque justement le pas dans le domaine économique, car elle a été jugée trop aventureuse ?

GÉRARD VIRATELLE.

Les difficultés du désarmement

(Suite de la première page.)

L'Amérique s'oriente ouvertement maintenant vers une capacité « *contre-forces* », c'est-à-dire vers une *stratégie* d'attaque des moyens militaires de l'ennemi et non plus de représailles contre ses ressources économiques et démographiques, comme le voulait le jeu traditionnel de la dissuasion. M. Brown, ministre américain de la défense, avait préparé le terrain à cet égard en affirmant récemment que *les Soviétiques* avaient cherché dès les années 1962-1963 à se *doter* d'une telle capacité et que leurs nouveaux missiles SS-19 et SS-18, fabriqués au rythme de cent vingt-cinq unités par an, ont tous la précision suffisante pour mener une attaque contre-forces.

Le MX sera dans le même cas, puisque sa précision serait de *l'ordre de 150 mètres, ce qui* est bien suffisant pour rendre les silos soviétiques vulnérables. Or la menace est en fait plus sérieuse pour l'U.R.S.S. que pour les Etats-Unis, car la première a concentré les deux tiers de sa capacité destructrice sur les I.C.B.M. terrestres, les plus vulnérables face au MX. *Les Minuteman*, eux, représentent une fraction beaucoup *moins importante du mégatonnage* dont disposent les Etats-Unis.

Il n'empêche que les Minuteman américains étaient en passe de devenir presque tous vulnérables au sol au début des années 1980 et que, selon les officiels, l'équilibre devait être rétabli d'une manière ou d'une autre. « *Nous ne croyons pas*, a dit vendredi le porte-parole de la Maison Blanche, *être en mesure d'avoir de sérieuses discussions avec les Russes s'ils ont un avantage dans la course aux armements.* »

M. Carter lui-même avait préparé le terrain en disant, le 29 mai : « *La chose la plus déstabilisante qui pourrait survenir dans nos relations stratégiques avec les Soviétiques serait une infériorité reconnue ou un système vulnérable de missiles. Aussi, lorsque nous mettons en place de nouveaux types de missiles pour conserver l'équivalence avec l'Union soviétique, cela est à mon avis une contribution à la paix.* »

L'apparition du MX ne contredit pas le *futur traité SALT-2*, qui autorise explicitement chaque *partie à se doter* d'un nouvel I.C.B.M. d'ici à 1985. En fait, la mise en place du premier exemplaire ne devrait pas intervenir avant 1986 et son premier essai en vol avant 1983, là encore après l'expiration du protocole qui interdit tout essai de missile mobile. La capacité d'emport de l'engin *sera à la limite de ce qui est* autorisé par le traité, c'est-à-dire de quelque *3 tonnes* : égale à celle du SS-19 soviétique, très inférieure à celle du SS-18, qui est de plus de 7 tonnes, mais trois fois supérieure à celle du Minuteman qu'il remplace. D'un poids au départ de 90 tonnes, il emportera dix charges nucléaires de 335 kilotonnes (près de vingt fois la *bombe d'Hiroshima*). Il est prévu pour le moment d'en fabriquer deux cents exemplaires, pour un coût total de 30 milliards de dollars.

Le sénateur McGovern, chef de file des « colombes », estime, pour sa part, ce coût à 50 milliards de dollars. Il a dénoncé vendredi « *ce plus grand gaspillage de fonds publics depuis la guerre du Vietnam, qui n'ajoutera rien à notre capacité défensive, sinon un nouveau surplus d'overkill* ».

On se défend à la Maison Blanche de vouloir « *acheter* » par le MX le vote des sénateurs conservateurs en *faveur* de SALT 2, mais ce calcul n'a pas *été étranger à la décision*. En premier lieu, il était clair que le traité n'avait aucune chance d'être accepté par le Sénat sans cette décision. En second lieu, M. Carter semble avoir penché quelque temps en faveur d'une solution plus radicale au problème de la vulnérabilité des Minuteman : mettre fin progressivement à la composante terrestre de *l'arsenal américain et passer de* la *triade* (I.C.B.M., sous-marins et avions) à une diade formée d'armes exclusivement marines et aéroportées.

Il en a été dissuadé par une forte résistance des militaires, pour lesquels l'I.C.B.M. n'a pas son pareil en matière de précision, de sûreté de communication et de contrôle, donc pour mener la *guerre « sélective et contrôlée »* actuellement en vogue chez les théoriciens. C'est aussi la raison pour laquelle des solutions intermédiaires, comme celles qui consistaient à installer le nouveau missile sur des plates-formes sous-marines près des côtes ou à bord d'avions à décollage vertical, ont *été écartées parce que* insuffisamment précises ou trop coûteuses.

Un métro très particulier

Cette question du choix du mode de lancement et d'installation du *MX est l'une des plus difficiles* qu'ont à trancher les stratèges *et le choix ne sera pas arrêté* avant l'été. M. Carter a amené les militaires à renoncer au système des « *structures protectives multiples* » qui avait leur faveur encore tout récemment et qui consistait à déplacer chaque missile entre vingt silos verticaux. L'argument principal contre cette formule semble *avoir été la difficulté du* contrôle. Si jamais les Soviétiques *faisaient* de même dans l'avenir, il serait très difficile de s'assurer que chaque silo ne cache pas un missile et quasiment impossible d'en convaincre les pessimistes. En outre, le Kremlin avait fait savoir qu'il contesterait un tel *programme au nom des accords* Salt, qui restent très ambigus sur la définition des « *lanceurs* ».

En attendant le choix définitif, les responsables ont précisé que le M.X. sera à la fois mobile et protégé et que les abris seront horizontaux. *Cela signifie*, indique-t-on, que l'engin circulera *sur* des rails le long d'une tranchée de 36 kilomètres de long comprenant une quarantaine de « stations » renforcées, d'où le lancement pourra être effectué. Quatre Etats, l'Utah, le Nevada, le Nouveau-Mexique et l'Arizona ont été retenus pour abriter ce métro d'un genre particulier et ses sept mille *kilomètres de* lignes.

Une *question d'importance* est celle de savoir si ce métro sera *couvert ou* à l'air libre. Les militaires sont partisans d'une tranchée couverte mais que l'on pourrait ouvrir périodiquement afin de permettre aux satellites soviétiques de « *faire les comptes* ». D'autres experts estiment que ce métro pourrait être entièrement découvert et que l'on pourrait même se passer de tranchée. En outre, le missile pourrait rester immobile pendant de longues périodes, puisque le délai de trente minutes accordé entre le signal d'une attaque et l'arrivée des bombes ennemies lui permettrait de se déplacer d'une vingtaine de kilomètres, bien assez pour échapper à la destruction.

MICHEL TATU.

UN ÉMISSAIRE DU PRÉSIDENT DE LA CORÉE DU SUD VA S'ENTRETENIR DE LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE AVEC M. GISCARD D'ESTAING.

M. Kim Jong-pil, ancien premier ministre de la Corée du Sud, émissaire du président Park, était attendu, dimanche 10 juin, à Paris, première étape d'une tournée en Europe. Il sera reçu lundi par MM. Raymond Barre et Jean François-Poncet, et *mardi par M. Giscard* d'Estaing.

Les entretiens seront de nature politique et économique. Un projet de vente par la France à la Corée du Sud d'une ou de plusieurs centrales électronucléaires pourrait être examiné. La signature à Séoul, dans le courant de l'automne prochain, d'un contrat à ce sujet pourrait avoir lieu à l'occasion d'un voyage en Corée du Sud de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ou de M. Jean François-Poncet.

Les relations commerciales franco-sud coréennes ont atteint un niveau *sans précédent en 1978*, année au cours de laquelel le montant *global* des échanges *entre* les deux pays s'est élevé à près de 2 milliards et demi de francs. En un an, les exportations françaises vers la Corée du Sud ont augmenté de 48 %, et Séoul est devenu le deuxième client de la *France en Asie*.

« SOYEZ LES AMBASSADEURS DE LA FRANCE »

« Soyez vous aussi les ambassadeurs de la France à l'étranger. » A l'initiative du Quai d'Orsay, une série de films publicitaires de trente secondes passera à la télévision, à partir de lundi 11 juin, pour rappeler que, si l'industrie, les sports, le corps diplomatique, etc., concourent au rayonnement de la France à l'étranger, ses meilleurs ambassadeurs, ce sont les Français eux-mêmes. Une recommandation qui, à la veille des vacances, n'est pas superflue.

A travers le monde

Angola

● *UN SOMMET DES CINQ PAYS LUSOPHONES D'AFRIQUE s'est ouvert* à Luanda, samedi 9 juin. Les délégations de ces Etats sont conduites par MM. Neto (Angola), Machel (Mozambique), Cabral (Guinée-Bissau), Pereira (Cap-Vert) et Pinto-da-Costa (Sao-Tomé-et-Principe). — *(Reuter.)*

Espagne

● UN NOUVEAU PARTI, la droite démocratique espagnole, qui s'affirme « *monarchiste et social-chrétien* », a été fondé vendredi 8 juin à Madrid. Il est dirigé notamment par M. Federico Silva Munoz.

ASIE

Afghanistan

Les combats contre les rebelles musulmans se rapprochent de la capitale

Les familles des deux principaux dirigeants afghans, le président Taraki et le premier ministre *M. Amin, ont été envoyées* en Union soviétique à la fin du mois de mai, a indiqué, le 8 juin, le *Washington Post*, citant les services de renseignements américains. D'autre part, depuis les combats à Hérat, en mars, les familles des Soviétiques en service auprès de l'administration et *de l'armée afghane, ont été* rapatriées.

Ces départs confirment la gravité des affrontements, ces dernières semaines, entre *rebelles* musulmans et troupes défendant le régime pro-soviétique de Kaboul. Du centre de la capitale, on peut voir et entendre l'aviation gouvernementale attaquer des positions tenues par des guérilleros, déclarent des témoins. Selon les services de renseignement *américains*, les *autorités* auraient perdu le contrôle d'au moins deux provinces du centre du pays, et l'insurrection s'étend à des régions du nord — proches de l'Union soviétique — peu affectées jusqu'à une date récente. Ils estiment à environ deux mille le nombre des conseillers soviétiques.

Dans une interview au journal de langue arabe *Al Mostakbal*, publié à Paris, M. Rabbani, dirigeant d'un des principaux mouvements rebelles, le Jamiat Islami (le rassemblement islamique), a affirmé, le 8 juin, que trois cents officiers et experts soviétiques avaient été tués lors des troubles à Hérat. « *Si les Soviétiques veulent un nouveau Vietnam en Afghanistan, le peuple leur donnera une leçon qu'ils n'oublieront pas* », a-t-il ajouté.

Le département d'Etat, écrit encore le *Washington Post*, s'efforce de déterminer quelle pourrait être l'attitude de Moscou. Le point de vue dominant, ajoute le journal, est que, plus probable*ment*, les *dirigeants du* Kremlin ne s'engageront pas profondément à fournir une assistance militaire au régime Taraki.

Thaïlande

BANGKOK A COMMENCÉ A REFOULER LES RÉFUGIÉS CAMBODGIENS

La Thaïlande a commencé, vendredi 8 juin, à refouler vers leur pays les réfugiés cambodgiens. Une centaine d'autobus *ont* pris en charge, près de la ville frontalière d'Aranyaprathet, entre 9 000 *et 10 000* d'entre *eux pour* les conduire dans la province de Si-saket, *au nord-est de la* Thaïlande, d'où ils seront invités à regagner le Cambodge.

Le gouvernement de Bangkok a menacé d'expulser environ 100 000 réfugiés cambodgiens si les pays occidentaux n'acceptent pas de les accueillir. Tous ceux qui sont entrés en Thaïlande depuis le début de l'année, affirment les autorités, seront considérés comme des immigrants illégaux. Leur nombre s'élèverait à 80 000.

En outre, a précisé, le 8 juin, le haut commissariat des *Nations* unies pour les réfugiés, 285 000 réfugiés des trois pays d'Indochine sont hébergés dans des camps en *Asie du Sud-Est, dans* l'attente que leur soit accordé un asile *permanent. L'afflux* de Vietnamiens — 51 139 personnes — a connu une *forte augmentation* en mai. — *(UPI, Reuter, A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les sandinistes accentuent leur pression sur la capitale

Une bataille décisive entre la garde nationale et le Front sandiniste semble avoir commencé vendredi 8 juin, les guérilleros conservant généralement les positions qu'ils ont acquises dans plusieurs villes ces derniers jours tout en accentuant leur pression sur Managua, la capitale, où de violents affrontements ont *eu lieu pour la première fois depuis le début de l'offensive sandiniste* le 29 mai. La deuxième ville du pays, Leon, est toujours entre les mains des sandinistes, de même que Chichigalpa, au nord, et Granada et Massaya, au sud.

Les combats les plus importants ont eu lieu vendredi à Matagalpa, à environ 125 kilomètres au nord de Managua, où les soldats gouvernementaux, appuyés par des chars Sherman, des engins blindés divers et l'aviation, ont tenté, sans succès semble-t-il, de déloger les guérilleros. Le président Somoza a indiqué, *dans une conversation téléphonique* à l'agence U.P.I. que la bataille *« était plus dure et plus sanglante que celle de septembre dernier parce que les rebelles étaient cette fois mieux armés et entraînés »*. Il a précisé que deux cents soldats avaient été tués depuis le début de l'offensive. Les pertes sont très lourdes des deux côtés, de même que dans la population civile.

La radio du Front sandiniste, captée à San-José de Costa-Rica, fait état également de combats à la frontière costaricienne et dans la ville nicaraguayenne de Rivas. La garde nationale accuse, à ce sujet, les sandinistes de vouloir l'entraîner en territoire costaricien (ce pays n'a pas d'armée, mais a reçu publiquement la protection du Venezuela et de Panama) afin d'internationaliser le conflit.

Les ministres des affaires étrangères équatorien et vénézuélien sont attendus dimanche au Nicaragua et *au Costa-Rica pour une mission de* médiation entre les deux pays, conformément au souhait exprimé récemment par les cinq membres du Pacte andin (Pérou, Equateur, Colombie, Bolivie et Venezuela). A Washington, le département d'Etat, qui a été jusqu'à présent remarquablement discret sur la situation au Nicaragua, à la *différence de ce qui* s'était passé en septembre dernier, a exprimé sa *« préoccupation »* après l'arrestation à Managua de M. Edmundo Jarquin, professeur à l'université catholique et éditorialiste au journal d'opposition *la Prensa*.

A New-York, un groupe de Nicaraguayens sympathisants de la cause *sandiniste a fait irruption, vendredi*, dans la salle de presse des Nations unies et a lu un communiqué dénonçant *« la complicité dans le génocide au Nicaragua »* de plusieurs pays, dont les Etats-Unis, et *réclamant un appui international pour la* formation d'un gouvernement démocratique à Managua. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Etats-Unis

LE TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DES NOIRS EST LE DOUBLE DE CELUI DES BLANCS

Washington (U.P.I.). — *La population noire des Etats-Unis a augmenté de 12,8 % depuis 1970, soit plus du double du taux d'accroissement démographique de la population blanche, a indiqué récemment le Bureau des statistiques (Census), qui dépend du Congrès.*

D'autre part, la moyenne d'âge des Blancs est sensiblement plus élevée que celle des Noirs, trente ans pour les premiers contre vingt-quatre ans pour ces derniers. « Le déclin de la natalité *a été moindre pour la population* noire que pour la population blanche, *peut-on lire dans le rapport*, et en conséquence le déclin du groupe d'âge au-dessous de quatorze ans a été plus important pour les Blancs que pour les Noirs. »

En juillet dernier, on estimait le nombre de personnes vivant aux Etats-Unis à 224 millions (immigrants illégaux compris) contre 209 millions en 1970. Pendant cette période, la population noire est passée de 22,7 millions à 25,6 millions alors que le nombre de Blancs passait de 179 millions à 188,9 millions.

PROCHE-ORIENT

Egypte

La participation a été assez importante au premier tour des élections

De notre correspondant

Le Caire. — Les résultats officiels partiels du premier tour des élections législatives, qui se sont déroulées en *Egypte* le 7 juin, font apparaître comme prévu une large majorité en faveur de la formation du raïs, le parti national démocrate. Trois cent *soixante-douze* sièges étaient à pourvoir. D'ores et déjà, soixante-dix d'entre eux sont acquis à la majorité, tandis que pour le moment sept sièges seulement ont été enlevés par l'opposition (1) et trois par des « indépendants » de diverses tendances.

La plupart des personnalités du régime qui se présentaient ont été élues *haut la main au premier tour*, que ce soit le président du Conseil, M. Mustapha Khalil, dans le centre et les beaux quartiers de la capitale, le vice-président du gouvernement, M. Fikri Makram Obeid, à Qeneh, en Haute-Egypte, M. Osman Ahmed Osman, proche du raïs et patron de la plus grande entreprise de travaux publics du monde arabe, à Ismailia, etc. Au lendemain du second tour, le 14 juin, M. Khalil présentera au président la démission du cabinet. Tout indique que, en principe, il sera appelé à former le nouveau gouvernement.

La participation au scrutin des quelque onze millions d'électeurs paraît avoir *été* relativement importante, du moins dans les districts populaires et dans les circonscriptions rurales proches de *la capitale. Bien plus que pour* les programmes des partis, d'ailleurs tous centrés sur l'amélioration des conditions de vie, les électeurs paraissent avoir souvent fait leur choix en fonction des liens directs ou indirects qu'ils avaient avec les candidats.

Le général Nabaoui Ismail, ministre de l'intérieur, qui a été élu, en compagnie de sa femme, la chanteuse Fayda Kamel, dans le quartier de la Citadelle du Caire, a déclaré : *« Les élections se sont déroulées dans le calme, malgré quelques incidents mineurs. »* Ceux-ci ont toutefois provoqué la mort de deux personnes, à Tokh, au sud du delta du Nil, au cours de bagarres survenues, semble-t-il, entre partisans de candidats opposés. A Kafr-El-Chokr, toujours dans le delta, où se présentait le chef du Rassemblement progressiste, M. Khaled Mohieddine, on se serait battu à coups de barre de fer. En outre, selon le parti de M. Mohieddine, des coups de feu tirés sur le cortège de celui-ci ont blessé deux personnes. *Dans plusieurs* autres endroits du pays, la presse signale des incidents ayant fait des blessés. A Chebin-El-Qanater, au nord du Caire, les *« irrégularités »* constatées ont entraîné l'*« annulation immédiate de la consultation »*. Ailleurs des électeurs ont affirmé avoir été empêchés d'aller voter par des *« groupes à la solde de candidats à la députation »*.

De graves irrégularités

Cependant, si l'on en croit les informations données par le rassemblement progressiste unioniste et par des candidats indépendants de tendances nationaliste ou intégriste, les *« irrégularités »* les plus graves *« auraient été constatées dans certains quartiers populaires d'Alexandrie, notamment Karmoz et Goumrok »*, où l'opposition n'aurait pas eu *« la possibilité de surveiller les urnes au début de la consultation »*. A tout le moins, les observateurs relèvent que d'anciens députés de l'opposition jouissant notoirement d'une forte position personnelle dans ces secteurs — le cheikh Achour, MM. Mahmoud El-Qadi et Aboul Ezz El-Hariri (2) — n'ont pas été élus, selon les résultats partiels parvenus au Caire. Quant à l'animateur le plus actif de l'intégrisme islamique dans le grand port égyptien, il aurait retiré sa candidature pour protester *« contre les conditions dans lesquelles le scrutin a commencé à se dérouler à Alexandrie »*. En revanche, selon les nouvelles diffusées au Caire ce samedi matin, le chef de file du courant marxiste et nassérien, M. Khaled Mohieddine, aurait été élu à Kafr-El-Chokr, son fief familial du delta du Nil.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Il s'agit du parti du travail socialiste, créé en novembre 1978 par M. Ibrahim Choukri, ancien ministre de l'agriculture du président Sadate. Ce parti, parrainé par le raïs, se réclame de l'*« opposition égale et honnête »* et a conclu un accord électoral avec la formation majoritaire. — *(N.D.L.R.)*

(2) *Déchu* de son mandat de député dans l'Assemblée sortante, M. Aboul Ezz el Hariri a été arrêté le 21 mai dernier. Deux autres candidats, proches du parti de M. Mohieddine, MM. Ahmed Taha (un *syndicaliste, deux fois élu à l'Assemblée*), et Ahmed Megahed (ancien parti nationaliste), ont été également arrêtés le 24 mai dernier, leurs noms ayant été découverts, selon le ministre de l'intérieur, dans des documents saisis cinq mois auparavant à l'ambassade de Bulgarie. — *(N.D.L.R.)*

AFRIQUE

L'EXTRADITION DU KENYA DE BOB ASTLES « AME DAMNÉE » DU MARÉCHAL AMIN

« J'ai la conscience tranquille »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Face à cet accusé un peu naïf, visiblement peu au courant de la procédure judiciaire, exprimant même le souhait d'être détenu *« encore douze heures »* pour pouvoir *terminer une « discussion »* avec ses interrogateurs kényans, évoquant au passage un *« fou nommé Idi Amin »*, on avait du *mal à croire qu'il s'agissait du* personnage qui passe pour avoir été, pendant sept ans au moins, « l'âme damnée » de l'ancien dictateur ougandais, et l'un des *« parrains » des commandos* meurtriers du State Research Bureau du maréchal, organisme qu'il contrôlait en fait sous le couvert d'une *« lutte contre la corruption »*.

M. Bob Astles, citoyen ougandais d'origine britannique, né dans le Kent voilà cinquante-*quatre ans*, moustaches poivre et sel, ancien entrepreneur de travaux publics débarqué à Kampala il y a trente ans, époux de l'ancien ministre de la culture *du maréchal Amin* — une universitaire ougandaise qui se trouve actuellement à Kampala avec leurs enfants, — se présentant comme un *« haut fonctionnaire de la police ougandaise »*, comparaissait, vendredi 8 juin, devant une cour kényane, à la suite d'une demande d'extradition des autorités ougandaises, pour répondre du meurtre, en mars 1978, d'un pêcheur ougandais nommé Patrice Mutesa.

Le « major » Astles nie tout : *« Je ne suis coupable de rien... J'ai la conscience tranquille... Je n'ai jamais été le conseiller d'Idi Amin ou quoi que ce soit d'équivalent »*, proclame-t-il au cours d'une longue déposition consacrée avant tout à un vibrant éloge de l'accueil que lui a réservé la police kényane depuis qu'il s'est échappé d'Ouganda, en traversant le lac Victoria, le 11 avril, jour de la chute de Kampala.

Selon le procureur kényan, M. Astles n'a pas été détenu depuis son arrivée au Kenya, mais plutôt *« gardé comme hôte du gouvernement »*. Au début de la semaine, il a même pu donner une interview à la radio-télévision britannique au *cours de laquelle il a démenti* toute implication dans le meurtre de Bruce McKenzie, un ancien ministre kényan tué voilà un an lorsqu'une bombe a explosé à bord du petit avion qui le ramenait de Kampala, où il avait rencontré M. Astles. Ce dernier a affirmé que, non seulement *il n'était pas l'auteur de* l'attentat mais que le maréchal Amin avait également voulu le liquider lui-même, quelques heures plus tard.

Vendredi, M. Astles ne s'attendait pas à trouver en face de lui un juge estimant *« recevable »*, la demande d'extradition *soumise par deux hauts* fonctionnaires ougandais. Officiellement arrêté le matin même, il a quitté le box des accusés les *menottes aux poings*. La séance s'est terminée dans la confusion. M. Astles, ignorant apparemment qu'il pouvait faire appel, a été reconduit en *Ouganda dès samedi matin*.

L'« homme à tout faire » du maréchal Amin, qui a souhaité, vendredi, servir en *« homme libre »* le nouveau gouvernement ougandais, devra répondre, devant une cour de Kampala, de sa conduite pendant sept années sanglantes. Au cours de cette *période*, *M. Astles s'était* déjà enfui à deux reprises, toujours à travers le lac Victoria, pour échapper à la vindicte du maréchal Amin, mais à chaque fois, le retour en grâce avait été rapide, le « major » demeurant le dernier Européen prêt à servir et à défendre publiquement son maréchal. Cette fois, sa chance l'a abandonné, et, si l'on en croit la *rumeur*, *même le procès le plus équitable pourrait difficilement le sauver*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Ghana

Tandis que les élections sont maintenues pour le 18 juin

Le retour au régime civil est retardé d'« au moins trois mois »

Accra *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Les élections générales auront lieu au *Ghana* le 18 *juin*, *comme* prévu, mais le retour au régime civil programmé pour le 1er juillet sera retardé d'*« au moins trois mois »*, a annoncé, le vendredi 8 *juin*, le porte-parole du Conseil révolutionnaire au pouvoir à Accra.

Cet ajournement, a ajouté le porte-parole, sera nécessaire pour *« nettoyer les forces armées »*, car *« leur participation à la direction du pays a créé des problèmes menaçant l'existence même de ces forces »*.

La décision, annoncée vendredi à l'issue d'une réunion entre les chefs militaires et les dirigeants des partis politiques, représente un compromis entre points de vue *opposés. En effet, quatre leaders* civils étaient favorables à un ajournement de la consultation électorale tandis que sept autres souhaitaient que la date du scrutin soit inchangée.

Les nouveaux dirigeants d'Accra ne paraissent pas contrôler l'ensemble de l'armée aussi fermement qu'on l'avait cru *initialement. Le général Akuffo*, ancien chef de l'État et ses partisans, se trouveraient dans la région d'Akosombo à une centaine de kilomètres au nord-est de la *capitale. Le Conseil révolutionnaire* a ordonné aux officiers supérieurs en fuite de se rendre sous peine de *« supporter les conséquences »* de leur désobéissance. *Cet ultimatum est venu à* expiration vendredi. En outre, tous les ministres militaires de l'ancien gouvernement demeureront détenus. En revanche, les fonctionnaires civils ont été priés de rejoindre leurs postes.

D'autre part, on a appris vendredi à l'hôpital militaire d'Accra que treize personnes avaient été *tuées au cours des combats de* lundi dernier. Parmi elles, figurent deux officiers supérieurs, le général Neville Alexander Odartey-Wellington — dont la mort est ainsi confirmée — *et* le colonel Joseph Enninful. Enfin, le conseil révolutionnaire a annoncé la nomination de son onzième membre, le caporal Azumgbo.

Maroc

● *Sous le titre « Le régime algérien face à ses responsabilités », Maroc-Soir* écrit le vendredi 8 juin dans son éditorial : *« Bien qu'elle ne soit pas déclarée, nous sommes bel et bien en guerre, encore que les gouvernants algériens se contentent de faire cette guerre par mercenaires interposés. »* M. Ahmed Alaoui, ancien ministre et auteur de l'éditorial, ajoute, approuvant les consignes écrites du roi Hassan II quant à l'exercice du « droit de suite » *(le Monde* du 8 juin), que, *« les responsables algériens ayant transformé la région de Tindouf en une base d'agression, l'armée marocaine pourra exercer son droit de légitime défense jusque dans l'antre des agresseurs »*.



LE KENYA après Kenyatta





POLITIQUE

Une transition réussie

par JEAN-CLAUDE POMONTI

Nairobi. — Au centre de la capitale du Kenya, quatre torches et une garde d'honneur encadrent le mausolée de marbre et de verre où repose Jomo Kenyatta. L'homme qui a écrit la première page de l'histoire contemporaine de ce pays de quinze millions d'habitants est entré dans la légende en s'éteignant, voilà près d'un an, sans laisser, apparemment, de testament politique. De l'autre *côté* de l'*enceinte s'élèvent* les bâtiments d'un Parlement dont les *membres doivent être* réélus avant la fin de l'année. On pourrait voir, dans ce rapprochement, un symbole : pour les héritiers de Kenyatta, l'échéance électorale de l'automne demeure, sur le plan politique, le dernier test d'une transition jusqu'ici assurée dans le calme. A l'époque du changement dans la continuité, le regard sur un passé, pourtant bien proche, compte moins que ces quelques gages politiques sur un avenir jugé encore incertain dans une partie du continent fortement secouée, ces dernières années.

Misant sur les investissements étrangers et le tourisme, les dirigeants kényans ont toujours estimé que l'instabilité politique était un luxe au-dessus de leurs *moyens*. A ce titre, dans les dernières années de la première *présidence*, la *perspective de* la disparition du père, incontesté mais *vieilli, de l'indépendance soul*evait quelques appréhensions. Sur un continent où elles ne comptent déjà guère, les institutions étaient trop à la mesure d'un vieux chef hors du commun pour ne pas souffrir de son éventuelle disparition. En outre, un Kenyatta sur le déclin avait largement contribué à paralyser la vie politique — et même à figer la vie publique, — tout en trouvant encore, quand il le fallait, l'énergie de tenir à respectable distance, y compris par la force, ceux qui pouvaient avoir l'audace, de son vivant, de revendiquer la succession, *ou de* lui porter la contestation. Le Kenya de Kenyatta n'aura *donc fait l'objet* d'un débat qu'en sourdine et, ce, jusqu'à la *mort du vieux combattant nationaliste* d'Afrique noire.

De façon assez surprenante, en se réclamant du cadre institutionnel et en le respectant, plusieurs proches collaborateurs de l'ancien président ont su adroitement organiser la succession.

Le 22 août, *quelques* heures après le décès à Mombasa de Kenyatta, M. Daniel Arap Moi prêtait serment en tant que président par *intérim, devant le cabinet réuni* à la Maison d'Etat de Nairobi. *Cette prestation de serment* par l'ancien vice-président, nommé à *ce poste en 1967*, a *pris rétrospectivement* valeur de choix : homme-clé de la réorganisation des pouvoirs, M. Charles Njonjo, garde des sceaux, avait décidé que la transition se déroulerait dans l'ordre et « *strictement en application de la Constitution* ». Le pari, bien dans le style d'un homme qui ne manque ni d'étoffe ni du sens de l'Etat, a été tenu.

Les alliés du Kenya ne s'étaient pas fait faute il est vrai de lui manifester leur *solidarité* dans l'épreuve. Le 31 août 1978, les obsèques de Kenyatta s'étaient déroulées en la présence d'importantes délégations occidentales, ainsi que de l'Aga Khan, du chef de l'Etat pakistanais et du premier ministre indien, — ces trois derniers manifestant ainsi leur reconnaissance à l'égard d'un régime qui a su ménager les intérêts d'une florissante communauté commerçante indo-pakistanaise. Les Occidentaux, de leur côté, pouvaient — et peuvent *toujours* — *se féliciter* de leurs relations avec Nairobi, renforcées *depuis la mort de Kenyatta* par la visite officielle de son successeur en France et auprès des Communautés européennes. M. Moi poursuivra le resserrement de ces liens en se rendant en juin à Londres.

Sur le plan local, trente jours de deuil national ont, semble-t-il, correspondu au temps de la réflexion et des tractations. A la *fin de septembre 1978*, la multiplication des ralliements à la *personne du président* intérimaire ne laissait déjà plus de *doute sur la succession. Conformément* à la Constitution, il suf*fisait alors* à la KANU (Kenyan African National Union), parti unique de fait, de ne présenter qu'un seul candidat à la présidence dans le délai réglementaire de quatre-vingt-dix jours pour que ce dernier soit « *nommé* » président sans l'intervention d'un scrutin, à condition qu'il fût membre élu du Parlement, ce qui était le cas de M. Moi.

La deuxième présidence du Kenya a donc pris, au fil des mois, *ses distances à l'égard du* régime précédent. Le président Moi sillonne le pays et se rend à l'étranger — en Europe occi*dentale, puis en Ethiopie*, — ce que Kenyatta ne faisait plus *depuis de nombreuses années*, se contentant de se déplacer entre ses maisons d'Etat de Nakuru et de Mombasa ou de séjourner brièvement à Nairobi, sans jamais y passer la nuit, à l'occasion d'une cérémonie officielle. Le style a changé, le président Moi appartenant à une ethnie très minoritaire, les Kalendjins, alors que Kenyatta faisait figure de chef de file des Kikouyous, lesquels constituent le cinquième de la population et dominent encore la vie publique.

A l'*Harambee* de Kenyatta — son cri de ralliement — a succédé le *Nyayo* de M. Moi, un homme plus accessible, plus jeune de près de trente ans et plus spontané. Du temps de Kenyatta, le président sanctionnait les décisions les plus importantes tout en abandonnant à ses collaborateurs l'administration quotidienne. La politique étrangère était négligée et la nécessité des réformes mal perçue. Autour de son successeur s'est établi un climat plus sensible de concertation, le deuxième président du Kenya se révélant une sorte de plus petit *dénominateur commun — sinon* d'arbitre — qui s'en remet, pour *les problèmes de sécurité, à la* forte personnalité de M. Njonjo. *Le champ de l'action gouverne*mental s'est donc étendu, même si le changement a été conduit à petits pas.

Sur le plan intérieur, le gouvernement a assis sa popularité en libérant les dix-sept détenus politiques de l'ancien régime et en invitant les entreprises à accueillir une masse imposante de chômeurs. Sur le plan extérieur, tout en ne prenant jamais le parti de la Tanzanie dans le conflit opposant Dar-Es-Salaam au maréchal Amin, Nairobi a su établir des relations de travail avec le nouveau régime ougandais, préservant ainsi les possibilités d'un *marché* intéressant avec un voisin dont les neuf *dixièmes du commerce extérieur* transitent habituellement par le Kenya. *Très sensible* au pan-somalisme affiché par Mogadiscio — en raison de la présence d'un quart de million de Somalis dans le nord-est de son territoire, — le Kenya a signé, fin janvier, à l'occasion de la réception de M. Moi par Addis-Abeba, un traité de coopération de dix ans à la consonance anti-somalienne.

Pour surmonter la récession économique actuelle, comme pour protéger ses frontières et équiper une armée encore réduite, les nouveaux dirigeants kényans peu*vent compter sur de solides* appuis occidentaux. Mais pour que *cette deuxième présidence* trouve son régime de croisière, encore faudrait-il qu'elle franchise, sans trop de *difficultés*, le cap électoral de l'automne, puis*que le Parlement actuel, élu en* octobre 1974, doit être automatiquement *dissout au bout de cinq* ans. En dépit d'une nouvelle législation — réduction des dépenses électorales, limitation de la campagne officielle à trois semaines, interdiction du cumul des fonctions administratives et parlementaires, — le pays baigne dans une ambiance préélectorale depuis déjà plusieurs semaines. Très influents dans les milieux d'affaires et solidement représentés au sein du Parlement actuel, certains ténors de l'ancien régime et leurs clientèles politiques semblent avoir décidé de se battre pour garder non seulement une *audience au sein du Parlement* mais un pied dans le gouvernement.

Echec d'un complot

Sa « nomination » fut prononcée le 10 octobre, quatre jours après la réunion des assises de la KANU, et M. Moi annonça, dès le lendemain, la composition de son cabinet. M. Mwai Kibaki, promu vice-président de la République, y conservait le portefeuille des finances. Avec la suppression du ministère à la présidence, M. Mbiyu Koinange, beau-frère et collaborateur le plus intime de Kenyatta, fut relégué au poste des ressources naturelles. Cette retouche, apparemment légère, à un cabinet largement reconduit en disait néanmoins assez long sur l'ébauche d'un nouvel équilibre politique. Dès octobre, les membres les plus influents de la famille Kenyatta furent invités à se contenter des seconds rôles par une équipe *regroupée* autour de quatre hommes : le président Moi, le vice-*président* Kibaki, M. Charles Njonjo, ministre de la justice, et M. Karithii, *confirmé dans ses* fonctions de directeur de cabinet du président et, à ce titre, de grand patron de la fonction publique.

En sous-main, la transition s'est amorcée de façon peut-être plus délicate. Dans ses éditions du 3 novembre, la *Weekly Review de* Nairobi a *porté* à la connaissance du public une tentative avortée d'assassinat *contre* les nouveaux dirigeants du Kenya. Citant des sources proches du ministère de la justice et des services de sécurité, l'hebdomadaire kényan a raconté que l'instrument du complot devait être une *unité* de deux *cents* hommes, formée en 1977 pour lutter contre les voleurs de *bétail de la région* de Nakuru, à 150 kilomètres à l'ouest de Nairobi, résidence habituelle de Jomo Kenyatta. Son armement ultra-moderne et son entraînement auraient été sans rapport avec la mission qui lui avait *été* officiellement assignée. Le fait que Kenyatta soit mort à Mombasa, sa résidence *d'été*, aurait joué un rôle déterminant dans l'échec du complot.

Fin octobre, devant le Parlement, M. Njonjo avait déjà accré*dité ces rumeurs*, qui circulaient depuis quelque temps dans les *cercles politiques*, et s'était *en*gagé à lutter contre la corruption *au plus haut niveau* dans les rangs de la police. A la même époque, *le chef de la police*, M. Hinga, proposait sa démission et était *remplacé par* M. Benjamin Gethi, *chef* de la General Service Unit, une *formation* para-militaire assez réduite et qui fait figure de police *politique* du régime. Le commandement de la police devait alors être complè*tement* réorganisé, y compris à l'échelon provincial, assurant ainsi la stabilité du nouveau pouvoir politique.

Si *cette* affaire, qui a rempli les manchettes de la presse — *notamment* à *l'occasion* de la fugue apparemment rocambolesque d'un *commissaire de police* provincial, — a été quelque peu grossie, il reste que les dirigeants du Kenya ont su en tirer le meilleur avantage. Mais ils pouvaient tabler sur une *sorte* de consensus de l'*Establishment* local : en fin de *compte*, la nouvelle élite kényane, produite par l'indépen*dance* et *qui a tiré* de larges bénéfices de l'expansion économique, souhaitait une transition aussi souple que possible. Dans ses rangs, personne ne voulait d'une crise politique au moment-même où l'économie était en perte de vitesse. De toute façon, l'échéance électorale de l'automne *1979 était alors sentie*, à tort ou à raison, comme le véritable rendez-vous *d'une classe* politique qui verse volontiers dans l'électoralisme.

Résorber les inégalités

Leurs chefs de file sont des hommes comme MM. Mbiyu Koinange, qui a déjà annoncé sa *candidature, ou Njoroge* Mungai, neveu de l'ancien président, qui *a été, tour à tour, ministre de la* défense et des affaires étrangères. *Ils* peuvent compter sur la puissante GEMA (Gikuyu Embu Meru Association) de Njenga Karume, un groupe de pression tenu à l'écart du pouvoir depuis quelques mois. Leur influence peut se mesurer au nombre de hauts fonc*tionnaires qui, depuis mai, démis*sionnent de l'administration — *ou sont invités à le faire* — pour pouvoir se présenter aux élections. *La plupart de ces derniers sont* des Kikouyous liés, plus ou moins *ouvertement*, à cette « opposition » dont les contours sont mal *définis* puisque la KANU est depuis une dizaine d'années le seul parti politique légal et, à ce titre, le seul autorisé à présenter des candidats aux élections.

A plus long terme, le Kenya promet de se retrouver face aux problèmes familiers qu'il affronte depuis l'indépendance : le manque de terres arables et les inégalités croissantes de revenus produits par un type de développement « *libéral* ». *Les efforts en matière* d'instruction et de santé produi*sent déjà des chômeurs* intellectuels ou n'ont guère permis, jusqu'à présent, de réduire un taux annuel d'expansion démographique supérieur à 3 %. Si l'industrie demeure entre des mains étrangères et le commerce entre celles de la communauté indo-pakistanaise, la terre est redevenue la propriété des Kenyans. Mais l'inégalité de la répartition des richesses crée un problème social qui est loin de se résorber. Après avoir réussi à préserver la « stabilité » politique du système, au lendemain de la mort de Kenyatta, les nouveaux dirigeants du pays auront encore à réduire ces tensions croissantes entre une *bourgeoisie autochtone naissante* — et liée à des intérêts étrangers — et une *masse de jeunes* travailleurs qui n'ont encore guère goûté *les fruits* de l'indépendance.

ÉCONOMIE

Des ombres sur un succès

par VICTORIA BRITTAIN (*)

Nairobi. — Pendant les douze pre*mières années de l'indépendance*, les résultats obtenus par l'économie kényane ont été parmi les plus impressionnants du continent. Le pays a franchi le seuil de l'autosuffisance agricole et créé un secteur industriel moderne. Le produit national brut s'est accru à un taux moyen annuel de 5,8 %. Mais aujourd'hui, les bombes à retardement ne manquent pas : un taux d'expansion démographique parmi les plus élevés de la planète, des pressions grandissantes sur les terres arables, un exode rural, un chômage urbain croissant, de graves inégalités de revenus, sources de tensions sociales.

La moitié des revenus kényans à *l'exportation proviennent du thé et* du café. Ces deux dernières années, *le « boom » des prix sur ces deux* produits a ajourné la crise. Mais, en *mai à Paris, à l'occasion d'une* rencontre avec la Banque mondiale *et d'autres donateurs*, les Kényans ont évalué qu'ils auraient besoin, *dans les cinq années à venir, d'envi*ron 800 millions de dollars pour combler *le déficit de leur balance* des paiements et mettre en œuvre un *ambitieux plan quinquennal* de développement publié au début de *cette année. Ce qui correspondrait*, à peu près, à un doublement du niveau de *l'aide internationale, qui* se situe actuellement autour de 100 millions *de dollars par an*.

Si, à Paris, les Kényans ont été écoutés avec plus de sympathie que ne l'auraient été la plupart des pays du tiers-monde », c'est en partie parce que le bilan de l'utilisation de l'aide qu'ils ont ainsi *reçue — notamment, en ce qui* concerne les projets de développement — *demeure l'un des plus* satisfaisants en Afrique. Un représentant d'un organisme donateur s'en est expliqué comme suit : « *Au Soudan, par exemple, quand vous voulez faire un don, vos marchandises peuvent être bloquées pendant six mois avant de pouvoir être débarquées à Port-Soudan ; au Burundi, vous pouvez émettre une offre pour la construction d'une usine que vous voulez financer et personne n'y répondra* ». Autant de mésaventures qui ne surviennent pas au Kenya.

En outre, le Kenya obtiendra probablement *ce qu'il demande parce* que ce quatrième plan quinquennal de développement aborde honnête*ment, au moins sur le papier*, la plupart des difficultés qui se pro*filent à l'horizon et peuvent menacer* la stabilité du pays. Les rédacteurs *de ce document n'ont pas tenté de* peindre la situation en rose. Le texte *s'appuie sur l'idée que « la pauvreté règne amplement au Kenya »*. Dans un pays où 80 % des habitants vivent des revenus de la terre, *près de 50 %* de ces *petits* fermiers disposent de revenus qui, selon le plan, leur permettent à peine de satisfaire leurs besoins les plus *élémentaires. En outre, près d'un demi-million de personnes* sont des sans-terres ou des squatters. Les pressions sont devenues très fortes sur le pourcentage relativement faible (17 %) de terres arables. La fertilité d'une partie du *territoire* est *menacée par des* coupes inconsidérées de bois, — *opérées afin de produire du char*bon —, et l'érosion des sols qui en *résulte*.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement se propose d'investir 100 millions de livres kényanes (environ 1,3 milliard de francs) en cinq ans afin de rendre arables une partie des terres marginales et arides. Sont prévus, à cet effet, des terrassements massifs, des réseaux de *distribution* d'eau ainsi qu'une *extension du réseau routier* en secteur rural. Parmi les principaux donateurs impliqués dans des projets spécifiques à l'échelon du district figurent la C.E.E., les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et les pays scandinaves.

Une démographie galopante

Beaucoup d'experts demeurent *cependant très pessimistes* quant aux chances d'un succès rapide de la *récupération des terres marginales*. Ils préféreraient miser sur une réduction de la pression sur les terres et, donc, sur celle du taux de natalité. En *effet, la mortalité infantile* est tombée *très rapidement*, et, selon les *prévisions actuelles, la population* évaluée à quinze millions d'habitants aura plus que *doublé en l'an 2000*. Les échantillons étudiés récemment par le gouvernement laissent présager que le taux de croissance démographique atteindra 4 % par an — ce qui en ferait le taux le plus élevé de la planète. Bien que le Kenya bénéficie du programme de planning familial le plus vieux de l'Afrique sud-*saharienne, la résistance au contrôle* des naissances y est forte dans tous *les secteurs de la société, des radi*caux de l'Université aux simples paysans.

Nairobi, telle qu'elle est entraperçue par les touristes, est une ville *étonnamment moderne avec ses im*meubles de bureaux et ses hôtels de standing international. *Mais il* ne s'agit que d'une petite partie d'une ville d'un million d'habitants. La population de la capitale croît — et c'est inévitable — à un rythme plus rapide que celle du pays : en l'an 2000, elle aura triplé. La population *urbaine supporte l'essentiel d'une in*flation dont le taux national est éva*lué à 14 % par an (en secteur rural,* il tourne autour de 10 %). Le chômage *urbain est un gros souci*, chaque nouvel emploi salarié *correspondant en moyenne à trois demandes* d'arrivants. Le secteur moderne ne comprend que *neuf cent mille* salariés, et le président Moi a ordonné *aux entreprises de créer 10 % d'em*plois supplémentaires. Mais plusieurs *manifestations houleuses devant les* bureaux d'embauche de Nairobi indi*quent que les chômeurs ne trouvent* pas leur compte. Un ordre identique donné *par le président* Kenyatta en 1969 était demeuré largement inap*pliqué* par les employeurs.

Les chômeurs grossissent la masse des squatters de Nairobi (environ 40 % de la population). Des ensembles de taudis sont érigés à l'aide *d'un extraordinaire assortiment de* matériaux usagés : sacs de plastique, *boîtes de carton, emballages de* conserves et pare-chocs de voitures. Dans ces taudis, ils ont créé ce qui constitue un véritable secteur d'emploi parallèle : coiffeurs, camelots, brasseurs de liqueurs illégales, ferblantiers, charpentiers, mécaniciens et autres petites métiers qui vivent entièrement du gaspillage et des *miettes du Nairobi moderne. Le tiers* des habitants de la capitale seraient *ainsi* employés dans ce *monde ingé*nieux et caché.

Vis-à-vis de cette population, *comme dans le secteur rural pauvre*, le plan quinquennal de développe*ment prévoit une amélioration radi*cale des services comme l'eau cou*rante, les accès routiers, les écoles* et les soins médicaux. Mais le taux de croissance du P.N.B. de 6,3 % prévu, pendant cinq ans, devra probablement être ramené à 3 % ou 4 %, selon les estimations d'économistes indépendants. Le plan n'a pas pris en considération les achats substantiels d'armes entrepris depuis un an auprès des Etats-Unis et de l'Europe occidentale. Bien que le budget de la défense ne représente actuellement que 18 % du total des dépenses gouvernementales, ces achats sont un facteur dont il faudra tenir compte.

La prochaine décennie *promet donc des problèmes à l'économie* kényane. Mais, contrairement à ce qui se produit dans beaucoup d'autres pays *d'Afrique*, ces difficultés peuvent encore être affrontées grâce à une aide extérieure généreuse. D'un autre côté, la stabilité politique du pays ne semble pas encore menacée par les tensions économiques. *Représentant* 1,4 milliard de francs pour une récolte d'environ 70 000 tonnes, les revenus du *café* demeurent un fondement solide. Bien que le prix de ce produit sur le marché international ait nettement baissé depuis le boom d'il y a deux ans, il reste supérieur de trois fois à ce qu'il était prévu avant la hausse, et la tendance reste à la fermeté. La qualité du café, qui semble destiné à demeurer la production kényane la plus importante, a été améliorée par les réinvestissements des profits dans l'achat d'engrais, l'aménagement de magasins, l'acquisition de machines et la plantation d'arbustes.

Entre-temps, les industries légères et agricoles devraient bénéficier d'une restauration de l'économie ougandaise. Ayant pratiquement réussi à mettre en place les structures *d'une industrie de transformation*, le Kenya devrait bénéficier d'une croissance *dans ce secteur, à condition* d'opter pour une politique efficace de promotion à l'exportation et de réduire ses barrières douanières.

(*) *Journaliste britannique.*

Supplément établi par JEAN-CLAUDE POMONTI et coordonné par JEAN-PIERRE LANGELLIER

INFORMATION

Une presse vivante, ayant une vocation nationale

La presse de Nairobi est généralement considérée comme l'une des plus vivantes d'Afrique noire. Le tirage quotidien du « Nation » avoisine cent mille exemplaires et celle de sa publication sœur, le « Sunday Nation », est légèrement supérieure. L'autre grand quotidien de langue anglaise, le « Standard », atteint un tirage moyen de soixante mille exemplaires. Axés essentiellement sur l'actualité et l'information, ces journaux ont participé à plusieurs campagnes politiques, notamment contre la corruption. Lancés respectivement en 1975 et en 1977, la « Weekly Review » et le « Nairobi Times », les deux hebdomadaires animés par Hilary Ngweno, tirent à environ vingt mille exemplaires chacun et consacrent davantage de place à l'analyse politique, économique et sociale. La « Weekly Review », au petit format désormais classique des hebdomadaires internationaux, passe pour l'une des meilleures revues politiques du continent.

Accusée par ses adversaires de refléter de trop près les **préoccupations ou les vues de la classe dirigeante kényane, cette presse a néanmoins le mérite d'avoir réussi à préserver ou, plus exactement, à acquérir un degré d'indépendance assez exceptionnel en Afrique. Bien que la multinationale Lonhro possède le « Standard » et que l'Aga Khan détienne 60 % des parts du « Nation », l'africanisation de ces publications est très avancée et, avec le concours stimulant des hebdomadaires de Hilary Ngweno, la presse de Nairobi devient « nationale », ainsi que l'affirme Samuel Ngaruya, directeur général kényan du « Standard ». — J.-C. P.**

AVANT la fin de l'année, les Kényans célébreront l'élection de leur quatrième Parlement depuis l'indépendance, en 1963. Mais aucun d'entre eux ne songera sans doute à célébrer le *quatre-vingtième* anniversaire de la presse du Kenya.

Le premier journal publié au Kenya a été l'*East Africa and Uganda Mail*, qui parut à Mombasa en 1899. Son propriétaire était un marchand de charbon, Mme Gray. Le deuxième, l'*African Standard*, a été lancé en 1902, *également* à *Mombasa*, par un Indien Parsi, A. M. Jeevanjee. Sans tarder, le *Standard* a changé de mains et a été acquis, pour 50 livres sterling, par Meyer and Anderson, planteurs d'hévéas de la côte. Depuis cette époque, un bon nombre de titres, représentant plus de quatre cents publications, *ont été enregistrés* au Kenya. Il n'en reste aujourd'hui qu'environ 10 %.

L'époque pionnière, dans l'histoire de cette presse, a pris fin aux alentours de 1920 quand le *Leader of British East-Africa*, lancé par Alexander Davis, a été absorbé par le vieil *African Standard*. Ces vingt premières années auront vu la création de plusieurs journaux par des hommes d'affaires entreprenants et quelques missionnaires. La publicité, quand il y en avait, se vendait alors 3 shillings le pouce par colonne. La plupart de ces journaux se consacraient à des nouvelles locales telles la progression du chemin de fer en Ouganda, l'administration coloniale, les perspectives du transport et de l'agriculture sur les Hautes-Terres blanches.

Quelques-uns d'entre eux seulement atteignaient un tirage de plusieurs centaines d'exemplaires et la publicité n'existait pratiquement pas. Leurs problèmes étaient légion. Jusqu'à l'acquisition d'une linotype en 1912, les caractères du *Standard* étaient fabriqués manuellement. Un jour, à la suite d'une *coupure de courant*, Rudolf Meyer avait dû creuser un trou dans le mur de l'imprimerie et brancher la presse mécanique sur l'une des roues arrière de sa Ford Modèle T.

Le premier journal de Nairobi a *été* le *Nairobi News*, lancé le 1er février 1905. Fabriqué au départ dans une étable, il consacra son premier numéro au mouvement d'opposition à l'allocation de terres aux « sionistes » sur les Hautes-Terres blanches et, sur une page entière, à une course à l'« East African Turf Club ». Il devait notamment rapporter comment un jockey avait été immédiatement disqualifié après avoir été pesé cravache à la main.

Pendant la première décennie de ce siècle, le gouvernement et une grande partie du commerce se sont déplacés de Mombasa vers Nairobi. Les journaux les ont suivis. *Le Standard*, devenu l'*East African Standard*, transféra son imprimerie dans la nouvelle capitale et y imprima sa première édition de Nairobi le 14 mai 1910. Dix jours plus tard, cette publication, qui était demeurée hebdomadaire depuis sa création, en 1902, lança *sa première* édition quotidienne. En 1916, *Mombasa Times*, publication jumelle du *Standard*, fut créée pour le public de Mombasa. Elle devait disparaître en 1965.

A compter des années 20, dans une deuxième phase qui devait s'étendre jusqu'au début des années 60, l'évolution de la presse fut caractérisée par le *développement de publications cloisonnées*, défendant des intérêts raciaux, tribaux, politiques ou économiques.

Par exemple, *Muiguituania* (le Conciliateur), première publication africaine lancée en 1928 par la *Kikuyu Central Association* (K.C.A.), était appuyé par des nationalistes kikouyous qui faisaient campagne pour la rétrocession des terres occupées par les Blancs. Il était édité par un jeune Kikouyou nommé Johnstone Kamau, connu plus tard sous le nom de Jomo Kenyatta, premier président du Kenya. Ce journal devait être interdit par les autorités coloniales sous le motif d'agitation politique.

Il y avait également des journaux radicaux, propriétés d'Indiens, *comme le Colonial Times*, le *Daily Chronicle*, le *Kenya Daily Mail* et le *Goan Times*. Les points de vue des colons blancs étaient bien défendus par des publications comme le *Kenya Weekly News*, un hebdomadaire remarquablement rédigé, qui a vécu de 1928 à 1969. *Mumenyereri*, un autre journal kikouyou, lancé par Henry Mworia, en 1945, fut le premier d'une série de journaux en langue vernaculaire publiés après la seconde guerre mondiale, en grande partie pour énumérer les revendications politiques et économiques des Africains. On en comptait environ quarante avant l'insurrection Mau-Mau, parmi lesquels *Wosya wa Mkambo* (dont le directeur-propriétaire était M. Paul Ngei, aujourd'hui ministre des coopératives), et *Sauti Ya Mwafrika*, qui appartenait à l'ancienne Union africaine du Kenya (K.A.U.). Pour contrebalancer l'influence de la presse africaine, le gouvernement colonial encouragea la parution, en septembre 1939, de *Baraza*, le plus vieil hebdomadaire de langue swahilie d'*Afrique orientale*. L'un des vétérans du journalisme kényan, M. Francis Khamisi, qui travaille à *Baraza* pratiquement depuis sa création, en est aujourd'hui le directeur et préside le club de la presse de Nairobi.

L'actualite avant tout

La politique et les dures conditions économiques de l'édition ont décimé la *majorité* des journaux de cette *époque*. Quand ils n'étaient *pas* bannis pour « subversion » par le gouvernement colonial, la banqueroute les guettait. Peu de publications atteindront la phase actuelle, qui s'est ouverte avec l'acheminement du pays vers l'indépendance.

En 1959, une société, *The East African Newspapers (Nation Series) LTD*, a *été formée* avec le concours financier de l'Aga Khan et de Lord Thompson. Elle commença par publier *Taifa Kenya*, un hebdomadaire, avant de lancer *Taifa Loo* en 1959. Ces deux publications en langue swahilie existent toujours. En 1961 furent créés, à *leur tour*, le *Nation* et le *Sunday Nation*, lesquels devaient s'identifier, dès le départ et comme les deux précédentes, aux aspirations nationalistes africaines alors que le *Standard* continuait, dans une large mesure, de défendre les intérêts de la communauté européenne.

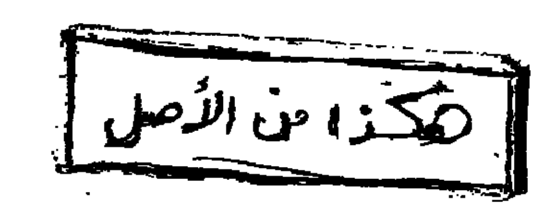
Depuis l'indépendance, le *Standard* et le *Nation* ont complètement dominé la scène. Depuis peu, cette domination est contestée par un nouveau venu, *Stellascope Publications*, qui a lancé sur le marché, en quatre ans, deux hebdomadaires, la *Weekly Review* et le *Nairobi Times*. L'artisan en est Hilary Ngweno, sans doute le plus remarquable journaliste que le Kenya ait produit depuis l'indépendance. C'est un *érudit qui a été, pour un temps*, rédacteur en chef du *Nation*.

Par tradition la presse kényane est une presse d'information — *ce qui n'est pas le cas dans beaucoup de pays africains* — et, ce, en dépit de la période partisane antérieure à l'indépendance. Ce caractère a sérieusement contribué à lui donner une dimension nationale après l'indépendance et à maintenir un degré relativement élevé de liberté dans les *journaux d'aujourd'hui. En outre*, alors qu'elle était au départ avant tout non africaine, l'audience des journaux est devenue africaine. Ce qui est également le cas des rédactions et, depuis quatre ans surtout, des directions. Enfin, au lieu d'être l'empire des colons européens — il en reste d'ailleurs très peu aujourd'hui — l'actualité est devenue africaine avec, à l'origine et au cœur des nouvelles, le politicien africain. *Car, comme* le disait dans les années 60 un officiel kényan cité par E. Lloyd Sommerland *(The Press in Developing Countries)* : *« Ni le chanteur, ni le joueur de cricket, ni l'acteur d'Afrique Orientale ne soulèvent l'enthousiasme populaire, car le politicien incarne toutes leurs qualités à la fois. Il est au cœur de l'actualité. »*

Si la presse doit jouer un rôle dans le maintien et le renforcement des institutions démocratiques en Afrique, il est vital que cette évolution vers une presse nationale puisse se poursuivre *sans obstacle. Pour qu'elle puisse* jouer ce rôle, la confiance réciproque entre la presse et les institutions démocratiques doit se réaliser.

SAMUEL NGARUYA,
Directeur général du Standard.





CULTURE

Nairobi ou les vases non-communicants

AVEC ses feux d'artifice du Diwali, ses temples illuminés et fleuris la veille du 1er de l'an hindou, comme à Bombay ou à Calcutta, avec ses cathédrales presbytérienne et catholique prospères, sa synagogue toute ajourée de croix de David et bien en vue au cœur de la ville, avec ses mosquées qui ont un petit air de Taj-Mahal, ses tours de grande métropole du vingtième siècle, ses grands cinémas où l'on présente en même temps qu'à New-York ou à Paris le meilleur de la production occidentale, son théâtre où jouent régulièrement les plus glorieux solistes anglais, américains, allemands, israéliens..., avec ses restaurants chinois, indiens, allemands, américains, suédois, napolitains, français et bien entendu... africains, Nairobi propose au voyageur qui s'aventure pour la première fois en Afrique de l'Est une espèce de monde en abrégé, que la nature ambiante elle-même confirme, en faisant coexister dans leur plus grande luxuriance la flore tropicale et la flore européenne.

Tout porterait à croire qu'avec cet incroyable choix de nourritures de l'esprit et des yeux Nairobi est, ou est en passe de devenir, le lieu de synthèse des principales civilisations. Il n'en est rien. La capitale du Kenya n'est pas encore Manhattan, et son cosmopolitisme ne profite qu'aux touristes.

Depuis les années 50, l'apartheid a disparu des lieux publics ; les Indiens et les Africains peuvent aller où ils veulent. En 1950 encore, la terrasse du New-Stanley était interdite aux chiens, aux Indiens et aux Africains. Maintenant, les communautés du Kénya se coudoient à l'école, au travail, dans les restaurants, dans les hôtels, au bord des piscines, mais rarement au spectacle...

Pourquoi ? Ces trois ethnies n'ont en commun que le fait de vivre au Kenya. Deux d'entre elles se raccrochent plus ou moins au passé, seule, la troisième (les Africains) peut se permettre de rêver à l'avenir de la patrie kényane.

Les Anglais du Kenya font encore figure de « *lost generation* » des grandes chasses et de l'aventure fermière. Ils ne parlent que de cette « *baby colony* » où ils ont dessiné et fait planter les plus beaux jardins du monde, où les plus illustres familles du Gotha de Sa Majesté très britannique s'étaient taillé des fermes pour leurs « *remittance men* » (brebis galeuses). Tous ces Anglais peuvent être heureux dans le Kenya d'aujourd'hui : leurs hôtels, leurs maisons et leur cathédrale vieillissent sous le lierre et sous la mousse comme dans le Gloucestershire, des concombres poussent dans leurs jardins pour leurs « *tea-sandwiches* » et quelques-uns des leurs continuent de publier régulièrement des livres sur la grande époque : « *White man's country : Lord Delamere and the Making of Kenya* », ou sur la petite histoire : les amours des settlers (« *Silence will speak* »). Ceux qui vivent à Nairobi se retrouvent chaque soir à 16 h. 30 dans leurs nombreuses sociétés d'amateurs : Nairobi Music Society, Nairobi City Players, Theatre Group, Lavington Players, Nairobi Orchestra. Ils montent des opérettes de Gilbert and Sullivan, et des fresques historiques (Pageantry) où ils peuvent faire défiler les reines qui ont fait la gloire de la Grande-Bretagne.

Ils ont même un théâtre professionnel qu'anime une grande artiste : Miss Annabel Maule. Miss Maule aimerait pouvoir présenter les auteurs anglo-saxons d'aujourd'hui : Pinter, Saunders, Shaeffer, Tennessee Williams, mais, lorsqu'elle fait jouer superbement *la Ménagerie de verre*, il n'y a que dix personnes dans la salle. Son public n'aime que le théâtre de boulevard, les « bedroom farces ». Même s'ils sont nés au Kenya, même s'ils y passent toute leur vie, les Anglais ne font qu'« y passer ». Leur littérature sur le Kenya est l'équivalent de la littérature « pied-noir » d'Afrique du Nord que Jean Déjeux a si bien appelée « littérature-carte postale ». Ils ne vivent qu'une réalité : la leur, et ils voient tout en voyageurs, en voyageurs mobiles ou immobiles que rien ne choque puisque leurs spectateurs africains et indiens font preuve d'une réserve, d'une correction, voire d'une éducation, du meilleur aloi.

Chacun chez soi

Chacun chez soi ! Telle est la loi des hommes et des cultures au Kenya. L'encens ne fume, les cithares ne jouent, les danseuses de kathakali et de bharat natyam ne dansent que pour les Indiens. Quels Indiens ? Car ils sont nombreux : musulmans sunnites venus de l'Inde et du Pakistan ; musulmans chiites venus de l'Inde : ismaélites, bohra, ithrsherie, hindous jain, sikhs kurunanak, goanais. Tous se retrouvent, même les musulmans qui n'ont ni musique, ni danse, ni théâtre, dans le souvenir de la culture et des traditions de « Mother India ». Les plus de quarante ans nés au Kenya, descendants des ouvriers qui ont construit l'Ouganda Railway, ne comprennent probablement rien à la symbolique gestuelle des danseuses de kathakali. Néanmoins, ils remplissent le théâtre chaque fois qu'elles y donnent un récital. Pour vivre, ils ont besoin continuellement de ce souvenir d'une Inde polymorphe à laquelle ils s'identifient par leur costume, par leur langue, par leurs rites religieux ou artistiques.

Les jeunes, eux, s'identifient à la « pop-indian culture » ; jusqu'à l'indépendance, les Indiens, dans leur ensemble, ont vécu au Kenya comme en Inde. Ils avaient leurs maternités, leurs écoles — où ils étaient instruits dans les langues indiennes, — leurs quartiers de résidence, leurs hôpitaux, leurs clubs et leurs cimetières. Les instituteurs indiens n'avaient pas le droit d'enseigner dans les écoles africaines.

Depuis l'indépendance, les écoles indiennes sont devenues des écoles kényanes où l'on n'enseigne qu'en anglais et en swahili. Les jeunes Indiens apprennent à la maison des langues qu'ils n'écriront jamais : le punjabi, l'urdu, le gujarati, etc. Tous vont voir des films tournés en Inde ; quelques amateurs indiens de Nairobi, de Kisumu ou de Mombasa montent des pièces écrites en Inde, en punjabi ou en gujerati.

Durant l'époque coloniale, les Indiens ont été des artisans, des contremaîtres, des petits commis d'administration ; pendant la guerre, ils se sont trouvés entre deux feux. Dès l'indépendance, leur souplesse et leur connaissance des petits Africains devenus grands en ont fait des intermédiaires commodes pour les Anglais. Mais on ne voit guère dans cette évolution de leur condition ce qui pourrait faciliter leur intégration à la nation kényane et leur fusion dans la culture africaine.

Comme les Indiens ne participent pas à la vie politique du Kenya, comme ils ne s'expriment pas dans les jeux sociaux et électoraux de ce pays, ils ne peuvent pas ne pas penser que leur avenir est ailleurs. Cette attente du départ n'est pas très propice à l'expression artistique ou à cet engagement dans le monde où l'on vit qui sécrète la culture.

Moins on est sûr de rester, plus on allège ses bagages. Dans la perspective d'être obligés de se « débrouiller » ailleurs, les jeunes Indiens entrant à l'université de Nairobi ne choisissent pas le département de littérature, qui pourrait leur donner l'outil de l'expression politique. Ils choisissent les disciplines scientifiques, qui sont les disciplines classiques des expatriés... Les moins optimistes font leur cette phrase de l'écrivain indien des Caraïbes, V.S. Naipaul : « *The future is a ruin not yet achieved : no family, no flag, no fetish, and no place to hide.* » (« L'avenir est une ruine pas encore réalisée : aucune famille, aucun drapeau, aucun fétiche et aucun endroit où se cacher. »)

Dans la course à l'expression artistique, il n'était pas possible d'arriver plus tardivement et plus démunis que les Africains du Kenya : bantous et nilotes, nomades ou anciens nomades, pasteurs ou agriculteurs, ils n'ont pas à se prévaloir de riches traditions comme leurs frères d'Afrique centrale et occidentale. Ils n'ont pas de racines et ils s'en moquent.

Tendresse et ironie

Partis de zéro, ils s'approprient les techniques et les moyens d'expression, d'où qu'ils viennent. Ils peignent avec tendresse et ironie les gens des villages et des quartiers pauvres. Amoureux du travail bien fait, voire léché, ils découvrent les techniques les plus sophistiquées et les lois les plus rigoureuses de la construction. Les sculpteurs savent, comme les artistes de l'Occident, jouer avec les beautés et les surprises de la matière qu'ils travaillent. Des artistes comme Soi, Mutete, Francis Nnaggenda, Wanjau, Ongesa et Mumia Aukak étonneront un jour prochain, j'espère, le public français. La littérature africaine contemporaine n'est pas moins riche. Les lecteurs du *Monde* savent déjà quel écrivain important, quel créateur de caractères, quel peintre de sa société est Ngugi wa Thiango, auteur de *Petals of Blood*.

Il leur reste à découvrir un remarquable auteur dramatique — le plus grand de l'Afrique d'aujourd'hui, je crois, — John Ruganda ; la construction de ses pièces est d'une extraordinaire originalité, et il écrit dans un anglais d'une force, d'une pureté et d'une poésie superbes. Sa dernière pièce, *The floods*, a triomphé au Centre culturel français pendant une semaine, devant un parterre entièrement noir. Elle vient d'être jouée en Yougoslavie, au cours d'un festival, avec non moins de succès. Les Parisiens la verront sûrement avant les Anglais et les Indiens de Nairobi. Ici, les vases ne communiquent pas.

PIERRE COMTE.

Administrateur général de la Maison française de Nairobi.

TOURISME

LE PARADIS DU SAFARI

MOUNT Kenya Safari Lodge. — C'est au petit matin que le mont Kénya, l'un des plus élevés d'Afrique (5 199 mètres), se libère le plus souvent de son auréole de nuages. Des pelouses de l'auberge la plus prestigieuse du continent le spectacle est grandiose. Aux alentours, dans l'une des nombreuses réserves du pays, des gazelles paissent tranquillement. S'il n'est pas tenté de dévaler les pentes vertes qui séparent son bungalow des étangs où nagent des oiseaux appartenant à une dizaine d'espèces différentes, le visiteur d'un *jour* peut partager son temps entre la natation, la photographie, le golf, le tennis ou le billard, *dans l'un des décors les plus* somptueux d'Afrique : au pied du mont Kénya, riche en *légendes kikouyoues, et dont* l'ancien président Kenyatta, anthropologue à ses heures, *contribua avant-guerre à faire la* célébrité.

D'une nature riche et très variée, le Kénya a su tirer avantage. Ses circuits touristiques et son centre international de conférences attirent chaque année trois cent cinquante mille visiteurs. Les *lodges* des Hautes Terres, avec vue sur les points d'eau d'une faune assoiffée, se situent à deux ou trois heures de route au nord de Nairobi, aux flancs du mont Kénya ou des Arberdares. A égale distance de la capitale, mais cette *fois* au sud, le touriste peut sillonner le parc national d'Amboseli, avant d'assister au coucher de soleil sur le Kilimandjaro. A l'ouest de la capitale, une matinée de route lui réservera la *surprise de la plongée* sur la vallée du Rift, avant d'aller camper — dans le plus grand *confort* et à *l'écoute du rugissement* du lion ou du cri de la hyène, — dans la réserve de Masai Mara. Amboseli *et* Masai Mara abritent la plus grande concentration d'animaux sauvages, avec plus de six cent mille bêtes, dont une bonne proportion de zèbres, de gazelles, d'éléphants *et de rhinocéros.*

Cette industrie ne se remet que depuis deux ans de la hausse du prix du pétrole en 1973, qui l'a privée pendant quelque temps d'une partie de la clientèle européenne. La même clientèle est aujourd'hui attirée par les Etats-Unis, en raison de la dépréciation du dollar et de la très sensible baisse des tarifs aériens sur l'Atlantique nord. La fermeture de la *frontière tanzanienne, le 5 février 1977*, a privé le Kénya d'un accès lucratif au fameux parc de *Serengeti-Maswa, au cratère de* Ngorongoro et aux pentes du Kilimandjaro, tous situés du côté tanzanien de la frontière face à Masai Mara et à Amboseli.

Les perspectives d'une réouverture de cette frontière demeurant incertaines, le Kénya ne peut guère miser sur la récupération de ces circuits exploités auparavant à partir de sa capitale.

Autre source de souci pour les autorités kényanes : pendant de nombreuses années, la sécheresse et la contrebande des peaux, de l'ivoire et des cornes de rhinocéros, ont largement contribué à décimer la faune du pays, qui en demeure l'une des attractions essentielles. Le nombre d'éléphants aurait été ainsi réduit des deux tiers en l'espace de quatre ans et celui des rhinocéros noirs des cinq sixièmes. *Depuis* l'interdiction de la chasse, voilà deux ans, des mesures de plus en plus *sévères et le retour des pluies* devraient permettre de mieux protéger un parc d'animaux sauvages *récemment évalué à 1,4 million* de têtes. La vente et l'exportation de trophées de chasse sont interdites.

Pour peu que ces mesures portent leurs *fruits*, le tourisme *sera* assuré d'un confortable avenir. Les possibilités du Kénya septentrional demeurent largement sous-exploitées, notamment en raison de la pauvreté des communications terrestres et de l'absence de gîtes. Le nouvel aéroport de Nairobi-Embakasi, désormais rattaché par une autoroute au centre de la capitale et à son *Kenyatta Conference Center*, — qui a déjà abrité les travaux de l'Unesco, de la *CNUCED IV* et de la *Banque* mondiale, — devrait encourager le développement du tourisme d'affaires, d'autant que Nairobi est également le siège du Programme des Nations unies pour *l'environnement et, depuis cette* année, du Centre international de l'habitat. Même si les plages attirent *chaque année un nombre* croissant de touristes, il reste encore, pour l'amateur de safari, *plus de 60 000 éléphants, plus de* 40 000 élans et plus de 140 000 impalas à observer dans les parcs nationaux du Kénya, sans compter quelque 400 000 gazelles de Grant et de Thomson.

J.-C. P.

Ruée sur les plages

Les amateurs d'aventure ou d'un dépaysement plus complet remonteront, en land-rover, vers le lac Rodolphe, en traversant les parcs de Samburu, de Maralal ou de Marsabit. Ces longs safaris-*photo* — la chasse est interdite depuis deux ans, — les conduiront, sur la frontière éthiopienne, vers le pays semi-désertique des nomades turkanas, nilotes venus du nord. Ils pourront aussi bien s'en aller vers l'est, au pays des nomades somalis. Les moins ambitieux — ou les hommes d'affaires pressés, — pourront toujours visiter le parc national de Nairobi — gazelles, girafes, zèbres et buffles sauvages, sans parler des babouins, — ou aller voir, à la bonne saison, les milliers de flamands roses sur le lac de Nakuru, à *150* kilomètres à l'ouest de la capitale.

Mais la *plus grande expansion* touristique de ces dix dernières années s'est produite sur la côte de l'Océan Indien, sur de longues plages de sable blanc, baignant dans une lagune aux eaux tranquilles et aux *récifs de corail*. Au Kénya, les hôtels et villages de vacances, avec piscine donnant sur la plage, ont poussé comme des champignons. L'aménagement de la piste aérienne de Monbasa permet aujourd'hui d'y débarquer directement, en provenance d'Europe, les cargaisons de touristes des Jumbo-Jets en mal d'exotisme et de bronzage. Ceux qui sont tentés par autre chose que la langueur des plages ou la plongée sous-marine, prendront à Mombasa, à Diani ou à Malindi, un petit avion qui les transportera vers les ruelles pleines de charme de l'île arabisée de Lamu.

Si le tourisme est une source essentielle de *devises étrangères*, son taux de croissance est loin de correspondre aux objectifs du gouvernement (60 % *en* cinq ans au lieu des 145 % prévus). L'infrastructure mise en place depuis *l'indépendance est impressionnante*, — par exemple, près de vingt mille lits d'hôtels contre cinq mille au départ — *mais une* expansion ultérieure se heurterait à un certain nombre de *difficultés*.

AVIATION

Kenya Airways en solitaire

EN *choisissant, au mois de février 1977*, de voler de ses propres ailes, le Kenya mit *fin à l'existence d'East African* Airways (E.A.A.), au sein de laquelle il cohabitait depuis trente ans avec l'Ouganda et la Tanzanie, ses *deux* partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (C.A.E.)

Kenya Airways, qui *emploie environ* deux mille cent personnes (pour un tiers son personnel navigant technique est étranger), dessert *aujourd'hui* vingt-deux escales réparties dans vingt pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie. Elle assure notamment deux vols hebdomadaires entre Paris et Nairobi et étudie l'*ouverture* — pour l'hiver 1979 ou l'été 1980 — d'un service Paris-Mombasa qui permettrait de décharger la ligne intérieure Nairobi-Mombasa.

La compagnie kényane est, aujourd'hui, propriétaire de quatre Boeing-707, d'un DC-9 et de deux Fokker-27. Elle a passé commande d'un Boeing-707 *dont elle devrait* prendre livraison au mois d'août prochain ; elle est en train de négocier l'achat d'un avion gros porteur Boeing-747 qu'elle pourrait mettre en ligne au mois d'octobre 1980. Sa filiale cargo Flamingo Airways assure avec deux Boeing 707 tout cargo le transport de fret.

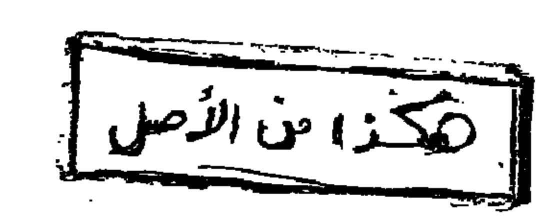
Pour sa première année d'exploitation, Kenya Airways a dépassé 85 % du chiffre d'affaires réalisé par East African Airways en 1976. Sa bonne fortune est assise sur le développement du *tourisme*, qui représente une des industries les plus lucratives du pays.

Kenya Airways ambitionne de devenir la plus grande compagnie aérienne du continent africain.

L'avenir dira si l'exercice solitaire du métier de transporteur aérien tel que l'entend Kenya Airways est viable dans des pays en voie de développement ou bien si la coopération *multinationale* telle que la pratique Air Afrique, sous les ailes de laquelle se sont rassemblés onze Etats, n'est pas, en définitive, la solution de la sagesse.

Certes, la politique commande souvent à l'économie. Mais rien n'interdit de penser que les pays de l'Afrique de l'Est ne puissent retrouver, un jour, les vertus de la *concertation* et *bâtir ensemble* une communauté d'intérêts dont l'avion serait le symbole.

JACQUES DE BARRIN.



LA FIN DU VOYAGE DU CHEF DE L'ÉGLISE EN POLOGNE

Un porte-parole du gouvernement polonais juge « positifs » les discours de Jean-Paul II

Deux cents cardinaux, archevêques et évêques venus du monde entier doivent assister, dimanche 10 juin, à la messe célébrée à Cracovie en l'honneur de saint Stanislas, patron de la Pologne, par Jean-Paul II. Cette cérémonie marquera la fin du voyage du pape dans son pays natal.

Vendredi, Jean-Paul II s'est entretenu avec divers groupes et a présidé la séance de clôture du synode de l'archidiocèse de Cracovie qu'il avait mis en place lorsqu'il était encore le cardinal Wojtyla. Le même jour, les milieux proches de l'épiscopat ont fait circuler un document dans lequel ils dénoncent les « interventions du gouvernement pour décourager les gens désireux de voir le pape ». Ce texte fait état de rumeurs répandues dans la population pour l'effrayer et de menaces de représailles adressées aux ouvriers s'ils quittaient leur travail.

Cependant, le porte-parole du ministère polonais des affaires étrangères a qualifié de « très positifs » les aspects « politiques » des allocutions du pape. Il a mis l'accent sur le discours d'Auschwitz, les déclarations pour la paix et aussi sur la rencontre de M. Gierek et de Jean-Paul II. « Nous voyons, a-t-il dit, que les idées du pape se rapprochent beaucoup des nôtres. Nous sommes également heureux que le pape ait souligné à plusieurs reprises l'unité de la nation polonaise, sur la base de la famille et du travail. Il a ajouté la religion, mais c'est une question personnelle que nous n'analyserons pas. Nous ne sommes pas contre la religion, mais pour la tolérance et la liberté de religion. »

De notre envoyé spécial

Cracovie. — Vendredi 8 juin, Jean-Paul II a renoué avec quatre milieux qui lui tenaient particulièrement à cœur lorsqu'il était archevêque de Cracovie : les intellectuels catholiques autour du groupe Znak, les populations des *montagnes*, où il passait ses vacances chaque année, les membres du synode diocésain, qu'il avait lancé il y a sept ans, et les jeunes, avec lesquels il aimait à s'entretenir au cours de *sacrosongs* ou festivals de musique et de méditation.

La rencontre avec les intellectuels a eu lieu à 8 heures du matin, au palais épiscopal, à huis clos. Le pape a reçu, pendant trente-cinq minutes, une quarantaine d'intellectuels catholiques, appartenant aux trois publications : *Tygodnik Powszechny* (quotidien de Cracovie), *Znak* (mensuel de Cracovie) et *Wiez* (mensuel de Varsovie), ainsi que quatre clubs d'intellectuels, ceux de Cracovie, de Varsovie, de Wroclaw et de Torun.

En réponse au discours d'accueil prononcé par M. Jerzy Turowicz, rédacteur en chef de *Tygodnik Powszechny*, qui a remis au pape une lettre signée par les trois rédacteurs en chef et les quatre présidents des clubs, pour présenter la situation des intellectuels catholiques en Pologne par rapport aux droits de l'homme, Jean-Paul II a parlé du rôle des intellectuels dans l'Eglise et dans le pays.

« Sans être toujours en parfait accord avec vos positions, aurait déclaré le pape, *j'apprécie votre travail comme celui de l'unique groupe agissant, dans la légalité, de manière authentique et sans masque, dans l'Europe de l'Est. »* Et il aurait même ajouté : *« C'est bien ce que vous faites, mais il y a encore mieux : le samizdat ! »*

Jean-Paul II a terminé la huitième journée, épuisante, de son voyage tard dans la nuit, devant des milliers de jeunes qui l'avaient attendu pendant trois heures dans la cour du monastère des Pères paulites, à Skalka. C'est là, près du mont Wawel, que saint Stanislas, patron de la Pologne, aurait été tué en 1079 par le roi Buleslaw II.

Dialogue avec les jeunes

Etonnamment calmes et disciplinés, se méfiant des provocations éventuelles de la milice, qui avait *mis en place tout autour* des effectifs en grand nombre, les jeunes ont chanté et prié dans un recueillement total. Les seuls incidents ont été suscités par la désapprobation de la foule, sous forme de sifflements, lorsque l'hélicoptère de la milice, trop curieux, a frôlé la cime des arbres, et par la nervosité des membres du service d'ordre ecclésiastique, qui ont menacé les journalistes des foudres de Mgr Marcinkus et des « gorilles du pape ». *« Ne peuvent s'approcher du pape*, ont-ils déclaré, sous les rires de la presse américaine, *que les photographes et ceux qui ont un laissez-passer du Vatican ou du F.B.I. »*

De nombreux jeunes, dont un travailleur de Nowa-Huta et une Bulgare, se sont succédé auprès de Jean-Paul II pour lire, au nom de leurs camarades, des messages qui exprimaient leur attachement à la foi, au pape et aux traditions religieuses du pays. Mettant de côté le texte qu'il avait préparé, le pape a dialogué librement avec ses auditeurs, tout à fait dans son élément. *« J'ai été formé par les jeunes*, leur a-t-il confié. *J'entends dire que la jeunesse d'aujourd'hui est matérialiste et séduite par la société de consommation. Et bien, c'est faux ! »* Constamment interrompu par les cris et les chants, le pape a fait semblant de renoncer à leur parler. *« Si vous continuez ainsi*, a-t-il dit, *ce n'est plus possible »*, et il s'est assis sur la première marche de l'estrade. Devant les supplications de la foule, il reprit enfin son texte pour en lire le dernier paragraphe seulement : *« Vous êtes l'avenir du monde, de la nation, de l'Eglise. Vous devez porter dans l'avenir toute l'expérience historique qui a pour nom Pologne. C'est une expérience difficile peut-être, une des plus difficiles du monde, de l'Europe, de l'Eglise. N'ayez pas peur de la fatigue, mais craignez seulement la légèreté et la pusillanimité. De cette difficile expérience, qui a pour nom Pologne, on peut tirer un avenir meilleur, mais seulement à condition d'être honnêtes, sobres, croyants, libres d'esprit, forts dans ses convictions. »*

Cette phrase faisait écho à l'avertissement qu'il avait adressé quelques jours plus tôt aux étudiants de l'université de Lublin, venus à Czestochowa. Jean-Paul II avait affirmé à cette occasion que le pire danger qui menaçait la jeunesse était celui du conformisme. *« Vous devez avoir des convictions bien arrêtées, profondes et sincères*, disait-il, en ajoutant de manière inattendue *« qu'elles soient chrétiennes ou marxistes »*. Voilà un langage qui atteint les jeunes.

ALAIN WOODROW.

Le mal du pays

De notre envoyé spécial

Nowy-Targ. — *Ce premier voyage du pape polonais dans sa patrie sera-t-il aussi le dernier ? Pendant la semaine où il s'est trouvé de nouveau sur son sol natal, Jean-Paul II s'est comporté comme si jamais plus il ne devait revoir ces visages amis, ces paysages familiers, cette terre qu'il aime passionnément. A plusieurs reprises, l'émotion a étreint sa voix. Il pensait à la Pologne, son pays, aujourd'hui si proche et demain si lointain. Qu'il est lourd, le « manteau » de pape !*

Ce « pape slave » a déjà dit maintes fois la force du sentiment national qui l'habite. Vendredi 8 juin, à Nowy-Targ, petite localité située au pied des Basses-Tatras, il a chanté un hymne à la beauté de son pays. C'était le montagnard qui parlait en lui, l'amoureux de la nature qui, lorsqu'il était encore métropolite de Cracovie, venait dans cette région pour marcher, faire de l'escalade et souvent pour skier. En rappelant à la foule immense, descendue toute la nuit de la montagne, son attachement pour ces sommets, Jean-Paul II n'a pu cacher ses sentiments : « J'ai les larmes aux yeux », a-t-il dit simplement.

Construite à l'aide de larges poutres, une chapelle avait été dressée au milieu d'une vaste prairie. Le bois lui donnait à la fois de la rusticité et de l'élégance. Visible jusqu'à l'infini — le dernier « secteur » se trouvait à 3 kilomètres de l'hôtel, — s'étendait la masse des fidèles étonnamment recueillis et fort respectueux du service d'ordre composé, pour une bonne part, de montagnards portant le pantalon de drap de laine beige et la large ceinture de cuir traditionnels.

Ne voulant pas rester dans le registre de la nostalgie, le pape salue le « peuple des montagnes » dans le dialecte local, puis il regretta, sous les rires, que les hôtes présents (entre autres huit cardinaux) ne puissent voir les Tatras cachées par la brume de chaleur. « C'est pour cela, ajouta-t-il, que j'ai demandé au cardinal Krol (Américain d'origine polonaise) d'être près de moi, car, si nous nous y mettons à tous les deux, peut-être finiront-elles par se dévoiler, ces montagnes. Sinon, tant pis pour elles. Elles auront perdu une occasion. »

Puis il adressa un salut particulier aux pèlerins venus du Sud à travers « ce qui fut toujours entre nous une frontière de l'amitié ». La frontière avec la Slovaquie n'est distante que d'une cinquantaine de kilomètres à vol d'oiseau, et des milliers de Slovaques, ainsi que de Hongrois, avaient fait spécialement le déplacement de Nowy-Targ pour voir le pape.

Le droit à la terre, l'amour du travail aux champs, le respect de la famille : les thèmes traités par Jean-Paul II dans son homélie ne pouvaient guère être plus traditionnels. Ils furent accueillis sans applaudissements excessifs, comme les campagnards écoutent les paroles du curé, le dimanche à la messe. Et, au son des multiples fanfares venues des environs, le pape prit congé des Tatras et de leurs habitants. Pour toujours ?

MANUEL LUCBERT.

Pékin estime que le pape a « abordé de multiples questions d'ordre politique »

De notre correspondant

Pékin. — La visite de Jean-Paul II en Pologne a *été évoquée* pour la première fois samedi *9 juin par le Quotidien du peuple.* Elle avait été déjà signalée par l'agence Chine nouvelle, mais l'information n'avait pas été reprise par l'organe du P.C.

A l'intention de lecteurs peu familiers et pour cause, des questions religieuses, le journal donne d'abord quelques explications sur le rôle du Vatican dans la religion catholique, sur les relations entre la Pologne et le Saint-Siège *et sur la personnalité de Jean-*Paul II, qui, dit-il, fut élu en octobre 1978 *« par une majorité écrasante »* des cardinaux.

S'appuyant sur des informations étrangères, *le Quotidien du peuple* relève essentiellement deux aspects de la visite du pape dans son pays natal. Il évoque d'abord les *« répercussions de ce voyage non négligeables, en U.R.S.S., en particulier dans les Républiques voisines de la Pologne* (Ukraine et Pays baltes), *où les catholiques représentent jusqu'à 60 % de la population »*. Il relève à cet égard les paroles du pape selon lesquelles *ce voyage « constituait une visite aux peuples d'Europe orientale, y compris aux chrétiens d'Union soviétique »*. De tels propos, estime le journal chinois, *« méritent réflexion »*.

L'organe du P.C.C. rappelle, d'autre part, les *« consultations serrées »* auxquelles la préparation de la visite a donné lieu entre le gouvernement polonais et les autorités religieuses. Il critique implicitement Jean-Paul II en écrivant : *« Bien que le pape ait donné son accord sur le caractère non politique de sa visite, il a abordé dans ses propos de multiples questions d'ordre politique, économique et culturel. » Le Quotidien du peuple* signale à ce sujet l'*« étonnement »* du ministère polonais des affaires étrangères, mais note que ce dernier s'est tout de même déclaré *« satisfait dans l'ensemble »* du voyage, et que M. Gierek et le cardinal Wyszynski étaient *tous les deux « convenus d'y voir un événement historique d'importance majeure »*. — A. J.

CORRESPONDANCE

Les catholiques de Lituanie

A la suite de l'article que nous avons consacré dans le Monde *du 30 mai au décès de l'évêque de Kaunas, M. Yves Dulong, fils du dernier ambassadeur français en Lituanie indépendante, nous écrit que, contrairement à ce que nous avions dit, la plupart des catholiques lituaniens ne sont pas d'origine polonaise. Il poursuit :*

Si la « race » est un facteur d'identité nationale discutable à l'intérieur d'un continent comme l'Europe — à cet égard, guère de différence entre un Polonais, un Russe ou un Lituanien, — il n'en est pas de même de la langue. La langue lituanienne — avec la langue lettone très semblable — représente un groupe linguistique réduit, mais tout à fait à part et très différent des langues nordiques, germaniques-latines et slaves — comme le polonais. Actuellement, on peut estimer que 80 % des citoyens lituaniens parlent le lituanien depuis des générations et sont, en même temps, catholiques.

Durant l'union Lituanie-Pologne — c'est-à-dire jusqu'en 1795, date de la première annexion *de la Lituanie par la Russie* — la noblesse était de langue polonaise mais le peuple — dont étaient issus les dirigeants de la Lituanie indépendante entre les deux guerres mondiales — a toujours parlé le lituanien. J'ajoute, à *cette occasion, que* ces dirigeants, dont beaucoup ont connu un sort tragique lors de l'invasion soviétique de 1940, étaient tous pénétrés de culture française et que le français était enseigné dans les écoles lituaniennes.

Par ailleurs, l'*auteur* de l'article évoque *« certaines discordes »* entre Polonais et Lituaniens au lendemain de la première guerre mondiale. Je pense que cette expression relève pour le moins de la litote ou de l'*« undestatement »* puisque, en réalité, la Pologne du maréchal Pilsudski — lui-même né en Lituanie — a, en 1920, par un coup de force militaire, purement et simplement annexé Vilnius (ou Vilna) capitale historique de la Lituanie — et sa capitale actuelle — et qui, comme telle, avait été attribuée à celle-ci par le traité de Versailles et ceci sans que la Société des nations, saisie de la question, ait rien pu faire pour remédier à cet état de choses. De ce fait, il n'existait plus de relations diplomatiques entre les deux pays et la frontière était fermée, la capitale *« provisoire »* de la Lituanie étant Kaunas.

Cette mise au point étant faite, et le passé étant le passé, il reste que l'article du *Monde* en question est axé sur la communauté de religion entre les deux peuples voisins et est donc, *de ce point de vue, parfaitement* valable.

Tchécoslovaquie

Mme Tominova, porte-parole de la Charte 77 relate les circonstances de son agression

De notre correspondante

Vienne. — Mme Zdena Tominova, porte-parole de la Charte 77, qui a dû être hospitalisée mardi 5 juin — elle souffre d'une commotion cérébrale à la suite *d'une agression dont* elle a été victime en rentrant à son domicile, — a fait parvenir une lettre à ses amis. Dans ce document, Mme Tominova révèle les conditions étranges dans lesquelles s'est déroulée l'agression, ainsi que les méthodes dont use, à son égard, le personnel de l'hôpital Na Frantisku à Prague.

Mme Tominova indique notamment que, depuis l'arrestation des dix membres du VONS (comité de défense des personnes injustement poursuivies), un groupe de travail de la Charte 77 (*le Monde* du 5 juin 1979), elle a été systématiquement prise en filature lors de chacune de ses sorties. Le mardi 5 juin, dans la soirée, *alors qu'elle rentrait* chez elle, et qu'elle s'apprêtait à allumer la lumière, un homme s'est dressé devant elle, la tête recouverte d'un bas de femme. *« Je me suis mise à crier comme une folle*, explique-t-elle. *J'ai essayé de m'enfuir vers la rue, mais l'homme m'a jetée au sol, en plaquant sa main contre ma bouche. J'ai senti qu'on me frappait la tête contre le pavé et puis mon agresseur m'a abandonnée sur le trottoir et s'est enfui. Une voiture de police est arrivée en quelques minutes et m'a fait transporter en ambulance jusqu'à l'hôpital, où l'on a constaté que je souffrais d'une commotion cérébrale. »*

Dans le service où elle est hospitalisée, Mme Tominova précise que tout se passe *« comme si les médecins avaient reçu l'ordre de ne pas m'adresser la parole et de m'interdire toute visite. En dehors de cachets destinés à calmer la douleur, je n'ai encore reçu aucun soin. Au moment des visites, les médecins passent devant mon lit comme si je n'existais pas. Je ne peux pas dormir, car je souffre de violents maux de tête, et les comprimés que l'on me donne n'ont aucun effet. »*

Mme Tominova termine sa lettre en déclarant qu'elle va insister pour qu'on lui donne la « liberté », car, explique-t-elle, la situation où elle se trouve dans cet hôpital *« ressemble plus à un internement qu'à un séjour hospitalier »*.

A. R.

Le Monde le débat européen

Dialectique de la fragilité

(Suite de la première page.)

L'anti-européanisme du fascisme s'enracinait dans l'histoire de l'unité nationale. L'Etat italien était né, au siècle dernier, comme du hasard des rivalités entre les grandes puissances européennes, et celles-ci lui avaient barré les chemins du colonialisme ensuite. Les aventures désastreuses en Afrique orientale et en Tripolitaine avaient été son lot. D'où un certain ressentiment. Reconnaissons aussi que, depuis des siècles, en Italie, au mot *Europe ne correspondait aucune* idée. A moins qu'on ne veuille faire un sort à l'idée que se faisaient de l'Europe les aventuriers comme Cagliostro et Casanova.

Le dictionnaire de la langue italienne le plus récent et le plus complet enregistre toute une série de mots qui touchent à l'Europe : *europe-amente, europe-ano, europe-ismo, europe-ista, europe-istico, europe-izzamento, europe-izzante, europe-izzare, europe-izza zione, europ-eo, europ-ico*. Parmi les citations qui illustrent l'usage et le sens de ces mots dans la littérature italienne, très peu sont celles qui expriment une quelconque idée d'Europe et aucune n'est antérieure au dix-huitième siècle (1).

Du reste, il ne s'agit pas précisément d'une idée : d'un état d'âme plutôt, voire d'une simple sensation. Se proclamer européen, ou prendre conscience de l'être, c'est, du même coup, éprouver une sensation de faiblesse, de fragilité, d'épuisement. Savinio est exemplaire (2) : « *Face à cette Asie barbare en marche, toute la faiblesse, toute la fragilité de notre européanisme exquisement raffiné me fut manifeste.* » On sait qu'au temps du fascisme en particulier, d'autres écrivains tenteront de trouver dans la négation, dans le refus, une alternative à la fragilité : comme le poète Cardarelli, ils se diront européens de « second ordre », voire anti-européens.

Une idée, un mythe une utopie

Contre cet anti-européanisme s'élève pendant les années de guerre une invocation à l'Europe qui est peut-être la plus authentique et la plus émouvante de toute la littérature italienne. Poète sous les drapeaux, Vittorio Sereni, du Front grec, puis d'un camp de prisonniers en Afrique, invoque une certaine Europe : silencieuse et menacée, mais sur le qui-vive, porteuse de réconfort, de salut pour un monde que la violence et la folie semblent vouloir engloutir :

Europe Europe qui me regardes
descendre dans les rangs des
[barbares
désarmé, un mythe fragile en moi
[m'obsède...»

Ainsi parlait un soldat italien, envahisseur, sur le sol de la Grèce, en 1942. Peut-être voulait-il pudiquement, timidement, d'une voix grêle et hésitante, *la Prière sur l'Acropole*. Et deux ans plus tard, prisonnier en Algérie, au moment du débarquement américain en Normandie :

Il ne sait plus rien et vole haut
celui qui tomba le premier
face à terre sur la plage nor-
[mande :

quelqu'un cette nuit
m'effleurait l'épaule en murmu-
[rant

de prier pour l'Europe
alors que la Nouvelle Armada
paraissait devant la côte de
[France.

Chez Sereni persiste la sensation d'une fragilité de l'Europe à laquelle répond la *fragilité* du poète parmi la horde barbare. Mais il y a aussi l'idée de l'Europe comme quelque chose d'*autre* que la guerre, la violence, le nazisme et le fascisme. Une idée, un mythe, une utopie.

Nous voici à l'interrogation qui, aujourd'hui, s'offre à notre méditation : est-il possible de découvrir *des traces de cette idée, de* ce mythe, de cette utopie dans l'Europe qu'on tente de réaliser au moyen d'un Parlement d'où naîtra une sorte de gouvernement ?

Dans un appel lancé sous la forme d'un placard publicitaire dans *le Monde* du 20 mai, Sartre et le Comité contre l'hégémonie *germano-américaine disent que* non, en des termes apocalyptiques. En sommes-nous encore à cette division du monde dont parle Borges : ceux qui voient dans la bataille de Waterloo une défaite et ceux qui y voient une victoire ? Ou bien la perspective angoissée d'une Europe du chômage et du capital, de la répression et du conservatisme, en somme d'une Europe de la guerre, a-t-elle un fondement réel ?

A coup sûr, pour nous autres Italiens, il n'est pas très rassurant *d'entendre le président de* la République française répondre à la question « *Pourquoi l'Europe ?* » par un : « *Regardez, grâce à elle on a vendu l'Airbus.* » S'il se montrait aussi franc ou aussi cynique, que répondrait le président de la République fédérale ? Que représente l'Airbus par rapport à ce que l'Allemagne aspire à vendre à la France elle-même ? Il y a quelque chose de gratuit ou, tout au moins, de prématuré à tendre l'oreille pour entendre dans l'unité européenne qu'on s'efforce de réaliser les trompettes de l'Apocalypse. Mais très certainement nous autres, Italiens, devons nous avancer avec défiance et inquiétude. Je crois que nous devons transférer de la littérature à la politique la notion de fragilité de l'Europe, mais la nôtre, car nous serons vraiment comme des pots de terre contre des pots de fer.

LEONARDO SCIASCIA.

(1) Sauf *europico* employé par Boccace pour la mer Adriatique.

(2) Savinio n'était pas seulement l'écrivain italien le plus européen de son temps. Alessandro Verri, au temps des Lumières, l'aurait nommé *europeano*, puisque ce mot désignait pour lui un homme qui a voyagé en Europe et qui, pour cette Europe éprouve un engouement qui n'est peut-être pas dépourvu de snobisme.

● *L'Internationale des fédérations anarchistes a dénoncé*, vendredi 8 juin, la « *nouvelle mascarade électorale qui se fait à l'échelon européen* ». « *Les travailleurs*, a-t-elle déclaré, *n'ont rien à gagner dans cette restructuration politique du capitalisme. (...) La véritable Europe sera celle des travailleurs, ce qui suppose la destruction de tous les Etats, de tous les capitalismes et l'instauration d'un authentique fédéralisme autogestionnaire et libertaire.* »

● *Le Mouvement solidariste français* (M.S.F.) appelle les électeurs à l'abstention, mais ajoute que ses sympathisants, « *éventuellement, pourront voter pour une liste réellement non conformiste et apoliticienne, comme celle d'Europe-Ecologie, s'ils souhaitent qu'elle puisse être représentée au Parlement européen* ».

● *Le Parti nationaliste occitan* (P.N.O.), estimant que « *l'ennemi principal des Occitans est aujourd'hui l'impérialisme germano-américain, moteur de l'intégration européenne* » et prenant acte de « *l'avancée plus ou moins grande de certains partis progressistes français vers la reconnaissance des peuples de France et de leur droit à l'autonomie* », demande au corps électoral de voter indifféremment pour la liste du P.C.F., celle du P.S. ou celle du R.P.R., en marquant toutefois « *une préférence pour le P.C.F.* ».

EN GRANDE-BRETAGNE

L'ampleur des abstentions laisse prévoir un large succès des conservateurs

De notre correspondant

Londres. — Plus des deux tiers de l'électorat britannique ont boudé le scrutin « historique » du 7 juin, et la très faible *participation électorale (31,3 %)* laisse prévoir un très grand succès des conservateurs.

Les abstentions ont été plus fortes dans les grandes villes et centres industriels, où les travaillistes pouvaient espérer l'emporter. Dans certaines circonscriptions, comme le nord-est de Londres et à Liverpool, où en mai dernier les travaillistes avaient respectivement recueilli 20 % et 14 % des suffrages de plus que les conservateurs, la participation électorale a été particulièrement faible : 20,5 % à Londres, 23,5 % à Liverpool. Dans un des bureaux électoraux de cette ville, aucun des six cents électeurs inscrits ne s'est rendu aux urnes. Dans ces conditions, les experts s'attendent à une défaite massive des travaillistes, en mesure d'obtenir seulement entre douze et vingt des soixante-dix-huit sièges réservés aux Anglais, Gallois et Ecossais, alors que sur la base des résultats de la consultation générale de mai dernier, ils pouvaient *espérer remporter* vingt-neuf sièges.

L'apathie des électeurs était attendue, mais les prévisions les plus pessimistes ont été dépassées. La participation est, en effet, nettement en dessous des 50 % prévus et, à l'exception de l'Irlande du Nord, elle n'a nulle part dépassé les 40 %, le maximum ayant été atteint dans le Devon avec 38,7 %. En Ulster (Irlande du Nord), qui forme une circonscription à part, où l'on élisait trois députés à la proportionnelle, la participation a été d'environ 60 %. Le contraste entre l'apathie des Anglais, Gallois et Ecossais et l'intérêt des électeurs d'Irlande du Nord, donne des arguments aux libéraux, insistant toujours pour que soit abandonné le scrutin uni*nominal à un tour, dont ils sont* les premières victimes. Il est vrai que la « démangeaison » était plus forte en Ulster, dont le Parlement (Stormont) est suspendu depuis longtemps, mais sûrement le système de la représentation proportionnelle, où chaque voix compte, encourage les électeurs à voter alors que le scrutin uninominal à un tour, écrasant les minorités, tend à détourner des urnes ceux des électeurs ayant conscience que leur voix ne servira à rien.

L'abstention massive a diverses raisons, à commencer par la fatigue des électeurs, appelés à voter une seconde fois en un peu plus de quatre semaines. D'autre part, les modalités des élections européennes n'ont pas facilité la tâche des partis. La dimension des quatre-vingt-une circonscriptions « européennes » géantes du Royaume-Uni, rendait impossible le porte-à-porte pratiqué dans les campagnes nationales. Les ténors étaient absents dans cette campagne, et ce n'est que dans les derniers jours que Mme *Thatcher*, absorbée par les tâches du gouvernement, et M. Callaghan, préoccupé par les divisions de son parti et son isolement relatif au sein du mouvement socialiste international, sont intervenus dans *le débat*.

Confusion chez les travaillistes

La confusion dans le camp travailliste avait de quoi déconcerter. Les travaillistes livraient une bataille sur le manifeste européen, mais animés d'un esprit fortement anti-communautaire, contenant la menace à peine voilée d'un retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté. M. Benn, le leader « potentiel » de la gauche, résolument anti-européen, occupait le devant de la scène, utilisant la campagne comme tribune dans ses efforts pour succéder à M. Callaghan.

Dans une certaine mesure, l'interdiction édictée par les partis britanniques du cumul des mandats nationaux et européens, encourage l'apathie en empêchant la candidature de personnalités de premier plan.

En fin de compte, il faut admettre que les Britanniques ont *beaucoup de difficultés* à identifier leur destin à celui des Européens du continent, surtout après les réserves formulées à l'égard de la Communauté dans les deux grands partis.

L'abstention embarrasse également les états-majors politiques. Chez les travaillistes, les pro-Européens, déjà passablement éprouvés, auront encore plus de mal à résister aux pressions de la majorité anti-européenne. Du côté des conservateurs, on admet que les députés « européens » auront une tâche ardue dans la mesure où ils peuvent difficilement se réclamer d'un fort mandat électoral. D'autre part, il faut s'attendre que Mme Thatcher soit encouragée à demander avec encore plus de vigueur les réformes des institutions européennes.

La presse reflète assez clairement ces préoccupations. Le *Daily Telegraph* (conservateur) note que l'indifférence de l'électorat britannique « *diminuera l'autorité des hommes et des femmes envoyés à Strasbourg* ». *Le Guardian* estime que l'attitude des électeurs irlandais, néerlandais et danois laisse prévoir que « *la représentation de chaque pays dans le Parlement européen sera insuffisante et manquera d'autorité* ». Quant au *Daily Express* (droite), il écrit : « *Les ministres et les officiels à Bruxelles doivent admettre que la Communauté européenne telle qu'elle fonctionne actuellement a peu d'attraction pour le peuple britannique.* »

HENRI PIERRE.

La nouvelle politique européenne de l'Allemagne

De notre correspondant

Communautés européennes. — Vu de Bruxelles, le débat français des dernières semaines a paru étonnament inactuel. Sous prétexte de lui donner une dimension politique, d'échapper aux joutes technocratiques, les questions importantes de l'heure — réduction du temps de travail, politique énergétique, coopération monétaire, réforme de l'« Europe verte » — ont été à peine abordées. A la place, certains ont ressuscité la querelle de la supranationalité, comme si rien n'avait changé depuis 1965. Comment penser que, dans un décor « défédéralisé » — où la réalité du *pouvoir est détenue par le conseil* européen, où il ne viendrait plus à l'esprit de personne de considérer la Commission de Bruxelles comme l'ébauche d'un gouvernement européen, — le futur Parlement *puisse réussir le moindre* coup de force supranational.

L'actuelei Assemblée de Strasbourg n'a pas d'influence. La nouvelle devra s'employer à en acquérir ; c'est là une tâche importante, mais de longue haleine. S'appuyant sur les pouvoirs que lui reconnaissent les traités, elle pourrait, dans le souci d'attirer l'attention, tenter un éclat — censurer la Commission de Bruxelles par exemple — mais l'émotion retomberait vite, puis risquerait de venir le discrédit. Gageons que si les gouvernements membres se décident à réformer les institutions afin d'éviter la paralysie d'une Communauté à douze membres, ils souhaiteront, contrairement aux craintes qui se sont exprimées, faire un modèle moins « monétiste » que celui qui résulte du traité de Rome.

Le revirement d'avril 1978

Les accusations portées contre l'Allemagne viennent tout autant à contre-courant, mais leurs *conséquences pourraient être plus* graves. Elles sont malvenues, car les diplomaties allemande et française n'ont sans doute jamais été aussi proches qu'aujourd'hui. Pendant une quinzaine d'années, les affaires européennes ont progressé à petits pas. La raison première en était le désaccord entre la France et les autres Etats membres sur les objectifs à atteindre. L'idée de l' « Europe européenne » trouvait peu d'échos dans les pays partenaires. Paris était alors en droit de déplorer la priorité systématiquement donnée par l'Allemagne à ses relations avec les Etats-Unis, son souci constant de ne rien faire qui soit de nature à déplaire à Washington. Le « creux de la vague » fut peut-être atteint au début de la crise de l'énergie : à la confé*rence de Washington, en février* 1974, M. Schmidt, alors ministre des finances, critiqua vivement l'attitude prise par M. Jobert et, plutôt que d'envisager une action communautaire spécifique, comme le souhaitait la France, il se rallia sans hésiter au projet d'Agence internationale de l'énergie, proposé par M. Kissinger.

Durant les quatre années qui suivirent, Bonn manifesta peu d'intérêt pour les initiatives européennes du nouveau président de la République française. Le changement impressionnant de l'attitude allemande apparut lors du conseil européen de Copenhague, en avril 1978 : le chancelier Schmidt qui, depuis la sortie du franc du « serpent », en février 1976, manifestait le plus vif scepticisme dès qu'on abordait ce sujet, s'y prononça avec M. Giscard d'Estaing en faveur d'une relance active de la coopération monétaire entre les Neuf. Ce virage européen, fruit de la dé*ception du chancelier devant* la faiblesse de l'administration Carter incapable de défendre le dollar, eut une conséquence considérable : la naissance du système monétaire européen.

Depuis Copenhague, en dépit de quelques traverses (telle l'affaire des montants compensatoires monétaires agricoles), cette nouvelle solidarité franco-allemande n'a cessé de s'affirmer. « *La politique allemande n'a pas changé* », assure M. Marchais. Curieux procès d'intention. Tout porte à croire, au contraire, que le changement est profond, qu'en ce début de *deuxième crise pétrolière* l'analyse que l'on fait à Bonn des relations avec les Etats-Unis et du rôle à jouer par la Communauté est radicalement différente de celle qui avait cours cinq ans plus tôt.

Dans une Communauté où la perte d'influence du Royaume-Uni, ne serait-elle que provisoire, est évidente, l'Allemagne ou, plutôt, le tandem franco-allemand ont une capacité d'entraînement considérable.

PHILIPPE LEMAITRE.

« Allemagne, réveille-toi ! »

Les partis politiques allemands ayant, au cours de cette campagne, visiblement manqué de patriotisme, des voix françaises s'élèvent pour les rappeler à leurs devoirs dans le numéro de juin de la revue *Eléments, pour la civilisation européenne*, qui consacre un « dossier à « *l'Allemagne au fond des yeux* ».

L'éditorial, s'en prenant à un « racisme anti-allemand » qu'il impute à la « jalousie », pose le problème sans détours : « *La question allemande est au cœur même de l'impasse européenne. Au cœur même de la question européenne. C'est que la réunification allemande est la condition* sine qua non *de la réunification de l'Europe et, qu'en ce sens, la défense des chances d'une Europe future passe par la défense de l'Allemagne.* »

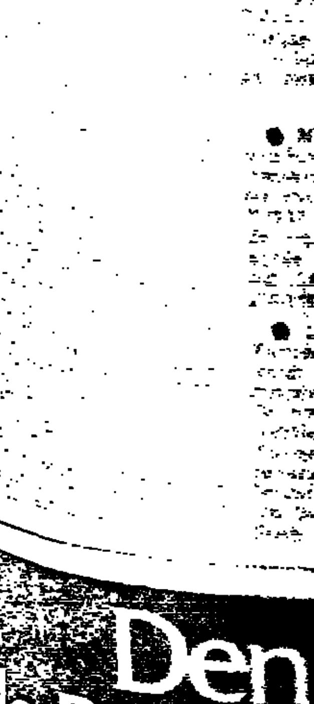
Eléments défend donc vigoureusement notre voisin « *contre le défaitisme de droite ou de gauche qui accepte le statut actuel de l'Allemagne, divisée, mutilée et asservie* ». Dans un long fatras érudit consacré aux flottements et incertitudes de l'éternelle âme germanique, « *qui par nature n'a pas de nature* », mais aussi à ses fascinantes vertus : « *Consensus politique dans le prolongement du chant choral... tendance à dire spontanément oui (sauf si l'on a de bonnes raisons de dire non)* », etc., M. Alain de Benoist appelle, au passage, à tenir compte de « *la partie de l'Allemagne actuellement occupée par la Pologne : Poméranie, Silésie, Prusse orientale* ». Belle reconquête en perspective !

Pour sa part, l'éditorialiste de ce « dossier » revigorant explique froidement que « *ce sont les puissances occidentales, et en Allemagne la démocratie chrétienne, qui portent la responsabilité majeure de la division allemande. L'histoire en témoignera* ».

Il est vrai qu'en attendant se pose un petit problème : « *Cette réunification, qui la veut ? Les Allemands ? Ce n'est même pas sûr.* » Selon *Eléments*, ils ont grand tort. En effet : « *Ils sont les « bons Européens » de l'avenir ceux qui veulent la réunification. Et ce sont les Français qui le disent.* » Comme le criaient les combattants des corps francs de 1920 dans un slogan promis à un bel avenir : « *Deutschland, erwache !* » (« *Allemagne réveille-toi !* »).

P.-J. F.

● *La polémique C.G.T.-D.G.B.* — RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 9 juin 1979, intitulé « M. Vetter (D.G.B.) accuse la C.G.T. de prolonger la campagne anti-allemande du P.C.F. », il fallait lire : « *Entre Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T. et membre du bureau politique du P.C.F., et le journal de ce parti, la répartition du travail, à mes yeux, est un chef-d'œuvre de diplomatie* » et non « *Entre Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., et le membre du bureau politique du P.C.F.* », etc.



M. Mitterrand : l'Europe ne peut demeurer un conglomérat de puissances secondaires

De notre correspondant

Lille. — C'est au palais des sports de Lille, devant plusieurs milliers de personnes, que M. François Mitterrand a prononcé, vendredi soir 8 juin, son dernier discours de la campagne électorale, après avoir été chaleureusement accueilli par M. Pierre Mauroy, député et maire de la ville.

M. Mitterrand a donné à grands traits ses impressions sur cette *« campagne singulière devant laquelle l'opinion publique a éprouvé un certain désarroi »*. Pour le leader du P.S., la raison en est que deux formations, le R.P.R. et le P.C., ont entretenu le débat sur deux faux problèmes : les pouvoirs de la future Assemblée, et l'élargissement du Marché commun. *« Pour ces questions, en tout état de cause*, a-t-il précisé, *ce sont les parlements nationaux qui auront à trancher... »*

Le rôle d'un parti de gauche, selon lui, dans cette campagne, était d'accentuer *« la prise de conscience des travailleurs »* de la nécessité de mener un combat au niveau de l'Europe. M. Mitterrand a indiqué : *« Nous avons joué ce rôle. Le parti communiste, pour acheter les suffrages à bas prix, a substitué le poujadisme au socialisme. C'est ainsi que l'on trahit l'espérance. »* A Lille, berceau de « l'Internationale », M. Mitterrand a également dénoncé *« la formidable campagne xénophobe et anti-allemande des communistes, phénomène propre à réveiller les instincts les plus dangereux... »*.

Car c'est le thème de la paix que M. Mitterrand a surtout développé après avoir repris les critiques maintes fois exprimées sur les autres listes : *« Nous avons assez de Yalta et de la mise en tutelle par deux empires, les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Aujourd'hui, la véritable alliance est celle de Washington et de Moscou dans l'équilibre de la terreur. Cela ne peut pas durer, c'est pourquoi l'Europe doit devenir une entité plus cohérente. Alors que tout bouge dans le monde, elle ne peut demeurer un conglomérat de puissances secondaires... »*. — G. S.

NON A UNE ARMÉE COMMUNE

Répondant, jeudi soir, aux questions des auditeurs d'Europe 1, M. Mitterrand a indiqué qu'il ne sera pas candidat au poste de président de l'Assemblée européenne. Il a ajouté : *« Je ne serai pas président même si je suis pressenti car ma tâche est en France, afin d'y faire aboutir l'union des forces populaires. »*

Le premier secrétaire du P.S. a également affirmé qu'il n'est pas question, pour les socialistes, d'accepter que la Communauté soit dotée d'une armée commune. *« Il faut rayer cela de nos esprits*, a-t-il précisé. *C'est au président de la République, à la France de décider de sa paix ou de sa guerre. »*

Le scrutin est plus politique en France que dans les autres pays

(Suite de la première page.)

Celle-ci tiendra une réunion de pure forme dimanche pour désigner deux chrétiens-démocrates, MM. Rudolf Luster et Gero Pfennig, et un social-démocrate, homonyme du chancelier, M. Helmut Siegler Schmidt.

En somme, dans leurs dernières interventions avant la clôture de la campagne, la plupart des responsables des principales listes de candidats aux élections européennes ont appelé les électeurs à ne pas s'abstenir.

En 1972, lors du référendum sur l'élargissement de la Communauté à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark, 39,55 % d'électeurs ne s'étaient pas rendus aux urnes (le P.S. avait préconisé l'abstention). On peut craindre que le caractère abstrait et répétitif de la campagne ne décourage une part des électeurs, mais l'importance que revêt la consultation du point de vue de la politique intérieure et dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981 peut jouer dans l'autre sens. Mais on craignait à l'heure du scrutin que le nombre des abstentionnistes n'avoisine le tiers des électeurs inscrits.

Onze listes de candidats sont en présence mais les électeurs ne devaient disposer dimanche dans les bureaux de vote que de neuf jeux de bulletins. En effet, le P.S.U., d'une part, M. Jean-Edern Hallier et ses amis, d'autre part, avaient renoncé à faire imprimer leurs bulletins et avaient donné des consignes équivalant à préconiser un vote nul : seuls devaient être considérés comme valables les bulletins imprimés selon les règles et sans ratures.

Il y a onze listes, mais neuf seulement ont déposé des bulletins dans les bureaux de vote :

— Défense des intérêts de la France, conduite par MM. Jacques Chirac et Michel Debré (R.P.R.). Les membres de cette liste se sont engagés à respecter un « tour » de présence à l'Assemblée des Communautés, les élus du 10 juin donnant leur démission au bout d'un certain délai pour céder la place aux autres candidats de la formation. Le R.P.R. avait obtenu 22,58 % des suffrages en métropole et outre-mer lors des élections législatives de mars 1978. Les derniers sondages rendus publics lui en donneraient de 12 % à 16 % ;

— Union pour la France en Europe, conduite par Mme Simone Veil et M. Jean Lecanuet et soutenue par l'U.D.F. Cette formation, qui rassemble notamment le parti républicain, le Centre des démocrates sociaux et le parti radical, avait obtenu 21,45 % des voix en 1978. Depuis la mi-avril, son pourcentage tourne autour de 30 %.

— Parti socialiste et Mouvement des radicaux de gauche, liste conduite par MM. François Mitterrand et Pierre Mauroy. Le P.S. et le M.R.G. avaient recueilli en 1978 24,69 % des voix. Les derniers sondages publiés ont donné un ou deux points de plus ;

— Parti communiste français, liste conduite par M. Georges Marchais et Mme Jacquie Hoffmann. Le P.C.F. avait obtenu en 1978, 20,55 % des suffrages. Les sondages lui en accordent de 20 % à 22 % ;

— Cinquième liste : Emploi-Egalité-Europe, conduite par M. Jean-Jacques Servan-Shreiber ;

— Europe-Ecologie, conduite par Mme Solange Fernex ;

— Liste pour les Etats unis socialistes d'Europe, conduite par Mme Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et M. Alain Krivine (Ligue communiste révolutionnaire) ;

— Liste d'union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, conduite par MM. Malaud, Médecin et Poujade ;

— L'Union française pour l'Eurodroite, conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancour.

Deux listes n'ont pas déposé de bulletin de vote mais recommandent en fait le vote nul :

— Europe-Autogestion, liste du P.S.U., conduite par Mme Huguette Bouchardeau ;

— Régions-Europe, conduite par M. Jean-Hedern Hallier.

● *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., a demandé, dans une lettre adressée au ministre de l'industrie, que le P.S.U. puisse bénéficier du droit de réponse accordé à l'opposition après la déclaration du ministre sur la politique énergétique du gouvernement, le 13 juin.

● *Les responsables de la liste Europe-Ecologie* ont indiqué, jeudi 7 juin, qu'ils avaient dû renoncer à envoyer des bulletins de vote dans les départements et territoires d'outre-mer, à cause du coût élevé du transport. En revanche, ont-ils rappelé, des bulletins seront disponibles dans tous les bureaux de vote de la métropole.

MAIS ENFIN? QU'EST-CE-QU'IL Y A DONC LE 10 JUIN?

(Dessin de PLANTU.)

Après les incidents de Paris

L'U.D.F. DÉNONCE LES MÉTHODES DU FRONT NATIONAL

Mme Simone Veil a fait allusion, vendredi 8 juin au micro de Radio Monte-Carlo, aux incidents qui ont troublé plusieurs réunions de sa liste à Paris (*le Monde* du 9 juin), à l'origine desquels se trouvent des militants du Front national (extrême droite). Mme Veil a déclaré : *« Je ne pense pas qu'il y ait un renouveau du fascisme, je pense qu'il n'a jamais disparu, mais, pendant un certain nombre d'années, après la guerre, les gens n'osaient pas s'exprimer. Heureusement, les fascistes sont très minoritaires mais leurs idées sont tellement pernicieuses qu'il faut être vigilant. »*

Le conseil départemental de l'U.D.F. a dénoncé à son tour, vendredi, *« les injures, les méthodes et la violence aveugle »* des militants du Front national qui ont perturbé ces réunions.

Le Front national : M. Tixier-Vignancour s'est disqualifié

De leur côté, les responsables de cette formation ont exprimé leur *« surprise »* à la suite de la position prise par le porte-parole du P.F.N. (Parti des forces nouvelles, extrême droite). Ils ont précisé : *« M. Jean-Louis Tixier-Vignancour s'est permis de condamner la contradiction apportée par le Front national à Mme Veil. Par cette attitude, il s'est disqualifié pour représenter la véritable opposition nationale dans le combat qu'il mène contre le libéralisme avancé incarné par le giscardisme. L'opposition nationale, unie à la base, rejettera la bande des quatre et ses alliés en s'abstenant massivement dans le scrutin truqué du 10 juin. »*

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)* s'indigne *« des agressions accompagnées de cris et de menaces antisémites que des commandos fascistes ont perpétrées à Paris. Ces faits illustrent la montée actuelle du néo-nazisme que le MRAP ne cesse de dénoncer, tandis que l'on s'employait jusque-là à les minimiser dans les propos officiels. Ils sont la conséquence logique de la passivité des pouvoirs publics qui laissent impunis les auteurs de violences racistes et n'usent pas de la loi comme il se devrait contre les individus ou les groupes se livrant à des provocations. »*

M. JEAN-EDERN HALLIER ÉCRIT A M. GISCARD D'ESTAING

Dans la longue lettre ouverte en forme de pamphlet qu'il a déposée vendredi 8 juin à l'Elysée, M. Jean Edern-Hallier, leader de la liste Régions-Europe, accentue la diatribe contre M. Valéry Giscard d'Estaing qu'il avait engagée dans sa déclaration radio-télévisée du 6 juin. *« La France au fond des yeux, monsieur le président, vous la regardez avec un œil de colin froid »*, écrit-il en guise d'introduction, avant de faire le procès de cinq ans de giscardisme, qualifiant le chef de l'Etat de *« président lacunaire »*, *« prince du néant »*, *« roi des bidonneurs »*, etc.

« En cinq ans, souligne-t-il notamment à l'adresse de M. Giscard d'Estaing, *vous n'avez pas chômé. Chasseur émérite, je ne compte plus vos trophées. Ainsi, safari pour safari, ces élections européennes, dont vous déclariez vous-même qu'elles ne changeraient rien, vous ont au moins permis sous un tapis de feuilles, de précipiter les classes politiques dans le piège que vous leur avez tendu. L'Euroguignol de la bande des quatre n'a fait qu'augmenter vos propres chances aux élections présidentielles de 1981. »*

Au micro de Radio-Lorraine

Mme GIROUD ET M. SERVAN-SCHREIBER : les victimes de la crise ont droit à la parole.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud, leaders de la Cinquième liste Emploi, Egalité, Europe, ont participé vendredi soir 8 juin, sur les ondes de Radio-Lorraine cœur d'acier, à un débat regroupant dans le studio de Longwy, des représentants de toutes les listes, exceptées celles de l'U.D.F. et du R.P.R. qui n'avaient pas répondu à l'invitation de la C.G.T.

M. Servan-Schreiber a indiqué qu'il était venu à « L.C.A. » parce qu'elle se trouve dans une région où *« les gens qui ont perdu leur travail sont les principales victimes de l'absence de pouvoir politique européen et d'un Marché commun devenu une sorte de foire »*. Par leur présence, les chefs de file de la Cinquième liste entendaient manifester *« la considération évidente que l'on doit à ceux qui luttent pour retrouver un emploi »* et leur attachement à la liberté d'expression. *« La parole*, ont-ils estimé, *est une arme dont les victimes de la crise doivent avoir, autant que les responsables, le droit de se servir. »*

M. DEBRÉ : le pape est extraordinairement gaulliste.

M. Michel Debré a relevé, vendredi 8 juin, à R.T.L., que le pape Jean-Paul II était *« extraordinairement gaulliste »*.

L'ancien premier ministre a déclaré : *« Il y a quelques semaines, il a expliqué que ce n'était pas à Bruxelles que se faisait l'Europe et que l'Europe était une Europe des nations.*

» Il y a quarante-huit heures, il a dit ce que je ne cesse de dire depuis des années, c'est que la liberté et la nation sont attachées l'une à l'autre comme les deux faces d'une même médaille. Dans sa pensée politique, Jean-Paul II va très loin. Il rejoint le gaullisme. »

De son côté, M. Olivier Guichard, député R.P.R., a estimé que, le plus important dans les élections européennes, *« ce n'était pas le nombre de voix obtenues par les uns et par les autres, mais le fait que les thèses du général de Gaulle aient été adoptées par tout le monde »*. *« On peut dire*, a conclu l'ancien ministre, *que c'est le gaullisme qui aura gagné. »*

M. PIERRE LEFRANC : les « gaullistes de conviction » doivent voter pour la liste Chirac.

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a déclaré le mardi 5 juin : *« Tout en réservant sa liberté d'appréciation pour l'avenir et quels que soient ses griefs et ses regrets, l'association nationale, face à la menace que présente pour l'indépendance de la France l'Europe supranationale voulue par nos partenaires d'outre-Rhin et d'outre-Atlantique, et considérant le risque de guerre que provoquerait la coupure définitive de l'Europe en deux blocs antagonistes suivant le scandaleux partage de Yalta, appelle les gaullistes de conviction à voter, le 10 juin, pour la liste de défense des intérêts de la France en Europe (liste Chirac-Debré). »*

● *M. Pierre Poujade*, président de l'Union de défense des commerçants et artisans, numéro deux de la liste de l'Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire, a déclaré, le 8 juin, à Antenne 2 : *« M. Mitterrand, prenant un grand air d'ayatollah imberbe, traite M. Marchais de national-poujadiste parce que M. Marchais va bientôt faire appel aux quarante rois qui, en mille ans, firent la France. M. Marchais peut dire ce qu'il voudra, pour nous il ne sera jamais un patriote, mais un patriote russe. »*

LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA RADIO-TÉLÉVISION

Votez !

S'exprimant une dernière fois, vendredi 8 juin, dans le cadre de la campagne officielle à la radio-télévision, les chefs de file des quatre grandes listes ont notamment lancé un appel aux électeurs pour qu'ils votent dimanche.

Mme Veil (Union pour la France en Europe) a souligné le caractère historique de ce scrutin. *« Ne soyons pas de ceux à qui leurs enfants pourront reprocher d'avoir été absents à ce rendez-vous »*, a-t-elle déclaré avant de réaffirmer qu'*« une France isolée, soupçonneuse, repliée sur elle-même, peureuse, ne pourrait rien faire contre les grands défis que le monde pose aujourd'hui »*.

De leur côté, MM. Chirac, Debré et Messmer ont, au nom de la liste DIFE-R.P.R., invité les électeurs à exprimer *« le refus d'être dominés par d'autres, le droit du peuple français à se gouverner de lui-même »*. Ils ont estimé de leur devoir d'*« avertir l'opinion publique des dangers qui menacent la liberté de la France et les intérêts français »*. *« Le peuple français*, a déclaré M. Chirac, *commence à douter de lui-même, et, comme lui, nous doutons que la France soit sur le bon chemin* [et] *nous sommes inquiets de le voir si mal préparé pour affronter les épreuves qui l'attendent. »*

« Il faut, a déclaré M. Mitterrand, *voter pour l'Europe (...), voter pour vous, c'est-à-dire refuser vos suffrages au gouvernement, à ses candidats, à sa politique. »* Le premier secrétaire du P.S. a insisté sur le fait que *« les socialistes constituent la première force politique dans l'Europe des Neuf, loin devant les communistes »*. *« Votez dimanche*, a-t-il conclu, *et vous servirez l'union des forces populaires. »*

Soulignant *« l'efficacité du vote communiste »*, M. Marchais a déclaré que, *« si des millions de voix se portent sur la liste communiste, le P.C.F. sera plus fort pour soutenir les luttes des travailleurs et plus fort dans son combat pour l'union, une union plus solide qu'il ne sera au pouvoir de personne de mettre en cause et qui permettra de vaincre »*.

LES AUTRES

Dimanche soir, à la présidence de l'Assemblée nationale, un triumvirat au nom barbare — « Antenne 2-C.I.I. Honeywell Bull-Europe 1 » — *rendra ses oracles européens. Pour cette opération « estimations », des panneaux sont prévus : ils permettront de connaître les résultats obtenus par les listes* « J. Chirac, G. Marchais, F. Mitterrand, S. Veil » *et...* « Autres ».

« Autres », *c'est-à-dire les petits, tous ceux qui sont jugés trop négligeables pour avoir un patronyme. Les quatre « grands » proposent, c'est vrai, une autre Europe. Mais ils auraient tort d'afficher le même dédain. Leur hantise n'est-elle pas d'être relégués un jour parmi les « autres » ? Dimanche, sur le plateau de télévision, quand ils regarderont les petits, ce serait pour chacun d'eux de bonne politique européenne que de songer :* « Et si c'était un autre moi-même ? »

Un monde débarrassé des « Autres » ? Ce serait sûrement une autre planète...

L. Z.

FR 3 REJETTE LES CRITIQUES DU P.C.F. SUR LA CAMPAGNE RADIOTÉLÉVISÉE DANS LES DOM-TOM

FR 3 a répondu, jeudi 7 juin, à la protestation du P.C.F. contre l'information sur la campagne européenne donnée par la radio et la télévision dans les DOM-TOM (*le Monde* du 8 juin). FR 3 a indiqué que l'émission organisée à Fort-de-France, le 24 mai, avait pour objet de présenter les candidats des différentes listes, originaires de la Martinique ; or, la liste communiste n'en compte aucun.

FR 3 a précisé, en outre, que les différentes émissions auxquelles avait participé M. Georges Marchais, sur Antenne 2 et TF 1, ont été diffusées à la Réunion, et, enfin, que *« dans l'ensemble des stations des départements et territoires d'outre-mer, chacune des quatre listes principales a bénéficié d'un temps d'antenne comparable »*.

L'émission « libre » de la Liste pour les États-Unis socialistes d'Europe a été brouillée

Les animateurs de la Liste pour les Etats unis socialistes d'Europe ont tenté de s'adresser aux habitants de la région parisienne, vendredi 8 mai, par la voie d'une émission de radio « libre ». Commencée avec une heure de retard, à 19 heures 30, par suite d'incidents techniques, l'émission a été aussitôt brouillée et n'était audible que dans un rayon très court.

Mme Arlette Laguiller, membre de la direction de Lutte ouvrière, et M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, ont expliqué qu'ils avaient pris l'initiative de cette émission parce qu'ils n'ont disposé que de 257 secondes pour s'exprimer dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision. Ils ont déclaré que, face à *« l'Europe des patrons et des multinationales »*, il faut construire *« l'Europe unie des travailleurs »*, et non pas *« protéger la France de Dassault et de Hersant »*.

M. Ernest Mandel, membre du Secrétariat unifié de la IVe Internationale, et chef de file de la liste trotskiste belge pour l'élection européenne, interdit de séjour en France, a pris la parole au cours de cette émission, de même que des militants syndicaux allemand et italien, un ancien immigré en France et un militant de l'opposition tchèque.

L.O. et la L.C.R. ont protesté contre le brouillage de cette émission, *« nouvelle atteinte à la liberté d'expression »*. *« On voit*, ont-elles ajouté, *quelle valeur ont les déclarations sur les libertés du gouvernement et de ceux qui le soutiennent. Leur démocratie s'arrête dès qu'il s'agit d'idées ou de listes qui risquent de troubler le jeu des quatre grands partis. »*

M. GISCARD D'ESTAING INTERVIENDRA SUR TF1 LE MARDI 19 JUIN

La seconde édition de l'émission télévisée « Une heure avec le président de la République », aura lieu mardi 19 juin sur TF 1 à 20 h. 30. M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a précisé, vendredi 8 juin, qu'aucun sujet particulier n'était fixé.

Il semble toutefois logique que le chef de l'Etat commente à cette occasion les résultats des élections européennes. Il sera interrogé par des journalistes de l'ensemble des chaînes de télévision. La précédente émission avait eu lieu le 18 avril sur Antenne 2.

LES TITRES D'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS SERONT MOBILISABLES

Le secrétariat d'Etat chargé des rapatriés a indiqué, jeudi après-midi 7 juin, à l'issue d'une réunion des délégués des associations représentatives, que les titres d'indemnisation remis aux rapatriés seront désormais mobilisables auprès de tous les organismes prêteurs pour couvrir l'attribution de n'importe quel prêt. Les titres pourront notamment être substitués à l'apport personnel dans les demandes financières d'accession à la propriété.

Le ministère de l'économie a accepté d'authentifier ces titres auprès des banques en soulignant qu'ils constituent, en quelque sorte, des créances sur l'Etat. Les titres d'indemnisation, toutefois, demeurent incessibles.

« LE RECOURS » : OPÉRATION PUBLICITAIRE

Le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), évoquant les délibérations du conseil des ministres du 25 mai relatives à la situation des rapatriés ainsi que les nouvelles décisions annoncées jeudi 7 juin à propos de l'utilisation des titres d'indemnisation, a dénoncé *« ce genre d'opération publicitaire qui surgit opportunément à la veille de chaque consultation électorale pour capter les voix d'un électorat oublié sur la liste parrainée par le premier ministre »*.

Le RECOURS a ajouté qu'*« il ne se sent pas concerné par le scrutin du 10 juin, sans pour autant se reconnaître le droit d'empêcher les rapatriés d'exprimer par la voie démocratique leur mécontentement et leur désillusion »*.

De son côté, M. Jacques Ribs, délégué national du P.S. pour les rapatriés, a qualifié les mesures gouvernementales de *« dérisoires »*.

Le Monde

société

Une « rafle » contre des jeunes Maghrébins au parc départemental de Nanterre

Une protestation est adressée au garde des sceaux et au ministre de l'intérieur

Cent quarante-cinq personnes parmi lesquelles vingt-six avocats (quinze du barreau de Nanterre et onze du barreau de Paris) ont adressé une pétition aux ministres de l'intérieur et de la justice, au secrétaire d'État aux travailleurs immigrés ainsi qu'aux autorités du département des Hauts-de-Seine, faisant état d'une véritable « rafle » qui aurait eu lieu le 30 mai à Nanterre contre des jeunes maghrébins. Voici les principaux passages de ce texte :

Dans l'après-midi du mercredi 30 mai, une opération de police de grande envergure s'est déroulée au parc départemental de Nanterre. Les fonctionnaires du commissariat de police ont procédé à l'interpellation de jeunes (environ une cinquantaine, dont certains n'avaient pas treize ans).

Cette opération visait exclusivement les jeunes de type arabe, puisque leurs camarades français *n'ont pas été interpellés*.

Les policiers ont tout d'abord vérifié les identités avant d'emmener les jeunes au poste, et ce sans ménagement. Aucune explication n'a été donnée aux intéressés sur la raison de leur interpellation. Ceux qui ont osé en demander se sont entendu répondre que ce n'était pas le moment de discuter...

Après avoir attendu, certains plus de cinq heures au poste sans que leurs parents aient été prévenus, tous ces jeunes ont été photographiés et fichés.

Est-il utile d'ajouter que cette rafle s'est déroulée dans un climat déjà connu au commissariat *de Nanterre ?*

— Injures racistes (« *Qu'est-ce qu'il y a comme bougnoules ici !* », « *Ça pue...* », « *Je vais te filer un coup de pied dans les c.* », etc.).

— Brutalités et brimades (gifles, coups de règle sur la tête, interdiction de se rendre aux toilettes, etc.).

Il est à noter qu'aucun de ces jeunes n'a été interrogé sur quel*que fait que ce soit et qu'il ne* leur a été demandé aucune déposition. Ils n'ont, par conséquent, pas été interpellés dans le cadre d'une enquête. Néanmoins ils ont été photographiés et fichés, y compris tous les mineurs, comme de dangereux délinquants. *Cette* rafle est illégale et raciste. Elle nécessite des réponses précises et urgentes aux questions suivantes :

— Doit-on considérer que le fait d'être arabe, en situation régulière, constitue dans la France de 1979 un délit ?

— Ou bien est-ce le fait, étant arabe, de se promener ou de jouer dans un parc un mercredi après-midi ?

— Qui a donné l'ordre de cette rafle ? (...)

— Faut-il voir dans ces événements graves, survenant le même jour que l'expulsion physique de *onze résidents du foyer Sonaco*tra de Nanterre, un premier effet (oh ! combien immédiat) du vote en première lecture du projet de loi réglementant l'entrée et le séjour en France des étrangers ?

— *Ceux des fonctionnaires* du commissariat de police de Nanterre qui se sont rendus coupables de brutalités ou d'injures racistes vont-ils être sanctionnés ?

— Enfin, et au moment où *M. Stoléru dit publiquement avoir* donné des consignes tendant à faire respecter les immigrés par les différentes administrations, qui se charge de faire respecter ces consignes au commissariat de *Nanterre ?*

La police : tout s'est passé normalement

M. André Morisson, commissaire lieu. « *On arrête ces jeunes-là, car* district, ne conteste pas qu'il y ait eu une rafle le 30 mai, mais, d'après ce policier, seuls trente-cinq jeunes gens ont été interpellés et la rafle n'était pas du tout sélective. « *On a pris tous les jeunes qui traînaient dans le parc* », déclare M. Morisson, qui précise qu'il s'agissait d'un contrôle et non d'une rafle. Le contrôle était justifié par tous les méfaits (vols de sac à main, agressions, etc.) commis dans ce lieu. « *On arrête ces jeunes-là car c'est normal d'assurer la sécurité* », ajoute M. Morisson, qui reconnaît que les interpellés ont été photographiés et ficelés, mais indique que c'est pour pouvoir présenter leurs photos aux victimes des vols afin qu'elles puissent les reconnaître.

« *Ils ne sont pas fichés comme de dangereux malfaiteurs car il n'y a ni empreintes digitales, ni mensurations* », affirme M. Morisson, qui conteste qu'il y ait eu des brimades et des injures racistes. « *J'avais cinq auditeurs de justice en stage ce jour-là, ils ont pu voir que tout s'est passé normalement et que, au plus, les interpellés sont restés deux heures au commissariat.* »

ÉDUCATION

Une exposition au musée en herbe du Jardin d'acclimatation

Chasser le dragon

« *Les musées, en général, c'est trop sérieux. Ici, on apprend tout en s'amusant.* » Brigitte, neuf ans et demi, et deux de ses camarades sont venues « *chasser* » le dragon au Musée en herbe, *musée-atelier* destiné aux enfants, et installé depuis un an au Jardin d'acclimatation (1).

C'est à partir de jeux divers que les petits visiteurs de quatre à quinze et même seize ans peuvent s'initier à l'imaginaire et aux traditions populaires au milieu de peintures, de photos et *d'objets traditionnels. Thème de* l'exposition : le dragon et ses significations à travers les représentations artistiques.

Accueillis par une énorme tarasque en bois recouvert de toile peinte, les enfants reçoivent un permis de chasse et les instructions nécessaires — qui varient selon les âges — pour affronter les différents dragons *de l'exposition. « Ici, les enfants sont rois »*, souligne Sylvie Laferrere, l'une des trois organisatrices, qui regarde en souriant des bambins courir et se traîner par terre dans l'exposition, pendant que d'autres, fascinés, caressent un dragon articulé.

Des reproductions d'œuvres de *Léonard de Vinci ou d'Ingres* voisinent avec des peintures contemporaines et des dessins tirés de livres pour enfants. Le but de l'exposition est de familiariser les enfants avec l'art ancien ou nouveau. « *Le musée ne doit pas être considéré par l'enfant comme quelque chose de rébarbatif. Nous cherchons à inciter les enfants à être curieux, à développer leur esprit d'observation.* »

Les plus grands font un jeu de piste en partant d'un questionnaire écrit. Pour pouvoir répondre, ils sont obligés de lire attentivement les commentaires qui jalonnent l'exposition. « *Il faut « accrocher » les enfants pour qu'ils retiennent ce qu'ils voient* », remarque Sylvie Laferrere. *Pour les plus petits, surtout* ceux qui ne savent pas encore lire, le jeu s'organise autour d'images à retrouver dans l'exposition.

Conter ou fabriquer

Après la « chasse », les jeunes visiteurs ont à leur disposition des ateliers différents selon les *jours et les heures. Dans l'un* d'eux, une conteuse dit des légendes, à la manière du théâtre moyennâgeux, le geste appuie la parole. Assis sur des coussins, des enfants écoutent. Ils participent aussi : chacun peut raconter son histoire de dragon. « *Moi, j'ai un dragon qui habite dans ma cuisine...* », commence Henri, cinq ans. « *Il faut redonner aux enfants la possibilité de rêver : l'imaginaire est très vivant en eux. Il suffit d'en parler* », souligne Monique Arsac, la conteuse.

D'autres ateliers permettent aux enfants de fabriquer des dragons à partir de collages, de dessins ou de modelages. Affairés, autour d'un bas rempli de sable, quelques bambins construisent la « *maison du dragon* » en creusant des grottes ou des tunnels. A côté d'eux, une petite fille, pas très rassurée, s'empresse d'enterrer son dragon en carton.

« *Terre glaise, sable, cartons, permettent de montrer aux enfants qu'avec des matériaux très simples, ils peuvent faire beaucoup de choses, en se racontant des histoires. Il s'agit simplement de favoriser leur imagination* », explique l'animatrice.

Les enfants comprennent très vite. Conclusion d'un tout petit à la sortie de l'exposition : « *Les dragons volent et crachent du feu. Ça n'existe pas, mais ça vit.* » — Cl. Ba.

---

(1) Musée en herbe, Jardin d'Acclimatation, boulevard des Sablons, Bois de Boulogne, 75116 Paris - 747-47-66.

Exposition ouverte au public les mercredi, samedi, dimanche de 14 h. à 18 h. Les groupes viennent en semaine sur rendez-vous. *Entrée : 5 F pour les individuels* ; 2 F pour les groupes.

Jusqu'au 21 décembre. Fermeture en juillet et en août.

La confédération syndicale des familles s'oppose à « l'orientation-sélection »

« *L'orientation devient de plus en plus synonyme de ségrégation pour les élèves des milieux défavorisés* » : c'est sur ce thème que la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) a réuni mercredi 6 juin, à Paris, une conférence de presse présentée par Mme Françoise Villiers. Depuis quelques années, cette organisation qui s'intéresse aux problèmes spécifiques de la vie des travailleurs en dehors de leur lieu de travail s'est préoccupée de l'orientation des enfants en milieu scolaire. Le parcours que doit suivre l'élève, de la classe maternelle à la troisième des collèges, est jalonné de nombreuses étapes-clés, « *véritables pièges dont les enfants des travailleurs font le plus souvent les frais* ».

La confédération proteste en particulier contre l'existence des sections « parallèles », où l'on vise trop souvent à se « débarrasser » des sujets ayant des difficultés scolaires : les sections d'éducation spécialisée (S.E.S.), qui peuvent prendre en charge les élèves dès la classe de sixième, les classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N.) et les classes de pré-apprentissage (C.P.A.), qui éliminent au niveau *des classes de cinquième* et de quatrième tous les élèves « à problèmes ».

Enfin, après la classe de troisième, l'orientation vers un brevet d'études professionnelles (BEP) constitue la dernière barrière qui clôt le parcours de celui qui ne pourra pas être dirigé vers des études longues. A cet égard, les chiffres, selon la C.S.F., sont éloquents : les C.P.P.N. sont passées de 34 000 élèves en 1972 à 110 734 en 1978 ; les C.P.A. de 6 000 à 61 998. Les crédits alloués à l'apprentissage ont évolué dans le même sens : de 59 millions en 1972, ils sont passés à 828 millions en 1979.

La confédération demande notamment l'ouverture de classes préparatoires à l'enseignement technique dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP), ce qui suppose l'abrogation des *articles de la loi Royer sur le* pré-apprentissage, le maintien des C.A.P. en trois ans après la sortie des classes de cinquième, enfin une formation globale pour tous les élèves qui, s'appuyant sur une réelle interdisciplinarité, offrirait au plus grand nombre les mêmes chances d'accéder au cycle long des lycées.

FAITS DIVERS

APRÈS LES « DOMMAGES VOLONTAIRES » CONSTATÉS A LA CENTRALE DE BUGEY

Polémique entre les syndicats et l'E.D.F.

De notre correspondante

Bourg-en-Bresse. — L'enquête sur les déprédations commises à la centrale nucléaire de Bugey (*le Monde* du 8 juin) a été confiée au service régional de la police judiciaire de Lyon, a indiqué, à Belley (Ain), le procureur de la République, après le dépôt d'une plainte par E.D.F. pour « dommages volontaires ». Cette affaire suscite de vives réactions de la part des syndicats. « *S'agit-il de provocation ou de sabotage ?* », se demande la section C.G.T. de la centrale, qui poursuit : « *Nous suspectons les pouvoirs publics de prendre prétexte de ces incidents pour renforcer les mesures de sécurité et surtout le contrôle du personnel sur le site. Depuis deux ans, les mesures ne cessent de se renforcer. Aujourd'hui, on parle de badges magnétiques et d'empreintes digitales* ».

Or, selon le responsable C.G.T. de Bugey, à chaque fois que les mesures de sécurité vont être renforcées des incidents sont signalés.

De son côté, la fédération gaz et électricité C.F.D.T. précise que « *s'il s'agit vraiment de sabotage* » elle ne peut que condamner de tels actes. La fédération s'indigne du fait que, sans la moindre preuve, on en vienne à soupçonner le personnel de la centrale. Elle dénonce « *le développement d'une véritable psychose du sabotage qui ne peut que favoriser la mise en place de mesures contraignantes et le renforcement du système policier : fichage des agents, espionnage tels que ceux pratiqués lors du dernier week-end par la direction de la centrale* ». La fédération constate que « *la direction paraît plus soucieuse de dénoncer des sabotages que de faire connaître au public les accidents technologiques constatés à Gravelines (Nord) et à Bugey-5 notamment* ».

« *Dès qu'on touche au nucléaire tout le monde veut voir plus loin et cherche anguille sous roche* », réplique M. Martin de Vivies, chef de l'aménagement du site. Il se refuse à établir une liaison entre les dommages récemment constatés et le renforcement des mesures de contrôle.

DOMINIQUE MEGARD.

JUSTICE

Les actions des mouvements autonomistes

● BRETONS : une nouvelle arrestation.

Alors que quatre autonomistes bretons ont été incarcérés, vendredi 8 juin, sur mandat de M. Jean Gonnard, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'État (*le Monde* du 9 juin), les enquêteurs ont procédé le même jour, au Havre, à l'arrestation de M. Marcel Garabello, vingt-neuf ans, demeurant à Saint-Servais (Côtes-du-Nord). M. Garabello, soupçonné d'avoir participé à l'attentat commis le 30 mai à Plouézec (Côtes-du-Nord) contre *la villa du commissaire division*naire Roger Le Taillanter, recherché par la police depuis le 6 juin, descendait d'un car-ferry en provenance d'Irlande au moment de son arrestation, nous signale notre correspondant. Ce pays avait refoulé, dès son arrivée, M. Garabello. Ce militant avait quitté les Côtes-du-Nord pour Paris après avoir appris l'interpellation, samedi 2 juin, de M. Hervé Le Bevillon, à Rostrenen (Côtes-du-Nord). De Paris, M. Garabello avait gagné Bruxelles, d'où il avait pris l'avion pour l'Irlande.

D'autre part, une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Y.L.C., entendue dans le cadre de cette opération anti-F.L.B., a tenté de mettre fin à ses jours en avalant une forte dose de calmants. Elle a été hospitalisée.

Enfin, contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* du 9 juin, M. Jean-Charles Grall, vingt-quatre ans, maçon en chômage, demeurant à Châteauneuf-du-Faou (Finistère) et *organisateur présumé* du « commando » ayant commis l'attentat du 30 mai au nom du F.L.B., n'a toujours pas été déféré à la Cour de sûreté de l'État. M. Grall est actuellement gardé à vue à *Rennes, dans les locaux du* service régional de police judiciaire (S.R.P.J.).

A Paris, M. Gonnard a inculpé, vendredi 8 juin, M. Jacky Trubuilt, vingt-sept ans, électricien en chômage, d'association de malfaiteurs. M. Trubuilt a été laissé en liberté.

● CORSES : un meeting de soutien.

Avant que ne commence, jeudi 14 juin, devant la Cour de sûreté de l'État, le procès de vingt et un Corses, militants présumés du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), le Collectif des comités de soutien aux prisonniers politiques corses a organisé, vendredi 8 juin, un meeting à la Mutualité, à Paris. Intitulé A Riscossa (le renfort), ce collectif demande la libération immédiate des « nationalistes » qui seront jugés par la Cour de sûreté *de l'État, la dissolution de cette* « juridiction d'exception », et dénonce « *le déploiement policier et la répression en Corse* ». Un millier de Corses de la « diaspora » étaient présents, applaudissant chaleureusement les orateurs (anonymes) du collectif qui devaient notamment déclarer : « *Condamner nos frères, c'est nous dire que nous n'existons pas, c'est dire qu'il n'y a pas de place pour les Corses là où règne la loi française. Ce procès ne doit pas être le nôtre, mais celui du colonialisme français.* »

A Riscossa a, par ailleurs, dénoncé la dispersion des inculpés dans quatre maisons d'arrêt de la région parisienne — ce qui les empêcherait de préparer une défense collective — et appelé les Corses du continent à se regrouper en comités de quartier pour soutenir les « *patriotes emprisonnés* ». A Riscossa appelle enfin à une manifestation devant le Palais de justice le jour de l'ouverture du procès, à 18 h. 30.

DES PRÉCISIONS DU QUAI D'ORSAY APRÈS LES INCIDENTS DE LLORET-DEL-MAR

Après les accusations portées contre la police espagnole par le maire de Langlade (Gard) à propos des incidents de Lloret-del-Mar, le 29 avril, au cours desquels des touristes français auraient été maltraités et deux d'entre eux incarcérés pendant un mois (*le Monde* du 9 juin), le ministère français des affaires *étrangères a fait une mise au point.* Le Quai d'Orsay déclare qu'il avait été informé, à l'époque des faits, de l'arrestation de M. Michel Ghibaud. L'agent consulaire de France à Gérone, M. Fernandez, lui a rendu visite et est resté en contact avec lui jusqu'à sa libération. Le ministère des affaires étrangères n'avait pas été informé de l'autre arrestation.

Notre correspondant à Madrid, d'autre part, a interrogé, vendredi 8 juin, la police espagnole et le consulat de France sur les événements du 29 avril à la discothèque le Flamenco.

Il était 2 heures ou 3 heures du matin (les versions diffèrent sur ce point). C'était l'heure de fermeture. Les Français ont donc été priés de quitter la discothèque. Mais, éméchés, ils ont refusé de quitter les lieux. Deux gardes civils qui se trouvaient sur place (version consulat) sont intervenus, et les Français les ont alors rossés. Lorsque la police, alertée par le patron de la boîte de nuit, est arrivée, d'après les autorités locales, l'un des Français, M. Michel Ghibaud, ainsi qu'un Espagnol, auraient donné des coups de pieds aux policiers. Après huit heures passées dans les locaux de la police, ils ont été traduits devant un juge et condamnés à un mois de prison. M. Ghibaud a été, en outre, condamné à payer 9 000 francs d'indemnisation pour les frais d'hospitalisation des deux gardes civils et les réparations de leur uniforme. Personne ne fait état des coups qui auraient été donnés aux autres membres de l'équipe par la police.

● *M. Alain Ayache*, directeur du journal *le Meilleur*, s'étonne de la condamnation qui vient de lui être infligée pour avoir cité le nom d'un mineur dans une affaire de viol (*le Monde* du 9 juin). « *Le Meilleur* », poursuit M. Ayache, *est l'objet de condamnations sévères et disproportionnées qui mettent en péril l'existence du journal.* »

Pour leur part, les collaborateurs du journal indiquent, dans un second communiqué, qu'ils ont décidé de se mettre en grève pour protester contre la décision de justice.

« LE MAGISTRAT VIT DANGEREUSEMENT » déclare le garde des sceaux

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a remis, vendredi soir 8 juin, la rosette d'officier de la Légion d'honneur à M. Charles Petit, président de la cour d'assises de Paris. *Ce magistrat y* siégeait le 10 novembre 1978 lorsque Jacques Mesrine se rendit à son domicile et tint la famille du juge sous la menace (*le Monde* daté 12-13 novembre 1978). Faisant allusion à cette épreuve, M. Peyrefitte a déclaré : « *Aujourd'hui, le magistrat vit dangereusement. Il n'est pas à l'abri des réactions des personnes auxquelles il est confronté du fait de ses fonctions.* »

« *Des critiques générales interviennent à présent pour saper les fondements de la justice*, a poursuivi le ministre. *c'est dans ces conditions que l'on peut apprécier la grandeur des magistrats. Quand ils jugent, ils oublient leurs convictions et leurs passions. Ils ne connaissent en fait de loi que leur conscience. Le drame dont vous et les vôtres avez été victimes a été l'occasion pour le public de prendre conscience de ce que sont réellement les juges en France. Les Français ont pu savoir qu'il y a des juges en France.* »

Un peu plus tôt dans l'après-midi, un détenu, Jean-Louis Brochard, inculpé de viol et de vol qualifié, et entendu au palais de justice de Créteil (Val-de-Marne) par M. Jean-Paul Roughol, juge d'instruction, avait tenté de s'évader, à l'aide de deux complices. Il avait blessé le magistrat à coups de crosse et assommé deux gardiens de la paix. Il a été arrêté à l'extérieur du palais, tandis que ses complices prenaient la fuite.

Au Conseil de l'Europe

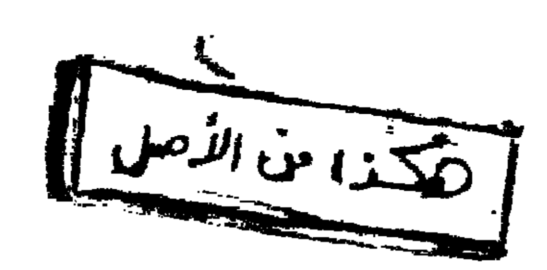
LES DIRECTEURS DES ADMINISTRATIONS PÉNITENTIAIRES SE SONT RÉUNIS

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — La quatrième conférence des directeurs des administrations pénitentiaires des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe, réunie du 5 au 7 juin à Strasbourg, a souhaité « *une révision générale et fondamentale de l'ensemble des règles minimales pour le traitement des détenus* ». M. Christian Dablanc, *directeur de l'administration* pénitentiaire française, qui présidait cette réunion, a indiqué jeudi 7 juin au cours d'une conférence de presse qu'un réaménagement de ces règles pourrait être entrepris après le congrès des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants qui se réunira à Sydney (Australie) en août 1980. Quant au contrôle international des règles minimales pour les détenus, il a été jugé « *ni utile ni acceptable* ».

La conférence a recommandé une série de mesures pour améliorer le sort des détenus étrangers. Elle a estimé qu'il conviendrait d'intensifier l'assistance sociale qui leur est donnée, *de chercher à atténuer les diffi*cultés provenant de leur isolement linguistique, de tenter de répondre à leurs besoins culturels et religieux.

J. C. H.



JUSTICE

Faits et jugements

CASSEURS DE MONOPOLE

M. Olivier Thieffin, vingt ans, étudiant, et M. Thierry Vignault, vingt ans, lycéen, ont comparu, vendredi 8 juin, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, pour atteinte au monopole de la radiodiffusion. En septembre 1978, l'un des garçons avait construit, à son domicile, dans le treizième arrondissement, un émetteur d'une puissance de 25 watts. Il avait lancé un appel sur les ondes et avait ainsi fait la connaissance de son coïnculpé d'aujourd'hui, qui prit la responsabilité des programmes. A partir de décembre 1978, la station, baptisée Radio-Capitale, émettait tous les soirs — pendant deux semaines à raison de deux heures par jour — un programme composé de musique, d'annonces et de conseils aux automobilistes.

Le 7 décembre 1978, les deux jeunes gens étaient appréhendés par la police. Au cours de l'audience, ils ont reconnu qu'il n'ignoraient pas l'interdiction résultant du monopole, mais se sont défendus en faisant valoir « la nature du programme, tellement innocente ! ». « Ils ont monté cette radio comme d'autres construisent un train électrique au fond de leur jardin », *ajoutait Me Paul Desvaux, leur avocat.*

La société T.D.F., partie civile réclamait 1 franc de dommages-intérêts. Jugement le 22 juin.

Un notaire inculpé après la destruction d'un testament.

M. Michel Alhéritière, cinquante ans, notaire à *Dijon*, vient d'être inculpé par M. Alain Maureille de destruction de titre après la destruction d'un testament. MM. Roger Hernu, âgé de cinquante ans, directeur de banque, et Jean-Pierre Van Brempt, trente-trois ans, grainetier, se sont vu notifier le même chef d'inculpation. Ces trois inculpations sont liées à l'arrestation, le 8 novembre 1978, de M. Raymond Blary, quarante-huit ans, un important assureur de Dijon, inculpé par M. Thiabaud d'escroquerie et d'abus de confiance. M. Blary vient d'être remis en liberté mais, pendant son incarcération, une inculpation de chantage, de détournement d'héritage et de destruction de testament lui a été notifiée. Le document, rédigé par M. Van Brempt, aujourd'hui décédé, déshéritait en partie son fils Jean-Pierre, né d'un deuxième mariage. Moyennant la destruction de ce testament, M. Jean-Pierre Van Brempt avait vendu à M. Blary un immeuble situé au centre de Dijon pour un prix nettement inférieur à sa valeur. — *(Corresp.)*

Les suites du 23 mars : M. Séguy en appelle au chef de l'Etat.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a adressé, vendredi 8 juin, à M. Valéry Giscard d'Estaing, une lettre dans laquelle il fait part au président de la République de « *la profonde émotion* » de son *organisation syndicale* « *devant les détentions et poursuites arbitraires des jeunes personnes à la suite du défilé du 1er mai et de la manifestation du 23 mars (...)* ».

M. Séguy affirme : « *Les nombreux témoignages, les dossiers vides, les rapports invraisemblables connus aujourd'hui de l'opinion publique, ont montré sans aucune ambiguïté l'innocence des personnes poursuivies.* »

M. Séguy souligne aussi « *la multiplication des atteintes aux libertés, provocations et agressions à l'encontre des travailleurs et des militants syndicaux agissant pour la défense de leurs intérêts* ».

● *Dans une question orale au garde des sceaux, M. Roland Leroy, député (P.C.) de Seine-Maritime*, demande quelles mesures il compte prendre afin d'« *accorder l'amnistie aux innocents arrêtés au soir du 23 mars, qui ont été condamnés injustement sur la base de rapports de police erronés* ».

Une information est ouverte après le raid « autonome » rue de Passy

Après le raid « autonome » jeudi 7 juin, rue de Passy, à Paris (16e), le parquet du tribunal de Paris a ouvert, samedi 9 juin, une *information*. Lors de ce raid, plusieurs magasins ont été saccagés et deux voitures ont été incendiées (*le Monde* du 9 juin).

Les infractions retenues sont celles d'incendie volontaire d'immeubles habités, d'infractions à l'article 314, paragraphe 1 du code pénal (loi anticasseurs), de fabrication et transport d'engins incendiaires, d'association de malfaiteurs et de destruction de véhicules. Elles font encourir la peine de mort aux intéressés.

Les cinq jeunes interpellés vers minuit, le 7 juin, au pont de Bir-Hakeim, doivent être déférés *dans* l'après-midi du 9 juin à M. Jean Ferré, premier juge d'instruction. Il s'agit de trois lycéens de dix-huit ans révolus, Michel Limouzy, Fabrice Liégeard et Marc Bahuty; *d'un employé* à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de Nanterre, Mathios Liégeard (frère de Fabrice), vingt-deux ans, et d'un frigoriste, *Jean-Pierre Grandjean*, vingt-huit ans.

Des peines de prison ferme pour non-représentation d'enfant.

Mme Rosemary Deygas, trente-deux ans, habitant Pont-de-l'Isère (*Drôme*) a *été condamnée*, mercredi 6 juin, à l'audience de flagrants délits du tribunal correctionnel de Valence, à trois mois d'emprisonnement ferme pour *non-représentation d'enfant*. Dimanche 3 juin, l'ex-mari de Mme Deygas, venant chercher sa fille comme son *droit* de visite l'y autorise, n'avait trouvé personne au domicile. *Il* avait *alors* prévenu les gendarmes. Sur réquisition du parquet, Mme Deygas avait été appréhendée et amenée au palais de justice.

Après sa *condamnation*, elle a été immédiatement conduite à la maison d'arrêt de Valence. Un comité de soutien s'est organisé, auquel participent notamment les *sections locales C.G.T. et C.F.D.T.*, le Planning familial, le P.S.U., et l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.). Le comité a diffusé un communiqué dans lequel *il demande la libération de* « *cette femme qui voulait simplement soustraire sa fille aux violences de son père* ». Une manifestation a eu lieu vendredi *8 juin*, près de Pont-de-l'Isère, sur la R.N. 7.

Le tribunal correctionnel de Saint-Quentin (Aisne) a, de son côté, condamné à trois mois d'emprisonnement ferme pour non-présentation d'enfant, Mme Pascale Wargnier, vingt-sept ans En dépit de deux décisions de justice accordant au père la garde de leur fillette âgée de quatre ans, Mme Wargnier a toujours refusé de rendre l'enfant. Elle a indiqué aux magistrats *qu'elle* ne changerait pas de position et a refusé de dire où se trouvait la petite fille. Elle n'a pas été arrêtée à l'audience.

● *Les militants du GARI seront jugés aux assises.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a renvoyé, le 6 juin, devant la cour d'assises de Paris dix militants du Groupe d'action révolutionnaire internationaliste (GARI) auteurs présumés d'une série d'attentats par explosifs commis en 1973 dans le sud-ouest de la France, et à Paris.

POLICE

DES RESTRICTIONS SONT APPORTÉES AUX ACHATS D'ARMES PAR LES FONCTIONNAIRES

Le directeur général de la police nationale vient d'adresser à tous ses services une note restreignant les conditions d'achat d'armes individuelles par les fonctionnaires de police.

Un décret du 23 mars 1973 puis une note de service du 22 février 1977 avaient permis aux policiers — sur autorisation des préfets et avec l'aval des chefs de service — d'acquérir leurs armes. Il fut fait un large usage de ces textes — auquel le souci d'économie ne fut pas étranger de la part de l'administration — à tel point qu'on put voir des fonctionnaires dotés d'armes aux « qualités » totalement disproportionnées à leurs missions.

La note de M. Jacques Solier précise donc que, « *désormais, seuls pourront bénéficier d'une autorisation les fonctionnaires en civil (commissaires, inspecteurs, exceptionnellement les enquêteurs) affectés à des brigades ou services de répression qui auraient à effectuer des interventions dangereuses* ». De plus, les autorisations ne pourront concerner « *que des revolvers de calibre 9 millimètres, parabellums, 38 spécial ou 357 Magnum, à l'exclusion de tous autres calibres et de tous pistolets automatiques* ». Enfin, les demandes devront désormais obligatoirement être notifiées à la direction centrale ou au service central dont dépend le fonctionnaire intéressé avant d'être transmis aux préfets.

Selon M. Solier, il faut « *que les autorisations d'acquisition gardent un caractère exceptionnel, faute de quoi je serais amené à supprimer complètement cette facilité* ».

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le « sponsoring » aux Vingt-Quatre Heures du Mans

Les autos à la traîne des voiliers

De notre envoyé spécial

Le Mans. — Le « sponsoring », tel qu'il est pratiqué dans la voile, fait école. Aux Vingt-Quatre Heures du Mans, où pourtant la publicité apparaît partout, une nouvelle étape a été franchie par un jeune constructeur français, Rondeau, au demeurant fort méritant. Comme les voiliers, dont chacun porte le nom d'un produit ou d'une marque, les trois voitures de Jean Rondeau sont « sponsorées » par trois annonceurs différents. L'une des voitures est aux couleurs de l'hebdomadaire V.S.D., une autre à celles d'I.T.T.-Océanic, la troisième à celles de Merlin-Plage. Jusqu'alors, en général, un même annonceur prenait en charge toute une écurie. La tendance apparaît aujourd'hui de faire, comme en voile, du coup par coup.

Si l'on s'en tenait à cet aspect de la course en 1979, on pourrait penser que le temps où les Vingt-Quatre Heures présentaient assez d'intérêt pour que les grands constructeurs y aillent de leurs propres deniers est révolu. Même Porsche n'est venu qu'à la condition d'être complètement financé par un négociant en hydrocarbures, Essex, dont le nom figure déjà sur les Lotus de formule 1. Et ce qui est vrai pour Porsche, cette année, l'est aussi pour Ford, encore que la comparaison s'arrête au « sponsoring ». Car, si les Porsche du Mans sont de véritables Porsche, construites, préparées et entretenues par l'usine, et de ce point de vue ne perdent rien de leur attrait, l'appellation Ford pour les deux voitures engagées au Mans mérite quelques réserves.

Ces Ford sont en réalité nées Mirage. Rachetées par un industriel américain de Phœnix (Arizona), elles ont tantôt été équipées du moteur Cosworth, tantôt du moteur Renault turbocompressé. Rebaptisées Ford en 1979 pour les besoins de la cause, leur venue au Mans a été financée par les concessionnaires français du constructeur américain. La participation de Ford par ce biais ne peut en aucune manière être comparée à ce qu'elle avait été de 1965 à 1977, à l'époque du grand défi lancé par Ferrari. Autres temps, autres pratiques.

Pudeur

Autre aspect, autre traitement aussi. Dans le domaine du « sponsoring », l'écho reçu par les voiliers dont les noms publicitaires ne font l'objet d'aucune censure plonge aussi le monde de l'automobile dans la perplexité. Par exemple, on se plaît ainsi à remarquer que si, en automobile, une certaine pudeur, ou une sorte de réserve, conduit à ne pas mentionner le circuit Paul Ricard — dont la construction n'a cependant reposé que sur la seule décision de M. Paul Ricard, — au point de lui substituer le nom de « circuit du Castelet », chacun fait en voile assaut de citations pour le bateau Paul Ricard. Il en va de même pour les cigarettes, le plus souvent passées sous silence en course automobile, mais exposées au grand jour, sans gêne aucune, dès lors qu'il s'agit de voile. Un voilier s'appelle Gauloises, on le dit, on l'écrit, mais les Ligier de formule 1 sont rarement associées à Gitanes. Peu importe que le nom complet de l'écurie soit effectivement Ligier-Gitanes.

Pourquoi une complète liberté d'un côté et autant de contraintes de l'autre ? Il en est, en tout cas, pour qui la levée de toute hypocrisie en voile est un signe avant-coureur de grand beau temps pour le « sponsoring » omnisports.

FRANÇOIS JANIN.

● *Les vainqueurs de l'Atlantique en ballon, remportent la coupe Gordon-Bennett.* — Au terme d'une « course » d'environ 1 000 kilomètres qui s'est achevée à *Dove-Creek, dans le Colorado*, Ben Abruzzo et Maxie Anderson, vainqueurs de la traversée de l'Atlantique, ont remporté la coupe Gordon-Bennett, épreuve internationale de ballon libre, dont le départ avait été donné à Long-Beach.

La France était représentée par Gilles de Mareuil, Philippe Richet et Thierry Villey, mais leur ballon, le *Megève-Mont-d'Arbois*, fut contraint d'atterrir dans la banlieue de Los Angeles.

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

L'extraordinaire M. Pecci

Eh bien, nous n'aurons pas droit à la finale Borg-Connors que tout Roland-Garros attendait. C'est un outsider de taille, et même de grande taille, le Paraguayen Victor Pecci, qui a le redoutable honneur de disputer, face à Bjorn Borg, la finale des Internationaux, dimanche 10 juin. Jimmy Connors, le favori numéro deux, a été en effet battu vendredi 8 juin en quatre sets (7-5, 6-4, 5-7, 6-3), par Pecci. Et cela vaut sans doute mieux pour l'Américain, car il est plus que probable que le Suédois lui aurait infligé une défaite aussi cuisante que celle de l'an dernier en finale de Wimbledon. Borg, en enlevant la première demi-finale de l'après-midi comme à l'entraînement devant Vitas Gerulaitis (7-2, 6-1, 6-0), a en effet montré qu'il était plus fort que jamais.

Ce fut un moment d'émotion poignante quand, tout à la fin de la journée, Connors ramassa ses raquettes sur le « central » comble pour regagner les vestiaires. Depuis dix jours, le public parisien l'avait adopté pour le spectacle que lui avait donné cette magnifique bête de théâtre, beau joueur au plein sens du terme. Ce *public sentimental* ne s'y est pas trompé qui, durant tout le match, le cœur serré, avait soutenu le champion défaillant et qui, dressé debout, lui fit une ovation monstre à la sortie du court.

Car la première remarque qui s'impose, c'est que si Pecci n'a cessé de jouer sur les sommets dans tous les compartiments du court, Connors, en revanche, a *été sans cesse* à l'ouvrage comme il l'avait été dans sa précédente partie contre Dibbs et sans jamais retrouver l'autorité qu'il avait magistralement témoignée *contre Orantès*.

Connors méconnaissable

« *Jimmy a très mal joué* », déclarait après le match Lewis Hoad, spectateur de référence. Erreurs *grossières* pour un champion de sa trempe, service inexistant, mauvaise tactique de rester au fond du court sur la terre battue, où son jeu à ras du filet *ne possède* aucune marge de sécurité et n'a pas la vitesse qu'il possède sur herbe ou sur les surfaces concrètes (deux seules balles fulminantes dans toute la partie) : oui, certes, Connors a commis la faute majeure de ne pas tenter sa chance au filet, où il termina à son avantage toutes les balles qu'il y vint cueillir. Sa condition physique, son déplacement, le lui permettaient. Mais pour appliquer cette stratégie, il ne devait à aucun prix « sortir » ni retourner dans le filet, comme il le fit souvent. Cela dit, Connors eut une admirable conduite sur le terrain, sans jamais manifester le moindre mouvement d'humeur, même après une erreur d'arbitrage flagrante sur un point qui lui permettait d'égaliser à six partout, au premier set.

Mais surtout, surtout, de l'autre côté du filet, il y avait l'extraordinaire Victor Pecci.

Durant les trois heures et demie que dura cette deuxième demi-finale, Pecci ne donna pas un point au super-champion.

Son premier atout, comme au cours de ses matches précédents (1), fut le service. Un service à la boucle très courte, au *mouvement* imperceptible, sans effort musculaire, semble-t-il, mais bourré de « jus » et qui claque comme un coup de fusil, un service qui lui permet de passer un *nombre incalculable de* premières balles gagnantes et que Connors avait encore toutes les peines du monde à rattraper sur la fin. En contrepartie, Pecci ne rata pas un retour de service. Ensuite, il ne commit pas une *erreur au fond du court*, où, jamais débordé, il soutint toutes les audaces. Enfin, son anticipation à la volée fut toujours magistrale et il fut le maître de l'amortie *gagnante (premier et avant-dernier point)*. Par-dessus tout, il connut une réussite constante, bénéficiant au moral des « cadeaux » que lui faisait Connors. Pecci connaîtra-t-il la même réussite sur l'herbe de Wimbledon (2), où son abattage devrait faire des ravages ? Et, plus immédiatement, va-t-il avoir la chance insolente d'être aussi heureux demain contre l'implacable Borg (3) ? Une chose est sûre : le Paraguayen, unique gloire sportive de son pays, est dès à présent dans la botte des champions.

OLIVIER MERLIN.

(1) Pecci b. Jauffret 6-7, 6-4, 7-5, 6-1 ; b. Slozil 6-3, 2-6, 6-3, 6-4 ; b Barazzutti 7-5, 6-3, 7-6 ; b. Solomon 6-1, 6-4, 6-3 ; b. Vilas 6-0, 6-2, 7-5.

(2) Wimbledon 1978 (1er tour) : Alexander b. Pecci 7-5, 4-6, 9-8, 8-9, 12-10.

(3) Monte-Carlo 1979 (demi-finales) : Borg b. Pecci 6-4, 6-1.

Résultats

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales : Borg (Suède) b. Gerulaitis (E.-U.), 6-2, 6-1, 6-0 ; Pecci (Par.) b. Connors (E.-U.), 7-5, 6-4, 5-7, 6-3.

DOUBLE MESSIEURS

Demi-finale : G. et S. Mayer (E.-U.) b. Kodes-Smid (Tch.), 7-6, 5-7, 6-3, 7-6.

DOUBLE DAMES

Demi-finales : Stove (P.-B.)-Turnbull (Austr.) b. Kloss (Afr. Sud)-Stuart (E.-U.), 6-3, 7-6 ; Durr (Fr.)-Wade (G.-B.) b. Fromholtz (Austr.)-Kruger (Af. Sud), 6-4, 7-6.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Chanson et jazz à Orsay.

La compagnie Renaud-Barrault organise au Théâtre d'Orsay, du 2 au 28 juillet, un mois de la chanson et du jazz. Y participeront notamment dans la grande salle à 20 h. 30 : Guy Béart, avec Madeleine Renaud et Jean-Louis Barrault le 2 juillet ; Anna Prucnal le 3 ; Graeme Allwright les 4, 5 et 6 juillet ; Pierre Akendengue le 7 ; Toto Bissainthe le 9 ; Henri Tachan le 10 ; Paco Ibanez le 11 ; les Quilapayun le 12 ; Claude Nougaro le 13 ; Colette Magny le 14 ; Earl Hines le 16 ; Tana Maria le 17 ; Guy Bedos le 18 ; Leny Escudero le 19 ; Michel Portal le 20 ; les Chieftains le 21, à 18 h. 30 et 20 h. 30 ; le Ramon Pipin's Odeurs les 23, 24, 25, 26, 27 et 28 juillet, à 20 h. 30 et 22 h. 30.

Toujours dans la grande salle, mais à 22 h. 30, le Preservation Hall Jazz band jouera la vieille musique de La Nouvelle-Orléans du 2 au 21 juillet. D'autre part, la salle du Petit Orsay affichera à 21 h. 30 Ronny Coutteure, du 2 au 14 juillet, puis Pia Colombo (les 16 et 17), Aram (les 18 et 19), Gilbert Lafaille (les 20 et 21), Marie-Josée Vilar (les 25 et 26), Recabarren (le 27) et Jacques-Emile Deschamps (le 28).

Léo Ferré en tournée.

A soixante-trois ans, Léo Ferré a repris la route pour une tournée à travers la France qui le mène de Strasbourg et Nancy, à Aix-en-Provence et à Grenoble. Ferré, qui vit en Italie depuis quelques années, fait ainsi la promotion du dernier album qu'il vient de produire et d'enregistrer avec l'Orchestre symphonique de Milan, sous sa propre direction, et dans lequel, une fois de plus, lucide et désenchanté, il « fait le ménage dans sa tête », *chante les mots qui montent de la terre, qui montent de la vie* « comme la raison triste », *parle de la nostalgie qui prend un soir et* « tu peux imaginer le pire (...), tu peux toujours essayer de poursuivre cette comète noire qui t'enivre (...), tu peux toujours la crier dans la rue (...), tu peux toujours la regarder en face », *évoque l'éternité de la matière à* Music-Love, *les musiciens qui* « dérangent la nuit dans le bruit du silence », *regardant passer* « les chevaux de Mozart à sa dernière fête » *et puis* « l'espoir vaincu, l'espoir debout, l'espoir caché et le désespoir qui sert d'arrangeur ». *(33 t. Barclay. B.A. 253.)*

La nouvelle chanson.

Dans la nouvelle collection « Musiques et Musiciens », publiée aux éditions Jean-Claude Lattès, et qui réunit aussi bien compositeurs classiques (Mozart, Berg, Mahler) que chanteurs populaires, Jacques Erwan et Marc Legras entreprennent de raconter la « nouvelle chanson » apparue en France et dans le monde ces dernières années. Par le biais d'une série de rencontres avec tel et tel chanteur-auteur-compositeur, les auteurs tentent également de comprendre un pays, une région, une communauté, pour retrouver la mémoire de celle-ci ou de celui-ci, l'identité, la culture, les traditions, saisir la racine d'une création.

Les deux premiers ouvrages d'Erwan et Legras sont consacrés à Alan Stivell — aux « racines interdites » de la Bretagne — et à Roger Siffer, donc à l'Alsace. Des textes de chansons choisies pour illustrer le propos composent la deuxième partie de chaque petit livre. (Deux livres de 220 pages, édit. J.-C. Lattès.)

Calendrier du rock.

French Rockmania avec Bijou, Dogs, Gogo, French Cancan au Palais des sports, ce samedi 9 juin, à 19 h. 30 ; IIe Festival de Ménilmontant avec David Rose Group, Gmo's Band, Moving, Didier Braun, Scandale, au T.E.P., le samedi 16 juin, de 18 heures à 23 heures ; Joe Jackson au Bataclan, le 21 juin ; Weather Report, le 5 juillet, au Pavillon de Paris, le 10 à Boulogne-sur-Mer, le 11 à Vienne, le 12 à Nîmes, le 15 à Antibes.

Musique

Pour Estrella

Le 16 décembre 1977, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella était arrêté en Uruguay, où il s'était réfugié en 1976, contraint de quitter l'Argentine après l'avènement de la dictature militaire. Né en 1937, Miguel Angel Estrella, après avoir étudié dans son pays, avait pu venir travailler en France, comme boursier du gouvernement, auprès de Marguerite Long, Magda Tagliaferro, Vlado Perlemuter, Yvonne Loriot et Nadia Boulanger. Lauréat d'une quinzaine de prix internationaux, il s'était attaché, pendant les années qui ont précédé la dictature, à faire sortir la musique des salles de concert et du cercle trop restreint de la bourgeoisie citadine.

Dès l'annonce de son arrestation, un comité de soutien présidé par Nadia Boulanger, Yehudi Menuhin et Henri Dutilleux s'est constitué à Paris. Des pétitions sont lancées qui recueillent la signature de cinq mille musiciens, artistes ou intellectuels ; on organise des concerts à Bruxelles, à Paris, pour sensibiliser l'opinion et recueillir des fonds en vue de faire une enquête sur les circonstances de cette arrestation, les conditions de détention et sur les faits reprochés à Estrella. En novembre dernier, deux représentants du comité se rendent à Montevideo et sont reçus par le président du Tribunal suprême militaire, qui leur déclare que l'instruction est terminée, qu'Estrella devrait être jugé dès le début de l'année. Il est accusé d'avoir donné l'hospitalité à certains de ses amis qui se sont révélés être des membres d'un mouvement subversif argentin ; mais il semble qu'il devrait bénéficier de circonstances atténuantes et peut-être même d'une remise de peine.

En dépit de ces déclarations optimistes, Miguel Angel Estrella n'a toujours pas été jugé, ce qui justifie les nouvelles manifestations publiques entreprises par le comité, qui a reçu maintenant plus de trente mille signatures et compte organiser d'autres concerts à travers l'Europe dans les mois à venir si le jugement n'a pas lieu avant ; il souhaite aussi que l'UNESCO intervienne enfin pour la libération des intellectuels, car le cas d'Estrella n'est qu'un cas parmi d'autres ; c'est, à court terme, la vie culturelle du pays qui est mise en péril.

Le concert donné jeudi soir à la salle Gaveau réunissait plusieurs artistes de premier ordre, français et étrangers, qui avaient offert leur concours au profit du comité de soutien. De cette soirée, placée sous le signe de la musique de chambre dans ce qu'elle a de plus intime, on retiendra surtout le Duo pour violon et alto K 423, *de Mozart, où Bruno Giuranna et Patrice Fontanarosa, qui remplaçait Emmanuel Krivine, empêché au dernier moment, parvenaient à une véritable unité de couleur et de style,* deux ariettes françaises *de Mozart également, dont Christiane Eda-Pierre sait rendre à merveille ce mélange de tendresse et de simplicité qui les caractérise, enfin, l'*Adagio en si mineur *K 540 et la* Sonate en ré majeur *K 576, toujours de Mozart, par Maurizio Pollini ; pris sous le charme on en oubliait qu'à l'origine d'un concert comme celui-ci il y a la détention arbitraire, les sévices et les brimades de tous les jours. En écoutant le disque qui vient de paraître (ERATO 9193), sur lequel est gravé le concert qu'Estrella a donné à Paris, en mars 1971, on risque aussi d'oublier, mais ce n'est que pour mieux se souvenir ensuite.*

GÉRARD CONDÉ.

★ Comité de soutien à Miguel Angel Estrella, 128, rue Perronet, 92200 Neuilly-sur-Seine, téléphone : (1) 745-38-42.

MARCEL MIHALOVICI GRAND PRIX DE LA SACEM

La Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) a décerné le 8 juin quatre Grands Prix musicaux aux compositeurs Marcel Mihalovici (Grand Prix de la SACEM), Gérard Masson (Prix de la promotion de la musique symphonique), Edith Lejet (Prix de la musique de chambre) et François Rauber (Prix de la musique symphonique légère).

Le Prix de la chanson pour enfants a été attribué à Max Rongier, le prix de violon Georges-Enesco à Sylvie Gazeau et le Prix de composition à Katori Makino.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

PERCUSSION. — Premiers prix : Daniel Ciampolini, Ariele Vaconsin, Pascal Baudrier. Deuxième prix : Patrice Lefevre.

Rock

« Pinkpop » en Hollande

On peut se demander si les festivals de rock ont encore une raison d'être en 1979, tant ce genre de manifestations paraît anachronique et hors de propos aujourd'hui. Car de toute évidence la musique n'est pas la seule carotte qui attire des milliers de personnes en un même endroit ; chacun vient y chercher son comptant de gadoue, de poussière, de fatigue, de saucisses-frites aux odeurs rances, mais surtout chacun se fait l'illusion de jouer à Woodstock, avec une âme un peu dérisoire d'ancien combattant, au moment où justement, dix ans après, on prépare une affiche *somptueuse pour un* Woodstock II cet été aux Etats-Unis.

Cette fois le jeu est clair, le business a pris le pas sur l'utopie béate du « *peace and love* », et l'on attend un million de personnes, qui, *bien sûr,* iront également voir le film et achèteront les disques témoins de l'événement. Tout cela prend des allures *désagréablement* suspectes.

Le *Pinkpop Festival,* qui avait lieu en Hollande l'autre jour devant quarante mille personnes, proposait une affiche plus modeste avec une demi-douzaine de groupes parmi lesquels : Dire Straits, Elvis Costello and the Attractions et Peter Tosh en vedette, qui se sont produits en France ces derniers jours. En l'espace d'un an et deux albums, le groupe anglais Dire Straits a connu un succès international avec une musique brillante, des compositions chaleureuses qui empruntent au blues et au country du sud des Etats-Unis. Elvis Costello est à n'en pas douter le personnage le plus intéressant de la nouvelle vague anglaise, le plus sûr de lui aussi. Avec son groupe il pratique un rock qui synthétise les éclats des années *60* avec une couleur et une formulation tout actuelles. Peter Tosh est venu clore ce festival, avec son groupe qui compte parmi les meilleurs musiciens jamaïquains, pour porter son message d'amour. *Un* reggae subtil, riche en harmonies et en rythmes torrides, une voix qui lançait ses échos merveilleusement profonds, tandis que dans le ciel trois avions tournaient inlassablement, drainant des banderoles qui invitaient à légaliser la marijuana... tout de suite.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : Peter Tosh chez Pathé-Marconi ; Dire Straits chez Phonogram ; Elvis Costello chez WEA, retransmission à Chorus sur Antenne 2, le 10, à 12 heures.

Danse

La tribu Carlson aux Bouffes du Nord

Durant quatre semaines, Carolyn Carlson a tenu l'affiche au Théâtre des Bouffes du Nord, mais elle a laissé la vedette aux danseurs de son groupe. Ils travaillent avec elle depuis des années ; elle les a initiés à une forme de créativité qui permet d'exprimer le fond de soi-même ; et tous brûlaient du désir de voler de leurs propres ailes, d'exister à part entière. Caroline Marcadé s'est lancée seule à l'aventure. Mais, à la première, Carolyn Carlson était dans la salle et prenait des notes. Aux autres elle a apporté le réconfort de sa présence.

Chaque programme fut nettement différencié, mais on a retrouvé *les danseurs tels que Carolyn Carlson les a révélés à eux-mêmes* dans ses propres créations : Dominique Petit, *excellent* intepréte fin et *concentré ; Peter Morin,* funambulesque et Jorma Uotinen, inquié*tant personnage à métamorphoses,* d'une forte présence scénique.

Celui qui a enchanté, ému, c'est Larrio Ekson. Derrière le danseur, souple, rapide comme une bête sauvage cernée par *les bruits de* la ville, ou le « crooner » noncha*lant* en smoking blanc, à la voix un peu cassée, on devinait un être humain tendre, gentil, gai et angoissé. Carolyn Carlson, dont *il a* toujours été le double providentiel, lui a donné en retour un éblouissant pas de deux de style carnet de bal, un tango sophistiqué, prolongeant les illusions perdues de « This That The Other ».

Tous les amis et complices participaient à la fête : Igor Wakhevitch, Jean Schwarz, René Aubry, Barre Phillips, par la voix interposée de sa fille Claudia. Mais déjà Carolyn Carlson, imprévisible comme un ciel d'orage, avait changé de cap. Dans un solo d'un gestuel entièrement renouvelé, elle semblait s'éloigner, appelée par on ne sait quel destin.

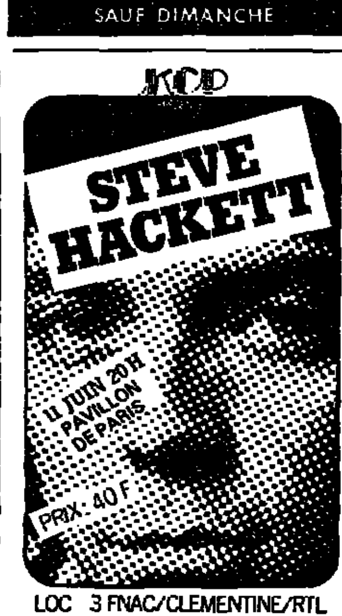
Avec le Four solaire, on sort à *peine de la famille,* Anne-Marie Reynaud et Odile Azagury, ce sont les *cousines.* Elles ont quitté le Groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris en 1975 et opté pour un style percutant et *décidé,* à leur *image.* L'équipe s'est complétée de Bernadette Doneux, qui, pour l'instant, joue la danseuse chauve, et de deux sympathiques garçons, Artur Picov et Jean Christophe Bleton, très à l'aise dans le genre farfelu. Tous sont pleins de fantaisie et de *gaieté,* et le musicien *Sylvain* Gaudelette ne dépare pas le tableau.

Leur nouveau spectacle, « *Vos rêves sont les miens* », *charge* de la vie quotidienne dans un esprit incisif à la Bretecher, gagnerait cependant à être resserré. Les *meilleurs gags se prolongent* trop, *et il ne suffit pas de rire pour faire* rire. Et puis, cette fois, les danses manquent d'invention ; *elles* sont *plus décoratives* qu'essentielles. Il serait dommage que le Four solaire, avec tant d'atouts *dans* son jeu, néglige la qualité du mouvement et la poésie pour tomber dans *la revue de cabaret.*

MARCELLE MICHEL.

★ 20 h. 30. Jusqu'au 16 juin.







Formes

Pierre Loeb aujourd'hui

L'hommage de Nane Stern à PIERRE LOEB *aujourd'hui* (1) ne se situe pas en marge de l'étourdissante exposition consacrée au génial marchand de tableaux au Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Il la prolonge. Entendons-nous : les œuvres des sept artistes que Nane Stern a rassemblées prolongent celles que la galerie Pierre révélait il y a quinze, vingt, trente ans ou davantage. On est ravi de constater chez eux le chemin parcouru, l'ascension, l'épanouissement, voire les métamorphoses que Pierre Loeb pressentait, ayant fait confiance à ses élus et étant persuadé que celle-ci était fondée. Voici donc par rang d'ancienneté (chez Pierre) Vieira da Silva, Szenes, Zao Wou-Ki, Romathier, Riopelle, Kallos, Dodeigne, avec une ou deux toiles par peintre — trois dessins et une sculpture pour Dodeigne. Magnifique ensemble, sans fausse note. Pour les uns, le champ visuel *s'est approfondi, jusqu'au vertige*, pour les autres il s'est épuré, jusqu'à l'extase. Avec des enrichissements, des *structures mieux construites. Pour Kallos*, une confrontation dans le temps et en l'occurrence dans l'espace permet de le voir rester dans sa ligne et en même temps prodigieusement autre.

∴

JEAN BERTHOLLE, il y a deux ans, faisait une rentrée très remarquée sur *les* cimaises parisiennes. *Depuis*, son travail a été extrêmement fécond. Et, année faste, 1979 lui a apporté, en attendant la grande exposition prévue pour l'automne prochain avenue du Président-Wilson, le premier prix Drouant. Aussi les salles spacieuses de la galerie du même nom lui sont-elles ouvertes pour un temps limité (2). On retrouve non sans joie la flamme à fois visible et spirituelle qui anime les ténèbres d'où émergent des formes vivantes et expressives, apparitions célestes ou terrestres, chevaux cabrés, et toute une symbolique palpable, dans une sombre symphonie de couleurs embrasée par les accords des tons vifs. Mais toujours la vraie peinture a le dernier mot.

∴

Sous la main, également, de CHARLES PIERRE-HUMBERT (3) tout devient peinture : nus, natures mortes, paysages. Oser, en face de l'anarchie plastique, s'en tenir aux thèmes traditionnels et les traiter avec des moyens (apparemment) traditionnels, quelle gageure ! Mais tenue, et avec un remarquable pouvoir de rajeunissement. Auparavant, précisons-le, Pierre-Humbert, comme d'autres peintres authentiques, s'était cherché à travers des tendances ou des formules plus révolutionnaires. Il a d'ailleurs profité de leurs leçons. Maintenant il peint les êtres et les choses comme il les voit, comme il les sent plutôt, car rien n'est moins impersonnel que ces arbres aux troncs dressés et ployés comme une chair vivante dans leur contexte de verdure, que cette bouteille noire qui défie un entourage plus flou, que cette éclatante nature morte *rouge, que ces fruits, que ce* lumineux nu orangé au collier bleu, que cette autre femme vue de dos d'un orange plus clair... Rien de léché dans cette peinture chaude, vibrante, baignée de lumière, où c'est en définitive un tempérament sensible et sensuel, un homme émerveillé qui s'exprime par la voix du monde visible.

∴

Trois ans après l'étrange disparition de SERPAN dans les Pyrénées, deux ans après l'immense rétrospective du Centre d'art contemporain de l'abbaye de Beaulieu, il n'est pas inutile de revoir les œuvres qui marquent les temps forts d'une peinture que son auteur remettait perpétuellement en question (4). Dès qu'il avait mis au point ce qu'il est convenu d'appeler une « manière », une *sorte de rage intérieure poussait Serpan* à l'abandonner, à repartir de zéro dans une direction imprévisible, car cet art *si volontairement déconcertant* n'avait rien de gratuit. Peu d'œuvres cette fois, mais significatives, depuis celle (isolée *ici) de 1949 qui clôt l'expérience* surréaliste. Alors font irruption les signes tourbillonnants dans les grands *formats aux fascinantes harmonies. Puis* la période du « rouge absolu » des années 1965, 1966, 1967. Puis le nouveau *départ après 1970, le retour à une* figuration agressive (*la Manif*), les derniers « collages dissimulés ». On aura tout vu.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Nane Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) 52, faubourg Saint-Honoré.
(3) Galerie Art Yomiuri, 5, quai de Conti.
(4) Galerie Regards, 40, rue de l'Université.

Lettres

Mort du traducteur Henri Parisot...

On apprend la mort, à Paris, de l'ami des surréalistes, le traducteur de Lewis Carroll, Henri Parisot, qui était âgé de soixante et onze ans.

L'ami des surréalistes

Henri Parisot était un homme surprenant. Il aimait, dans ses jugements, *à la fois* la *justesse* et la justice. Il fut, en certaines occasions, témoin de moralité devant la fameuse dix-septième chambre correctionnelle. Il était né à Paris en 1908. Il fréquenta le lycée Condorcet, puis suivit, *sans trop* d'attirance, les cours de la faculté de droit. Adolescent, il rencontre Cocteau, *Michaux* et d'autres personnages jugés suspects à l'époque. Sa vertu était de découverte. Fasciné par l'Angleterre assez tôt, et surtout par Lewis Carroll, il voulut entièrement se consacrer à cette révélation, en français, d'une voix anglaise.

Dès 1930, Henri Parisot rencontre les surréalistes. Ses amis d'alors se nomment André Breton, Max Ernst, Paul Eluard, René Char. La guerre passée, il fonde et dirige des revues qui furent prestigieuses : *les Quatre-Vents, les Cahiers K* et la collection de « l'Age d'or », laquelle devait plutôt rebondir *dans le* sens de la découverte et de cette fameuse « relecture » dont on parle tant. Sur *cette* même lancée, Henri Parisot publie des anthologies qui sont aujourd'hui célèbres : *les Poètes hallucinés*, par exemple, ou bien *le Rire des poètes* dont il fit un choix, paru chez Belfond.

Nous devons à Henri Parisot, lorsqu'il recréa chez Flammarion la collection « *l'Age d'or* », la *découverte d'Alberto Savinio*, de Giorgio de Chirico et surtout de Leonora Carrington. Il traduisit alors Nathaniel Hawthorne. Surtout il fut, par les efforts qu'il faisait, l'admirable traducteur en France de Lewis Carroll auquel il consacra un *livre chez* Seghers. Son dernier ouvrage a été justement dévolu à son auteur de prédilection. Il s'agit d'un ensemble titré *Tout Alice* et qui vient de paraître deux jours après la mort de son maître d'œuvre, dans la collection Garnier-Flammarion.

Henri Parisot était un homme qui s'était donné tout entier à *la culture. Il frémissait dès lors* qu'une œuvre lui en donnait l'occasion. Il était notre ami et il a accompli avec une modestie surprenante un travail remarquable.

HUBERT JUIN.

■ **Le chorégraphe d'origine allemande Kurt Jooss est mort récemment à Heilbronn (Allemagne fédérale), à l'âge de soixante-dix-huit ans. (Nos dernières éditions du 9 juin.)**

... et de l'écrivain allemand Arno Schmidt

On apprend la mort, en Basse-Saxe, de l'écrivain allemand Arno Schmidt, auteur de « la République des savants ». Il était âgé de soixante-cinq ans.

Un solitaire absolu

L'écrivain allemand Arno Schmidt est mort le 3 juin à Celle, une *petite ville de Basse-Saxe dans les* landes de Lüneburg. Les fermes de brique, là-bas, sont centenaires, et en *hiver les oies sauvages se* posent sur les prairies gelées au bord de l'Elbe. Arno Schmidt avait choisi ce lieu *mystérieux de l'Allemagne* pour y réaliser une *solitude* qu'il voulait absolue. Il vivait depuis de longues années dans son village de Bargfeld, et personne (écrivains, professeurs, journalistes) ne pouvait *parvenir jusqu'à lui.*

Il était pris, a-t-on dit, dans la dialectique de l'isolement et de l'agressivité. *Son œuvre transmet en effet* à parts égales la provocation et les sensations raffinées, l'insulte et l'érudition, et ce que *la critique allemande* a nommé *« l'électricité sémantique du langage ».*

Né à Hambourg, le 18 janvier 1914, Arno Schmidt était le fils d'un policier. En 1928, à la mort du père, la famille émigra en Silésie. Arno Schmidt commença des études de mathématiques qu'il interrompit en 1933. Pendant la guerre, *il* servit dans l'artillerie, se retrouva prisonnier des Anglais en 1945 puis interprète à l'école de police — encore — de Cordingen.

Depuis 1949, Arno Schmidt écrivait avec abondance, avec démesure, un livre par an environ : nouvelles, essais, études et critiques. Il écrivait beaucoup sur les autres auteurs, ceux qu'il aimait : Friedrich de la Motte Fouqué, Karl May — ou ceux qu'il abhorrait : Stifter, Klopstock. *Parfois il produisait* des monstres, tel ce *Zettels Traum* (Rêve de Zettel) de 34 centimètres sur 44 et lourd de 9 kilos. Son dernier livre, *Abend mit Goldrand* (1976) (Soir avec lisière dorée), offre un aspect semblable, 25 centimètres sur 35, un million et demi de caractères... Trois incarnations différentes de l'auteur y tiennent, avec deux femmes lubriques, des discours d'une obscénité, *« dont on se remet difficilement »*, dit la critique. Mais il y a aussi *Ann'Ev*, la mystique, qui entre et sort d'un tableau de Jérôme Bosch : un conte, une farce, un livre inclassable dans la littérature allemande contemporaine.

L'œuvre d'Arno Schmidt comprend environ vingt-cinq volumes édités au Fischer Verlag, à Francfort. Trois *d'entre eux ont paru en traduction* française : *Scènes de la vie d'un faune* (1962), *Léviathan ou le meilleur des mondes* (1963), *la République des savants* (1964) (Lettres Nouvelles Julliard). Ils sont traduits par *Jean-Claude Hémery, et avec quelle* richesse d'invention ! Le texte français nous communique les saccades du *récit, les citations innombrables* plus ou moins masquées, les jeux de mots, et la délicatesse des divertissements érotiques.

Arno Schmidt écrivait beaucoup, mais pour presque personne : ceux qu'il nommait les *« porteurs de culture »*, qui savent *« s'enfoncer dans la profondeur des œuvres d'art »*. Dans le monde entier, il en évaluait le nombre à trois cent quatre-vingt-dix.

NICOLE CASANOVA.

INSTITUT

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

ELECTION DU SINOLOGUE JACQUES GERNET

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, vendredi, M. Jacques Gernet, sinologue, professeur au *Collège de France*, en remplacement de Paul Demiéville, décédé.

[M. Jacques Gernet est né à Alger le 22 décembre 1921. Après avoir pris part à la campagne contre l'Allemagne et ses alliés (il avait été mobilisé à Blida en 1942), il obtint en 1947 le diplôme de chinois de l'Ecole des langues orientales et celui de l'Ecole pratique des *hautes études*. Il est alors stagiaire au C.N.R.S. (1947-1948) puis membre de l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoï (1949-1950), attaché de recherche au C.N.R.S. (1950-1955), directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. En mai 1956, il est docteur ès lettres ; en 1957, maître de conférences de langue et civilisation chinoises à la Sorbonne ; de 1957 à 1961, secrétaire de l'Institut français de sociologie, étant nommé d'autre part, le 1er janvier 1959, professeur à titre personnel à la Sorbonne. Il a été membre de la commission des langues et civilisations orientales du C.N.R.S. (1966-1975), et du comité consultatif des universités (1968-1972). De 1969 à 1973, il a été directeur de l'unité d'enseignement et de recherche de *langues et civilisations de l'Asie* orientale à l'université de Paris-VII. Depuis le 18 janvier 1975, il est professeur au Collège de France (chaire d'histoire *sociale et intellectuelle de* la Chine).

M. Gernet a fait en outre de nombreux séjours et a été chargé de plusieurs missions en Extrême-Orient. Parmi ses ouvrages, on retiendra : *Entretiens du maître de dhyâna Chen-Houei du Ho-Tsö, les Aspects économiques du bouddhisme dans la société chinoise du cinquième au dixième siècle, la Vie quotidienne en Chine à la veille de l'invasion mongole, la Chine ancienne des origines à l'Empire, le Monde chinois*...]

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ballets (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : Six personnages en quête d'auteur (sam., 20 h. 30) ; Dom Juan (dim., 14 h. 30) ; les Femmes savantes (dim., 20 h. 30).
Petit T. E. P. : Week-end du théâtre amateur (sam. et dim., de 11 h. à 23 h.).

Les salles municipales

Carré Silvia Monfort : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de la Ville : Gabriel Bacquier (sam., 18 h. 30) ; Ballet Wuppertal (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Spectacle Ionesco (sam., 20 h. 45).
Antoine : le Pont japonais (sam. et dim., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Artalect : Lira (sam., 20 h. 45) ; la Prose du Transsibérien (sam., 22 h. 30).
Arts-Hébertot : Mon père avait raison (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier : Siegfried 78 (sam., 21 h.).
Athénée : le Roi Lear (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Biothéâtre : Trois visages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium : Pépé (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Epée-de-Bois : Spectacle XII, d'après les Justes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : Méphisto (sam., 15 h. et 20 h. ; dim., 16 h.). — Atelier du Chaudron : Au ciel, il y a un grand projecteur de cinéma (sam. et dim., 18 h. 45).
Chapiteau de l'avenue de Breteuil : Yerma (sam. et dim., 21 h. 30).
Cité internationale, Resserre : Tango (sam., 20 h. 30). — Galerie : Faust (sam., 20 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Daunou : Remarie-moi (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Fontaine : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie la vie qu'on vit (sam., 21 h.).
Forum des Halles : l'Enterrement du patron (sam., 20 h. 30, dernière).
Galerie de Nesle : la Belle et la Bête 79 (sam. et dim., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : l'Epouse prudente (sam., 21 h.).
Lucernaire, Théâtre noir : Une heure avec Baudelaire (sam., 18 h. 30) ; Journal d'une infirmière (sam., 22 h.). — Théâtre rouge : la Voix humaine (sam., 18 h. 30 et 22 h. 15).
Madeleine : le Préféré (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins : Oui (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Michodière : Une case de vide (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mogador : la Périchole (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : le Philanthrope (sam., 21 h.).
Nouveautés : C'est à c't'heure-ci que tu rentres (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Oblique : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Orsay, II : Zadig (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais-Royal : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Plateau Saint-Merri : la Foire aux patrons (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h., dernière).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 21 h.).
Présent : Sans issue (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Ranelagh : Quarante carats (sam., 20 h. 45).
Saint-Georges : les Nouveaux Garçons de la rue (sam., 21 h. 30).
Théâtre 18 : Christophe Colomb (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Théâtre d'Edgar : les Belges (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Sylvie Joly (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : Arlequin superstar (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart : Est-ce que tu m'aimes (sam., 20 h. 30).
Théâtre 13 : Jacques le Fataliste (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Variétés : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

La danse

Bouffes-du-Nord : le Four solaire (Vos rêves et les miens) (sam., 20 h. 30).
Palais des congrès : le Ballet du Bolchoï (Icare) (sam., 20 h. 30).
Cité internationale, Grand Théâtre : Ecole-Compagnie de ballet de Paris (sam., 20 h. 30, dernière).
Tristan-Bernard : Oh ! America (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio d'En-Face : I. Mitsukata, Bettina (sam. et dim., 21 h.).

Les concerts

Lucernaire : F. Lieutand, C. Ognibène, harpe et hautbois (Bach, Rossini, Caplet...) (sam. et dim., 19 h.) ; M.-C. et F. Doublier, piano (Schubert) (sam. et dim., 21 h.) ; Ensemble Perceval (le Jeu de Robin et de Marion (sam., 22 h. ; dim., 17 h. 30).
Conciergerie : Quatuor R. Maldonado, guitares (sam. et dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble 12 (Bach, Telemann, Vivaldi...) (sam., 21 h.).
Musée Guimet : A. Dedeyan, soprano; D. Varjabedian, baryton ; F. Coudray, piano (Verdi, Cavallo, Mozart...) (sam., 21 h.).
Ranelagh : M. Lethiec, D. Weber (Schumann, Rossini, Brahms...) (sam., 18 h. 30).
Espace Cardin : Nietzsche, action musicale (sam., 20 h. 30).
Palais-Royal : Orchestre de la police nationale, dir. P. Bigot (Elgar, Liszt, Calmel, Berlioz) (sam., 21 h.) ; Orchestre de la police nationale (Pierné, Lancen, Chabrier...) (dim., 21 h.).
Centre Mandapa : Musique de l'Inde du Nord (sam., 21 h.).
Galerie Oudin : B. et C. Hayward, C. Caillard, J.-P. Vignolle (musique du Moyen Age, des dix-septième et dix-huitième siècles) (sam., 18 h. 30).
La Forge : Chants sephardi (sam. et dim., 18 h. 30).
Hôtel Saint-Aignan : M. Nordmann (Haendel, Bach, Sor...) (sam., 21 h.) ; R. Siegel, clavecin (Bach) (dim., 21 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, *sauf les dimanches et jours fériés*)

Samedi 9 - Dimanche 10 juin

Sainte-Chapelle : Duo M. Larrieu-D. Bojdanovic (sam., 21 h.).
FIAP : Quintette la Bémol mineur (Weber, Schubert, Beethoven) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Central Singers of the Washington University (Marenzio, Lotti, Peterson) (sam., 21 h.).
Eglise américaine : J.-L. Feldmann (Bach, Sor, Villa-Lobos) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : P. Gazin, orgue (Bach, Franck, Gazin) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : W. D. Maxfield, T. Ogden (Haydn, Telemann) (dim., 17 h. 45).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre d'harmonie de la musique de la marine (dim., 16 h.).
Eglise des Billettes : D. Weber, M. Lethiec, P. Bride (Bartok, Debussy, Milhaud...) (dim., 17 h.).

Jazz, pop', rock, folk

Campagne-Première : La Velle (sam. et dim., 20 h.).
Caveau de la Huchette : G. Mighty Connors (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards : J.-L. Chautemps, J. di Donato, F. Jeanneau, P. Matté (sam., 20 h. 30) ; Air (sam., 22 h. 30) ; Joe McPhee, Milo Fine, Steve Gnika (dim., 20 h. 30).
Le 28-Rue-Dunois : S. Fasteau Trio (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.) ; Bobby Few (sam., 23 h.).
Espace Cardin : Tok Trio (dim., 20 h. 30).
Gibus : Reporter (sam., 22 h.).
Palace : The Knack (sam., 24 h.) ; Offenbach (dim., 20 h. 30).
Olympia : Minuit boulevard (sam., 17 h. 30) ; This World (dim., 21 h.).
Palais des arts : A. Padygros (sam., 20 h. 30).
Palais des sports : French Cancan, Bijou, Go-go Pigalles (sam., 19 h. 30).
Petit-Opportun : Bibi Garvanoff (sam. et dim., 23 h.).
Petit Forum : Archie Shepp (sam., 20 h. 30).

Dans la région parisienne

Breteuil, château : le Grand Ecart (dim., 17 h.).
Enghien, Casino : Indrylas (sam., 21 h.).
Epinay-sur-Seine, M. J. C. : M. Corringe (sam., 21 h.).
Etampes, église Saint-Martin : Ensemble Huelgas et Quatuor vocal de Louvain, dir. P. Van Nevel (sam., 21 h.).
Evry, Agora : Gala de danse SCA 2000 (dim., 14 h.).
Fontenay-sous-Bois, chapiteau : Mort Schuman (sam., 21 h.).
Gennevilliers, église : Chorales de Bondy et de Gennevilliers ; Ensemble instrumental de Gennevilliers, dir. G. Leber (Vivaldi) (sam., 20 h. 45).
Marly-le-Roi, parc Leblond : Concours de jazz (dim., 14 h.).
Meudon, orangerie du château : Musique de la police nationale, dir. M. Merlot (Gounod, Dvorak, Mozart) (sam., 16 h. 30) ; Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R. P. Chouteau (Rameau, Mozart) (sam., 20 h. 30).
Nanterre, Théâtre des Amandiers : le Tour du monde en quatre-vingts jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Neuilly, Athlétic : El Lobo Cante y Alma Gitana (sam., 21 h. 30).
Royaumont, abbaye : Ensemble G. de Machaut (sam., 20 h. 45).
Saint-Germain-en-Laye, château : Capella Regis, Quintette de cuivres G. Touvron (dim., 15 h. 30).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Deroll Adams (sam., 21 h.). — Conservatoire : le Bondieu (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Sceaux, parc du petit château : Jazz aux étoiles (sam., 21 h.).
Versailles, salon d'Hercule : J. Sonnleitner (sam., 20 h. 30). — Carré à l'avoine : le Bourgeois gentilhomme (dim., 2? h.).
Villeparisis, C. C. : Bedja Betch, Airborne, Joker (dim., 15 h.).
Yerres, Gymnase : Chœurs et Orchestre de l'Ile-de-France (Verdi) (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits *aux moins de treize ans*
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 16 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Novice, d'A. Lattuada ; 18 h. : les Complexés, de D. Risi ; 20 h., Hommage à J. Benoit-Levy : Hélène ; 22 h., Hommage à Ramsès Marzouk : le Visiteur de l'aube, de M. Choukri. — Dim., 15 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Douceur de vivre, de F. Fellini ; 18 h. : Opération San Gennaro, de D. Risi ; 20 h., Hommage à John Huston : les Désaxés ; 22 h., Hommage à R. Marzouk : Oh ! nuit, Oh ! temps, d'A. Reda.
Beaubourg, sam., Hommage à Mary Pickford : Papa longues jambes, de M. Neilan ; 17 h. et 19 h., Hommage à M. Stiller (17 h. : Johan ; 19 h. : le Trésor d'Arne) ; 21 h. : Hommage à V. Sjostrom : les Proscrits. — Dim. — 15 h. : Monte-Cristo, de H. Pouctal ; 19 h., Hommage à Mary Pickford : Pollyanna, de P. Powel ; 21 h. : la Piste des quatre-vingt-dix-huit, de C. Brown.

Les exclusivités

AGATHA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
A NOUS DEUX (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ASHANTI (A., v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47). H.Sp.
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-43).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DE L'ENFER A LA VICTOIRE (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U. G. C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67).
LES FEMMES DE 30 ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : 8e (073-56-03). H Sp.
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A. v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v. f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62)
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEME HEURE, L'ANNEE PROCHAINE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Montparnasse 8 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v. f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont-Sud 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
OH MADIANA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
OLIVER'S STORY (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (233-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéons 5e (033-15-04). H. Sp
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCK'N ROLL (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ROLLING STONES IN THE PARK (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

Les films nouveaux

AU BOUT DU BOUT DU BANC, film français de Peter Kassovitz. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HAMBURGER FILM SANDWICH, film américain de John Landis. — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE RENARD DE BROOKLYN, film américain d'Anthony Dawson. — V. o. : U. G. C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVRE EN TOKYOCHROME, film japonais de N. Yamamura. — V.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).
PROVA D'ORCHESTRA, film italien de Federico Fellini. — V.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SERIE NOIRE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Hollywood Bd, 9e (770-10-41), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéa, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Caméo, 9e (246-66-44).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRE BELA (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TRESOR DE MATACUMBA (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Napoléon, 17e (380-41-46), Secrétan, 19e (206-71-33).
3e GENERATION (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90).
UTOPIA (Fr.), 4e (278-47-86), Lucernaire, 6e (544-57-34). H. Sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CARNET

Naissances

— Hélène et Marc-André FEFFER-CATAIX ont la joie d'annoncer la naissance de

Alice.

Le 19 mai 1979.
52, rue Truffaut,
75017 Paris.

— Maud et Olivier HATZFELD ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Iris

chez Marc, Anne-Marie et Zoé.
32, rue Pontus-de-Tyard,
21100 Dijon.
L'Horte-Ribaute,
11200 Lézignan-Corbières.

— Christine et Pierre MARIÉTAN et Thierry sont heureux d'annoncer la naissance de

Anne

le 21 mai 1979, à Paris.

Décès

JEAN CRUSE

Nous apprenons le décès accidentel de

M. Jean CRUSE,

ancien P.-D. G. de la société de négoce de vins de Bordeaux qui porte son nom.

[Né au Taillan-Médoc (Gironde), en 1900, M. Jean Cruse fut l'un des principaux dirigeants de la société Cruse, entreprise spécialisée dans le négoce des vins de Bordeaux depuis plusieurs générations. Entré dans la société comme administrateur en 1922, il en devint le P.-D. G. quand celle-ci se transforma en société anonyme en 1970. A ce poste, qu'il quitta en 1972 pour prendre sa retraite, il fut l'artisan du développement des activités de la société Cruse sur les marchés étrangers, notamment au Canada, aux Etats-Unis et en Extrême-Orient.

En 1973, alors que M. Lionel Cruse, son cousin, lui succédait à la présidence, la maison Cruse était impliquée dans le scandale dit des vins de Bordeaux. M. Jean Cruse, qui était également éleveur de chevaux dans son haras de la Dame-Blanche, était aussi connu comme un grand adepte de la vénerie. Décédé dans un accident de la circulation, à proximité de son domicile, il laisse l'image d'un entrepreneur actif que l'âge n'avait pas atteint.]

— Le Supérieur et les prêtres de la Compagnie de Saint-Sulpice vous font part du décès de leur confrère

M. Joseph COLOMB, p.s.s.

Ils vous invitent à participer ou à vous unir d'intention à la célébration de ses obsèques, mardi 12 juin, à 10 heures, dans la primatiale Saint-Jean, à Lyon.

— Sa famille et ses amis ont l'immense douleur d'annoncer la mort subite de

Fritz GRACCHUS,

à l'âge de trente-cinq ans, à Pointe-à-Pitre, le 3 juin 1979.
Toribio, 22, rue du Javelot,
75013 Paris.
Renault d'Allonnes,
7, rue de la Noue,
93170 Bagnolet.

— Cahors, Sarrazac.
Mme Charles Malvy,
M. Martin Malvy, député du Lot,
Le docteur François Malvy,
M. Claude Malvy, ingénieur civil des Mines,
et leurs familles,
Les familles Malvy, Peyrouton et Schneegans,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Charles MALVY

ancien avocat
à la cour d'appel de Paris,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats du Lot,
ancien conseiller général
du Lot,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des Evadés,
médaille d'Italie.

La levée du corps a eu lieu mardi 5 juin, à 9 heures, 136, rue de la Croix, Cabessut, Cahors ; et les obsèques civiles ont eu lieu le même jour, à 11 heures, au cimetière de Sarrazac (Lot).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henri PARISOT,

survenu à Paris, le 2 juin 1979.
De la part de :
Mme Henri Parisot,
M. et Mme Jacques Parisot et leurs enfants,
M. Claude Parisot,
M. et Mme Serge de Pilenco,
M. et Mme Michel Zimmern et leurs enfants,
M. et Mme Régis Florentin.

(Lire page 15.)

— La Jeunesse au plein air,
L'Association nationale des communautés éducatives,
Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,
Les Eclaireuses et Eclaireurs de France,
Les Pupilles de l'enseignement public,
Rencontres de jeunes,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 juin 1979, de

M. Jean PETIT

inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
leur ancien vice-président et ami.

— Mme Georges Schramm,
Mme José Schramm,
Le docteur et Mme Pierre Schramm et leurs enfants,
Mme Charles Trouillet,
M. Cyprien Schramm,
Tous les parents et alliés,
font part du décès de

M. Georges SCHRAMM

ancien bâtonnier
au barreau de Casablanca,
survenu à Nice, le 6 juin 1979.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Georges Dayan, son épouse,
M. et Mme Jacques Cohen,
M. Jean-François Dayan,
ses enfants,
Mme André Benichou,
Mme Jean Dayan,
Les familles Dayan, Benichou, Djian,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Georges DAYAN,

conseiller d'Etat (E.R.),
conseiller de Paris,
sénateur de Paris,
et, dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, remercient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin.

Anniversaires

— **Catherine MONTEAGLE**

nous a quittés il y a dix ans.
Que ceux qui l'ont connue dans sa courte vie aient la bonté d'avoir une pensée pour elle.
H. et F. Monteagle,
Ambassade de France, Téhéran.

Le Monde aujourd'hui

REGARD

La voix de l'absent

LES écrivains publics qui proposent leurs services aux travailleurs immigrés analphabètes se plaignent : ils écrivent de moins en moins de lettres. Non que les immigrés aient renoncé à la correspondance, mais ils ont changé de style et surtout de technique : ils n'envoient plus de lettres, mais des p a r o l e s enregistrées sur cassette.

Le ton change. La communication est facilitée, elle semble plus évidente. La voix est proche, directe. Plus d'intermédiaire, plus de gêne. On dit tout sur le ton de la conversation téléphonique : « *Mon fils Mimoun ! C'est ton père qui te parle. Je vais bien. Il fait froid, mais je suis bien couvert. Dis à ton oncle Driss que je lui ai envoyé l'argent. Ecoute-moi bien : tu diras à ta mère que je ne pense pas venir avant le Ramadan. Ici, ça devient difficile. Il faut aller et revenir à date fixe, sinon on perd le travail. Ils nous l'ont dit. Tu diras à ta mère que je vais lui acheter le tissu syrien. C'est très cher.*

» *Pour toi, je n'ai pas eu le temps d'aller chercher le dictionnaire. Tu m'écoutes ? Il faut que je descende à Paris. Le dimanche, tout est fermé, c'est pas comme chez nous.*

» *Passe le salut à tes sœurs Fatiha et Khadija ; dis à Ahmed qu'il faut faire attention et à ton oncle qu'il me réponde. Dis à l'épicier Brahim que je lui ai envoyé un mandat et qu'il continue à vous faire crédit.*

» *Tout va bien. De l'usine à la chambre, de la chambre à l'usine. Il faut que j'arrête. Je donne la cassette à Omar, le voisin qui a un fils soldat. Il revient ici dans un mois. J'attends votre réponse. Que Dieu vous garde et vous préserve. Il ne me manque que le regard sur vous.* »

La famille se réunira pour écouter la voix de l'absent. Mimoun, le fils aîné, se chargera de recueillir les réponses, de les enregistrer et de les faire parvenir au père.

TAHAR BEN JELLOUN.

SYMPATHIE

Les échanges de Georges

« COMMENT fais-tu, Georges ? *Comment réussis-tu à te faire des amis instantanément, partout où tu passes ?*

» *Tu portes pourtant le fardeau des journées d'usine, et si je te toruve chez toi ce matin, c'est que tu as travaillé une partie de la nuit.*

— On a toujours quelque chose à échanger... voilà ce que je pense. Tu vas à la mer, tu rapportes des coques et des moules, plus que ce que peut manger la famille, tu vas en porter chez le voisin. Tu trouves des légumes ou des fruits à un bon prix, tu en prends une cagette pour ceux que ça peut intéresser. La semaine dernière, je suis allé en Charente, j'ai acheté une bouteille de Pineau à boire à l'atelier avec ceux qui travaillent dans le même coin que moi...

» Des choses comme ça, ça doit amorcer une chaîne. Ça ne peut pas être à sens unique. Mais il y en a beaucoup, aujourd'hui, qui ne comprennent pas ce langage. Ils sont contents qu'on ait pensé à eux, ils disent merci, ça oui, mais ils ne font rien pour que ça continue : s'ils vont à la pêche et qu'ils ont du poisson en trop, ils vont peut-être penser à t'en faire profiter, mais finalement, ils n'auront pas le courage de ressortir de chez eux, et le poisson finira dans le vide-ordures.

» Heureusement, ce n'est pas toujours comme ça. J'ai travaillé comme fraiseur ; quand on avait quelque chose à bricoler pour soi entre deux séries de pièces à faire pour le patron et qu'on ne pouvait pas le réaliser à son poste de travail, on allait voir celui qui avait la machine voulue, et jamais il n'aurait refusé de s'en charger. C'est l'habitude d'offrir quelque chose à boire au copain en remerciement ; mais le plus important, on n'a pas besoin de le dire : il sait qu'il peut compter sur le même service.

» Dans l'usine où je suis maintenant, on fabrique de l'outillage, et bien entendu ça intéresse tout le monde. Si j'ai besoin d'un jeu de clés, je sais à qui le demander. Mais tout le monde me court après : « *Demandes-en aussi pour moi.* » C'est toujours le même Georges qui doit se déplacer — qui se déplace même pour le chef qui est là depuis vingt ans. Ils me disent tous : « *Tu connais mieux les gars que nous.* » A moi qui ne suis là que depuis quatre ans ! Mais pourquoi est-ce que je les connais ? Parce que, quand ils me demandent un service, je le rends ; je ne les envoie pas promener. Ils me disent : « *Tu n'as pas ça chez toi ? — Oui je l'ai, je te l'apporte demain.* » Et je l'apporte ! Après ça, si je viens un jour leur dire : « *Il me faut un jeu de clés, il me faut une pince, il me faut des forets...* », ils se mettent en « quatre » pour que je l'aie.

Les clés

» Dans le quartier, c'est pareil : comme je connais bien la mécanique auto, je dépanne pas mal de gens ; et en échange, je sais à quelle porte frapper quand j'ai des ennuis avec ma machine à laver ou mon poste de télévision, ou quand j'ai attrapé une contravention. Mais pour des travaux plus importants, pour refaire une pièce de l'appartement, par exemple, il y a un seul copain avec qui ça marche. Il est d'origine italienne comme moi ; entre nous, pas de problème : il me demande de faire quelque chose chez lui, j'y vais. Je suis obligé, c'est le sang qui parle, c'est la façon de voir la vie qui est la même. Il est venu me donner un coup de main pour refaire la cuisine et la salle de bains. Il n'aurait pas l'idée de me demander un sou, et si je lui en propose, il refuse.

» Il y a des cas, d'ailleurs, où ce que tu donnes en échange peut être simplement de l'amitié. Je m'en suis rendu compte avec un copain qui est charcutier sur le marché : je ne lui ai jamais rien donné, et il n'est venu qu'une seule fois chez moi ; mais on a sympathisé. Quand Noël est arrivé, il m'a envoyé un jambon cru ; il a un chalet en montagne, et il me dit : « *Georges, quand tu veux, je te passe les clés...* » Ce qu'il attend, c'est surtout qu'on discute ensemble. Si je ne vais pas faire un tour au marché, tout à l'heure, il se dira tout de suite : Georges est malade.

» Celui qui cherche quelqu'un avec qui discuter finit toujours par le trouver, même s'il y a beaucoup de personnes, par ici, qui ne pensent qu'à s'enfermer chez elles. Mais ce qui est vraiment rare et difficile à trouver, c'est les occasions de discuter à plusieurs.

» Il y a bien les cafés, mais, dans ceux du quartier, si on s'assied un moment pour parler, la consommation coûte plus cher qu'à Paris sur les Champs-Elysées. C'est organisé pour qu'on boive vite, debout, et qu'on s'en aille. Le bistrot, c'est bien quand il y a par exemple un billard et qu'on peut se mettre à cinq ou six pour faire une partie et passer une heure ensemble ; ou bien quand il y a une salle où on peut s'asseoir tranquillement à quelques-uns pour prendre un café. Dans la ZUP, je n'en connais qu'un où ce soit possible : derrière le comptoir, il y a un Corse qui n'a pas oublié l'ambiance de son pays. Si deux vieux viennent boire un verre chez lui, ils peuvent faire une partie de dominos. Il a même pris la peine d'acheter la boîte de dominos, et il la fournit en même temps que la table pour le prix de deux verres de rouge ! Mais il est le seul ! Ailleurs, on te prie de dégager. »

L'été dernier, je suis allé voir Georges et sa famille en vacances, quelque part en Dordogne. Arrivé depuis une semaine dans ce coin inconnu de lui, il y était déjà chez lui. Il avait réparé le tracteur de l'un et la voiture de l'autre, emmené un malade à l'hôpital, participé à la moisson ; nous avons dîné de victuailles données par ses nouveaux amis, et je suis reparti les bras chargés d'une bonne partie de ces provisions. Ce calculateur est superbement généreux. Il a l'air de compter, mais l'amitié ne cesse de submerger ses comptes ; il paraît troquer des marchandises, mais il est affairé à tresser des liens, à recomposer le tissu social déchiqueté, à faire fermenter la vie dans la pâte humaine exténuée.

MARIE-CLAUDE BETBEDER.

COLÈRE

La chasse au gaspi l'auto et les intouchables

par JACQUES ELLUL (*)

ON mène grand bruit autour de la chasse au gaspi, mais je suis certain que cela prendra la même voie que, voici quelque dix ans, les grandes proclamations sur la pollution. En face de l'usine déversant mille tonnes de chlore, on se rappelle le discours de Georges Pompidou insistant principalement sur des recommandations au v i l a i n pique-niqueur qui laisse des boîtes de conserve après lui... Les vrais gaspi sont et seront intouchables.

Des gaspi que l'on pourrait s u p p r i m e r immédiatement ? D'abord tous les bateaux de plaisance à moteur, qui ne sont rien que nuisibles. Aucun sport, aucune approche de la mer, aucun intérêt... Laissons triompher la voile. En second lieu, les courses automobiles — type même de la distraction imbécile. Et que l'on ne vienne pas arguer de l'importance de ces courses pour améliorer les performances et tester des pièces d'auto... A quoi bon, puisque, si l'on est raisonnable, on devra réduire la vitesse des autos à 100 au maximum — inutile de tester des moteurs et des pneus pour faire du 300 à l'heure !

Troisième gaspi : l'excès des transports routiers, coûteux, dangereux, polluants... Il faut absolument les réduire au profit du rail. Et quatrième : l'excès des manœuvres militaires aériennes — gaspillage effrayant que ces chasseurs évoluant — dont bien des spécialistes reconnaissent que leurs exercices ne servent à rien. Or, je suis bien assuré que l'on ne fera rien dans ces quatre domaines : « Et l'industrie de fabrication des chriscraft ? » *(argument sacré, que nous avons entendu souvent au profit du Concorde !) ;* « Et la défense nationale ! », *liée, cela va de soi, à l'évolution de nos Mystère déjà dépassés ! Quant aux transports routiers, qui osera faire front à l'incroyable puissance de ce lobby, et déplaire aux mammouths modernes ?*

Mais ce que personne n'osera remettre en question non plus, ce sont les vacances. On nous a déjà annoncé que pour cet été (c'est-à-dire le r o u l a g e des vacances !) il n'y aurait pas de restriction. Et il faut quand même redire que l'abus majeur de notre société dans tous les domaines, l'erreur de choix de société est, avant tout, le primat donné à l'auto. On rappelle souvent le massacre sur les routes. Mais on ne prend aucune mesure sérieuse.

On répète à satiété « pollution », mais le flux automobile augmente sans fin. Et, face au problème de l'encombrement et des « bouchons », la solution, c'est faire toujours plus de routes. On massacre le paysage, on coupe les villes et les villages avec des radiales, des pénétrantes, des rocades, dont on sait d'avance que ça ne sert à rien puisque, deux ans après l'ouverture, les blocages seront absolus là aussi, comme l'expérience l'a déjà cent fois montré !

Problème un peu différent des autoroutes (dont il faut quand même rappeler qu'elles sont un des legs radieux du fascisme et du nazisme), qui, elles, déstructurent des régions, découpent des pays en tronçons irrécupérables sans autre utilité que de permettre à l'automobiliste, surtout au moment des vacances, de gagner quelques heures... Effroyable gaspillage que cette construction des autoroutes, puissances incontrôlables dans tous les domaines. Mais tout ce que l'on peut dire se heurte à l'impératif numéro un de notre société, la bagnole. La passion, l'adoration, le culte de l'auto (1). Sans auto le Français moderne s'estime frustré absolument. Et si on parle de réduire la vitesse à 90 km., quel scandale !

Alors ne pas équiper tout le territoire en fonction de cette passion délirante, c'est ne pas remplir un devoir national, et, pour un gouvernement, c'est la certitude d'avoir toute l'opinion publique contre lui ! Ainsi le choix est fait d'avance, de l'auto contre la maison ; l'aménagement des villes se fait non pour le bonheur de l'habitant mais pour la circulation des voitures. Et il n'y aura aucune chasse radicale au gaspi dans ce domaine. L'ancien régime a été droit à la guillotine en dansant des gavottes, le nôtre va sombrer dans le néant historique au bruit de nos moteurs de bagnole.

(*) Professeur à l'université de Bordeaux.

(1) M. Jacques Ellul n'a pas d'automobile (N.D.L.R.).

COLS BLANCS

Ces messieurs de Paris

COMME c'est é t r a n g e, finalement, de sortir de son bureau parisien pour aller visiter une usine en province, quand on n'a pas grand-chose à y faire, sinon à y voir... Imaginez cette scène que des milliers de cadres, d' h o m m e s d'affaires, jouent de temps à autre dans leur vie professionnelle parce que c'est quelquefois utile, bien sûr, mais aussi parce que ça se fait : un petit g r o u p e, en majorité masculin, arrivé tout frais de l'avion du matin, traverse un atelier, un entrepôt, un hangar, un hall sous la conduite du directeur local de production.

Le directeur parle à voix forte et décrit de la main à ses visiteurs les presses plieuses, les encocheuses, les décocheurs rotatifs, les distributeurs à excitation mécanique, les cribles inclinés à diagramme de vibration circulaire, les gratteurs, les sécheurs, les élévateurs, etc., et chacun se penche tout autour, à cause du vacarme ambiant, avec la mine sérieuse de circonstance.

Indésirable

On distingue des poids, des mesures, des masses, des volumes, des temps et des heures, et c'est merveille sous cette avalanche de chiffres de nous voir hocher la tête doctement c o m m e si, merci, nous comprenions tout ça parfaitement. Et le directeur de production se remet en marche jusqu'au mastodonte s u i v a n t, suivi du groupe a g g l u t i n é qui enjambe précautionneusement des morceaux de tôle épars, des flaques de ce qui pourrait être de l'huile ou des ronds de cordages.

Et puis, tout de même, il y a dans cette froidure les travailleurs et parfois les travailleuses qui s'activent là, rapetissés en quelque sorte par l'immensité des lieux et la monstruosité des machines. Chose bizarre, ces travailleurs sont comme insaisissables. Vous avez beau, au passage, quêter leur regard, habituellement il se dérobe. Vous voudriez faire un sourire, pourquoi pas, à cette femme déjà âgée qui ouvre des cartons à la file, ce n'est pas possible, elle ne vous a pas vu. Ou alors, quand elle vous voit, son regard est si neutre que vous vous sentez transparent.

Technocrate

Vous voudriez vous approcher de cet immigré qui enfourne dans l'ouverture des plaques de métal dont la machine redresse les bords, vous voudriez lui demander s'il ne devient pas sourd, à force, dans le bruit et la fureur, à quoi il pense, à quoi il rêve, s'il le peut, en enchaînant ses gestes et s'il aime, malgré tout, son outil quotidien, mais voyons, vous plaisantez, vous n'allez pas l'interrompre dans le processus de fabrication. Alors vous vous éloignez en vous disant, en espérant, qu'il a peut-être trouvé une seconde pour se marrer dans votre dos de votre costume de technocrate et de vos mocassins luisants.

Les voilà bien, fugitifs et dérisoires, les seuls contacts que nous, les frères des affaires, avons et a u r o n s sans doute jamais avec le monde du travail. Nous serpentons à la queue leu leu et pour un instant dans leur champ de vision, ramassant unilatéralement quelques images animées mais muettes. Dans cet univers, nous sommes probablement aussi provocants, aussi incongrus que si tout à l'heure l'un d'eux, en bleu ou en bourgeron, venait s'asseoir parmi nous dans le Mercure d'Air Inter qui nous rapporte en vrac à Orly-Ouest...

OLIVIER RENAUDIN.

ROSE ET NOIR

Deux profs

« LES instituteurs ont peur des parents d'élèves », *titrait r é c e m m e n t* France-Soir *après un échange de gifles à Toulon. L'enseignement français est ainsi fait qu'il suffit désormais de quelques horions sous un préau pour que l'opinion publique tout entière soit saisie et alarmée. Pour un peu, on nous ferait croire que la peur rôde dans les cartables et que les pédagogues rasent les murs des villes et des villages, de crainte d'être reconnus par quelque parent vindicatif. »*

N'exagérons rien. A Simandre-sur-Suran, petite commune du nord de l'Ain, on sourirait de ces alarmes si elles parvenaient jusqu'à ce coin du Revermont qui coule, entre des collines apaisantes, une existence régulière, laborieuse et douce. Michèle P., pour sa part, n'a jamais croisé un regard de haine. De la route on voit son école grise blottie entre deux fermes, et il suffit de pousser une petite grille pour se mêler à la récréation des vingt-trois élèves — de deux à sept ans — dont elle a la charge dans sa classe unique.

C'est une école privée catholique. Un crucifix dans la classe le confirme. Mais ici, public, privé, quelle importance ? Les deux écoles vivent en bonne intelligence, depuis des siècles dirait-on. Michèle est une figure dans le village : il y a dix-sept ans qu'elle enseigne à Simandre. Certains de ses anciens élèves sont aujourd'hui mariés. Elle ne tardera pas à apprendre à lire à leurs enfants.

La peur ? Vous voulez rire ! Dans la cour, pas plus grande qu'une place de parking, deux bancs de bois, qui n'ont pas été repeints depuis le Second Empire. Des enfants virevoltent dans cet espace réduit. De temps à autre un ballon franchit la clôture et rebondit chez le voisin.

Mais pénétrons dans le royaume de Michèle. Voici l'entrée. 3 mètres sur 3 et de plain-pied. Aux murs, des patères où sont suspendus des petits manteaux. Au milieu de la pièce, sur une table basse, une cuvette, qui dut jadis être émaillée, trône. Au fond, une salade défraîchie que se disputent une vingtaine d'escargots ramassés pendant le week-end, fort pluvieux. Michèle les montre avec un air de triomphe : regardez celui-là, et celui-ci ! Dix-sept ans après, son enthousiasme n'est pas plus émoussé qu'au premier jour.

Après un slalom dans un fouillis de bottes, voici le saint des saints : la classe. Au-dessus de l'entrée, un grand dessin magnifiquement coloré : « Ce sont les grands de l'an dernier qui l'ont fait. Ils ont quitté l'école, mais j'ai gardé le dessin en souvenir. » *Les tables sont réparties en trois groupes : près de la fenêtre qui donne sur une arrière-cour où les élèves n'ont pas le droit d'aller* (il ne vaut mieux pas, à cause de la cuve à mazout), *voici le coin des grands du C.P. Ceux qui apprennent à lire. On voit des livres de lecture, des crayons de couleur et des crayons-feutre. Michèle hésite entre les deux :* « De temps en temps je les fais travailler avec des crayons de couleur, de temps en temps avec les feutres, que les enfants préfèrent. » *Tradition et modernité se complètent jusque dans les détails. Au milieu, c'est le coins des moyens — quatre-cinq ans. Près de la porte, c'est le jardin d'enfants pour les deux-trois ans — les moins nombreux.*

Du bonheur rustique à la déprime

La p é d a g o g i e, comme le bonheur, est affaire de détail et de sérieux dans sa préparation. Le soir venu, Michèle retrouve le vieil oncle avec qui elle vit, dans un hameau tout proche. Tandis que la télévision mouline ses débats européens et ses dossiers, Michèle s'active pour « ses » enfants. Aujourd'hui, elle a entrepris de préparer des petites planchettes de bois mince sur lesquelles, demain, les élèves pourront peindre des fleurs.

Par la fenêtre de sa cuisine-salle de séjour, Michèle peut voir la route où passent plus de vaches que d'automobiles. En arrière-plan, la campagne verdoyante. Habillée comme une paysanne — fichu, tablier à petits carreaux, — Michèle envisage sereinement l'approche de la cinquantaine. L'enseignement n'est pas un drame, c'est sa vie et son bonheur.

A ce bonheur rustique comment ne pas opposer celui de Pierre D., qui, de congé de maladie en congé de maladie, a dégringolé toutes les marches de la désespérance ? Etudiant brillant, cinéphile averti, mélomane convaincant, a m a t e u r d'abstractions et de poésie cérébrale, lecteur de Tel Quel, connaisseur des romanciers du dix-neuvième siècle, il a échoué dans l'enseignement secondaire comme par un erreur d'aiguillage, par un raté du destin. Après quelques années d'enseignement à l'étranger le voici, par la vertu des nominations administratives, brutalement jeté dans des collèges, puis des lycées, de la banlieue parisienne. Acclimatation impossible pour cet esprit acéré, délicat et cultivé, dont les préoccupations et l'intelligence sont à mille années-lumière des élèves chahuteurs et brutaux dont on lui confia le destin culturel.

Il résistera quelques années à ce traitement de choc — au sens littéral parfois, — tentant, à chaque demande de mutation, de changer de quartier, de ville. Mais c'est toujours l'enfer.

Grand gaillard au verbe aussi riche qu'était pauvre celui de ses élèves, il n'a pas supporté longtemps le choc des cultures : Flaubert dans une assemblée de voyous. Qui dira les autres causes de la déprime qui s'est emparée, tel un aigle, de son esprit au beau milieu de l'année scolaire et l'a conduit en maison de repos comme tant d'autres ?

Aussi mal qu'est bien Michèle. Le même métier, la même passion. Ici une volonté vaincue et une culture inutilisable. Dans les deux cas des enfants. L'une les aime, l'autre les craint. Elle en vit, ils le rongent. Pourquoi ? En première analyse, peut-être simplement parce que l'institutrice dans son village est familière, tandis que le professeur de banlieue est inconnu et ne fait que passer.

A l'une, la considération affectueuse des parents et des enfants. A l'autre, l'indifférence grisâtre des parents inconnus. Entre les deux la palette, infiniment nuancée, des centaines de milliers de destins d'enseignants français. Du noir au rose.

BRUNO FRAPPAT.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER



« Si tu mens, ne dépasse pas la mesure »

A lire les IZVESTIA, organe du gouvernement soviétique, la communauté étrangère de Moscou paraît menacée par un danger qui n'est pas nouveau mais qui devient plus aigu : l'alcoolisme. Tout au moins si l'on en croit ce quotidien, qui accuse un goût immodéré de la boisson d'être à l'origine des « malaises » *éprouvés dernièrement par un journaliste américain correspondant de U.S. NEWS AND WORLD REPORT et par deux diplomates, un Australien et un Américain, pendant des voyages en Ouzbékistan et en Ukraine.*

Les trois étrangers, eux, se plaignent d'avoir été drogués, mais pour les autorités soviétiques la cause est entendue : ils ont violé une règle essentielle du buveur soviétique, ils ont pris de la vodka sans manger. La presse soviétique aurait mauvaise grâce, en effet, à leur reprocher à la fois de boire de la vodka et de ne pas chercher à comprendre le pays dans lequel ils vivent...

Cependant, le fin mot de cette histoire, c'est que les étrangers, écrivent les IZVESTIA, veulent « mettre leurs cultes au service de la politique de certains milieux américains ». *Si l'Union soviétique est un pays aussi dangereux où l'on est sans cesse menacé d'être drogué, il faut, pour visiter ce pays,* « avoir en poche une bombe individuelle », *poursuit le journal. Et l'on voit la conclusion que* « certains milieux » *peuvent en tirer : si les Soviétiques attentent ainsi à la dignité de l'homme, comment pourrait-on leur faire confiance pour respecter les traités SALT ? Et les IZVESTIA de conclure par un proverbe russe :* « Si tu bois, mange; si tu mens, ne dépasse pas la mesure. »

Fraternité Matin

Du bon usage des casques de motocycliste

Le quotidien ivoirien *FRATERNITE MATIN* est indigné : « *On se souvient, il y a quelques années, il était fait obligation, aux motocyclistes et autres usagers d'engins à deux roues à moteur, du port d'un casque de protection. Beaucoup de ceux-là obtempérèrent et nombre de casques furent achetés. C'était bien ainsi. Mais au lieu de mettre ces casques à l'endroit où il faut, c'est-à-dire sur la tête, on voit partout des pilotes tête nue et l'objet de protection posé sur l'engin.*

» *Etrange paradoxe ! Ceci, au nez et à la barbe des agents qui, par leur manque de réaction se font les complices, peut-être involontaires, de telles infractions. C'est là encore une autre preuve de l'indiscipline que nous déplorons en d'autres occasions et qui caractérise désormais les Abidjanais.* »

EL MOUDJAHID

Un porte-char... disparu

Le quotidien algérien *EL MOUDJAHID* relate un certain nombre de malversations et de trafics d'influence qui ont eu lieu dans la petite localité de Boudouaou. M. Belkadi, président de l'assemblée populaire communale, a présenté un rapport sur les agissements de l'entreprise communale de travaux qui a acheté des sacs de ciment dont nul ne sait ce qu'ils sont devenus. Mais le président de l'A.P.C. est lui-même soupçonné d'avoir détourné... un porte-char.

« *Eh oui, chers lecteurs, nous disons bien, un porte-char disparu depuis 1976, introuvable,* écrit El Moudjahid. *Un porte-char n'est pourtant pas une boîte d'allumettes : pour le faire disparaître, il faut être bien fûté. (...)*

» *Les explications fournies par M. Belkadi sont jugées insuffisantes et l'on recherche actuellement un certain Ferdi, entrepreneur, soupçonné d'avoir pris le porte-char. Comment s'est-il arrangé avec M. Belkadi ? L'enquête le dira un jour, si l'on arrive à mettre la main sur Ferdi...* »

The New York Times

Elton John et les jeunes Soviétiques

La réputation du chanteur de rock britannique Elton John n'est plus ce qu'elle était dans l'Occident décadent mais elle progresse apparemment en Union soviétique affamée de décadence, où ses « fans » ont littéralement dansé dans les couloirs des salles où il se produisait récemment, écrit le *New York Times.*

« *Après son premier concert, des milliers de jeunes ont renversé les barrières de police pour apercevoir leur idole dans sa loge, en pantalon de satin violet* », poursuit le quotidien new-yorkais. « *Ces jeunes sont incroyables* », a déclaré le chanteur. De son côté, un responsable soviétique affirmait : « *Je n'ai jamais rien vu de semblable, jamais.* »

OGONIOK

Des enfants surchargés de travail

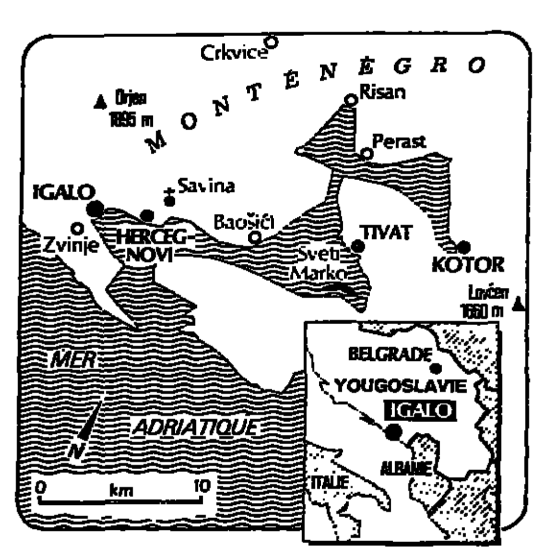
En U.R.S.S., la semaine de travail des adultes avait été réduite à cinq jours en 1967 pour marquer le 50e anniversaire de la révolution d'Octobre. Mais les enfants, durant la scolarité obligatoire de dix ans (de sept à seize ans), vont en classe le samedi. L'hebdomadaire soviétique *OGONIOK* publie un plaidoyer de M. Kakhk, secrétaire de l'Académie estonienne des sciences, qui estime que les enfants travaillent trop.

« *En étudiant la journée de classe des enfants, les sociologues ont remarqué que, par sa longueur et son intensité, elle est plus difficile que celle d'un ouvrier métallurgiste. Et cela nous préoccupe de savoir qu'une grande partie de ce que l'enfant étudie en classe représente une perte du côté affectif (...). Les enfants qui passent davantage de temps avec leur famille ont une meilleure éducation. Mais la semaine de six jours nuit à cela.*

» *Par exemple, des parents emmèneraient bien leur fils ou leur fille camper le samedi. Mais ils sont obligés de rester en ville pour attendre que les enfants rentrent de l'école (...). Les élèves des classes supérieures font des semaines de travail de 50 à 60 heures, compte tenu des devoirs à faire et des leçons à apprendre qui prennent, même à un bon élève, de 3 à 4 heures par jour (...). Bien entendu, il y a quelques parents en Estonie (où la semaine scolaire de cinq jours est à l'essai dans la capitale, Tallinn) à qui l'idée ne plaît pas, parce que, le samedi ils aiment pouvoir se reposer de leurs enfants.* »

Lettre d'Igalo

Au Monténégro, terre d'épreuves



CE jour-là, dans Dubrovnik la catholique, on célébrait Pâques. Dès 6 heures — on se lève tôt en Yougoslavie, même un dimanche — on se pressait dans la pâtisserie près de la porte Ploce qui, selon un ancien dirigeant peu suspect de partialité puisque Serbe, passe pour la meilleure de Yougoslavie ; nos filles l'affirment égale aux plus célèbres de notre capitale. On s'y saluait, gravement selon les uns qui se découvraient, gaiement pour d'autres, d'un « *Sretan Uskrs* » — joyeuses Pâques — plus agréable à l'oreille qu'il n'y paraît à la lecture ! Après quoi, chacun se rendait à l'église des Dominicains, de l'autre côté de la rue, avec son petit sac en plastique blanc qu'à la fin de la messe on ouvrait, dans un bruit de papier froissé, pour offrir à la bénédiction du prêtre la brioche pascale traditionnelle.

Quittant Dubrovnik, nous avions pris la route du sud pour Igalo, petite ville du Monténégro située à l'entrée des bouches de Kotor. De là, nous serions montés à Zvinje, sur un replat au pied de la colline séparant Igalo de l'Adriatique, puis à la chapelle Saint-Elie et au mémorial des soldats français tombés à cet endroit en 1806. Nous n'avions pas rejoint la grand-route que des éboulis de roches nous annonçaient la catastrophe. Au premier carrefour, nous faisions demi-tour. Une chute de pierres vint nous barrer la route ; avec un autre automobiliste, yougoslave, nous dégageâmes la chaussée sans perdre de temps : la falaise nous dominait menaçante.

A l'hôtel, nos enfants nous racontèrent leurs impressions. Dans son sommeil, l'une avait cru entendre le grondement du métro ; réveillée par la persitance de la rumeur souterraine et la violence des secousses, elle réalisa vite son erreur. L'autre, qui était déjà debout, faisait avec une amie du *jogging* dans la vieille ville ; soudain, un chat affolé traversa la rue en zigzag ; presque aussitôt, elles sentirent la chaussée onduler sous leurs pieds, elles virent les murs trembler ; la ville semblait craquer. Le chat avait disparu, mais les gens se ruaient vers les espaces découverts ; chacun sait ici ce qu'est un tremblement de terre et le redoute ; il n'est guère de régions, en Yougoslavie, où la terre ne bouge, frappant durement et indistinctement. Raguse, l'ancienne Dubrovnik, fut elle-même sévèrement éprouvée il y a trois siècles ; on en conserve le vif souvenir. Mais, ce jour-là, le séisme avait eu un autre objectif : le Monténégro voisin.

Jamais on n'y avait enregistré un mouvement tellurique de cette importance. Si les pertes humaines y furent bien moindres qu'à Skopje en 1963, c'est que cette petite République est surtout rurale, sans grandes concentrations urbaines ; d'autre part, à 7 heures 20, tout le monde était debout, voire dehors. Mais, la terre bouge toujours. Depuis le 15 avril, on a enregistré plus de mille trois cents secousses. Phénomène de tassement des sols, disent les spécialistes. Pourtant, le tremblement de terre qui a de nouveau secoué la région le 24 mai avait une intensité de 5,6 degrés sur l'échelle de Richter, qui en compte 9 (celui de Pâques avait atteint 7,2 degrés). De nombreux bâtiments que l'on espérait encore sauver se sont effondrés. Toutes les vérifications doivent être reprises. Chez ces Monténégrins, qui ont montré au cours des siècles leur indomptable courage face aux épreuves, quelques signes de découragement apparaissent. Inutile de se leurrer, admet-on aujourd'hui, le tourisme — ressource principale du Monténégro — n'apportera pas cette année ce que l'on pouvait en attendre il y a seulement quelques semaines après le premier séisme.

NOUS avons voulu retourner à Igalo. De là, laissant la voiture au bord de l'eau, dans la première des quatre baies des « bouches de Kotor », celle de Herceg-Novi, nous sommes montés en trois quarts d'heure au petit village de Zvinje. Le chemin était raviné par les pluies abondantes de ce printemps, adversité supplémentaire pour les sinistrés, et encombré d'éboulements provoqués par le tremblement de terre. Dans les champs, près des maisons, des tentes blanches, « *don de la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne* ».

L'accueil est toujours le même, aussi hospitalier et chaleureux. Seuls, la voix un peu plus forte, le ton plus saccadé, lorsqu'on évoque les souvenirs de ce matin tragique, soulignent l'émotion. La grand-mère nous embrasse avec vigueur, comme pour marquer que cela aurait bien pu ne plus jamais arriver. Leposava, la dernière de ses petites-filles, ravissante fillette blonde aux yeux bleus, nous fait fête. On nous dit qu'elle a été malade après le séisme : elle avait pris froid sous la tente où, refusant de reprendre sa place à la maison, elle a passé plusieurs nuits. Ses sœurs et son frère sont encore à l'école, à Herceg-Novi ; une heure à la descente, une heure et demie au retour ; tous les jours ; dans la neige ou sous la canicule.

La maison, « *Dieu soit loué* », n'a pas trop souffert : quelques lézardes que l'on pourra réparer. L'une d'elles, au lieu de suivre les lignes de moindre résistance, entre les pierres, traverse directement celles-ci et dessine une étonnante ligne de fracture, pareille à une suture crânienne. Plus grave, la citerne à eau s'est fendue et a laissé échapper une partie de son précieux liquide.

On nous sert la traditionnelle *lozovaca*, marc de raisin, que l'on boit, comme toute eau-de-vie dans ce pays, avant le repas (d'aucuns diraient : à tout moment de la journée), accompagnée d'un sonore : « *Zivelі !* » (à votre santé), que Leposava complète avec conviction : « *Ziveli sto godina !* » (vivez cent ans). Puis viennent le jambon, fumé pendant les cinq mois d'hiver avant d'être pressé dans le sel, le fromage de vache, à la consistance caoutchouteuse, mais délicieux au goût, les oignons juste cueillis ou confits, le pain, le vin rouge frais et léger ; le tout, bien entendu, est produit à la maison.

AINSI réconfortés, nous poursuivons notre ascension, cette fois par rochers et sentiers de chèvres. Vingt minutes plus tard, nous débouchons sur la crête qui marque la frontière entre le Monténégro et l'extrême avancée méridionale de la Dalmatie croate, dans un boqueteau rafraîchissant, épargné par l'incendie qui, à la fin de l'été dernier, avait ravagé les pentes avoisinantes. Il fait beau, malgré quelques nuages que pousse un vent assez fort. La vue, à quelque 430 mètres d'altitude, est superbe. Au soleil levant, les paysans disent voir, au-delà de la mer Adriatique, la côte italienne. Sous nous, la plaine allongée de Vitaljina, jalonnée de petits villages croates.

Si l'on se retourne vers le Monténégro, un splendide panorama sur les bouches de Kotor s'offre au regard. Dans l'axe des baies, comme un stylet blanc, la tour de contrôle de l'aéroport de Tivat ; cette ville, dont le soleil éclaire les chantiers navals, a subi quelques dégâts, mais le croiseur soviétique qui s'y trouvait poursuit son carénage. Légèrement à droite, une ligne noire sur l'eau : l'île de Sveti-Marko, à laquelle les huttes du Club Méditerranée donnent l'allure d'une champignonnière.

Au fond, le massif de Lovocn sur lequel on distingue l'imposant mausolée construit il y a quelques années à 1 600 mètres d'altitude pour abriter les restes de Pierre II Pétrovic Njegos, le fameux prince-évêque, resté dans l'histoire du Monténégro du siècle dernier autant par ses ouvrages de philosophie et ses poèmes que par le billard qu'il fit porter, à dos d'âne, par des sentiers escarpés, dans sa petite capitale de Cetinje. C'est sous le Lovcen que se trouve Kotor, l'ancienne Cattaro, dont la vieille ville ruinée par le tremblement de terre, est aujourd'hui ville morte, interdite par l'armée. De quelques décennies l'aînée de Notre-Dame de Paris, la cathédrale Saint-Tryphon a cependant résisté à l'épreuve.

Vers le nord, des croupes rocheuses dénudées donnent une fausse apparence d'aridité : dans un creux, au milieu d'une magnifique forêt de châtaigniers et de chênes, achève de mourir le village de Crkvice, le plus arrosé d'Europe ; on y a enregistré, une année, 5 317 millimètres de précipitations. D'imposantes ruines lui donnent un étrange aspect : c'est tout ce qui reste des casernements de la « K und K » (Kaiserlische und Königlische — armée impériale et royale) construits au siècle dernier par l'Autriche-Hongrie pour défendre ses marches méridionales contre l'Empire ottoman. Plus haut, à gauche, le massif d'Orjen est encore enneigé. On y voit parfois rôder des loups.

Sous nos yeux, au bord de l'eau, Herceg-Novi, noyée dans son exubérante végétation subtropicale, offre des charmes plus souriants ; si sa citadelle et ses forts — espagnol, vénitien ou turc — ont été quelque peu endommagés par le séisme, la petite église du célèbre monastère de Savina, liée à l'histoire de saint Sava et au royaume serbe des Nemagnides, ne semble pas avoir souffert.

Plus près encore, à 2 kilomètres à peine à vol d'oiseau, Igalo a retrouvé son activité thermale et touristique. Au début du siècle, on avait remarqué que les vieilles paysannes venaient se baigner — tout habillées, décence oblige — près de l'embouchure de la rivière Sutorina pour traiter, non sans succès, leurs rhumatismes. Depuis, on a édifié à Igalo un centre de cure et de rééducation très moderne où l'on vient de fort loin — la sécurité sociale norvégienne y envoie ses malades par avions entiers — se faire soigner. Le chef de l'Etat y possède lui-même depuis quelques années une résidence. Il s'y trouvait le 15 avril. Construite selon les normes asismiques les plus éprouvées, la villa Galeb — la Mouette — n'a pas bougé. Cependant, des bâches recouvrent par endroits ses toitures, là où les tuiles se sont détachées ou ont glissé. Igalo compte encore un résident notoire que *le Monde* a fait connaître à ses lecteurs intéressés par l'histoire diplomatique, M. Veljko Micunovic, contraint par la maladie à une retraite prématurée dans son Monténégro natal (1). C'est à lui que Tito, l'accréditant comme ambassadeur auprès de Khrouchtchev, donna les instructions suivantes : « *Evite de te quereller avec les Russes, mais ne leur cède pas.* »

SI Pierre Loti a quelque temps séjourné à proximité, dans le petit village de pêcheurs de Baosici, d'autres Français moins connus ont vécu à Igalo même. C'était au temps où y aboutissait le câble sous-marin qui, via Marseille, assurait la liaison télégraphique entre la France et une partie de la péninsule Balkanique. Quoique ayant subi bien des transformations et étant enclavée dans des bâtiments modernes, la station existe toujours.

Mais aujourd'hui, le cœur n'est plus à la joie que donnent la paix et la beauté des grands espaces : Sveti Ilija - Saint-Elie - la petite chapelle médiévale a été frappée à mort par les secousses. Bien qu'elle ait depuis longtemps perdu sa corde, la petite cloche de bronze, venue de Californie en 1922 — don d'un fils du pays émigré au loin — a sonné à toute volée en ce 15 avril. En terre monténégrine, orthodoxe, ce n'était pas encore Pâques ; le tremblement de terre n'a pas fait la différence. La façade est éventrée ; entraînée par son lourd linteau de pierre que la chute a brisé, la porte gît sur le sol. Il y a peu encore, on envisageait de la remplacer pour supprimer les *graffiti* dont des *mangupi* (en d'autres pays slaves, ces vauriens seraient appelés *houligans*) l'avaient couverte. Au-dessus, le clocheton tient encore par un prodige d'équilibre. Sans doute s'effondrera-t-il à la première tempête ou à une autre secousse, un peu plus forte que celle qui vient, à l'instant, de nous faire trembler. Le plafond, les murs, sont sillonnés de profondes lézardes.

En revanche, le cénotaphe voisin n'a pas souffert. Sur la pierre on peut toujours lire l'inscription suivante :

« Aux braves soldats Français
morts pour la patrie
1806
Pieux hommage des poilus
français de la Grande Guerre
1914-1919 »

Sur le côté, moins visible, est donnée l'origine de ce monument modeste : 7e Cie du 126.

LES nuages obscurcissent le soleil et accélèrent la fraîcheur du soir. Nous redescendons vers la plaine, le cœur serré. Les Monténégrins, les Yougoslaves, ont trop de plaies à panser dans cette région dévastée pour s'intéresser au sort de Sweti-Hija, qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir pour historiens. Nous ne pourrons plus lire ou méditer, face à l'Adriatique, sur le petit banc de pierre de la « chapelle des Français ».

ALAIN PIERRET.

(1) *Journées de Moscou, 1956-1958. Un ambassadeur de Tito au Kremlin ; le Monde*, 9 décembre 1977 et 9 mars 1979.

Les « mollahs » égyptiens (suite)

LA féministe égyptienne Leila Abou-Seif, dont nous avons évoqué les problèmes à deux reprises (*le Monde* daté 9 avril et 27-28 mai), nous prie de préciser que l'administration dont elle dépend s'est contentée, pour le moment, depuis son retour d'Iran, de la convoquer par deux fois devant une commission de discipline. Elle a espoir, maintenant, de ne pas être poursuivie pour s'être rendue à Téhéran sans autorisation administrative.

Mme Abou-Seif nous signale également que le Théâtre de la Wakalet El-Ghouri a été rouvert à sa troupe, mais à condition qu'elle n'y monte pas une comédie de Yacoub ben Sanoua, auteur égyptien de confession israélite de la fin du siècle dernier : « *Seule une pièce d'un écrivain musulman peut être jouée dans les parages d'un haut lieu islamique.* » Or la Wakalet El-Ghouri est située près de l'université islamique. La pièce de Sanoua pourrait finalement être montée dans une salle éloignée d'Al-Azhar, mais Leila Abou-Seif espère pouvoir la jouer à la Wakalet. Simone de Beauvoir et la féministe américaine Kate Millet ayant écrit au président Sadate, chacune de son côté, pour lui demander de mettre un terme aux tracasseries dont elle est l'objet.

Mmes de Beauvoir et Millet se sont aussi adressées à la justice égyptienne pour l'informer que le mouvement féministe international soutenait à fond Mme Abou-Seif dans le procès en diffamation que celle-ci intente à un journaliste cairote qui a critiqué en termes insultants le « voyage anti-tchador » en Iran du Comité international des droits de la femme. — J.-P. P.-H.

● *Rectificatif.* — Dans l'article publié dans *le Monde* daté 27-28 mai, il fallait lire le « khédive » et non pas le « calife » Ismaïl d'Egypte.

UNE SEMAINE CHEZ MARGUERITE YOURCENAR

La grande radioscopie

MARGUERITE YOURCENAR a eu soixante-seize ans le 8 juin. L'auteur des Mémoires d'Hadrien, *de* l'Œuvre au noir, *de* Feux, *et encore des* Souvenirs pieux, *celle qui a écrit* Archives du Nord *et* Sous bénéfice d'inventaire, *vit retirée depuis des années, avec son amie, sa traductrice, dans l'île du Mont-Désert (Maine, Etats-Unis).*

Jacques Chancel inaugure avec elle une sorte de « grande radioscopie » : cinq heures d'entretiens.

Le premier sera une sorte d'introduction, une ouverture à la conversation. Dans le deuxième, Marguerite Yourcenar réinvente son itinéraire, de la Belgique à l'Espagne, en passant par la France et la Grèce, où elle a longtemps vécu. Ensuite, elle voyagera à travers sa propre œuvre. Au cours de la quatrième heure sera diffusé le programme musical qu'elle a choisi (Beethoven, Mozart, le Chant des baleines et des flûtes japonaises, Bob Dylan, Théodorakis). En fin de semaine, elle répondra aux questions que quelques écrivains et journalistes lui posent, questions enregistrées par Jacques Chancel avant son départ.

Il faut signaler d'autre part que FR 3 présente le 17 juin, à 17 h. 30, un numéro de la série « Un comédien lit un auteur », au cours duquel c'est Marguerite Yourcenar qui lit elle-même Yourcenar.

JACQUES CHANCEL change de formule ? Voilà que la « Radioscopie » ne serait plus comme elle était. Que les fidèles se rassurent : le changement s'opère, dit-il, *« dans la continuité »*. Le rendez-vous aura lieu à la même heure, et cette idée nouvelle de passer une semaine avec la même personne, de la *faire parler donc cinq* heures de suite, du lundi au vendredi, n'est — selon Jacques Chancel — qu'un essai. *« Je ne prétends pas réussir du premier coup,* dit-il, *mais après onze ans, après avoir réalisé deux mille sept cents radioscopies (dont deux mille cinq cents en direct), je souhaite de temps à autre aller plus loin avec certains ou certaines de mes invités, les écouter et les faire écouter plus en profondeur, avancer dans plusieurs directions. »*

« La semaine entière avec... » ne sera donc pas systématique. Car, enfin, les « personnalités » susceptibles de tenir la distance en gardant éveillé l'intérêt de l'auditeur, ces hommes d'exception, ces grandes dames, d'immense culture, sont des oiseaux rares. D'autant plus rares si l'on sait que toute radioscopie de quelqu'un qui ne maîtriserait pas la langue française est exclue. D'autre part, ils (ou elles) risquent fort d'être uniquement sélectionnés parmi les « vieux », les très âgés. La vie est ainsi faite : ceux-là ont connu davantage du monde, fait plus de choses. Ils ont mieux à dire en un mot. Et on les aime davantage : ils savent émouvoir. Car le passé toujours nous touche.

« Pas de danger », répond Jacques Chancel, sous-entendant que c'est un beau danger que celui de faire entendre des voix qui bientôt se seront tues.

« Du bon travail »

La voix justement : avec Marguerite Yourcenar, Chancel a tout de suite su que ce serait bien. Comme gagné d'avance. Il repense à *« sa voix, la première fois au téléphone ». « Sa voix lui ressemble et la définit. Oui,* dit-il, *un ton tout à fait particulier ; une manière spéciale de parler, accordée à son œuvre, vivante et retenue, chaude et distante à la fois.*

» Si je n'avais jamais vu de photographies d'elle, je sais qu'au souvenir de sa voix je l'aurais reconnue, le soir où, avec l'équipe, je suis arrivé à l'entrée de sa maison. Elle était là, avec sa grande cape noire, comment vous dire : infiniment aristocrate. Cela a débuté de la manière la plus heureuse, et le fait d'être allé là-bas — notre voyage, les cinq heures de voiture à travers l'Etat du Maine, si beau — ajoutait encore à notre désir de faire avec elle du bon travail. « Du bon travail », c'est une expression qu'elle-même ne cesse d'utiliser, à tout moment. Elle était prête à commencer tout de suite. Il était tard et elle venait juste de souffrir d'une mauvaise grippe. Nous avons remis au lendemain. Puis repris le surlendemain.

» Nous avons ainsi enregistré plus de six heures. Nous arrêtant de temps en temps. Et durant ces petites pauses, nous prenions le thé. Nous avons bu souvent ce thé que son amie nous préparait. Elle répondait à mes questions de la même façon qu'elle travaille... très appliquée, très sérieuse, sévère presque. Avec une sorte d'autorité, de supériorité, qu'inconsciemment elle se reconnaît à elle-même. Jamais aucune familiarité, mais nous sentions bien plus, bien mieux que la familiarité dans sa manière de dire bonjour ou de proposer après le travail de marcher jusqu'à la mer, l'océan, qu'on voit par la fenêtre.

» Nous repartions heureux et je crois qu'elle aussi ne se sentait pas trop « dérangée ». Elle a souri par exemple, en découvrant que le technicien avait dissimulé le fil électrique sous le tapis... elle trouvait cela « délicat », et le disait. De son côté, Mrs Grace veillait à ce que les choses se passent au mieux, nous appelant le soir à l'hôtel pour savoir si rien ne manquait, avec cette gentillesse attentive dont elle est prodigue. Certains l'ont qualifiée d'ennuyeuse : non, elle protège complètement Yourcenar qui a besoin d'elle. C'est tout. Et c'est ce dévouement qui est magnifique. »

Si Jacques Chancel parle si longuement de *« ce territoire où il ne faut pas trop peser sur la terre »*, s'il montre avec certain contentement la photo de lui avec Yourcenar devant Petite-Plaisance, c'est que cette maison dans l'île, avec son jardin où les bruits du monde ne parviennent qu'assourdis et réduits à l'important, est devenue aux yeux de beaucoup une sorte de mythe. Beaucoup, pas toujours discrets ni adroits ont tenté de forcer le grand écrivain dans sa retraite.

« Elle pourrait aussi bien avoir écrit son œuvre dans un tout autre pays, dit Jacques Chancel. *Elle a choisi d'être américaine car l'endroit était beau. A ses yeux cela n'a pas d'importance, pas plus que d'être française. Si elle reçoit les visiteurs c'est qu'elle a conscience d'exercer un métier public ; je l'ai interrogée sur son éventuelle entrée à l'Académie française, entrée qui ne semble pas enthousiasmer l'actuel secrétaire perpétuel. Elle m'a seulement dit : « Ce monsieur n'aime pas beaucoup les femmes. » Elle ne fera pas acte de candidature, mais accepterait les propositions d'écrivains qu'elle estime. Car refuser lui paraîtrait bien orgueilleux. »*

Jacques Chancel encore une fois se dit content ; il aurait presque aimé partir là-bas avec une équipe de télévision. Mais non : Bernard Pivot va le faire pour un numéro d'« Apostrophes » qui, en septembre, sera diffusé à la sortie du prochain livre, *la Lyre et la Couronne*. Chancel, lui, a l'intention d'aller, de la même façon, plus loin avec Albert Cohen, Jose Luis Borges, René Char, Soljenitsyne, Jean-Paul Sartre.

Il continuera d'assurer aussi des radioscopies normales, estimant presque que c'est une radio de service. Il n'entend finalement pas procéder autrement qu'à son accoutumée. *« Monter davantage les émissions que je propose, faire de l'écriture radiophonique ne me tente pas. Je ne veux pas tirer des « livres sonores » de ces entretiens,* dit-il. *Cet aspect de conversation naturelle, avec les hésitations, les fautes, les silences, je tiens à le préserver. »*

Les détracteurs, ceux qui déclarent l'idée usée, se résigneront. A France-Inter, où l'on redoute un peu le changement, on lui dit de surtout *« continuer pareil »*. Pour le moment. Comme c'est pour lui une *« chance fabuleuse de rencontres... »*

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Du 11 au 15, France-Inter, 17 h.

L'ÉTRANGE M. DUVALLIER

Zorro écologiste

FANFAN LA TULIPE, *Robin des Bois, Zorro,* les voilà les vrais héros de l'imagerie populaire. La mort de Dieu au plus profond de soi, rares sont ceux qui y *croient. Chacun, depuis toujours,* espère se rappeler à son souvenir, attirer son attention, lui adresser une prière, le tirer par la manche, *pour lui proposer en vrac des* marchandises, des vœux, des trêves, des trocs : *« Si ce n'est* pas le cancer, promis, juré, j'arrête de fumer... » Or sait que ça *ne rime à rien*, mais on a beau dire, ça aide, ça fait *du bien.*

Alors, de voir surgir un homme qui se prend pour Dieu, un *homme attentif à la souffrance,* à l'injustice, inquiet du sort des créatures et de l'avenir de la création, un homme prêt à soutenir les *faibles, les perdants, à contenir* les forts, les déments prêts à ravager, à fiche en *l'air* par intérêt cette bonne petite Terre qu'on a déjà eu tant de mal à *rendre habitable*, pensez si on jubile, si on est content.

D'abord, il nous dérobe sa véritable image. Tel Yahvé, il s'entoure d'une fumée destinée *à brouiller les pistes.* Personne n'irait imaginer que ce respectable *M.* Duvallier — rien à voir avec celui des « tontons macoutes », — ce châtelain, ce *richissime philanthrope, podagre et cacochyme,* puisse brusquement *tomber le masque du* très grand âge, le rêve ça aussi, enlever sa redingote, enfiler un blouson, et nous apparaître brusquement sous *les traits d'un* Louis Velle sémillant. Là, il se déchaîne, il s'en *donne à cœur joie* et joue les James Bond redresseur de torts, avec une *vigueur et une énergie* que tempère la sagesse avertie d'un regard *lourdement cerné par la* vie.

Son truc à lui, c'est le *crime au service de l'écologie.* Quel *mal* y a-t-il à fracturer le coffre d'un supermarché ou celui d'une banque mal gérée, si c'est pour dépolluer le Tibre, *éviter un conflit mondial* ou défendre la cause d'un peuple *en lutte contre la barbare dictature du pouvoir ?*

Et on y croit ? Absolument. *On marche* à fond. Mieux, on se balade, scotch en main, d'hôtel de luxe en chalet d'opérette ; on descend les passerelles de jets pour monter les *passerelles de yachts et on a* l'impression grisante de faire la fête tout en sauvant la planète. Les occasions de se distraire sans se galvauder sont trop rares à *la télé pour ne* pas être signalées.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Jeudi 14 et suivants, TF 1, 20 h. 35.

POINT DE VUE

Des images aux actes de violence

par JEAN CHAZAL (*)

DEUX procès sont intentés à des chaînes de télévision aux *Etats-Unis. L'un* et l'autre posent la grave question d'une relation entre l'image fil*mique et des actes de violence* commis par des jeunes.

L*e caractère très particulier de* l'un d'eux — trois adolescentes ont violé une fillette avec une bouteille, exactement comme elles l'avaient vu faire dans un film présenté peu *auparavant — souligne l'acuité de* ce problème. On doit reconnaître que des cas d'imitation aussi précis restent exceptionnels. Si les enfants sont indiscutablement da*vantage prisonniers de l'image que* de la parole ou de l'écriture, sont-ils pour autant dominés par sa force contraignante jusqu'à commettre des actes de toute évidence inspi*rés par elle ? Des chercheurs sou*tiennent que la démonstration scientifique d'un tel mécanisme n'est pas *rapportée. Pour ma part,* je pense que l'effet incitatif immédiat opère surtout chez des sujets déjà perturbés dans leur psychisme.

Moins rares sont les cas où le film a révélé des techniques et des procédés criminels qui seront fidèle*ment reproduits, particulièrement en* matière de vols.

M*ais le danger primordial recélé* par l'image de violence me paraît résider en une sorte d'effet à retardement consécutif à une véritable intoxication. En France, les enfants *de huit à treize ans passent, en* moyenne, plus d'heures devant le téléviseur qu'à l'école. Aux Etats-Unis, à dix-sept ans, on a été le spectateur de dix-huit mille meurtres *à l'écran.*

Des personnages semblables à ceux que l'on peut côtoyer dans la rue, mais vivant dans un climat de *vols, de meurtres, de tortures, pro*duisent à la longue des phénomènes d'imprégnation, d'accoutumance et d'identification qui conduisent des enfants et des adolescents à bana*liser la violence. Il en résulte un* émoussement de leur sensibilité devant l'horreur des crimes et la *douleur des victimes.* Le respect de la personne d'autrui est dégradé. La voie de désengagement social et de la délinquance se trouve ouverte.

Mais, dira-t-on, les producteurs d'émissions ne sauraient présenter *un monde aseptisé, alors que de tous* côtés se déchaînent les contradictions, les *rivalités* de puissance et d'argent, *les drames de la domina*tion et de l'aliénation. Remarque exacte, mais, si le réalisateur cultive *systématiquement* la morbidité et la pathologie, il ne peut que déboucher sur la désespérance.

Est-ce faire preuve d'optimisme béat que de croire cette influence sur la jeunesse largement contrecarrée par les vertus de l'éducation, de la cohésion du groupe parental, par la lucidité des jeunes, voire par *leur solidité morale ? Il* en est encore heureusement assez souvent ainsi.

Mais c'est oublier la multitude d'enfants et d'adolescents fragiles et vulnérables tant du fait de leur individualité profonde qu'en raison *du total déséquilibre de l'environne*ment familial et de facteurs socio-économiques ou socio-culturels déplorables, tristes malfaçons de nos sociétés technologiquement avan*cées. Assidus spectateurs de la télé*vision, leur nombre surprendra sans doute.

On peut décompter en France plus *de quatre cent mille débiles légers.* Plusieurs centaines de mille de petits « caractériels » sont prédisposés à l'impulsivité, à l'instabilité, à l'affabulation. Cinq cent mille jeu*nes — pour le moins — témoignent,* à travers des réactions névrotiques d'opposition et d'agressivité, d'un état d'abandon éducatif, d'une affectivité perturbée et de retards de maturation sociale.

Sur ces légions de préadolescents et d'adolescents — à coup sûr plus d'un million — les images filmiques de violence ont un retentissement *redoutable. Elles aggravent* l'état de danger dans lequel ils se trouvent. Nous savons bien que c'est parmi eux que les juges des enfants recrutent l'essentiel de leur clientèle. Ils *sont aussi les habitués des services* sociaux, des dispensaires d'hygiène mentale. Ils réclament la sollicitude qu'on a le devoir d'accorder à ceux qui souffrent d'un handicap. Ils sont, *si l'on n'y prend garde, susceptibles,* un jour, de faire courir des risques aux personnes et aux biens.

Les libertés d'expression, de création artistique sont hautement respectables et doivent, avec ardeur, être défendues ; mais inclinerait-on *à y renoncer en prenant conscience* du risque de porter atteinte à la santé morale de tant d'enfants qui, défavorisés par leur nature même ou par leurs conditions de vie, ne possèdent *pas la force réfléchie* d'échapper à l'attirance de certains sortilèges ?

★ *Conseiller* honoraire à la Cour de cassation.

UN LIVRE DE MICHEL DRUCKER

« La Chaîne » et ses maillons

ON n'est pas au cinéma, mais « toute ressemblance avec des personnages ayant existé, existant, ou des situations ayant eu *lieu, serait pure coïncidence ». C'est en tout cas ce qu'indique Michel Drucker en exergue de son roman* la Chaîne, *garantissant que la fiction ici dépasse la réalité : d'ailleurs le héros s'appelle Marcel Muller, et les personnages, entre autres, ont pour nom Frenkel, Michel Mougin, Corinne Jacquet, Eric Chamberlain, Laure Vernier... On croisera des gens baptisés Trembledieu ou Carnot. On y entendra parler de journalistes, d'animateurs, comme Gougloff ou Lagnol. Bref, des personnages inventés.*

*Mais, si on était au cinéma, on serait peut-être désappointé de ne pas voir derrière ces noms des acteurs choisis pour leur ressemblance physique avec tel présentateur, tel journaliste, telle productrice de la télévision française. Car, au fil des onze chapitres qui le conduiront de 1968 à 1978, le lecteur aura choisi ses têtes, pensé à certaines vues et revues sur le petit-écran. Oh ! les « coïncidences » ne sont pas exactes, seulement par-ci par-là. Des traits reconnaissables qui feront sourire les gens du milieu, dans les chaînes. Les allusions ne seront guère repérables par le grand public. Et, au fond, c'est peut-être s'avancer beaucoup que d'en discerner quelqu'une. Il y a simplement que Michel Drucker, l'hôte fameux des fameux « Rendez-vous du dimanche », connaît bien ceux qui, comme son héros, « par*lent aux hommes ».

Il les a donc mis dans un livre. Un livre bâti comme le fil conducteur d'un scénario de film. Car, il faut le dire tout de suite, l'ouvrage ne doit pas être pris pour œuvre de littérature. L'écriture est banale, le style médiocre.

Au total, le roman se laisse lire, tellement bien qu'aussitôt intéressé par l'irrésistible dégringolade de Marcel Muller, vedette télévisuelle devenue pirate des ondes et fauteur de désordre public, le lecteur... se laisse prendre, se disant au fond de lui que, s'il n'y avait pas eu le film de Sydney Lumet Network, *Michel Drucker aurait trouvé là une idée originale, sinon un filon pour le grand écran.*

Comme le présentateur de Network, *l'idole populaire de la Chaîne — sa gloire ternie avec les événements de mai 68 — va, par ses coups d'éclat, entraîner ses patrons dans de curieuses mésaventures.*

Petit monde

Imaginez-vous, en France, un de nos commentateurs ou informateurs patentés se transformer en imprécateur, dénonçant le système et appelant les foules à vivre mieux. Que dirait le ministère de la culture et de la communication ? Marcel Muller, pour ce faire, a des complices : où l'on apprend que la tour Eiffel est à qui veut la prendre. Traduisez : les réseaux d'émission. Entre parenthèses : les pirates, à la radio en tout cas, n'ont pas attendu Michel Drucker pour le faire.

L'intrigue un peu policière est correctement ficelée, accompagnée de considérations sur le « système » (nombreux coups de téléphone en provenance du ministère de l'audiovisuel) et sur l'avenir des gens du métier (menacés par les sondages comme par les satellites). Morale de l'histoire : la résistance d'une chaîne est égale à celle de son maillon le plus faible ».

L'auteur connaît de l'intérieur cette « chaîne-là ». Il l'a bien regardée, il s'en est amusé ou inquiété — même peut-être pour lui, — les jours où il a pu avoir le sentiment d'être pris au piège de ce petit monde où l'on raisonne en termes de carrière, de célébrité et d'argent. Et toute l'hypocrite valse des flatteries et des disgrâces (quand soudain les amis des temps fastes sont « absents » ou « trop occupés »), toutes les faiblesses de ceux qui « savent manœuvrer la gamme des petits muscles responsables des expressions faciales » *de leur visage, toutes les illusions entretenues, les « stratégies » développées, les humiliations acceptées, Drucker a su les décrire.*

*On le suit donc de Cognacq-Jay aux Buttes-Chaumont, en passant par quelque station de FR-3 province. On s'attendrit avec lui sur le sort de l'assistante, montée à Paris, devenue — devinez comment — speakerine et réduite à annoncer des marques de poudres récurantes, ou sur telle ancienne « gloire » tombée dans la déprime alcoolique. Ils sont cela, ces gens qui ne devraient « jamais s'arrêter de bou*ger, ne jamais se donner le temps de penser », *ne plus jamais laisser s'enfuir... les récompenses de la vanité ou le prestige durement conquis.*

Le sujet est traité : des effets de « la caresse vampirique de la caméra » *à l'effacement dévoué des compagnes de ces hommes de télévision. Un livre de plus sur les piles des libraires. A cause de « la gloire » Pour elle ?*

Peut-être pour rien.

M. L. B.

★ La Chaîne, Ed. J.-C. Lattès, 305 p., 49 F.

PUBLICITÉ

La fesse et le jean

UNE tape sur une fesse, c'est tout un programme. Discrètement grossière, gentiment érotique, — encore que tout dépende du consentement des victimes, — c'est l'esquisse de la possession sans l'audace de l'effraction. On taquine la transgression, on joue au permis et au défendu ; la main ne cesse de frôler l'inconvenance et de se retirer dans la bienséance, le temps d'une décharge libidinale, d'un grand clic, ou d'un petit clac... En réalité, la main retient *la pulsion* qu'elle exprime, toute occupée qu'elle est, au service du « jean » Lee Cooper, à transférer le désir de la fesse sur le tissu qui l'enveloppe...

C'est que la *fesse* moderne n'existe pas en dehors du jean qui la moule. Le jean reçoit de la *fesse sa densité élastique, sa plé*nitude formelle ; la fesse reçoit du jean sa souplesse et sa fermeté, sa désinvolture plastifiée. Et de cette union naît une sorte d'objet nouveau, mythique, la fesse moulée à la fois offerte et protégée, comme tout objet de désir qui se respecte. La frappe opère alors une sorte de sacre, de joyeux baptême de l'être nouveau emballé dans ses langes.

Une tape, deux tapes, trois tapes... On n'imagine pas que ces tapes restent à sens unique. Dans une époque dominée par le feed-back, il faut répondre. Réunion de groupe, réunion de croupes. La réciprocité dans la frappe fessière sert de fondement à l'une des valeurs-clés du mode de vie actuel : la communication. Et à son *corollaire : la contagion. La consé*cration du jean serait en effet incomplète si elle ne donnait lieu à un rite collectif. Dès lors, dans une sorte d'euphorie musicale, les petites tapes *se multiplient comme* des petits pains, de fesse en fesse, de main en main.

Electro-libido

L'accumulation de derrières dûment frappés devient la caisse de *résonance de la société de consom*mation, le tam-tam dernier cri par lequel l'Occident communique avec lui-même. Au cours de cette réaction en chaîne, un grand gaspillage d'énergies *électro-libidi*nales se produit, qu'on rêverait d'économiser. Mais le spectacle est trop fascinant. *Assis devant le pe*tit écran, au premier rang de l'orchestre, on ne résiste pas à l'appel *de cette symphonie* de fessées. Il faut rejoindre l'euphorie Lee Cooper, entrer dans le pantalon *collectif...*

Soyez heureux, hommes et femmes de notre temps : la fraternité des fesses compense la solitude des âmes. *Grâce à Lee Cooper,* vous n'êtes plus seuls dans vos culottes !

FRANÇOIS BRUNE.

RADIO-TELEVISION

«LA MUSE ET LA MADONE»

Le néant chic

NINA COMPANEEZ a de la chance : une fois de plus, FR 3 lui confie le budget nécessaire à la réalisation d'un film dans la série « Cinéma 16 » (plus que ce qu'on accorde pour une dramatique ordinaire). Elle a de la chance : une fois de plus, de bons comédiens ont accepté de tourner pour elle. Le choix même de ceux-ci prouve qu'elle a du goût. Déjà quelque chose. Tout cela ne suffit pas, apparemment, à faire un film. Et *la Muse et la Madone* (durée : une heure et demie, quatre-vingt-dix minutes d'antenne) offre un bel exemple de gaspillage intégral.

C'est le néant. Le néant chic. Très « chic », en effet, le sujet choisi : le vague à l'âme des créateurs en mal d'inspiration, cette angoisse de l'artiste au moment de la feuille blanche, du disque à enregistrer, du ballet à assurer, de la toile à peindre...

Les héros ici en cause semblent avoir évacué tout souci matériel. Ils se retrouvent dans des résidences secondaires délicieusement confortables. Dans le style négligé élégant, ils sont habillés comme des figures de mode et évoluent dans des ameublements très « chou ».

Ils n'ont de préoccupations qu'esthétiques, de conversations que profondes. Leurs crises sont métaphysiques : il y en même un — bien joué par André Dussollier — qui se noiera après avoir romantiquement jeté son instrument dans les vagues. C'est d'ailleurs la fin de l'histoire. Une histoire sentimentale et creuse comme une *Valse à Elise* mal jouée.

Pauvre Françoise Fabian, déguisée en jeune écrivain : pas plausible un seul instant. Pauvre Francis Huster, réduit au rôle de pianiste se prenant au sérieux et voulant sauver son ami violoniste. Quelle pitié pour ces acteurs ! Il y a aussi Francine Berger et une dizaine d'autres. Tous ici comme des figurants.

Que Nina Companeez — qui a été scénariste — fabrique à ses propres frais ses images jolies. Elle leur fera peut-être dire un peu plus que le rien complaisant des mots creux. — M. L. B.

★ Mercredi 13, FR 3, 20 h. 30.

Écouter-voir

● **DOCUMENT : CINÉMA ET ETHNOLOGIE. — Du lundi 11 au vendredi 15, France-Culture, 8 h. 32.**

En prélude à la diffusion par Antenne 2 (l'automne prochain) des films de Jean Malaurie sur les Esquimaux, on peut écouter le récit que fait l'ethnologue de la préparation du tournage et du montage de ces documents, qui représentent deux ans de travail.

En cinq émissions des « Chemins de la connaissance » intitulées « Cinéma et ethnologie », qui seront une utile contribution au grand débat du « cinéma du réel », Jean Malaurie (directeur du Centre d'études arctiques au C.N.R.S., professeur à l'Ecole des hautes études et à Paris-VII) décrit la rencontre de l'Université et des médias.

● **MUSIQUE : « DIXIÈME SYMPHONIE » ET « HUITIÈME SYMPHONIE », DE MAHLER. — Lundi 11, France-Musique, 20 h. 30 ; jeudi 14, A 2 et France-Musique, 21 h. 40.**

On disait autrefois en France que les symphonies de Mahler duraient toutes au moins deux heures et que la Huitième *exigeait un millier d'exécutants... Mais la* Symphonie des mille, *puisque c'est le surnom qu'on lui a trouvé, se satisfait fort bien de la moitié et dépasse à peine une heure et quart. Associant le* Veni Creator *à la scène finale du second* Faust *de Goethe, elle forme une des œuvres chorales les plus singulières du vingtième siècle. Relativement moins jouée que les autres, la* Huitième Symphonie *n'a pas été donnée en France depuis juillet 1977 à Orange. A Saint-Denis, dans la basilique illuminée, on retrouvera l'Orchestre national et les chœurs de Radio-France, les chœurs New-Philharmonia et certains solistes (S. Nimsgern, N. Denize) qu'on avait déjà pu entendre à Orange. Mais la direction sera confiée cette fois à Seiji Ozawa (retransmission en différé sur A 2 et France-Musique, le 14 juin, à 21 h. 40).*

Laissée inachevée par la mort du compositeur, en 1911, la Dixième Symphonie *a été plusieurs fois complétée. La version qui sera donnée au Festival de Strasbourg par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Hubert Soudan, est celle du musicologue anglais Deryck Cooke, créée à Londres en 1964 (retransmission en direct sur France-Musique le 11 juin, à 20 h. 30). Seul le premier mouvement,* adagio, *est entièrement de Mahler, mais si l'authenticité des autres, laissés à l'état d'esquisses, est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes, le public y trouve son compte.*

● **DOCUMENTAIRE : CENT ANS DE VIE SOCIALE AU XIXe SIÈCLE. — Mardi 12, A 2, 17 h. 25.**

Consacré à l'histoire de Paris au temps de Balzac, de Zola et de Proust, ce documentaire en trois volets (les deux autres seront diffusés les 19 et 26 juin) est un des fleurons de la S.F.P., qui l'a coproduit avec le ministère de la culture et de la communication et qui affirme le vendre assez bien sur le marché international. Pourtant, à en juger par le premier épisode, il n'y a pas vraiment lieu de pavoiser.

Montagne de documents d'époque (peintures, gravures, photos) et de séquences contemporaines, « Cent ans de vie sociale » est une émission typiquement culturelle, c'est-à-dire tout imprégnée d'un didactisme de bon goût. Le commentaire de Jean-Pierre Babelon est intéressant, la réalisation de Philippe Prince sans reproche, mais on attendait tout de même autre chose.

● **HABITAT : « MON QUARTIER, C'EST MA VIE ». — Mardi 12 et mercredi 13, TF 1, 22 h. 5.**

Après le premier épisode consacré, mardi dernier, à la lutte menée par les habitants de l'Alma-Gare, à Roubaix, pour imposer un nouveau mode d'urbanisme en participation (ceux-ci ont réussi après cinq ans d'effort à ce que 40 % des maisons ne soient pas détruites, à ce que celles qui le sont soient reconstruites selon leur désir, etc.), voici les deux derniers épisodes de cette (passionnante) série d'Hubert Knapp sur l'architecture, l'habitat, l'urbanisme.

« L'arlequin ou l'auberge espagnole » (diffusion mardi) montre, à travers l'exemple de la ville nouvelle de Grenoble-Echirolles, où en est le grand projet utopique et généreux « Changer la ville, c'est changer la vie ». L'enquête d'Hubert Knapp (on regarde, on écoute, beaucoup et tout le monde) n'est pas un bilan, mais une réflexion sur les relations que les habitants entretiennent (ou non) les uns avec les autres grâce (ou non) à l'architecture.

La dernière émission, « Les étoiles de Renaudie » (diffusion le lendemain, mercredi), montre, à travers quelques-unes des réalisations les plus intéressantes d'Europe (celles de Renaudie à Ivry, à Givors, d'Aldo Van Eycke, Pitt Blom en Hollande), ce que peut amener pour l'habitant, pour l'ouvrier qui construit, pour le chef de chantier qui commande, pour le passant, pour tout le monde, une architecture pensée avec cette idée de la participation. Passionnant !

● **TÉLÉFILM : LA BELLE ÉPOQUE DE GASTON COUTÉ. — Jeudi 14, A 2, 20 h. 35 et vendredi 15, France-Culture, 20 heures.**

Gaston Couté a sûrement beaucoup d'admirateurs, nous n'en disconviendrons pas. Cependant, l'immense majorité des téléspectateurs ignorent tout, mais alors tout, de ce chansonnier né à Beaugency en 1880 et mort tuberculeux à trente et un ans, dont le nom ne figure même pas dans le Grand Larousse encyclopédique. Cette évocation de la vie et de l'œuvre du « Mistral » de la Beauce » aurait vraiment gagné à être plus claire, plus linéaire et moins marquée par les thèmes chers à Fellini, qui, repris ici, font figure de poncifs.

C'est un régal malgré cela d'entendre Bernard Meulien, il ressemble étonnamment à son modèle, réciter avec l'accent du terroir, l'accent canadien d'aujourd'hui, les Gourgandines *par exemple, long poème tendre, bourru, généreux, indigné, très en avance sur son temps. Belle, l'époque ne l'était pas pour tout le monde, c'est certain. Et surtout pas pour ce paysan révolté collaborateur de* la Guerre sociale *venu se brûler les ailes aux lumières de la butte.*

Le téléfilm de Philippe Pilard est suivi, le lendemain, d'une émission sur France-Culture.

Correspondance

UNE MISE AU POINT DE M. MICHEL BASSI

Nous avons reçu de M. Michel Bassi, directeur général de Radio-Monte-Carlo, la mise au point suivante en réponse à notre article, publié dans le Monde *daté 27-28 mai, dans lequel nous lui reprochions d'avoir supprimé ou déplacé trois éditions du journal pour permettre le passage à l'antenne de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Méhaignerie.*

Les interventions de M. Giscard d'Estaing et de M. Méhaignerie, *nous écrit-il*, s'inscrivaient dans la série de nos forums qui, depuis l'automne, se déroulent normalement au rythme d'un ou deux par mois. Y ont participé et y participeront des responsables de toutes les tendances.

Le forum est généralement diffusé à 18 h. 40, sur quarante-cinq minutes ou une heure, et chaque fois, ce soir-là, l'actualité est résumée dans une synthèse de cinq minutes. J'ajoute que le fait de ramener le journal de la soirée à une synthèse n'est pas du tout exceptionnel, notamment lors des différentes manifestations sportives.

Quant à l'interview de M. Barre, elle se situe, elle, dans le cadre de nos émissions électorales pour l'Europe. Nous avons eu, le 29 mai, M. Chirac de 18 h. 30 à 19 h. 30, et notre journal a été avancé à 18 h. 20. Il en a été de même le 6 juin avec Georges Marchais, le 7 juin avec François Mitterrand et le 8 juin avec Simone Veil.

[M. Bassi confirme que les deux « forums » du mois de mai ont été réservés, sans contrepartie, à des personnalités favorables à la liste de Mme Veil, et que l'intervention de M. Barre, qui soutient également la liste du ministre de la santé, s'est ajoutée à celle des quatre principaux chefs de file. La liste de Mme Veil a donc bénéficié, à elle seule, d'un temps d'antenne supérieur à celui qui a été accordé aux trois autres réunies. Dans ces conditions, la suppression ou le déplacement du journal prennent une signification particulière. — T.F.]

LES MUTILATIONS SEXUELLES EN AFRIQUE

Après l'article de Claude Sarraute sur l'émission Bande à part *consacrée aux mutilations sexuelles en Afrique (*le Monde *daté 20-21 mai), le Mouvement des femmes Noires (1) nous a adressé la lettre suivante :*

Les mutilations sexuelles constituent un problème complexe. C'est la raison pour laquelle nous nous opposons à tout traitement expéditif de cette question. De même, sans vouloir remettre en question Antenne 2, qui a eu le mérite d'être la première chaîne française à sensibiliser l'opinion publique contre ces pratiques mutilatoires, nous nous élevons contre l'intrusion de ce sujet et son traitement dans l'émission Bande à part. En effet, en l'espace de deux à trois minutes, il y a été question du bien-fondé ou non de la dénonciation de ces pratiques, et comme bien de nos sœurs blanches (européennes) nous avons été offusquées d'entendre une négresse interdire une parole objective relative à ce problème, parce que provenant d'une femme blanche.

Cette attitude n'a rien de nouveau. Mais il y a tout lieu de s'inquiéter quand elle est le fait d'hommes et de femmes qui se disent progressistes ou féministes. Ce fut le cas pour ces femmes et hommes européens ou américains qui ont massivement assisté en octobre 1978 à Paris (voir *le Monde* daté 2-3 novembre 1978) à la Journée des femmes mutilées que nous avions organisée. Après avoir pris connaissance des articles de Claire Brisset et des réactions qui leur étaient consécutives, elles ont pris contact avec nous pour savoir dans quelle mesure continuer à nous témoigner leur solidarité sans provoquer — au sein des sociétés respectives dont nous sommes issues — un effet contraire à celui escompté.

Une crainte toute justifiée — à bien des égards — est de se voir traiter de racistes et de néo-colonialistes par ceux-là et celles-là qui soit sont aveuglément attachés aux traditions, soit font purement et simplement preuve de démagogie.

Nous jugeons inadmissible que des nègres et des négresses se prévalent de l'un ou l'autre de ces cas pour tenter d'interdire ou d'empêcher une parole de femme ou d'homme parce que d'Européen (ne) ou d'Américain (e).

Sur le même sujet, nous avons reçu la lettre suivante de Mme Claude Cardot, de Gif-sur-Yvette :

Je tiens à vous dire toute mon approbation pour l'article « Noire, ma sœur », et spécialement pour votre dernière phrase (1).

S'il y avait eu, à l'époque, des ethnologues qui puissent agir sur l'opinion publique, on aurait certainement cessé de bander les pieds des Chinoises... Il ne faut pas oublier que l'abandon de cette « *tradition culturelle vénérable* » n'a pu se faire que sous la pression conjointe des Chinois progressistes et des missionnaires protestants (la bande de Pearl Buck).

Je préfère d'habitude les cannibales aux missionnaires, mais, dans ce cas précis, je leur dois cet hommage. Pourquoi les féministes ne rappellent-elles jamais cette victoire relativement récente ? Est-ce par crainte du terrorisme intellectuel ?

(1) C/O Gisèle Hountondji, 55, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris.

(1) *« Il ne faudrait pas que la non-ingérence se confonde avec la non-assistance à personnes en danger. »*

L'AIDE AU TIERS-MONDE

M. Michel Gavory, du Comité catholique contre la faim et pour le développement, nous a adressé la lettre suivante à propos d'un article de Claude Sarraute sur l'opération « Un bateau pour le Vietnam » :

Vous laissez entendre que l'opinion française est fréquemment sollicitée pour contribuer financièrement à de multiples campagnes. Cela est vrai. Vous reprochez ensuite aux organisateurs de collectes de ne plus parler de l'utilisation de cet argent. Vous parlez, entre autres, des « campagnes contre la faim ».

Vous connaissez sûrement trop bien la télévision pour savoir que les grands médias ne se laissent pas si facilement solliciter pour rendre compte d'actions menées par des organisations. Vous laissez pourtant entendre clairement que lesdites organisations sont coupables de ne pas parler de leurs actions à travers les grands médias.

Pour notre part, nous lions explicitement l'aide, fournie à des actions de développement dans le tiers-monde, à une information de l'opinion publique. Nous pourrions citer ici les multiples tentatives faites, en particulier auprès des chaînes de télévision, et l'insuccès constant de nos démarches : ils manifestent en réalité le peu d'intérêt des responsables de télévision pour ce genre de protestations.

Nous sommes donc d'accord pour dire qu'on parle trop peu de ce que l'opinion publique est en droit d'attendre : une information sur ce qu'elle a permis de faire exister. Mais nous considérons que cet état de fait est d'abord dû à une certaine idée que les responsables de T.V. semblent se faire du service public.

Notre correspondant conteste d'autre part le chiffre donné dans le Monde *daté 21-22 décembre 1978, de 0,17 F par Français et par an auquel s'élèverait l'aide de la France au tiers-monde.*

Pour 1978, *précise-t-il*, la collecte du C.C.F.D. a atteint 35,7 millions de francs, ce qui dépasse largement les chiffres que vous avanciez. Mais le C.C.F.D. n'est pas le seul à intervenir dans le soutien à des actions de développement des pays du tiers-monde. Je ne veux pas dire que les Français sont excessivement généreux, mais je pense que c'est leur rendre justice que de dire la vérité. Même si l'effort d'autres peuples est beaucoup plus important.

LES ROSENBERG ET LA GUERRE FROIDE

M. Alain Guérin, qui participait au débat des Dossiers de l'écran du 22 mai sur « Les espions de la guerre froide », nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 24 mai, il a cité le cas d'Ethel et Julius Rosenberg *« comme illustration de l'atmosphère hystériquement anticommuniste qui fut celle de la guerre froide »*.

A PROPOS DE « NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE »

Mme Anne Caprile nous demande de signaler que le tribunal de grande instance de Paris a estimé, le 18 janvier 1979, que le scénario du film *Nous ne vieillirons pas ensemble* (diffusé lundi 4 juin sur TF 1 à 20 h. 35) est une contrefaçon partielle de la pièce de théâtre *les Guss* dont Mme Anne Caprile est l'auteur et condamné M. Maurice Pialat, qui a fait appel, à 90 000 francs de dommages et intérêts.

Les films de la semaine

● **FANTOMAS SE DÉCHAINE, d'André Hunebelle. — Dimanche 10, TF 1, 20 h. 35.**

Ne cherchez pas ici le génie du crime des romans de Souvestre et Allain, des films de Louis Feuillade, inventé à la fin de la Belle Epoque. Ce Fantomas des années 60 revu par Gaumont est une sorte de James Bond du mal dont les ténébreux exploits ne font même pas peur aux enfants. Si quelqu'un se déchaîne ici, c'est Louis de Funès, plus comique et râleur que jamais en commissaire Juve.

● **BONS POUR LE SERVICE, de James Horne. — Lundi 11, A 2, 15 h.**

Comment faire cuire un poisson sur un sommier métallique, il n'y a que Laurel et Hardy pour en montrer la recette ! Dans ce long métrage qui est un chapelet de sketches, ils transforment une cornemuse en arrosoir, portent des jupes écossaises, sèment la pagaille dans une caserne et réinventent, à leur manière, certains épisodes des *Trois Lanciers du Bengale* d'Hathaway, ce qui, on s'en doute, n'est pas triste.

● **NE NOUS FACHONS PAS, de Georges Lautner. — Lundi 11, FR 3, 20 h. 30.**

Le Lautner de la semaine (à croire qu'on ne peut plus s'en passer). Un de la grande cuvée des années 60, au reste. Lino Ventura, truand reconverti dans l'honnêteté et partisan de la non-violence, finit par se fâcher parce que tout explose autour de lui à cause de ce minable de Jean Lefebvre, qui s'est attiré la colère d'un colonel dynamiteur. Dans un personnage de fausse victime, de porte-guigne à mine de chien battu, Jean Lefebvre fut la vedette (mais pourquoi ne lui a-t-on jamais donné depuis les rôles qu'il mérite ?) de cette Série noire parodique très réussie.

● **UN CAVE, de Gilles Grangier. — Lundi 11, TF 1, 21 h.**

Dans une intrigue de Série noire astucieusement ficelée, un transfert de personalité qui a donné à Claude Brasseur l'occasion d'une composition tout à fait remarquable.

● **LE FILS DU DÉSERT, de John Ford. — Mardi 12, FR 3, 20 h. 30.**

Trois bandits, devenus les trois « parrains » d'un nouveau-né trouvé dans le désert de l'Arizona, jouent les rois mages, en emmenant le bébé vers la Nouvelle-Jérusalem. Rencontre stupéfiante du western et de la Bible. Après un point de départ pittoresque, le film devient une parabole dont chaque scène possède une puissance dramatique sobre et bouleversante.

● **Z, Costa-Gavras. — Mardi 12, A 2, 20 h. 35.**

D'un fait qui appartient à l'histoire politique de la Grèce au début des années 60, Costa-Gavras et Jorge Semprun ont tiré, via le livre de Vassilis Vassilikos, un film politique qui a été pour le cinéma français (par une coproduction franco-algérienne) l'équivalent de certains films américains ou des films italiens de Francesco Rosi. Constat lucide d'événements qui mettent en évidence le muselage de la liberté d'opinion et les procédés cyniques du pouvoir dans des régimes d'apparence démocratique tendant vers la tyrannie, *Z* s'impose par une maîtrise de la réalisation dans le « suspense » et une interprétation parfaitement homogène.

● **LE LION ET LE VENT, de John Milius. — Jeudi 14, FR 3, 20 h. 30.**

Scénariste de John Huston (Juge et hors-la-loi) *et de Sydney Pollack* (Jeremiah Johnson) *qui ne furent pas d'accord avec ses conceptions de la violence, son apologie de la puissance individuelle (respectées, par contre, par Don Siegel dans* l'Inspecteur Harry). *John Milius a écrit et réalisé ce film d'aventures historiques en se laissant aller à sa fascination de la virilité, du fusil et de la manière forte. Il n'y a rien, là, de recommandable.*

● **LA MUTINERIE, de Buzz Kulik. — Jeudi 14, TF 1, 22 h. 45.**

Adaptation d'un livre-témoignage de Frank Elli, écrit dans une prison du Minnesota, en 1966. Formé à la télévision, Buzz Kulik a réalisé un véritable reportage sur les conditions de vie inhumaines dans un pénitentier (le décor est réel ; de vrais prisonniers ont assuré la figuration) et l'éclatement d'une révolte. Cette critique sévère de l'univers carcéral comporte des scènes assez pénibles où la violence est utilisée à des fins spectaculaires.

● **MORT D'UN CYCLISTE, de Juan-Antonio Bardem. — Vendredi 15, A 2, 22 h. 55.**

Bien avant Carlos Saura, Bardem ouvrit au cinéma espagnol (alors artistiquement nul) les portes du marché européen et international en passant par le Festival de Cannes. Qu'il ait réussi à faire éclater, malgré la censure franquiste, certaines audaces sociales, dans cette histoire d'adultère criminel en milieu bourgeois, est un fait. Mais l'admiration que lui voua alors, en France, la critique de gauche pour le « contenu » de son film fut aussi abusive que l'attaque systématique de la critique de droite, lui reprochant d'avoir plus ou moins « copié » Chronique d'un amour, *d'Antonioni. Il y a, chez Bardem, des figures de style dues, sans doute, à sa culture de cinéphile, une certaine virtuosité. Il n'a jamais été, comme devait l'être Saura, un grand cinéaste.*

● **LA RIVIÈRE DE NOS AMOURS, d'André de Toth. — Dimanche 17, TF 1, 18 h.**

Beaucoup d'aventures, de splendides paysages et la liaison amoureuse d'un éclaireur partisan de la paix (Kirk Douglas) et d'une jolie indienne (Elsa Martinelli). Un western pour passer le temps, que son antiracisme rend sympathique.

● **LE JOUR LE PLUS LONG, de Darryl F. Zanuck, Ken Annakin, Andrew Marton et Bernhard Wicki. — Dimanche 17 et lundi 18, TF 1, 20 h. 35.**

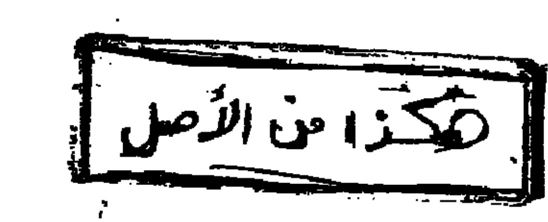
Une des plus sensationnelles entreprises de Darryl F. Zanuck. Il mit toute son énergie et tous ses appuis bancaires (au risque de se ruiner) dans cette production, qui connut, finalement, un triomphe international. C'est, d'après l'ouvrage historique de Cornelius Ryan, la reconstitution du débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944. L'attention est accordée autant à l'élément humain qu'à l'épopée spectaculaire (les scènes de combat sont d'une ampleur saisissante) et tous les personnages sont interprétés par des acteurs célèbres, français, américains, britanniques et allemands. Traité avec une grande honnêteté historique, ce film de trois heures (présenté en deux soirées) fut conçu pour donner au grand public l'illustration d'une page de guerre particulièrement importante. Mais il est desservi (on a pu s'en rendre compte lors d'une diffusion en novembre 1976 sur FR 3) par le petit écran.

● **L'OMBRE D'UN DOUTE, d'Alfred Hitchcock. — Dimanche 17, FR 3, 22 h. 30.**

Criminel qui se dissimule au sein d'une famille honnête, l'oncle Charlie (Joseph Cotten) est percé à jour par sa nièce adolescente, Charlie (même prénom, c'est Teresa Wright), que sa personnalité intrigue. En 1945, ce sixième film américain d'Hitchcock (établi à Hollywood en 1940) fut le premier à sortir en France, sans trop, d'ailleurs, retenir l'attention. Plus tard, lorsque Hitchcock eut été réellement « découvert », on y vit les grands thèmes d'un univers où le conflit moral est plus fort que le jeu policier. A l'ambiguïté de l'oncle Charlie, homme aux deux visages, s'oppose l'innocence de la nièce Charlie, pourtant fascinée par le mal qu'il représente. *L'Ombre d'un doute* est aussi un solide film psychologique et la peinture très réussie d'un milieu de petits bourgeois américains de province.

● **LA FEMME DE JEAN, de Yannick Bellon. — Lundi 18, A 2, 15 h.**

La libération d'une femme qui n'a existé que par son mari et se retrouve abandonnée, après dix-huit ans de vie conjugale. Yannick Bellon propose, avec subtilité, une leçon d'ordre moral et pose en filigrane — sans didactisme — le problème de la condition féminine dans le mariage. Une interprète exceptionnelle : France Lambiotte, qui n'était pas comédienne lorsqu'elle a tourné *la Femme de Jean*.



RADIO-TELEVISION

Samedi 9 juin

CHAINE I : TF 1

18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h 45.
20 h. 35, Variétés : Des magiciens.
21 h. 30, Série américaine : Les héritiers.
22 h. 23, Sports : Télé-foot 1 ; 23 h. 20, Tennis

CHAINE II : A 2

18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club sans frontière (spécial avant-première).

Avec les ballets Amadeo, Jatro, Jean Yanne, Michel Sardou, etc.
20 h. 35, Dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et l'indicateur), réal. Yves Allégret, avec J. Richard.
À travers les rues glaciales d'un Montmartre sordide et violent, une course de vitesse entre des truands résolus à abattre l'indicateur qui les a dénoncés et la police, décidée à le protéger, même contre son gré.

22 h. 10, Sur la sellette.
23 h., Musique : Concert Bartok.
Concerto pour piano et orchestre n° 2, *par l'Orchestre national de France, dir. S. Varviso, avec A. Dikov, piano.*

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, *Emissions régionales* : 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Concert : Printemps à Vienne.
Musique viennoise par l'Orchestre symphonique de Vienne, dirigé par Julius Rudel (soliste Lucia Popp), la Marche de Radetzky, *de J. Strauss père;* Im Frühling, *de K. Goldmark ;* Die Schönbrunner, *de J. Lanner, etc.*
21 h. 30, Téléfilm : Histoires sans paroles, réal. B. Proietti. Une production de la télévision italienne (R.A.I.).
Une fête dans une vieille maison. La crise d'un couple. Deux événements séparés qui finissent par se rejoindre. Derrière le suspense, l'analyse d'une classe sociale. Ou plutôt l'influence d'une classe sur la psychologie individuelle.
22 h. 50, Magazine : Cavalcade (L'attelage).

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, Pour mémoire : Victor Hugo ;
19 h. 30, Sciences : la France minérale (les géologues dans le monde moderne) ;
20 h., « Les animaux dénaturés » d'après Vercors ; 21 h. 35, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

18 h., Orchestre symphonique du conservatoire de Strasbourg, dir. J.-R. Bersan : Schubert, Sibelius, Beethoven ;
20 h. 05, En direct de FR 3 - Alsace : scènes alsaciennes ; 20 h. 30, « Huitième Symphonie » (Beethoven) ; « Concert en la majeur » (Mozart) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre national, direction P. Monteux ; 23 h. 35, Ouvert la nuit sur l'Alsace en direct de FR 3 ; Musique classique de jazz et de folk.

Dimanche 10 juin

CHAINE I : TF 1

9 h., Sports : 24 Heures du Mans ; 9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, S.S. Jean-Paul II en Pologne : la messe à *Cracovie*.
12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 20, 24 Heures du Mans automobiles ; 14 h. 10, Internationaux de tennis à Roland-Garros ; 15 h. 30, Tiercé ; 15 h. 35, *Tennis (suite)* ; 19 h. 25, Les animaux du monde.
20 h. 35, FILM : FANTOMAS SE DECHAINE, d'A. Hunebelle (1964), avec J. Marais, L. de Funès, M. Demongeot, J. Dynam, R. Dalban, O. de Funès (rediff.).
Le commissaire Juve reprend sa lutte contre Fantomas, qui enlève des savants atomistes afin de s'emparer d'une invention qui lui permettra de dominer le monde.
22 h. 15, *Résultats des élections* de l'Assemblée européenne.

CHAINE II : A 2

10 h., S.S. Jean-Paul II en Pologne : la messe à Cracovie (en direct) ; 11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus : Elvis Costello ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., *Top-club (et à 13 h. 40)*.
14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, *Cirque du monde* ; *16 h. 20, Petit théâtre d'Antenne 2* : 16 h. 55, Monsieur Cinéma ;



17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
20 h. 35, Variétés : Top-club sans frontières.
Avec M. Sardou, N. Croisille, G. Lenorman.
22 h., Résultats des élections européennes.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : *Images du Portugal* ; *10 h. 30, Mosaïque* : la Turquie.
16 h. 15, Prélude à l'après-midi : F. Chopin ; 17 h. 15, Un comédien, Jean Topart, lit un auteur : Armand Lanoux ; 18 h., Flash élections ; 18 h. 5, Court métrage : Cirque de Calder ; 18 h. 30, *L'invité de FR 3* : *Chopin* ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., Spécial élections européennes.
20 h. 20, Téléfilm : l'Homme en fuite, de D. Siegel, scénario de D. Riesner, d'après une nouvelle de R. Rose, avec H. Fonda, A. Baxter, M. Parks.
Un étranger ivre, mal assuré, arrive un jour dans les plaines de l'Ouest pour faire une enquête sur la sœur d'un de ses vieux amis. Il se trouve être la cible d'une bande d'assassins qui s'en prennent aux gardes-barrières.
21 h. 55, Soirée 3 : Résultats de l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Libre Pensée française ; 10 h., *Messe en la chapelle des Franciscains* à Paris ; 11 h., Regards sur la musique : 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, *Inédits du disque* ;
14 h., « Pounine et Babourine », d'après Tourgueniev (rediffusion) ; 16 h., Société internationale de musique contemporaine ; 17 h. 30, Rencontre avec... *Christian de Bartillat : l'ère des ruptures* ;
18 h. 30, *Ma non troppo* ; 19 h. 10, *Le cinéma des cinéastes* ;
20 h., Albatros : Poésie chinoise classique de l'époque T'Ang ; 20 h. *40*, Atelier de création radiophonique ; 22 h., Résultats des élections européennes ; 23 h., Musique de chambre : G. et B. Picavet, piano (Chabrier) ; S. Milliot, violoncelle (Jolivet).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 9 h. 7, *L'orgue mystérieux* (Ch. Tournemire) ; 10 h., Festival de Strasbourg : les orgues d'Alsace ; 12 h., Musiques chorales : Brahms ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;
13 h., Portrait en petites touches : Schumann ; 14 h., Festival de Strasbourg... La tribune des critiques de disques en direct de FR 3 - Alsace avec un invité local : « la Symphonie fantastique », de Berlioz ; 17 h., Les grands musiciens alsaciens ;
18 h., Magazine des musiciens amateurs ;
20 h. 5, Scènes alsaciennes ; 20 h. 30, Concert en direct de Strasbourg : « Sonate pour deux pianos et percussions » (Bartok) ; « Trio à cordes et sérénade » (E. von Dohnanyi) ; « Valse pour piano à quatre mains » *(M. Jaell)* ; « *Quintette, opus 78, n° 1* » (Onslow), avec K. et M. Lebecque, piano ; J.-P. Drouet et S. Gualda, percussions ; P. Amoyal, violon ; G. Caussé, alto ; P. Lodéon, violoncelle ; J. Ghestem et P.-H. Xuereb ; 23 h., Résultats des élections européennes ; 23 h. 10, Ouvert la nuit... Nouveaux talents, premiers sillons : Janacek par deux chœurs tchèques et hongrois ; 0 h. 10, *Filiations*.

Lundi 11 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h., Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 17 h. 55, TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, *Les inconnus de 19 h. 45*
20 h. 30, Spécial élections européennes ; 21 h., FILM : UN CAVE, de G. Grangier (1972), avec C. Brasseur, A. Weber, H. Garcin, M. Keller, P. Tornade, P. *Le* Person (rediff.).
Un petit truand apparemment sans envergure prend la succession d'un dangereux truand évadé, dont tout le monde ignore la mort.
22 h. 35, Dialogue pour un portrait : Claude Brasseur.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., FILM : BONS POUR LE SERVICE, de J. Horne (1935), avec Laurel et Hardy, J. Lang, W. Janney, A. Grey, V. Steele, J. Finlayson. (N. Rediff.).
Evadés d'une prison américaine, venus en Ecosse pour recevoir un héritage minable, Laurel et Hardy se retrouvent engagés malgré eux dans un régiment anglais de l'armée des Indes.
16 h. 30, Emission pédagogique ; 17 h. 30, Fenêtre sur... ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.
20 h. 35, Spécial élections européennes (avec Europe 1) ; 21 h. 40, Variétés : Paroles et musique, de G. Delaroche et G. Bontempelli ; 22 h. 40, Zig-Zag : La petite reine qui s'affiche.
Une balade imaginaire dans la préparation d'une exposition au Musée de l'affiche.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Marie-Ina Bergeron ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, FILM (cinéma public) : NE NOUS FACHONS PAS, de G. Lautner (1965), avec L. Ventura, J. Lefebvre, M. Darc, M. Constantin, T. Dugan (rediff.).
Un ancien truand honnêtement établi sur la Côte d'Azur et son meilleur ami s'attirent un tas d'ennuis en essayant de récupérer une créance auprès d'un bookmaker minable.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie.
Lire nos « Ecouter - Voir ».
8 h. 5, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 05, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale ; 14 h., Un livre, des voix : « Souvenirs », de R. Laporte ; *14 h. 42, Bureau de contact* ; 15 h., *Centre de gravité* ; 16 h. 50, Libre appel : le voyage de S.S. Jean-Paul II en Pologne ; 17 h. 32, Société internationale de musique contemporaine ;
18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Présence des arts : L'atelier Lacourière ;
20 h., « Le Convive de pierre », de Pouchkine ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Victor Hugo ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Résultats des *élections européennes* ; 9 h. 2, La matin des musiciens : orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les anniversaires ; 13 h. 30, Les auditeurs ont *la parole* ;
14 h., Musique en plume : Nilsta, Schubert, P. Wissmer ; 15 h., Musique-France-Plus : Paul Dukas, Saint-Saëns, *H. Martelli*, Haydn, Raison ;
18 h. 02, En direct de FR 3 - Alsace, kiosque ; 19 h. 05, Jazz.
20 h., En direct de FR 3 - Alsace : scènes alsaciennes ; 20 h. 30, En direct du Palais des congrès à Strasbourg... Le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant : « Symphonie n° 10 » *(Mahler)*.
Lire nos « Ecouter - Voir ».
22 h. 35, Ouvert la nuit sur l'Alsace : Musique *classique, de jazz et de folk.*

Mardi 12 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Le regard des femmes ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est *arrivé un jour* ; *19 h. 10, Une minute pour les femmes* ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.
20 h. Feuilleton : les Aventures de David Balfour, d'après R.-L. Stevenson, réal. J.-P. Decourt. Avec E. Belle, D. McCallum, A. Landry, P. Magee, etc. Adapt. W. Ulbricht et P. Graham.
Premier épisode d'un feuilleton historique qui se situe en Ecosse en 1751. Le prince Charles Edward Stuart n'a pas réussi à reconquérir la couronne d'Ecosse et d'Angleterre. Les Campbells — qui ont été des partisans des Anglais — essayent de faire régner l'ordre...
22 h. 5, Documentaire : Mon quartier, c'est ma vie, d'H. Knapp. (II. — L'Arlequin ou l'auberge espagnole).
Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de *neuf* ? ; 12 h. 15, Série : *Christa* ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Devenir vetérinaire) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 15 h. 55, Magazine : Découvrir ; 17 h. 25, Fenêtre sur...
18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, *Jeu* : Des *chiffres* et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Eric Charden).
Lire nos « Ecouter-Voir ».
20 h. 40, Les dossiers de l'écran, FILM : Z, de Costa-Gavras (1968), avec Y. Montand, I. Papas, J.-L. Trintignant, J. Perrin, F. Périer, C. Denner, P. Dux, J. Guiomar, B Fresson (R.)
Dans un pays d'Europe au régime faussement démocratique, un député de l'opposition meurt d'un accident, à la suite d'un meeting. Un jeune juge d'instruction mène une enquête et découvre qu'il s'agit d'un assassinat organisé par la police.
Vers 22 h., Débat : La démocratie toujours menacée ?
Avec MM. G. Monnerville, ancien président du Sénat ; T. Hammarberg, secrétaire général d'Amnesty International ; Casamayor, conseiller à la cour d'appel de Paris.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Association contre la peine de mort ; 19 h. 20, *Emissions régionales* ; 19 h. 55, Dessin *animé* ; *20 h., Les jeux*.
20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : LE FILS DU DESERT, de J. Ford (1948), avec J. Wayne, P. Armandariz, H. Carey Jr, W. Bond, M. Marsh, M. Natwick. (Rediffusion.)
Trois hors-la-loi pourchassés recueillent dans le désert de l'Arizona, l'enfant nouveau-né d'une femme expirante. Ils décident de le sauver.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et *ethnologie* ; *à 8 h. 50, L'escalier d'or* ; 9 h. 7, Matinée des autres : la symbolique du serpent dans la civilisation hindoue ; 10 h. 45, Etranger, mon ami : Bernard *Dort* ; *11 h.*, Société internationale de musique contemporaine : Dent, Schoenberg, Koering (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;
13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Le jour se lève à Rhodes », de S. Fasquelle ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 50, Libre appel : la sécurité aérienne ;
18 h. 30, Feuilleton : « *Mystères* », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science au service de l'art : peinture révélée ;
20 h., Dialogues... E. Le Roy Ladurie et L. Sfez : le scribe dans la cité ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : I. Stoianova ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h., Le matin des *musiciens* : *l'orgue* ; *12 h.*, Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;
13 h., Les anniversaires du jour : Chausson ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Strauss, Chaplin-Wilson, Eichinger ; 14 h. 35, Musique-France-Plus : Vaillant ; 16 h., Musiques rares ; 17 h., *La fantaisie du voyageur* ;
18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Rideau de scène ; 19 h. 35, Jazz ;
20 h., Royaume de la musique ; 20 h. 30, Récital de piano : Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; « Sonate n° 7 en ré majeur » ; « Sonate Clair de Lune » (Beethoven), par *C.* Halffer ; 22 h. 30, *Ouvert la nuit* ; 23 h., Casamayor en toute liberté ; 1 h., Jazz pastel.

Mercredi 13 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, *Réponse à tout* ; 12 h. 30, *Midi première* ; *13 h. 35*, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, TF 4 ; 18 h. 30, Un rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 *h.* 45.
20 h. 35, Dramatique : l'Accident, d'après F. Dard, réal. A. Isker.
Une institutrice arrive dans un petit village d'Ardèche.
22 h. 5, Documentaire : *Mon quartier* c'est ma vie, de H. Knapp. (III - Les étoiles de Renaudie.)
Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15, Série : Super Jaimie ; 16 h. 10, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est *la* vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (Marie Laforêt).
20 h. 35, Mi-figue mi-raison (Mais comment peut-on être raciste ?)
Les jeunes sont-ils plus ou moins racistes que leurs parents ? Il y a quelques années, on aurait certainement répondu « moins » ; aujourd'hui, il semble que la crise économique, la montée du chômage, aboutissent à la résurgence d'idées, de préjugés que l'on croyait disparus. Thierry Calmett et Henri Legoy ont enquêté à travers la France, et comme il faut le faire, ils sont allés voir ceux qui en parlent le mieux, les victimes. Une école primaire à Gennevilliers ; Pont-de-Chéruy, ville modèle ? ; Marseille, rue du Danger, trois volets d'un dossier en forme de témoignages qui se terminera par un « direct » à partir d'un bidonville (les gens y donneront leur avis sur le film).
21 h. 55, Magazine : Voir.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le groupe Ethic ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, *Téléfilm* : la Muse et la Madone, de N. Companez, avec F. Fabian, A. Dussolier, F. Huster, F. Bergé, etc.
Lire notre article page 30.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 07, Matinée des sciences et des techniques ; *10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie* : « Bison noir, mes carnets de croquis », d'A. et M. Politzer ; 11 h. 02, Société internationale de musique contemporaine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 05, *Nous tous chacun* ; *12 h. 45, Panorama* ;
13 h. 30, Solistes : J. Falgarona, piano ; M. Candela, M. Bouvet et S. Millot, violoncelle ; 14 h., Un livre, des voix : « A la femme sauvage », d'H. Coulonges ; *14 h. 42, L'école des parents et des éducateurs* : les nouvelles cantines ; 14 h. 57, Point d'interrogation : les grands événements de la philosophie ; 16 h. 50, Libre appel : le massage chinois ;
18 h. 30, *Feuilleton* : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, La science en marche ;
20 h., La musique et les hommes : Festival musical (Honegger, Mozart, Duchamp, Cage, Satie) ; 22 h. 30, *Nuits magnétiques*.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h 02, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Le matin *des musiciens* : *l'orgue* ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;
13 h., Les anniversaires du jour : Strauss ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Bauber ; *14 h. 35*, Concerto (Haydn) ; 15 h., Musique - *France - Plus* : Saint-Saëns, Dvorak, Satie, Wyschnegradsky, Schmitt, Ravel, Debussy ; 17 h., La pause tartine ;
18 h. 02, Kiosque ; 18 h. 30, La critique des auditeurs ; *19 h. 05, Jazz* ;
20 h. 30, Prestige de la musique : « Tancrède », « la Dame du lac » (Rossini), « les Capulet et les Montaigu », « *la Norma* », ouverture (*Bellini*), « *le Cid* » (Massenet), « Polyeucte » (Donizetti), « Manon Lescaut », « Turandot » (Puccini), « la Force du destin » *(Verdi)*, « *André Chénier* » (*Giordano*), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Montserrat Caballe (soprano), J. Carreras (ténor). Direction E. Muller ; 22 h. 30, *Ouvert la nuit* ; 23 h., *Casamayor* ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

Les écrans francophones

Lundi 11 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'étrange M. Duvallier ; 21 h., *les Boucaniers*, film d'A. Quinn, « remake » d'un film de Cécil B. de Mille
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Matt *Helm* ; *21 h. 5, la Maison du Maltais*, film de P. Chenal.
TELEVISION BELGE : 21 h. 15, Les sentiers du monde ; 22 h. 35, Fin de soirée en musique : Winterreise, de Schubert.

Mardi 12 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La petite maison dans la prairie (2e partie) ; 21 h., *la Chasse tragique*, film de L. Katzin.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h 5, La petite maison dans la prairie : le wagon fou ; 21 h 5, Danger : *Planète inconnue*, film de Robert Parrish (science-fiction).
TELEVISION BELGE : 19 h. 55, La grande aventure de James Onedin *(n° 3) : Le retour imprévu* ; 21 h. 55, Histoire de la marine (n° 2) : A la découverte du monde.
RTB bis : 20 h. 45, Le jeune homme *vert (2e épisode)*.

Mercredi 13 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-parade ; 21 h., *Eglantine*, film de J.-Cl. Brialy ; 22 h. 30, Les potins de la comète.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La légende des chevaliers aux cent huit *étoiles (épisode n° 8)* : Les brigands ; 21 h 5, *les Révoltés de l'Albatros*, film de Silvio Amadio.
TELEVISION BELGE : 20 h., *Romance : La rose et la mite* ; 20 h. 35, Dessin animé ; 21 h. 5, Jeux sans frontières (en direct de Saint-Gaudens).
RTB bis : 21 h. 30, *L'amour du métier* (2e épisode).

Jeudi 14 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., L'éducation sentimentale (dernier épisode) ; 21 h., *Maître après Dieu*, *film de L. Daquin*
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Hawaï police d'Etat : Le mauvais numéro ; 21 h. 5, *Virages*, film de James *Goldstone (comédie dramatique)*.
TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Manon 70*, drame réalisé par J. Aurel, d'après le roman de l'abbé *Prévost* ; 22 h. 15, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.

Vendredi 15 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sergent Anderson : La compagnie ; 21 h., *l'Equipage*, film de A. Michel.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Jean - Christophe (1er épisode) : l'Aube ; 21 h. 5, *le Portrait d'un* assassin, film de B. Roland.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre ; 22 h. 5, Aldise, drame de L. de Kermadec.
RTBbis : 19 h. 55, Les *yeux* bleus (4e épisode) ; 20 h. 45, Ce que parler veut dire.

Samedi 16 juin

TELE - LUXEMBOURG : 20 h., Rush : Au feu ! ; 21 h., *Qui ?*, film de L. Keigel.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, La malle de Hambourg (épisode n° 8) : Le voyage à Verviers ; 21 h. 5, *le Salaire de la violence*, film de Ph. *Karlson*.
TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *la Mégère apprivoisée*, comédie réalisée par F. Zeffirelli, d'après la *pièce de Shakespeare* ; *22 h. 25*, *La* parole à la défense (souvenirs de grands procès).

Dimanche 17 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Vivre *libre : les rebelles Masaï* ; 21 h., *le Pelican*, film de G. Blain
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Le monde en guerre : Seule ; 21 h. 10, *Sérénade*, film en N. et B. de Jean Boyer.
TELEVISION BELGE : 20 h. 10, Olympia - 25 ans - Rétrospective ; 21 h. 40, Téléfilm : *Seul chez les loups*, réalisé par J. Sargent.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 14 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé : la douve du foie ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : l'Assemblée nationale.

20 h. 35, Feuilleton : L'étrange monsieur Duvallier (I. — Casse-cash), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas. Avec L. Velle, S. Azéma, A. Medina, H. Courseaux, R. Curet, etc.

Lire notre article page 19.

21 h. 35, Magazine : L'événement.

Autopsie d'un accident. La reconstitution d'un choc mortel entre deux voitures.

22 h. 45, FILM : LA MUTINERIE, de B. Kulik (1968), avec J. Brown, G. Hackman, B. Carruthers, M. Kellin, G. O'Loughlin.

Dans un pénitencier de l'Arizona, des détenus de la section disciplinaire, brutalisés par leurs gardiens, se mutinent pour tenter une évasion.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Premières chances 79) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Raymond Moretti ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le baiser ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 50, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Téléfilm : La belle époque de Gaston Couté, de P. Pilard. Avec J. Le Mouel, B. Meulien, P. Lafont...

Lire nos « Ecouter - Voir ».

21 h. 40, Musique : La 8e Symphonie (Symphonie des Mille), de Mahler (diffusée simultanément sur France-Musique), par l'Orchestre national de France et le Nouvel Orchestre philharmonique.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Atelier pour la création et l'expérimentation sociale et la revue Autrement ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE LION ET LE VENT, de J. Milius (1975), avec S. Connery, C. Bergen, B. Keith, J. Huston, S. Kanaly, G. Lewis, V. Sheybal.

En 1904, à Tanger, un chef berbère enlève une citoyenne américaine et ses deux enfants. Il se sert de ses otages pour exiger le départ du Maroc des puissances étrangères. Le président des Etats-Unis décide d'intervenir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag... à G. de Broglie : « Histoire politique de la revue des « Deux-Mondes » ; 11 h. 2, Société internationale de musique contemporaine (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h., Un livre, des voix : « Au temps d'Anitta », d'I. Andritch ; 14 h. 42, Départementale... à Aubusson ; 16 h. 50, Libre appel régional : l'avenir des métiers d'art ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsum ; 19 h. 30, Les progrès de la philosophie et de la médecine ;

20 h., Nouveau répertoire : « l'Atelier », de J.-C. Grumberg ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : l'orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe blues ;

13 h., Les anniversaires du jour : Puccini ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Elijah » (Mendelssohn) ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., La fantaisie du voyageur ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Trio de Munich, avec J. Menuhin, piano (Beethoven, Schubert, Brahms) ; 21 h. 30, Concert donné en la basilique Saint-Denis ; en liaison avec A 2 : « Symphonie n° 8 en mi bémol majeur : les Mille » (Mahler), par l'Orchestre national de France. Direction S. Ozawa. Les chœurs et maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau. Les chœurs Philharmonia de Londres, direction N. Balatsch. Les chœurs d'enfants de Paris, direction R. de Magnée. Avec B. Hendricks, T. Zylis-Gara, soprano ;

Lire nos « Ecouter - Voir ».

0 h. 5, Ouvert la nuit : autour de Casamayor ; 1 h., Douces musiques.

Vendredi 15 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Tennis : Coupe Davis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 30, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : les Bâtards, de R. Thomas, avec R. Thomas, L. Chardonnet, P. Wallauris, B. Durand, B. Gohaud.

Un milliardaire laisse toute sa fortune indivisible à ses (nombreux) enfants bâtards. Ceux-ci s'entretuent joyeusement pour s'approprier l'héritage. Un à un les cadavres se succèdent.

23 h. 5, Magazine : A bout portant (Francis Perrin).

« Pour aller au bout de soi, dit-il, il faut la diversité. » Il a su profiter de ses défauts (il est petit, frisé, il bafouille) pour être, à trente ans, à la fois comédien, metteur en scène, écrivain, scénariste.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame (Que sont devenus les hippies ?) ; 15 h., Feuilleton : Benjowski ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club (Marie Laforêt).

20 h. 30, Feuilleton : Les folies Offenbach (le Train des cabots).

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Des personnages d'autrefois).

Avec MM. J. Carrière (« les Aires de Comeizas »), le professeur J. Delay (« Avant-Mémoire »), M. Genevoix (« la Motte rouge »), R. Merle (« En nos vertes années »).

22 h. 55, Ciné-Club, FILM : MORT D'UN CYCLISTE, de J.-A. Bardem (1955), avec L. Bose, A. Closas, C. Casaravilla, O. Toso, B. Corra, A. Romay (v.o. sous-titrée N. Rediffusion).

Une grande bourgeoise madrilène et son amant laissent mourir, par crainte du scandale, un cycliste qu'ils ont renversé en revenant en automobile d'un rendez-vous clandestin. La femme cherche à se protéger. L'homme a une crise de conscience.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Progrès ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi : Les grands témoins (Hassan II), réal. Gérard Van der Gucht.

Ce film évoque l'histoire du Maroc depuis la fin du protectorat français jusqu'à nos jours. Le débat, dirigé par Jean-Marie Cavada, a été enregistré à Fès avec E. Sablier et M. Sallas, journalistes.

21 h. 30, Documentaire : Des caméras pour voir la vie (I. — Les gens d'en haut), de Ch. Paolini.

Une réflexion sur la profession de reporter chasseur d'images. A la question — des caméras, pour quoi faire ? — le cinéaste répond en prenant successivement les quatre éléments suivants : la montagne, les rivières, la mer, la terre. Ici, les rapports entre un cinéaste et la haute montagne. Neige, froid... La découverte de l'effort.

FRANCE-CULTURE

7 h. 02, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, Cinéma et ethnologie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 07, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 02, Société internationale de musique contemporaine ; 12 h. 05, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique extra-européenne ; 14 h., Un livre, des voix : « Raison et sentiments », « Orgueil et préjugés », de J. Austen ; 14 h. 42, Un homme, une ville : Galilée à Florence ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Au pays de Gaston Couté (Lire nos « Ecouter-Voir ») ; 21 h. 30, Black and Blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h., Page spéciale ; 9 h. 02, Le matin des musiciens : l'orgue ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Phonographe Blues ;

13 h., Les anniversaires du jour : P. Delmet ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume : Gabaye, Milhaud ; 15 h., Musique-France-Plus : Bach, Kœring, Rachmaninov, Schubert ; 17 h., Musique américaine ;

18 h. 02, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : la guitare du Japon (Bach, Carcassi, Villa-Lobos, Castelnuovo-Tedesco, Coste) ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « Variations sur un thème de Hindemith » (Walton), « Concerto pour violoncelle » (Hindemith), « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms), par l'Orchestre de Baden-Baden, direction J. Loughran. Avec M. Ostertag, violoncelle ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Autour de Casamayor ; 1 h. 15, Douces musiques.

Samedi 16 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Devenir ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 45, Au plaisir du samedi ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 15, Série : Monsieur Panivo passe toujours ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, Variétés : Numéro un (Thierry Le Luron).

21 h. 35, Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

22 h. 15, Sports : Télé-Foot 1.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Samedi et demi (et à 13 h.) ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 35, Magazine : Des animaux et des hommes ; 14 h. 25, Les jeux du stade ; 17 h. 55, Salle des fêtes ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres.

20 h., Sports : Football (Finale de la Coupe de France) ; 22 h. 10, Sur la sellette.

22 h. 10, Sur la sellette.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes : Thierry la Fronde ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Grâce à la musique : Schubert, de F. Reichenbach.

La personnalité, la vie, l'œuvre, les passions du grand compositeur par François Reichenbach. On entendra un mouvement du quintette la Truite, *par l'Ensemble de Jean-Pierre Wallez; un extrait de la sonate* Arpeggione *jouée par le violoncelliste Frederic Lodeon ; un mouvement de* la Jeune Fille et la Mort *par le Quatuor Melos, etc.*

22 h. 50, Aspects du court métrage français : Anatole, d'A. Bernardi, avec M. Sarcey, N. Cortopassi et R. Delarue.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : l'islam ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches avec... A. Borer : « le Chauffeur de maître » ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h., Perspectives du vingtième siècle : Journée Tolia Nikiprowetzky ;

18 h. 30, Pour mémoire : la matinée des autres (rediffusion) ;

20 h., « Le Prophète voilé », d'A. Khatibi (première partie, rediffusion) ; 21 h. 40, Disques ; 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Musiciens pour demain ; 9 h. 2, Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17, Et pourtant ils tournent ; 11 h., vocalises ; 12 h. 40, Critiques auditeurs ;

14 h. 15, Matinée lyrique : Britten ; 16 h. 45, G.R.M. - INA : « Qui dit quoi à qui ? » ; 17 h. 30, Grands crus : Bach, Brahms, Schumann ;

19 h., Magazine des musiciens amateurs ;

20 h. 5, Concours international de guitare ; 20 h. 30, Année des abbayes normandes... Concert donné en l'abbatiale de Montivilliers : « Sonate en trio » ; « la Tombe de M. Blancroche » (Couperin) ; « Sonate en trio » (Haendel) ; « Sonate pour hautbois et basse continue » (K. P. E. Bach) ; « Sonate en trio » ; « Sonnerie de sainte Geneviève du Mont » (Marin Marais) ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : jazz vivant ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h. 20, Banc titres.

Dimanche 17 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Notre-Dame de la Résurrection à Parly-II. Préd. R.P. Benoit.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, TF 1-TF 1 ; 13 h. 30, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 35, Série : L'homme de l'Atlantide ; 16 h. 25, Sports première.

18 h., FILM : LA RIVIERE DE NOS AMOURS, d'A. de Toth (1955), avec K. Douglas, E. Martinelli, E. Franz, W. Abel, W. Matthau. (Redif.)

En 1870, un éclaireur guide un convoi de pionniers en territoire sioux. Il lutte contre deux bandits qui veulent provoquer la guerre entre Blancs et Indiens.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 35, FILM : LE JOUR LE PLUS LONG, de D. F. Zanuck, K. Annakin, A. Martin, B. Wicki (1962), avec I. Demick, Bourvil, J.-L. Barrault, Arletty, J. Wayne, R. Mitchum, H. Fonda, R. Ryan, M. Ferrer, R. Burton, K. More, R. Todd, C. Jurgens, W. Hinz, G. Froebe. (Rediffusion.)

Première partie : *en mai 1944, les forces alliées, concentrées dans le sud de l'Angleterre, attendent le jour « J » du débarquement en Normandie. La date est fixée au 6 juin.*

22 h. 10, Concert : Sixième Symphonie, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel.

CHAINE II : A 2

11 h., Quatre saisons ; 11 h. 30, La vérité est au fond de la marmite ; 12 h., Chorus ; 12 h. 40, Cinémalices ; 13 h., Top-club (et à 13 h. 40).

14 h. 30, Feuilleton : Drôles de dames ; 15 h. 20, En savoir plus ; 16 h. 20, Petit théâtre du dimanche (Jour d'orage) ; 16 h. 55, Monsieur Cinéma ; 17 h. 35, Chocolat du dimanche ; 18 h. 5, La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 18 h. 55, Stade 2.

20 h. 35, Série : Hunter (Le sosie).

21 h. 30, Documentaire : Du ciel plein le cœur, de S. Maloumian.

Deux auto-stoppeurs arrêtent non pas une voiture mais un hélicoptère. Ils découvrent la France et leur amour.

22 h. 40, Sports : Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images d'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : le logement des immigrés.

16 h. 40, Prélude à l'après-midi : Autour d'Eric Satie ; 17 h. 35, M. Yourcenar lit M. Yourcenar ; 18 h. 30, L'invité de FR 3 : le professeur Hamburger ; 19 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 20 h., La grande parade du jazz : Helen Humes.

20 h. 30, Documentaire : Le nouveau Cartoon à Hollywood, de P. Doff et G. Cotto. Réalisation G. Cotto.

Cette première émission d'une série sur le cinéma d'animation montre les possibilités créatrices du cinéma « image par image » en Californie.

21 h. 40, Hommage à David Griffith : courts métrages inédits.

22 h., Ciné-regards : Hollywood U.S.A. (J. Bisset).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle films « noirs » américains) : L'OMBRE D'UN DOUTE, d'A. Hitchcock (1943), avec J. Cotten, T. Wright, M. Donald Carey, P. Collinge, H. Travers, H. Cronyn. (V.o. sous-titrée. N.).

Pour échapper à la police, un séduisant « tueur de veuves » vient vivre, en Californie, dans l'honnête famille de sa sœur. Sa nièce adolescente, qui porte le même prénom que lui, découvre, peu à peu, la vérité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 07, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France ; 10 h., Messe à la cathédrale de Luçon ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 05, Allegro ; 12 h. 37, La lettre ouverte à l'auteur ; 12 h. 45, Concert de musique baroque ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Ombre chère », de J. Deval ; 16 h., Société internationale de musique contemporaine ; 17 h. 30, Rencontre avec... F. Parturier ;

18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Albatros ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Musique de chambre : S. Nokleberg, piano (Beethoven), Quatuor de Cleveland (Mendelssohn).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 03, Musique Chantilly ; 8 h., Cantate ; 8 h. 7, Echanges internationaux : l'orgue mystique ; 9 h. 20, Concert par l'Orchestre symphonique de l'O.R.T.F. (David, Hindemith, Reger) ; 11 h., Harmonia Sacra ; 12 h., Musiques chorales ; 12 h. 35, Chasseurs de son ;

13 h., Portrait en petites touches : Liszt ; 14 h., La tribune des critiques de disques ; 17 h., Concert-lecture : Charles Ives ;

18 h., Opéra-bouffon ; 19 h. 35, Jazz s'il vous plaît ;

20 h., Equivalences : musique baroque (Leclair, Haendel, Stanley) ; 20 h. 30, Echanges internationaux : « Symphonie n° 6 en ut majeur » (Schubert), « Symphonie n° 9 en ré mineur » (Bruckner), par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, direct. R. Kubelik ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., Nouveaux talents, premiers sillons ; 0 h. 05, Pillations.

Lundi 18 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45.

20 h. 35, FILM : LE JOUR LE PLUS LONG, de D.F. Zanuck, K. Annakin, A. Martin, B. Wicki (1962), avec I. Demick, Bourvil, J.-L. Barrault, Arletty, J. Wayne, R. Mitchum, H. Fonda, R. Ryan, M. Ferrer, R. Burton, K. More, R. Todd, C. Jurgens, W. Hinz, G. Froebe. (Rediffusion.)

Deuxième partie : *les opérations militaires du débarquement allié en Normandie, le 6 juin 1944, pour l'ouverture d'un second front contre les armées allemandes.*

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Christa ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame.

15 h., FILM : LA FEMME DE JEAN, d'Y. Bellon (1974), avec F. Lambiotte, C. Riche, J. Mitchell, Hippolyte, T. Mouchkine, R. Mazella. (Rediffusion.)

Nadine est quittée par son mari, après dix-huit ans de mariage. D'abord désemparée, elle apprend à exister par elle-même, à s'affirmer.

16 h. 45, Itinéraires : l'Asie ; 17 h. 30, Fenêtre sur... la carte de France ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club.

20 h. 35, Magazine : Le soleil demain.

A l'occasion de la « Journée du soleil » organisée le jour du solstice, Antenne 2, qui (comme Europe 1) prête son concours à l'association Espaces pour demain, propose un débat sur l'énergie, puis de la danse et de la musique.

22 h. 40, Série : Bande à part (les catcheuses).

Deux femmes, dont le métier est de se crêper le chignon, racontent leur existence.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Olivier Clément ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : CLIMATS, de S. Lorenzi (1961), avec M. Vlady, E. Riva, J.-P. Marielle, A. Stewart, M. Piccoli, R. Devillers, G. Dorziat. (N. Rediffusion.)

Un homme d'affaires lasse sa femme par sa jalousie. Elle le quitte pour un journaliste. Il se remarie et fait souffrir sa seconde épouse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Cueillir sa vie ; à 8 h. 32, La nostalgie du présent ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 07, Les lundis de l'histoire : le surréalisme et le cinéma ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 02, Evénement-musique ; 12 h. 05, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherche vocale ; 14 h., Un livre, des voix : « Anglo-lunaire », de P. Preha ; 14 h. 42, Bureau de contact ; 15 h., Centre de gravité ; 16 h. 50, Libre appel ; 17 h. 32, Société internationale de musique contemporaine ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Présence des arts : Daumier et ses amis républicains ;

20 h., « Rapport confidentiel », de P. Garelli ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 02, Le matin des musiciens : Leonore, Fidelio ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : le jazz en France ;

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h., Musique en plume ; 14 h. 20, Concerto (Paganini) ; 15 h., Musique-France-plus : Berlioz, Barraud, Dukas, Rameau, Schmitt ;

18 h. 02, Kiosque ; 19 h. 05, Jazz ;

20 h., Les grandes voix : Martha Angelici ; 20 h. 30, Cycle baroque et classique... en direct du grand auditorium de Radio-France : « Symphonie n° 1 en ré majeur : classique » (Prokofiev), « Concerto pour flûte en sol majeur » (Mozart), « Symphonie n° 102 en si bémol majeur » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction E. Krivine, avec A. Adorjan, flûte ; 23 h., Ouvert la nuit : les nuits de New-York ; 1 h., Les chants de la terre.

Petites ondes - Grandes ondes

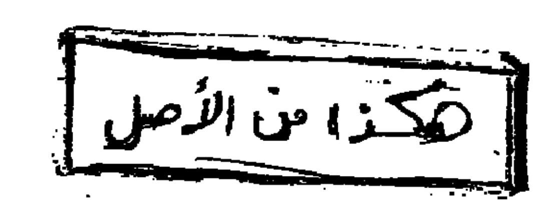
Régulières

FRANCE - INTER, informations toutes les heures : 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., P. Douglas (à 8 h. 45, La chronique de P. Bouteiller) ; 9 h., La vie qui va, de J. Paugam ; 11 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty et J. Crépineau ; 12 h., Quand un vicomte, de L. Bozon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Micro-magazine, de P. Bouteiller ; 14 h., Le livre des contes, de F. Périer ; 14 h. 20, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 30, Tout finit par être vrai, de H. Gougaud et J. Pradel ; 16 h., Vous avez dit... classique ?, de J.-M. Damian ; 17 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 18 h., Les mordus, de D. Hamelin ; 20 h., Loup-garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h., Feed Back, de B. Lenoir ; 22 h., Radio-télévision belge ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

FRANCE - MUSIQUE FRANCE - CULTURE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 1? h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1, informations toutes les heures. — 8 h. 45, A vos souhaits, de S. Collaro ; 11 h., La vie en or, de J. Martin ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Qu'est-ce qui vous fait rire ?, de R. Willar ; 17 h., Coca-cola music story, de P. Lescure ; 17 h. 30, Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal, de P. Lescure ; 19 h. 30, Disco 1000 ; 20 h. 30, Chlorophylle, de F. Divo ; 22 h. 5, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 22 h. 45, C. Morin ; 0 h., Longue distance, de G. Saint-Bris.

R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; 8 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h., La grande parade, avec M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro ; 13 h. 30, Disques d'or, d'E. Pages (et à 14 h. 30) ; 14 h., Menie Grégoire (et à 15 h.) ; 15 h. 30, Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes ; 17 h. 55, A la télé ce soir ; 18 h., Journal de J. Chapuis ; 18 h. 30, Hit-parade ; 20 h. 30, Les routiers sont sympas (à 22 h., R.T.L. Digest) ; 0 h., Station de nuit.



LA SORTIE DE PRISON D'UNE JEUNE TOXICOMANE

Un « flash » de liberté

La voiture de Fernando le psychologue a des ratés. La vieille Jaguar n'atteindra jamais la prison de Fleury-Mérogis. C'est qu'il faut y être à 8 heures. Exactement. Fernando vient chercher Sylvie, l'infirmière emprisonnée depuis deux mois pour avoir volé dans un hôpital des médicaments inscrits au tableau « B ». Il doit la ramener à Vanves (Hauts-de-Seine), où l'association Le trait d'union vient d'ouvrir une maison de postcure pour les toxicomanes. A la porte des prisons, les matins sont toujours gris. A Fleury, ils sont couleur de fin du monde, sans doute à cause du sas qui se ferme automatiquement, de cette architecture de H.L.M., du haut-parleur qui traduit en sons métalliques la voix du portier, dont on aperçoit vaguement la silhouette et la casquette derrière les vitres.

Moins cinq. La Jaguar a pu se traîner jusqu'aux grands épis tracés sur l'asphalte, tout près des guérites, où les visiteurs, les familles, les mères surtout, attendent des matinées entières pour une visite d'une demi-heure, et hurler leur amour, leur pardon, derrière trois épaisseurs de verre. « Je suis le psychologue qui vient chercher Sylvie X... » « Un moment », *répond la grosse voix du haut-parleur, tandis que le gardien, dans son mirador pare-balles, articule :* « Reculez ! Entrez ! » *Fernando disparaît. Des camions de légumes passent au sas, des paniers à salade aussi et des gardiens en civil qui prennent leur tour. Les lourdes portes font entendre leurs gonds électriques. A cette heure, le sas dévore.*

Sylvie est libre, le ciel est couvert de nuages, ni bleu ni calme, mais elle tient à affirmer contre toute évidence : « Il fait beau, quel temps splendide ! » *Deux mois de prison ont suffi pour que, dehors, ce soit « toujours le printemps ».* « Dans les premières semaines, ç'a été dur, j'étais en manque, car j'étais très accrochée à l'héroïne — *huit « flashes » par jour,* — et j'ai voulu me suicider. *Certaines* gardiennes sont, avec les toxicomanes, très sévères. Elles ne cessent de leur répéter : « Il ne » fallait pas y goûter. » *Le plus* difficile, c'est l'isolement. On n'a droit qu'à une promenade par jour, les journaux comme *Libération* sont souvent censurés. Pendant la promenade, si on nous voit avec une autre détenue toxicomane, on nous sépare. » *Tout en parlant avec volubilité, Sylvie regarde autour d'elle, respire à pleins poumons, elle s'inonde de la joie d'avoir le nez au vent.* « Tiens ! les arbres ont des feuilles à présent. Je voudrais un chocolat et surtout de la purée de marrons. »

L'autoroute qui rejoint Paris émerveille Sylvie. Et la file des banlieusards, le long mur antibruit, partout les ordres des flèches et des feux lui font une douce violence. « Ce qui m'a le plus éprouvé, c'est la mécanisation des gestes, l'encadrement, l'infantilisation dans laquelle on plonge les détenus, toujours pour des raisons de sécurité. »

Dans Paris, Sylvie retrouve vraiment sa liberté. Une terrasse de café, des chaises de rotin, une table de marbre, un serveur en veste blanche qui sourit... « Pardonnez-moi, j'ai l'impression d'être ivre, la tête me tourne. » *Elle raconte son histoire d'avant la prison :* « Nous étions une bande de copains, on se shootait à l'héroïne, puis une fille a failli *mourir* d'une overdose. On a appelé les flics et nous nous sommes tous fait arrêter. Moi, je suis en préventive, je dois être jugée après les vacances judiciaires. » *Une histoire toute bête, mais dans la petite ville où elle était infirmière on avait l'œil sur ces jeunes gens pas convenables.* « A présent, j'ai décroché physiquement et je veux m'en sortir, je ne veux plus revoir mon ami avec qui je me défonçais. »

A Vanves, Sylvie est attendue. Une grande villa claire avec un jardin où fleurissent les lilas. Ahmed et Laurent, qui viennent aussi de sortir, accueillent la nouvelle pensionnaire. Sur la table, un autre petit déjeuner : du beurre et des tartines, du café qui fume, une odeur de liberté. Ahmed, vingt-cinq ans, plus de cinq années de prison pour vols et toxicomanie à Fresnes, à Rodez, à Fleury et ailleurs. Il peut comparer : « A Rodez, nous étions très bien, Fleury, c'est inhumain. Je ne peux pas payer les frais de justice de mon dernier procès et j'ai peur de devoir faire encore de la prison. Ça n'en finit plus, je n'ai pas de chance. » *On a trouvé de l'héroïne chez Laurent. Application du tarif : deux mois de prison. Il est sorti la veille, encore ébranlé, un boxeur sonné.*

Des oursons dans le rucher

Ellette, la thérapeute, qui est allée faire des courses, rapporte à Sylvie un bouquet de fleurs. Tous autour de la cheminée préparent le feu pour des grillades. Sylvie retrouve la flamme qui crépite, haute et claire. « Tout devient symbolique, c'est idiot. »

La prison les a tous abîmés. Ils étaient fragiles, ils sont choqués, tremblants. Les « psy » du Trait d'union savent à quel point la sortie est un moment important. Fernando explique : « Si à ce moment-là ils ne trouvent pas un soutien, comme ils sont paumés, ils recherchent leurs anciennes relations et tout est si triste le premier soir qu'ils se défoncent à nouveau. » *A Vanves, ils n'ont passé qu'un seul contrat moral : pas de drogue.* « La prison, *dit Laurent,* c'est un milieu pire que celui des toxicomanes. » *Ahmed a connu la violence et la pauvreté, pour lui dehors il fait froid l'hiver et on ne mange pas tous les jours à sa faim. Mais pour Laurent et Sylvie, jeunes gens de « bonne famille » tombés dans la toxicomanie, pris comme des oursons dans le rucher, la cellule, le maton, tous ces « oui chef, non chef », et ce manque qui leur a torturé les boyaux, les ont laissés comme hébétés. Ils ne parlent pas d'une expérience salutaire, originale, de la découverte d'un milieu auquel, par leur naissance, ils n'auraient, en principe, aucun droit, mais d'un lieu étrange et douloureux. De quoi retomber, se « shooter » à nouveau, reprendre le voyage, eux pour qui le monde n'était déjà qu'une vaste prison. Mais il y a la maison du Trait d'union, ses larges fenêtres donnant sur le jardin et les thérapeutes qui les retiennent là. Le temps de reprendre la respiration des fleurs.*

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Le Trait-d'Union, 14, boulevard Jean-Jaurès, 92700 Boulogne, tél. 604-79-74. L'Association, régie par la loi de 1901, a été créée au début de cette année par le docteur Francis Curtet, psychiatre. Elle dispose de deux pavillons (un à Vanves et un à Gennevilliers) et d'un centre de consultation à Boulogne. L'équipe d'accueil comprend quatorze personnes.

SÉCURITÉ

Le nouvel ordre acropolitain

UN aigle dominant une francisque et une torche. Un « *corps de sécurité, embryon de la garde impériale romaine* ». Des jeunes gens qui se saluent en tendant le bras. La scène n'est pas extraite d'un film retraçant l'histoire du IIIe Reich. Elle se déroule dans un appartement cossu et spacieux du seizième arrondissement de Paris, en 1979.

L'organisation Nouvelle Acropole y a établi son quartier général (1). Son but : donner naissance à l'acropolitain, sorte de surhomme, qui regénérera l'homme victime de la décadence du monde.

La police, elle, s'inquiète de réunions où « on évoque des thèmes proches de l'idéologie nazie ».

Au grand jour, Nouvelle Acropole se drape dans l'honorabilité. Officiellement association étrangère, fondée en Argentine par M. Jorge Angel Livraga en 1957, elle est installée en France depuis 1974 et a pignon sur rue dans plusieurs villes de notre pays. Elle se baptise Centre de formation au service de la culture et de l'éducation, et dispense des cours « *d'approche symbolique et d'histoire de l'art)*, « *de géométrie sacrée et d'harmonie des sphères* ». Elle organise aussi des « *rencontres astrologiques* » et des « *temples d'images vivantes* » qui placent le spectateur dans une « *atmosphère particulière* » en créant « *une ambiance visuelle, auditive et psychologique* ».

En apparence, Nouvelle Acropole se targue de ne pas forcer la main à son auditoire : « *Aucune adhésion n'est requise* », précisent les dépliants publicitaires.

Aucune trace évidemment de ce fameux « corps de sécurité » dans ces dépliants ou dans la revue de l'organisation. Oubli involontaire ? Attitude délibérée, plutôt. Pour preuve, ce passage du *Manuel du dirigeant*, document interne, véritable bible de Nouvelle Acropole rédigée par M. Livraga : « *La propagande doit offrir une image accueillante de convenance sans laisser traduire que l'on appelle les gens pour « changer leur vie » ni pour les surcharger d'énormes sacrifices ou d'efforts. Quand, étant à l'intérieur, ils nous comprennent mieux, ces sacrifices seront pris comme des honneurs, mais auparavant ils épouvantent les gens.* »

Une prise en charge totale

« *Document très fascisant.* » L'accusation est de M. Jacques Soustelle. Lui, dont les compétences en archéologie avaient été sollicitées par Nouvelle Acropole, juge « *totalement antiscientifiques et charlatanesques* » les cours de cette association. Sauf, bien sûr, comme le rapporte le maire adjoint de Lyon, quand les orateurs récitent fidèlement une de ses propres conférences enregistrée à son insu.

Ces cours sont l'occasion privilégiée d'un recrutement dont Sun Myung Moon et les Enfants de Dieu ne réprouveraient pas les méthodes. Les proies convoitées sont les mêmes : le jeune « paumé », sous le coup d'un choc affectif et l'étudiant « disponible », rejetant un milieu familial bourgeois et une scolarité desséchante. Nouvelle Acropole fera office de sauveur.

La prise en charge du nouvel adhérent est totale. Sans violence. Une persuasion bien conduite. La trappe se referme vite, selon les parents des acropolitains, car le jeune membre est rapidement dissuadé de continuer ses études, surchargé d'activités bénévoles le jour, abreuvé de conférences la nuit, et surtout culpabilisé — voire menacé — s'il tente de déserter.

« Nous sommes très pauvres »

« *Fascination des chefs de l'organisation, génuflexion devant le commandant mondial : M. Livraga* », « *viol psychologique provoquant une régression infantile* », les parents multiplient aujourd'hui les accusations contre Nouvelle Acropole.

« *Très vite, le compte bancaire de mon fils s'est trouvé plusieurs fois en découvert et sa chaîne Hi-Fi a été réquisitionnée* », constate amèrement un père. « *Plus on est à Nouvelle Acropole, plus on doit travailler bénévolement et plus on doit payer* », ajoute un ancien membre.

Mais M. Fernand Schwarz, président-fondateur de Nouvelle Acropole France, se refuse fermement à chiffrer les ressources et le nombre d'adhérents de son association. Il se contente de répéter : « *Nous sommes très pauvres.* »

EMMANUEL FESSY.

VU DU VALOIS

Culture dans les cultures

C'EST une des facétie de notre langue que la connaissance des œuvres de l'esprit et l'action de féconder le sol s'expriment par le même mot. Mais la parenté, généralement, s'arrête là. La culture des montants compensatoires et la culture qui permet de ne pas confondre Lawrence de Chatterley et Lawrence des Piliers tracent chacune son sillon dans sa propre terre.

Et puis un jour, à la campagne, *entre Compiègne et Crépy-en-Valois*, promenade se faisant parmi les champs où poussent le blé et les bettraves, haltes s'exigeant au chevet des églises de villages ignorés, allant de Vaucelles en Saintines d'un nom qui chante à un nom qui chante, on découvre un hameau, une maison et une pancarte : Musique, Peinture et Poésie. On entre, les chaussures un peu lourdes de glèbe, pour passer un moment, saluer les artistes du village, féliciter le peintre du dimanche et le petit poète du coin qui rimaille comme on semaille. S'il y en a une, on est même tout disposé à écouter deux minutes la dame de l'harmonium qui, au piano, offrira trois roucoulades. Pourquoi ne pas le dire, on se sent pour ces « artistes » de la sympathie, mais aussi un peu de cette condescendance qui fait grincer les bravos aux séances du patronage. Quoi ! on est à la campagne. L'art et la culture, les vrais, sont parisiens.

La maison est belle, confortable, astucieusement aménagée. On s'installe. On se renseigne sur la programme. On reste, entre amis. Et c'est la bonne surprise. Déjà, les toiles et les sculptures avaient retenu le regard comme ne le font pas toujours celles des vernissages de la capitale. Maintenant, c'est par l'oreille que la Maison de Verrines nous retient. Avec Balbastre et Brel, Bach et Barbier, Ronsard et Guilmart, Duberseuil et Baudelaire, Misistreno et Brassens, Rochet et Nerval... Bien sûr, vous ne connaissez pas tous ces noms. C'est que vous manquez de culture.

Brel et Ronsard, oui... mais chanté par Barbier et dit par Guilmart, c'est étonnant ; et, de la même qualité, la trompette de Duberseuil, le clavier de Rochet, sans oublier le biniou, qui n'est pas toujours touristique. Et on applaudit. Sans grincements. Brusquement, cette culture — pardon, Culture — dont on nous parle sur les tons et tous les pourcentage, est là. Sans bruit ni tapage. Et, d'un anonyme du quinzième siècle à Brassens, on comprend tout d'un coup qu'elle est une, si très divisible, et que ses serviteurs sont légion, des grands temples de la capitale à un lieu-dit du Valois. Au cœur du hameau de Verrines qu'encerclent les cultures, une Maison fait joyeusement la culture, comme on fait l'amour quand on sait bien l'aimer.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

LA VIE DU LANGAGE

Ralentir, danger !

EN soi, la création de mots est plutôt une bonne chose, même si le mot créé ne répond pas à une nécessité évidente. Ainsi de *séniorité*, *durabilité* ou *campanilisme*, qui ne font que donner une allure savante à « bénéfice de l'âge », « capacité de durer », « esprit de clocher », mais qui ont l'avantage de faire travailler en quelque sorte la langue, de mettre à l'épreuve sa capacité de renouvellement.

En dirons-nous autant de *trialogue* ? Le mot a provoqué une levée de boucliers chez nos lecteurs. Rappelons après eux que le *dia* de *dialogue*, n'a jamais signifié « deux ». C'est le même élément que celui de *diamètre, dialectique, diarrhée* : il suggère le mouvement, le passage, et le *dialogue* est un discours qui va de l'un à l'autre.

Il est vrai cependant qu'un *dialogue est toujours binaire* à l'instant où il se réalise : en face de « celui qui parle », « ceux qui écoutent » sont indifférenciés, et ne forment qu'une unité. Il n'en est pas moins bien distinct du *tête à tête* ou du *face à face*, et la tradition des dictionnaires a longtemps maintenu le principe de la pluralité possible des « dialogueurs ».

La définition : Entretien de deux ou plusieurs personnes, etc., est commune à Furetière (1690), à l'Académie (1878) et au Grand Larousse de la langue française (1978), qui précise cependant : (généralement deux). Littré le premier, puis le Grand Robert et le Robert, enfin le Lexis, ont choisi d'écarter l'hypothèse d'un dialogue à interlocuteurs multiples

Pourquoi ? Un *dialogue à trois* serait-il donc impossible en *français* ?

Comme tout le monde

Dans le cas qui nous occupe, trialogue était une faute grossière. Si *dia* n'a jamais signifié deux, *tria* est encore moins *acceptable. Notre journal, qui* s'est laissé prendre au « trialogue » officiel et s'est fait pour cela taper sur les doigts par nombre de lecteurs, rectifie *donc, entre le numéro daté du* 20-21 mai (p. 4, col. 4, 5, 6,) et celui du 25 mai (p. 4, *ibid.*), *trialogue* en *trilogue*.

Ce n'est qu'un peu moins mauvais. *Au reste, aussi bien* J.-P. Langellier (20-21 mai) que J.-C. Pomonti (25 mai) s'expriment comme tout le monde et correctement quand ils ne se *laissent pas emporter par la manie de la nouveauté officielle* : « *Privilégier le dialogue euro-afro-arabe* », « *un dialogue politique entre les trois parties* ».

Si l'on admet *trilogue*, il faudra bien un jour parler de *tétralogue* pour des conversations à quatre, de *pentalogue*, d'*hexalogue*, et bien sûr de *décalogue* pour les prochains entretiens de l'Europe des Dix. N'importe quoi !

De l'an dernier, mais encore savoureux, ce billet d'invitation officiel : « *Le maire de Paris vous prie de bien vouloir assister à l'inauguration de la plaque apposée à la mémoire de Louis Hébert... sur la façade de l'immeuble où il est né, le mardi 12 décembre 1978, en présence de M. N..., maire de Québec.* »

Traduction : le maire de Paris est né le 12 décembre 1978 en présence du maire de Québec, etc. C'est un signe des temps *que de tels textes puissent être* établis à loisir et vus avant leur impression, par des dizaines de fonctionnaires sans qu'aucun *s'avise de leur bouffonnerie !*

Un correspondant médecin, et sans doute psycho-pédagogue, veut bien me demander avis relativement à une douzaine de *mots relevés dans une étude* récente et très sérieuse. Je cite : *réguler, coefficienter, relationner, impressionnel, impressionnalité, appropriatif, décharnaliser, différencialité, expositif, expériencer, efficacer, motivationnel*. Ouf, merci Aspro !

Bien sûr, avant de condamner il *faudrait voir les contextes*. On doute cependant que le rédacteur de ce texte ait fait le moindre effort pour écrire simplement. Que peut bien signifier *expériencer*, sinon *expérimenter* ? Il arrive qu'une terminologie nouvelle soit nécessaire pour *exposer des concepts nouveaux*, ou approchés de façon nouvelle. Mais, pour une création justifiée, neuf ne sont que le témoignage d'une inculture pédante.

A preuve, d'autres fabrications, lues ici ou là, telles que : « *Prendre en compte au niveau du contenu... des temps forts étalés par créneaux, etc.* » Ces « temps forts » qu'on étale dans des « créneaux », tout de même ! Aucune indulgence moderniste ne résisterait à ce style de Diafoirus besogneux.

Que notre langue présente, dans son vocabulaire, des *lacunes fâcheuses, c'est certain*. Un autre correspondant s'étonne que le français ne dispose d'aucun adjectif correspondant à *fête*, et à l'anglais *festive ou l'allemand festlich. Ce n'est pas grave.* On a parlé jusqu'à une époque récente de « musique de scène », ou de « mouvement de scène » ; sans doute *dirions-nous aujourd'hui mouvement scénique.*

De même, on peut penser à *festif, festive*, qui a été en bon usage (« musiques festives », « jeux festifs ») jusqu'au début *du dix-septième* siècle ; ou à *festival (e)*, qui fut longtemps adjectif. Tant à faire qu'à *expériencer* de nouveaux mots pour *efficacer* notre vocabulaire, *festif* vaut mieux que *trialogue*.

Au chapitre de la syntaxe, une seule remarque pour cette fois, d'un lecteur qui a relevé, sous l'excellente plume de J. Lacouture (*le Monde* daté du 4 décembre 1978, p. 7, col. 4), cette formulation maladroite : « *Moins que tout autre, un tel livre est inséparable de la personnalité, de la carrière, des combats de son auteur.* »

La suite de ce compte rendu de lecture montre à l'évidence que le livre *dont il s'agit est, plus* que tout autre livre dont il pourrait être question, *inséparable* de la vie de celui qui l'écrivit. *En d'autres termes* : bien des livres peuvent être sans inconvénient considérés indépendamment, séparément, de la personnalité de leur auteur. Celui-ci ne le peut absolument pas.

Moralité : qu'il s'agisse du vocabulaire ou de la grammaire, nous devrions tous — je parle des professionnels de la chose *écrite — afficher en grand* face à notre machine à écrire : *RALENTIR ! DANGER !* Un accident est si vite arrivé !

Kiki ou chichi

L'*enkikiner* ou *enquiquiner* de Flaubert a suscité la verve peu *ou prou sérieuse de maint correspondant*. L'un me suggère que ce *kiki* pourrait bien être la prononciation normano-picarde de *chichi* (*comme capelle pour chapelle*, ou *kien* pour *chien*) ; et que le Rouennais Flaubert a pu entendre *enkikiner* pour « faire des chichis » ?

Pour un autre, enquiquinant « vient simplement du mot grec *kikinnos* qui veut dire cheveu bouclé... Enquiquiner c'est mettre en chignon, enrouler de manière plus ou moins inextricable, embrouiller une situation ». Et d'ajouter : « Qu'en pensez-vous ? » Que cela me paraît *tiré par les cheveux*.

Pour un troisième, *enquiquiner* « est très probablement d'origine sémitique ». *Suit une démonstration* qui part de l'acadien *niku*, s'accoupler : mot que l'on retrouve « dans sa structure *consonantique en assyrien, en syriaque*, en ouest sémitique », etc., et en arabe dialectal... A partir de là a dû se forger le verbe *enquiquiner*. »

D'accord pour l'arabe dialectal : yi nik, il fait l'amour, qui est très probablement à l'origine de l'argotique *niquer*. Mais ce n'est *nullement convaincant pour* le mot flaubertien. Ne quittons pas Flaubert sans signaler comme une savoureuse lecture de vacances un quasi-inédit *du grand Gustave* : « *Par les champs et par les grèves* », journal (1847) d'une longue randonnée de Blois à Rennes, par la Loire et la côte (Editions Encre, 270 pages).

JACQUES CELLARD.

★ Les chroniques de Jacques Cellard « La vie du langage » publiées dans *le Monde* (1971-1975) viennent de paraître aux éditions Le Robert, 298 p., 79 F.

CODE

A Lausanne, il y a moins d'un siècle

VOICI le règlement administratif de la commune de Lausanne de 1882 :

Article premier : La crainte de Dieu, la propreté et *l'exactitude sont les éléments* essentiels de toute vraie entreprise.

Art. 2 : Dorénavant, le personnel *ne* devra être présent *que* les jours de semaine de 6 heures du *matin à 6 heures du soir. La prière* sera dite chaque matin dans le bureau principal.

Art. 3 : Nous attendons de chacun qu'il fasse des heures supplémentaires si *le travail le requiert.*

Art. 4 : *L'employé le plus âgé* est responsable de la propreté du bureau. Les jeunes et les juniors s'annonceront à lui quarante minutes avant la prière et resteront à sa disposition après *la fin du travail.*

Art 5 : On portera des vêtements simples. Le personnel ne doit pas se promener en couleurs vives et ne portera que des bas convenables. *Les bottes et les manteaux ne doivent pas* être portés dans le bureau, puisqu'un poêle est à la disposition du personnel. Il est fait exception pour les cache-col et les *chapeaux en cas de mauvais temps. De plus, en hiver*, il est recommandé à chaque membre d'apporter 4 livres de charbon par jour.

Art. 6 : *Il n'est pas permis de parler pendant les heures de bureau. Un employé qui fume des cigares*, absorbe de l'alcool sous une forme quelconque, fréquente les lieux de billard et les locaux politiques s'expose à *faire douter de* son *honnêteté et de sa probité.*

Art. 7 : L'absorption de la nourriture est autorisée de 11 h. 30 à 12 heures, le travail ne doit pas être interrompu pour autant

Art. 8 : On abordera la clientèle et les membres *de la direction, de même* que les membres du service de presse, avec respect et modestie.

Art. 9 : Chaque membre du personnel a *le devoir de veiller au maintien de sa santé*, car, en cas de maladie, le salaire n'est pas versé. Il est donc impérieusement recommandé que chacun prélève une jolie somme de son *salaire en prévision d'un tel cas ou pour* ses vieux jours, de sorte qu'en cas d'incapacité de travail complète ou partielle il ne soit pas à la charge de la communauté.

Art. 10 : *En conclusion, nous mettons l'accent sur la largesse de* ce nouveau règlement de bureau. En compensation, nous attendons une sensible augmentation de votre production.

Susan Sontag, les yeux grand ouverts

Décancériser la société

SUSAN SONTAG publie cette semaine deux ouvrages à Paris. Deux essais écrits à quatre années d'intervalle pour la New York Review of Books*, puis publiés en volumes :* la Photographie*, dédié à Nicole Stéphane, commencé en 1973, et* la Maladie comme métaphore*, dédié au cancérologue Lucien Israël, écrit en 1977-1978.*

Romancière, essayiste, cinéaste, une des plus « fines plumes » de l'intelligentsia internationale contemporaine, celle qui fut, au début des années 60, l'enfant chéri, l'enfant terrible, de l'establishment intellectuel new-yorkais est devenue une des grandes critiques de ce temps. Considérant le monde actuel et l'histoire les yeux grand ouverts, trait d'union sagace entre l'Amérique et l'Europe.

Quand la maladie-dont-on-ne-dit-pas-le-nom l'a rattrapée en 1975, Susan Sontag, comme pour tous les objets de ses études, l'a regardée bien en face, analysant le cancer à travers les fantasmes et les frayeurs qu'il suscite.

Chaque époque a ses modes, ses engouements, ses peurs, ses maladies aussi, à la fois mythiques et bien réelles. Longtemps, la maladie par excellence (celle qui égalait la mort) fut la tuberculose. Aujourd'hui, c'est le cancer. Susan Sontag en sait quelque chose : elle en a réchappé.

Sans cette expérience, ce tribut payé à la maladie mais arraché à la mort, elle n'aurait sans doute jamais écrit *la Maladie comme métaphore* ce court essai lourd de toutes les angoisses, de toutes les terreurs accumulées. Au sortir du monde de la maladie, cette *« zone d'ombre de la vie »*, ce *« territoire auquel il coûte cher d'appartenir »*, elle a tenté en cent pages tout à la fois une désacralisation du cancer et une « décancérisation » des esprits. Son but : définir la méthode la plus saine d'être malade, car, dit-elle, *« mon propos n'est pas la maladie physique en soi, mais l'usage qui en est fait en tant que figure ou métaphore »*.

Avide de livres, vorace de vie, Susan Sontag a cherché dans la littérature, la poésie, la psychanalyse, les textes scientifiques et politiques, tout l'arsenal des images et des détours changeant la signification naturelle d'un mot (hier tuberculose, aujourd'hui *cancer*) pour en camoufler la réalité médicale — donc scientifique — sous des clichés rassurants ou effrayants. Il y fallait une grande force de caractère. Mais le malade se porte-t-il mieux d'ignorer la *proximité* de la mort ? Et le désir diffus de mourir à l'improviste n'est-il pas aussi un refus de regarder la vie en face ?

∴

Dans les frayeurs des siècles passés, la tuberculose fut la maladie fatale, comme il y a des femmes du même nom. Les bien-portants, alors, ne méritent guère intérêt ou attention ; la littérature du dix-neuvième siècle regorge de ces « poitrinaires » à l'air languide, diaphanes et souffreteux. Au phtisique, selon les clichés en vogue, la distinction, la délicatesse, une sensibilité qui ne manque pas de charme. Et lorsque la mort lui apparaît, elle n'est que douceur, accomplissement, veut-on nous faire croire. Du cancer, pas un mot encore : Napoléon meurt bien à Sainte-Hélène, mais de quoi ? Et Freud ? Et Rimbaud ?

Vaincue, la tuberculose a perdu son mystère. Le cancer lui a succédé, mais sous la forme d'un ennemi à abattre, d'un ennemi à qui la société fait la guerre. La poésie n'est plus de mise ; c'est au langage militaire auquel on a recours. Envoyée *spéciale* sur le *front* du cancer, Susan Sontag fait une démonstration étonnante de ce détournement de langage, de cette « offensive » de cellules rebelles qui « envahissent » le corps, « colonisent » des zones éloignées et y installent ces avant-postes que sont les métastases ; la chimiothérapie a pour but de « tuer » les cellules malignes, quitte à causer des dégâts annexes. L'objectif est de préserver la vie du malade, quitte à amputer. Au passage, l'auteur se souvient d'une autre guerre : *« Nous avons dû détruire Ben Suc pour le sauver... »*

Mais n'utilise-t-on pas l'image du cancer pour inciter à la violence ? Certes. Et la métaphore apparaît alors dans sa fonction politique. Si Hitler accusait les juifs de propager *« une tuberculose raciale parmi les nations »*, Trotski voyait dans le stalinisme *« le cancer, le choléra, la syphilis du marxisme »*. Plus près de nous, en Chine, la « bande des quatre » a été qualifiée de *« cancer du pays »*. Les exemples abondent, de Nixon, auquel l'un de ses complices expliquait en plein scandale du Watergate qu'il y avait *« un cancer là-dedans, proche de la présidence »*, à Israël, souvent qualifié de *« cancer au cœur du monde arabe »*. Même Susan Sontag s'est laissée, jadis, prendre au piège des mots lorsque, dans le feu du désespoir devant la guerre du Vietnam, elle a écrit un jour que *« la race blanche est le cancer de l'histoire humaine »*. Elle affirme qu'on ne l'y reprendra plus.

Cet essai percutant, plein d'esprit et d'intelligence, solidement argumenté, est finalement optimiste : le mal est parfois « guérissable », et les défenses naturelles du corps finiront par l'emporter. Reste à savoir si, une fois la maladie vaincue, les mots accepteront de se contenter de leur sens premier.

NICOLE ZAND.

★ *La Maladie comme métaphore*, traduit de l'américain par Marie-France de Palomera. Le Seuil, 106 p., 36 F.



Dessin de David LEVINE.
Copyright New York Review of Books et Opera Mundi.

Des mots contre l'image

L'ESSAI de Susan Sontag sur la photographie a d'abord paru, sous la forme de longs articles, de 1973 à 1977, dans la « New York Review of Books ». Sorti aux Etats-Unis en octobre 1978, le recueil de ces textes fut très bien accueilli par la critique même s'il avait provoqué quelque agitation dans le milieu photographique.

Le titre original était « On Photography ». En France, le « sur » a sauté, le livre s'appelle « la Photographie ». Mais il ne s'agit pas d'une histoire de la photographie, il ne comporte aucune photo hormis celle de la couverture — le daguerréotype d'un couple présentant à l'objectif une autre photo de famille, — il cite relativement peu de photographes, il ne propose que deux études vraiment approfondies de l'œuvre de photographes, Diane Arbus et August Sander. Cet essai est d'abord une réaction à la prolifération d'images dans notre société occidentale.

Depuis cent cinquante ans, depuis l'invention de cette technique de reproduction du réel, le monde se met en photos comme il se mettrait en fiches, il se double entièrement comme pour parer à une éventualité d'anéantissement, et notre perception finit par passer par ce code de la mise en image, d'une mise à plat glacée, fragmentée, distanciée, qui remplace l'expérience elle-même. Les événements du monde, les guerres, les catastrophes, nous n'en prenons conscience que par les documents qu'en rapportent les reporters et que diffusent les médias : nous prenons la photo pour vérité sans nous méfier de la subjectivité de celui qui l'a prise, de sa légende, de son éventuel recadrage, du contexte dans lequel la presse nous la livre.

A la fois objet de spectacle et instrument de surveillance *policière*, information ou talisman, *palliatif* de l'absence, lutte fantasmatique contre la mort, la photographie recouvre tout, « son champ d'action est impérial » ; même notre sexualité, désormais, passe par des photographies.

Les sociétés capitalistes, dont une des obsessions est d'occulter la maladie, la misère et la mort, produisent pourtant un certain nombre d'images du pire (les massacres, les catastrophes, la famine dans le tiers-monde), comme pour acclimater l'horreur, pour en faire un objet d'exotisme qui, loin de provoquer une prise de conscience, finit par nous insensibiliser et nous anesthésier. La famille continue à se mettre en scène, par les photos de mariage, de naissance, de groupes, comme pour se donner une preuve de sa ténacité, alors que son cercle est disloqué depuis longtemps. Le tic photographique du touriste revient à surmonter les impressions de dépaysement et à entasser des certificats de déplacement, au lieu de creuser « la surface des choses ». Nous ferions donc un mauvais usage des images : l'objectif serait une sorte de bandeau mis sur la vue, un rétrécissement au lieu d'un élargissement.

A l'origine de ce livre, il y a donc une commande, une suggestion des rédacteurs de la « New York Review of Books ». Il y a la sensation presque claustrophobique de Susan Sontag devant les images, il y a sa fascination pour des cas photographiques radicaux, Diane Arbus surtout, dont elle fait une lecture psychanalytique, et son souvenir de chocs émotifs liés à la photographie. Mais il y a aussi l'absence de parole sur la photographie : car si les images prolifèrent, le discours sur l'image semble rare, comme si la photo, par la brutalité, la globalité presque arrogante de son information, coupait la parole.

Et Susan Sontag commence par surenchérir, par attaquer fort l'image avec les mots : « Appropriation prédatrice, agression, vol, viol », dit-elle d'abord au sujet de l'acte photographique. « La photographie est devenue la forme d'art essentielle des sociétés d'abondance, de gaspillage et d'agitation », et elle suggérera une écologie de l'image.

Mais c'est quand elle parle de sa propre expérience de la photographie que Susan Sontag est le plus captivante : quand elle raconte la coupure dans sa vie, en deux séquences, à l'âge de quatorze ans, lorsqu'elle vit chez un bouquiniste des photos de camps de concentration ; ou quand elle raconte n'avoir pu supporter des images d'opération dans le film d'Antonioni sur la Chine, alors qu'elle avait assisté, en Chine, à une semblable opération sans jamais devoir fermer les yeux (pour mettre un écart entre le fait lui-même et sa mise en spectacle, sa retranscription par un autre œil que le sien).

Chacun des six chapitres de ce livre est une tentative de répétition, à travers des points différents, des « stimuli » (la nature de l'objet et de l'acte photographique, sa récupération industrielle et artistique, son utilisation populaire, ses rapports avec l'histoire, avec la peinture, le cinéma, la littérature), d'une histoire critique de la photographie.

HERVÉ GUIBERT.

★ *La Photographie*, collection « Fiction et Cie », Le Seuil, 224 pages, 54 F.

« On écrit pour rendre justice à la vérité »

« CE livre est l'aboutissement d'une passion pour la photographie dont je ne vois pas l'origine, *dit Susan Sontag*. Je ne me suis pas dit un jour : je vais faire un livre sur la photographie. Je ne prends pas moi-même de photographies, mais, comme tout le monde, j'ai appris l'existence de la photo dans mon enfance. Maintenant, tout le monde, pratiquement, voit des images dès la naissance. Donc, mon intérêt pour la photographie n'est pas datable. Par contre, ce livre en marque peut-être la fin — du moins je n'écrirai plus sur ce sujet.

» La photographie est un élément absolument essentiel de la vie moderne, un nucleus qui permet de déchiffrer en grande partie la vie moderne. Je n'ai pas cherché à donner des notes, à dire qu'Atget est mieux que Nadar ou Weston, que sais-je ? J'ai seulement constaté que, dans le goût établi, aujourd'hui, Atget crée une certaine fascination, mais Weston pourra fasciner plus dans dix ans, vingt ans... J'ai cherché à exprimer des idées, explorer ce qu'est la photo, ce qu'il y a derrière, présumé par son existence. Il faut dire que la photographie est le seul art qui n'a pas une tradition critique.

— *Votre livre a soulevé une grande émotion aux Etats-Unis, dans les milieux de photographes.*

— Je n'ai pas lu les critiques qui en ont été faites. Cela fait partie de la carrière du livre. Dès que j'ai écrit quelque chose, c'est fini. Cartier-Bresson, Avedon, d'autres photographes que j'admire, aiment le livre ; pour moi, c'est suffisant. D'ailleurs, il n'y a rien dedans que Cartier-Bresson, par exemple, n'ait pensé, même s'il ne l'a pas formulé. J'ai un peu rassemblé ce que tout le monde sait, mais que personne ne dit. D'ailleurs, j'ai toujours cette impression, la même pour mon petit livre sur la maladie. C'est cela qui est intéressant : dire ce que tout le monde sait mais que personne ne dit.

— *Vous écrivez, en pensant notamment à Walter Benjamin : « Les meilleurs commentateurs en matière de photographie ont été des moralistes. » Vous portez vous-même des jugements qui peuvent sembler assez durs, par exemple sur Diane Arbus.*

— Je ne nie pas que j'ai des préoccupations moralistes. Mais je ne porte pas de jugement moral simple. On écrit pour rendre justice à la vérité. Cela demande beaucoup de travail. Le jugement moral entre dans un processus complexe. Diane Arbus a une sensibilité très actuelle, une sensibilité que j'ai vu se développer aux U.S.A., qui représente ici quelque chose et qui a, bien sûr, des limites. J'ai seulement caractérisé Diane Arbus, je n'ai pas porté un jugement. Ma seule faute est peut-être de lui avoir donné tant de place, mais cet essai sur elle est à l'origine du livre.

» Il y avait une exposition en 1972 au Musée d'art moderne, et le rédacteur de *The New York Review of Books* m'a dit : « Pourquoi vous n'écrivez pas ? » J'ai donc écrit sur Diane Arbus : c'est le moment où la porte s'est ouverte sur le monde de la photographie. J'avais vingt pages, mais je me suis aperçue que c'était insuffisant ; j'ai écrit un prologue, et c'est ainsi que le livre s'est fait, de fil en aiguille. Ce n'est pas un livre en six chapitres développant une thèse, mais six essais.

» L'exposition Diane Arbus a été un phénomène énorme ; ce fut l'explosion de l'intérêt pour la photo ; il y avait des queues énormes devant le Musée. J'ai été, si vous voulez, excitée par cette excitation. J'ai connu personnellement Diane Arbus, je ne découvrais pas son œuvre, mais j'étais très intéressée par les réactions de la foule...

» Benjamin (1) est le premier à avoir écrit sur la photo de façon intéressante, peut-être le seul. Tous ceux qui ont écrit après lui ont une dette à son égard. Malraux est entièrement inspiré par Benjamin, mais il ne l'a pas reconnu. Je n'étais pas consciente au début de son importance, je l'ai compris peu à peu.

» Pour moi, Walter Benjamin, Jacques Rivière (2), sont, sur un plan général, les meilleurs critiques de l'époque. Personne ne parle de Rivière, mais ce qu'il a fait est magnifique. Bien sûr, il y aussi des photographes très intelligents, malicieux au bon sens du terme, comme Cartier-Bresson ou Avedon, mais des critiques, très peu.

» Les critiques qui m'intéressent sont des moralistes... J'ai toujours peur d'employer ce mot ; Oscar Wilde était à la fois moraliste et anti-moraliste, moraliste et esthète. Barthes également. En général, les êtres que j'aime le plus ont cette contradiction : Wilde, Benjamin, Barthes, une certaine tradition nietzschéenne. Je me sens la même contradiction.

Mélancolie et collection

— *Le titre* Objets de mélancolie, *pour le troisième essai de votre livre, est une référence à Benjamin ?*

— Je n'y ai pas pensé alors, je me suis aperçue de cette référence après coup. Je vais publier à la fin de l'année un recueil intitulé *Sous le signe de Saturne*, où Benjamin et le thème de la mélancolie occuperont une grande place ; j'ai déjà publié un essai sur Benjamin dans *The New York Review of Books*. Mais dans le livre sur la photographie, le mot « mélancolie » évoque seulement la tristesse, la tristesse des U.S.A., dont parle Kerouac dans sa préface aux *Américains* de Robert Franck : « *What a sad country that America !* ».

En ce moment j'écris sur Syberberg, peut-être sur Elias Canetti. Mélancolie, collection, photo, sont mes thèmes ; ils apparaissent dès mon premier roman, *le Bienfaiteur*. Ce sont ces thèmes qui m'attirent vers Benjamin.

» Maintenant j'ai l'intention d'abandonner le genre essai et de revenir au roman. On me considère généralement comme un des meilleurs essayistes aux Etats-Unis, et cela me donne envie d'arrêter. C'est à la fois trop facile et trop difficile. Six mois sur Syberberg c'est énorme ! La seule chose qui a été facile, c'est le livre sur la maladie : j'étais portée par le thème, je le vivais.

» Je préfère maintenant la fiction. Je suis d'abord un écrivain : ce qui m'intéresse le plus, c'est le langage. D'ailleurs, on peut mettre de l'essai dans la fiction, pensez seulement à Proust.

» Je n'ai jamais écrit sur commande, j'écris sur des thèmes qui me chantent. Mon essai sur Walter Benjamin, par exemple, est très autobiographique. Le livre sur la photographie, non. Mais il y a un climat d'angoisse dans ce livre, une angoisse qui me concerne et qui est aussi généralisable. Je suis fascinée, hypnotisée, ensorcelée, par la photographie, mais cela ne suffit pas ; pour écrire, il faut avoir le sentiment d'avoir quelque chose à dire. Ce que j'écris n'est pas le registre de mes intérêts. La photographie m'intéresse, mais aussi l'architecture. Pourtant je suis sûre que je ne vais pas écrire sur l'architecture.

— *Vous dites : le nom précède l'image.*

— Je crois que c'est exact. La photo d'un événement vient après que le mot a été donné. C'est avec le langage qu'on nomme le sujet d'une photo. La compréhension est verbale. Le langage est porteur des interprétations, des perspectives. Mais je ne veux pas établir de rivalité entre image et langage. L'image est plus primaire, plus sensuelle. Seulement, je ne pense pas que la photo ait un sens critique en elle-même, elle n'en prend un que dans un certain contexte donné par le langage. L'instrument majeur de la critique est le langage. Mais le langage, c'est aussi la poésie, Rimbaud, Lautréamont, Villon...

— *Dans votre livre il y a Benjamin, il y a aussi Godard...*

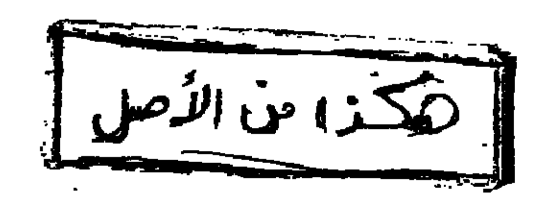
— L'œuvre de Godard est capitale dans ma vie J'ai admiré ce qu'il a fait et énormément appris de lui, autant que de Benjamin. J'ai écrit sur lui, la première sans doute aux U.S.A. Dans mon livre sur la photographie, le premier nom cité est celui de l'auteur des *Carabiniers*, et dans ce film apparaît déjà le thème de la collection.

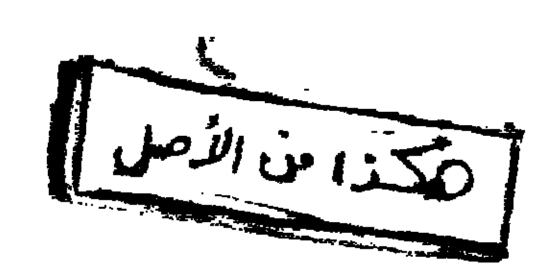
» Je critique la photographie comme Godard critique le cinéma. Qui dirait que Godard n'aime pas le cinéma ? »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER.

(1) Walter Benjamin (1892-septembre 1940). — Critique et homme de lettres allemand émigré à Paris en 1933, resta inaperçu des Français. Les éditions Lettres nouvelles » ont publié récemment *Sens unique* et *Enfance berlinoise*. Il s'est suicidé après avoir franchi la frontière espagnole pour ne pas être remis à la police de Vichy.

(2) Jacques Rivière (1886-1925). — Collaborateur de la *Nouvelle Revue française* depuis 1909. Il en prend la direction en 1919. En dehors de nombreux essais politiques et littéraires publiés par la revue, il avait fait paraître un roman, *Aimée* (1922). Il meurt, à trente-neuf ans, d'une fièvre typhoïde.







L'EUROPE DU RAIL

Alors que la crise de l'énergie menace, deux expositions de matériel ferroviaire ouvrent leurs portes, l'une à Paris, l'autre à Hambourg, à l'intérieur d'une Europe si bruyamment controversée ces jours derniers et à laquelle le rail a la capacité d'assurer une plus grande cohérence.

De quelque façon que l'on s'y prenne pour les interpréter, les chiffres des experts — un tout récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économique en fait foi — prouvent *à l'évidence que le train est beaucoup plus économe en carburant que* le camion, l'avion ou la voiture individuelle et que, en vertu de ces *performances, une certaine priorité devra, tôt ou tard, lui être* reconnue.

Le rail est pour l'Europe un instrument d'unification encore *insuffisamment exploité. Pour être à la hauteur de cette ambition,* le train a besoin d'infrastructures nouvelles, il ne peut plus se contenter *de rouler sur un réseau presque centenaire, alors que la route,* de création plus récente, suit mieux le déplacement des hommes. A *cet égard,* la construction d'un tunnel ferroviaire sous la *Manche* pourrait être la « grande affaire » des années à venir.

Les gouvernements sauront-ils prendre au sérieux leur chemin de fer maintenant que s'annonce la pénurie de carburant et que s'affirme la volonté de bâtir l'Europe. Le rail n'est pas un moyen de transport d'un autre âge. Il a, au contraire, l'avenir devant lui pourvu qu'on veuille bien lui donner les moyens de faire ses preuves.

SOMMAIRE

A toute vapeur

LE déficit des chemins de fer *tourne à l'obsession. Toute* réflexion sur l'avenir du rail bute sur cette interrogation : une collectivité nationale peut-elle encore s'offrir le luxe d'entretenir des trains qui semblent manifestement incapables de relever le défi du camion, de la voiture individuelle et de l'avion ?

Pour alléger cette charge, d'aucuns ne cessent de proposer une contraction du *réseau* ferroviaire. Le récent rapport Guillaumat sur l'avenir des transports terrestres n'a pas manqué de plaider en ce sens. Ce discours, aujourd'hui, la crise de l'énergie aidant, convainc de moins en moins de monde. *« Couper les branches mortes est une politique simpliste et sans effet,* affirment *les* experts de *Bruxelles, nous nous refusons à enfourcher ce cheval-là. »*

Dans des pays de petite dimension, à forte densité démographique, *l'avenir appartient au transport* guidé plus qu'au transport *libre. Dans ces conditions, le rail n'est-il* pas à la mesure de l'Europe ? *Encore faut-il que les pouvoirs* publics acceptent de payer le prix de sa modernisation. Il ne peut être question de jouer gagnant sur des infrastructures existantes largement périmées.

Les chemins *de* fer ont hérité *d'un réseau construit au cours* de la seconde moitié du dix-neuvième siècle et des deux premières décennies du vingtième siècle, et conçu *pour répondre aux besoins* de trafic de l'époque. Ainsi, de la traversée des Alpes. Les tunnels du Gothard et de l'Arlberg ont été respectivement achevés en 1882 et 1884, les tunnels du Simplon et de Lötschberg entre 1906 et 1922. Leur accès abrupt et tortueux — des pentes de 26 ‰ et des courbes de 300 mètres de rayon — oblige à limiter la vitesse et les charges des trains.

Or, pour concurrencer la voiture sur de courtes distances et l'avion *sur de longues distances, les trains* de voyageurs devront rouler à une vitesse de croisière comprise entre 135 et 160 kilomètres à l'heure au moins. Ce qui, selon les techniciens, suppose des « pointes » de 160 à 200 km/h sur des lignes existantes et de plus de 200 km/h sur les lignes nouvelles. Pour les convois de marchandises, *il convient d'envisager* des charges de 1000 tonnes au *minimum à des vitesses supérieures* à 125 km/h. Ce qui oblige à modifier le profil des voies : une pente au maximum de 10 pour 1000 et des courbes de 4 000 mètres de rayon au minimum.

Même en tablant sur un taux de *croissance* de la production nationale inférieur de moitié à ce qu'il a *été pendant les dix dernières années,* les experts prévoient que la demande *de transport augmentera d'un quart* au cours de la prochaine décennie. *D'où la nécessité pour le rail de se* mettre, aussitôt que possible, en bonne position sur le marché. A cet égard, la remise à jour du plan directeur *des infrastructures européennes* que l'Union internationale des chemins de fer (UIC) avait dressé en 1974 devrait être achevée avant l'automne 1979. Un réseau de 40 000 kilomètres à travers l'Europe de l'Ouest, dont 6 000 kilomètres de lignes nouvelles.

La Commission des Communautés européennes donne la priorité à la construction d'un tunnel ferroviaire sous la Manche. Ce projet revêt, à ses yeux, une importance particulière en raison de l'accroissement du trafic *maritime : 5,1 millions* de passagers et 840 000 voitures en 1973, *7 millions de passagers et* plus de 1,1 million de voitures attendues cette année. *En outre, la réalisation* d'un tel ouvrage justifierait la création d'infrastructures nouvelles entre Londres, Paris et Bruxelles, et au-delà vers Amsterdam et Francfort. *« Voilà une tâche idéale pour le nouveau Parlement européen que de rouvrir ce dossier »,* dit-on à Bruxelles.

Reste à trouver, pour engager ces grands travaux ferroviaires, dont le coût dépasse les possibilités budgétaires d'un pays unique, des sources de financement appropriées. Peut-*être faudra-t-il que* la Communauté, si elle trouve intérêt dans un projet, *s'efforce d'alléger la charge des par*ties prenantes sous forme de prêts *ou de* subventions, *de garanties* d'emprunts ou de bonifications d'intérêt.

Dans cette perspective, les fonc*tionnaires de Bruxelles étudient* la possibilité de tirer d'une tarification *équitable pour l'usage des infra*structures des moyens budgétaires supplémentaires. *Mais leur propo*sition se heurte bien évidemment à l'opposition conjugée et résolue des constructeurs automobiles et des transporteurs routiers.

Dans leur esprit, en tout cas, il n'est pas question d'imposer, par ce *biais, une répartition autoritaire* du trafic entre modes de transport. *« Il s'agit,* indiquent-ils, *d'établir une politique cohérente des infrastructures à l'échelon communautaire. A cet égard, pourquoi les lignes de chemin de fer resteraient-elles entre les mains des cheminots alors que la voie d'eau et la route sont du ressort des pouvoirs publics ? »*

Il est aujourd'hui admis que les experts de Bruxelles *puissent dire* leur mot en matière d'infrastructures. *Désormais,* le comité des infrastructures, créé l'an dernier, est obligatoirement consulté sur tous les projets d'intérêt européen, quel que soit le mode de transport en cause. Cette nouvelle procédure donnera-t-elle de meilleurs résultats que la précédente, plus informelle ? C'est, en effet, par la presse que la Commis*sion des Communautés* appr i t l'abandon du projet du tunnel sous *la Manche par le gouvernement bri*tannique...

JACQUES DE BARRIN.

(Lire la suite page 26.)

La politique de la commission

Des entreprises nationales avec des

M. Richard Burke, membre de la Commission des Communautés européennes, chargé des questions de transports, dresse, dans l'entretien que nous publions ci-dessous, le bilan de la politique commune de transports ferroviaires et en définit les grandes orientations pour les années à venir.

« A quels obstacles s'est heurtée la mise en œuvre d'une politique commune des transports ferroviaires ?

— L'idée directrice de la politique commune des transports élaborée par la Commission dès 1961 était de faire bénéficier les transporteurs et les usagers des avantages de la concurrence. Les mesures proposées depuis lors et qui n'ont été adoptées que partiellement visent, d'une part, à rapprocher les conditions de concurrence entre les entreprises et les modes de transport, et, d'autre part, à organiser le marché du transport dans le cadre d'une économie de marché. Au niveau des chemins de fer, cela se traduit par le renforcement de leur position sur le plan financier — assainissement des chemins de fer — et de la gestion — autonomie des entreprises de chemin de fer.

» La réalisation de ces deux mesures s'est heurtée à la dégradation constante de la position relative des entreprises de chemin de fer. Disons tout de suite que les chemins de fer ont cependant conservé en valeur absolue leur position sur le marché. Ils n'ont pas cependant bénéficié de la croissance générale des flux de transport. Ces facteurs économiques expliquent la réalisation partielle de la politique commune des transports ferroviaires.

» Le bilan, aux yeux de la Commission, n'est cependant pas négatif. D'une part, les règlements communautaires en matière de compensations et aides sont venus harmoniser et rendre transparentes les interventions de l'Etat. D'autre part, la décision du conseil du 20 mai 1975 a tracé les grandes lignes devant permettre, au niveau communautaire, la réalisation des objectifs mentionnés ci-dessus.

» Dans ce contexte, deux points doivent être soulignés :

— La mise en œuvre de programmes financiers et d'activité pluri-annuels tendant à l'amélioration du rapport charges-produits à travers l'adaptation de *l'appareil de production aux exigences* du marché et de la collectivité ;

— Le renforcement de la coopération entre les entreprises de chemin de fer, qui devrait contribuer à satisfaire les besoins de transport au niveau communautaire.

— Pourquoi, aujourd'hui, l'accent est-il mis sur le développement des infrastructures ferroviaires ?

Après une période où l'action de la Communauté avait été largement limitée aux questions d'organisation du marché, sans que cette orientation unilatérale ait été celle de la Commission, il est maintenant plus généralement reconnu que les grands problèmes de restructuration en matière de transport ne peuvent être résolus qu'à travers également une action nouvelle et renforcée de la Communauté en matière d'investissements d'infrastructure. Cette nouvelle action s'est traduite d'abord par l'adoption, de la part du conseil, de la décision de février 1978 qui a institué une nouvelle procédure de consultation et créé un comité en matière d'infrastructure de transport. Elle devrait être complétée par l'adoption de la proposition de règlement concernant le soutien financier des projets d'intérêt communautaire en matière d'infrastructure de transport.

» Dans le cadre des procédures prévues par cette décision de février 1978, la Commission examinera l'intérêt pour la Communauté des projets d'infrastructure des transports et éclairera les Etats membres sur les besoins de la Communauté en infrastructures, y compris ferroviaires. L'objet du règlement concernant le soutien financier est d'aider à la réalisation de ceux de ces projets d'intérêt communautaire pour lesquels des problèmes de financement se posent au niveau national.

» Il n'est pas douteux que l'identification est plus encore la quantification de cet intérêt économique sont extrêmement difficiles. Dans cette recherche de l'évaluation de l'intérêt communautaire, il faut notamment vérifier que tous les trafics de la Communauté ont été considérés et non seulement *les flux* nationaux. Il faut également inclure les facteurs qui peuvent être couverts par des objectifs communautaires tels, par exemple, l'énergie et l'environnement.

» Sans préjuger le résultat des examens auxquels il sera procédé, on peut estimer que les investissements ferroviaires pourraient présenter un intérêt communautaire marqué du fait de leur rôle accru dans le transport entre les Etats-membres et de leur contribution à certaines politiques de la Communauté.

» De grands projets de lignes nouvelles sont déjà en cours de réalisation. Je citerai la ligne Paris-Sud-Est, la *direttissima* Rome-Florence, la ligne Hanovre-Francfort en Allemagne fédérale. De nombreux autres projets existent qui visent à améliorer la qualité de la desserte ferroviaire. Il sera souhaitable de dégager les priorités et le niveau optimal des investissements en procédant à leur examen d'ensemble sur le plan communautaire.

» Un tel exercice de coordination prendra nécessairement du temps et ne devrait pas retarder les réalisations de certains projets dont l'intérêt communautaire apparaît très certain *a priori* et qui constitueront des maillons absolument indispensables dans toute configuration possible du futur réseau de la Communauté. C'est la raison pour laquelle la Commission estime qu'il convient d'ores et déjà de porter intérêt à certains projets d'envergure qui pourraient répondre à ces critères, telle, par exemple, la liaison fixe à travers la Manche.

— Comment financer ces grands projets d'investissement ?

— Les instruments financiers qui, actuellement, peuvent être utilisés dans le secteur des infrastructures de transport (Banque européenne d'investissements, Fonds de développement régional) ne répondent pas parfaitement aux besoins posés par la réalisation de projets d'intérêt communautaire.

» Deux impératifs s'imposent à cet égard. Il faut, d'une part, mettre en *place* une *mécanique* financière qui permette de réaliser ou d'accélérer la réalisation de certains projets qui ne sont pas prévus dans le budget national parce que leur taux national de rentabilité n'atteint pas le minimum requis alors que le taux communautaire de rentabilité peut être plus élevé. Il faut, d'autre part, éviter de réaliser des opérations indépendamment d'une conception d'ensemble qui est la seule garantie que le soutien financier est bien octroyé au meilleur investissement pour la Communauté.

» C'est la raison pour laquelle la Commission a imaginé un système de soutien financier original qui se caractérise notamment par la *possibilité d'octroi* de subventions et bonifications d'intérêt en fonction de l'intérêt communautaire des projets et par une procédure d'examen des demandes de *financement* qui est articulée avec la procédure de

L'OPINION DE LA C.F.D.T.

Non à l'économie de marché

Sur quelles bases asseoir une politique européenne des transports ? Dans *le point de vue qu'on lira ci-dessous*, M. Gilbert Billon, secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T., préconise l'abandon du libéralisme et le recours à la planification.

Depuis plus de dix ans, la Commission de la C.E.E. publie à intervalles réguliers une analyse du problème des transports et tente de faire des propositions pour sortir d'une situation qui va en s'aggravant chaque jour. Le 24 octobre 1973, un document, publié par la Commission de la C.E.E., avait eu le mérite de poser à cette époque, clairement, les problèmes qui existaient dans les transports : — développement des nuisances (bruit, pollution, congestion) ; — accroissement des gaspillages des ressources naturelles, y compris de nature énergétique ; — augmentation préoccupante des accidents routiers ; — accentuation des déficits des chemins de fer liée à une réduction considérable de leur rôle ; — intensification des concentrations humaines ; — progression importante des charges pour la collectivité.

Pour sortir de cette situation assez bien analysée, des propositions ont été faites au fil des années par la Commission européenne. Ces propositions peuvent se résumer de la façon suivante : toujours et encore plus de libéralisme, *notamment par la suppression des mesures d'encadrement du marché, en clair, élimination de toutes les dispositions ayant un caractère quelque peu planificateur.*

Or l'analyse que nous faisons aujourd'hui nous permet d'affirmer que la plupart des problèmes posés, notamment en 1973, n'ont fait que s'aggraver avec cette intensification du libéralisme.

Il faut ainsi bien admettre que la politique commune des transports présente un bilan très décevant. *Qu'on le veuille ou non, c'est une concrétisation évidente de l'*incapacité de l'économie de marché *à résoudre les problèmes sérieux qui se posent dans les transports.*

Après plus de quinze ans de tergiversations, il faut avoir le courage de reconnaître qu'une politique qui n'a encore pratiquement produit que les effets inverses du but recherché est une politique inadaptée, elle doit être abandonnée *et remplacée par une politique reposant sur d'autres bases. Il faut d'ailleurs souligner que toutes les timides mesures qui pouvaient apparaître comme contraires au libéralisme ont été vigoureusement combattues par divers groupes de pression et freinées par les gouvernements et, par voie de conséquence, ne sont jamais entrées dans les faits.*

Cette situation énoncée par notre fédération et par d'autres organisations syndicales françaises et internationales conduit, entre autres, à ce que n'a été réalisée aucune amélioration des conditions de travail particulièrement scandaleuses existant dans certaines branches (route, navigation intérieure) alors que le traité de Rome prévoit une harmonisation sociale dans le progrès.

A notre avis, une politique commune européenne des transports est nécessaire, mais seule une politique des transports planifiée reposant sur la complémentarité des différentes techniques, à partir des coûts sociaux engendrés, peut constituer un instrument d'allocation optimum des ressources et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et des conditions de travail des salariés des transports ; à un aménagement rationnel et harmonieux du territoire tant au plan national qu'au plan européen.

Seule une telle politique peut permettre d'aborder avec efficacité et de résoudre progressivement les problèmes graves qui se posent dans les transports, problèmes dont les travailleurs de ce secteur d'activités et la collectivité tout entière font les frais.

A toute vapeur

(Suite de la page 25.)

Les sociétés de chemins de fer européens sauront-elles se restructurer en temps voulu ? Elles n'ont peut-être pas beaucoup de latitude pour le faire. Celles qui ont déjà rationalisé leur exploitation disposent d'une très étroite marge de manœuvre, sauf à s'engager dans une politique hardie d'investissements ; celles qui n'ont pas encore mis de l'ordre dans leur gestion risquent d'en être empêchées dans la conjoncture économique actuelle.

Plusieurs obstacles menacent de ralentir l'expansion du rail. La construction de la voie nouvelle entre Paris et Lyon et de la « Direttissima » entre Rome et Florence ont été engagées au bon moment. Des projets plus récents se heurtent, aujourd'hui, à l'hostilité des agriculteurs, des défenseurs de l'environnement, etc. En Allemagne fédérale, la ligne Hanovre-Wurzbourg piétine au kilomètre 10 ; sur la ligne Mannheim-Stuttgart, un viaduc seulement a été lancé. *Quant à la ligne* Cologne-Francfort, elle n'existe encore qu'à l'état d'esquisse...

La définition d'une stratégie à moyen terme voudrait que les sociétés de chemins de fer engagent leur avenir sur des plans pluriannuels. Or, à ce jour en Europe, seule la S.N.C.F. a signé avec l'Etat, au début de cette année, un contrat d'entreprise qui porte sur les années 1979-1982. Partout ailleurs, les plans ne sont établis qu'à l'horizon de deux ans au maximum. Preuve est ainsi apportée que les pouvoirs publics n'ont guère envie de se lier les mains, car ils n'ont au fond d'autres ambitions que de maintenir le *statu quo*. *« Cette politique au fil de l'eau, il faudrait une crise grave pour la remettre en cause »*, jugent les experts de Bruxelles.

Au demeurant, il est évident que cette restructuration n'a de chances de réussir que si on sait lui donner une dimension communautaire. *« Dans les domaines de la prévision, de la recherche, de la technologie notamment, il n'y a de solution qu'européenne »*, assure-t-on à Bruxelles. Est-ce à dire que la création d'une société européenne des chemins de fer réglerait tout ? Dans un tout récent rapport sur les objectifs à poursuivre à long terme, la Commission souligne qu'une telle politique n'est *« ni nécessaire ni possible, compte tenu, entre autres, de l'état d'avancement de la Communauté vers une union économique et monétaire ».*

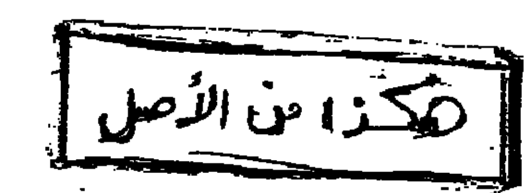
En revanche, la Commission préconise des solutions d'intégration partielle qui permettent aux chemins de fer *« de consolider ou d'améliorer leur position sur les marchés »*, de se présenter vis-à-vis du client, en trafic international, comme un transporteur unique. *« Il s'agit de créer entre réseaux des communautés d'intérêts,* explique-t-on à Bruxelles, *sous des formes juridiques qui restent à déterminer. »* Des pools d'exploitation comme il en existe déjà pour les wagons de marchandises et les wagons-lits, des filiales qui, à l'image d'interfrigo, d'intercontainer ou d'Eurofima, disposent d'un patrimoine et d'un pouvoir de gestion.

A cet égard, les fonctionnaires de Bruxelles s'intéressent de près aux transports interurbains de voyageurs, secteurs dans lequel la concurrence de la voiture individuelle et de l'avion se fait durement sentir. Le groupement Trans Europ Express (T.E.E.), *qui réunit les réseaux des Neuf, plus* la Suisse, a pour vocation d'exploiter, sous un emblème commun, des relations rapides entre les grandes villes de l'Europe occidentale. *Or, faute* de clientèle, il a fallu supprimer des T.E.E., comme, par exemple, le « Goethe » entre Paris et Francfort.

Pourtant, aux yeux de la Commission, *« le réseau T.E.E. préfigure actuellement le trafic « intervilles » de l'an 2000, effectué à des vitesses de 140 à 200 kilomètres à l'heure sur des relations à très fort trafic (environ 6 000 kilomètres de lignes en Europe occidentale) et en partie sur des infrastructures nouvelles permettant d'atteindre les 300 kilomètres à l'heure »*. Pour rendre cette formule attractive, les experts de Bruxelles estiment qu'il faut introduire dans les T.E.E. la seconde classe, prévoir le cas échéant des dessertes cadencées, diminuer sensiblement le nombre des gares desservies et, dans les gares maintenues, réaliser des centres de correspondance routière avec des services d'autobus ou de voitures individuelles.

Les cheminots sont-ils décidés à entamer cette « révolution » ? Beaucoup doutent qu'ils soient prêts techniquement et surtout psychologiquement à sortir de leur monde clos. L'Europe est peut-être la chance du rail. En est-il vraiment convaincu ?

JACQUES DE BARRIN.



de Bruxelles

missions communes

consultation des projets d'intérêt communautaire mise en place par la décision du 20 février 1978.

» Ce système n'exclut pas l'utilisation des autres instruments financiers de la Communauté. Il fait l'objet du projet de règlement concernant le soutien des projets d'intérêt communautaire en matière d'infrastructure qui est en cours d'examen au conseil.

— Peut-on espérer un assainissement financier des chemins de fer ? Ne sont-ils pas condamnés au déficit et, de ce fait, leur autonomie vis-à-vis des Etats n'est-elle pas limitée ? Le retour à la vérité des prix n'est-il pas un objectif hors de portée ?

— Il convient tout d'abord de s'entendre sur l'objectif d'assainissement financier et sur la notion de déficit des chemins de fer. Si l'on considère que cet objectif ne serait atteint que par la disparition de toutes les interventions de l'Etat, il est certain qu'un tel objectif ne peut être atteint et qu'il ne correspondrait même pas à la réalité du rôle des chemins de fer. Par contre, si l'on entend par déficit la différence entre les produits et les charges qui, actuellement, est couverte dans la majorité des Etats-membres par une subvention d'équilibre et si l'on entend par assainissement des chemins de fer la disparition de cette subvention, il est certain que la réponse à donner est positive.

» Que sa réalisation soit progressive est indubitable, référons-nous à l'exemple français du contrat d'entreprise passé entre l'Etat et la S.N.C.F. et qui prévoit la réduction de la subvention d'équilibre d'environ 40 % d'ici à la fin de 1982.

» Il convient bien sûr de s'interroger alors sur le degré d'autonomie laissé aux entreprises de chemin de fer. On a mentionné plus haut le rôle du chemin de fer, et c'est ce rôle en partie de service public et aussi d'entrepreneur qui, d'une part, justifie les interventions financières de l'Etat et, d'autre part, rend conséquent l'objectif de réalisation de l'équilibre financier. C'est donc à l'intérieur de ces contraintes que l'autonomie des entreprises de chemin de fer doit se concrétiser.

» De l'avis de la Commission, c'est à travers la définition de l'activité et des relations financières sur une période assez longue — programmes pluri-annuels — que les politiques ferroviaires nationales devront être définies et pourront se plier aux contraintes de l'économie du marché et du rôle de service public des chemins de fer.

» En fonction de cette approche, il est clair que la vérité des prix doit être atteinte, si elle ne l'est déjà, dans le secteur d'activité du chemin de fer, en concurrence avec les autres modes de transport. En revanche, elle ne constitue pas nécessairement un objectif dans tout le domaine des tarifs sociaux de voyageurs.

— Le chemin de fer n'a-t-il un avenir que sur les grandes relations ? Est-il appelé à se retirer progressivement des destinations secondaires ?

— Ainsi qu'il a déjà été mentionné, il semble que le chemin de fer possède, surtout dans les grandes agglomérations, un rôle de service public, alors que dans les autres secteurs du transport de voyageurs ainsi que pour le transport de marchandises son avenir apparaît comme essentiellement commercial. Il appartiendra cependant, selon la décision de 1975, aux pouvoirs publics *« de définir avec plus de précision les différentes fonctions d'intérêt public et les fonctions commerciales »*. D'un point de vue plus technique, on pourrait néanmoins avancer que c'est dans le trafic à longue distance que la spécificité ferroviaire pourrait être le plus avantageuse.

» Pour ce qui concerne les destinations secondaires, encore faudrait-il s'entendre sur le terme de secondaire, il semble que, plus que partout ailleurs, dans les modalités de desserte des liaisons à plus faible trafic, des questions intéressant les autorités publiques se posent... Il conviendra sans nul doute de prendre en compte les liaisons avec la politique régionale, la politique sociale et de considérer l'importance relative des lignes à moindre trafic vis-à-vis des relations à longue distance.

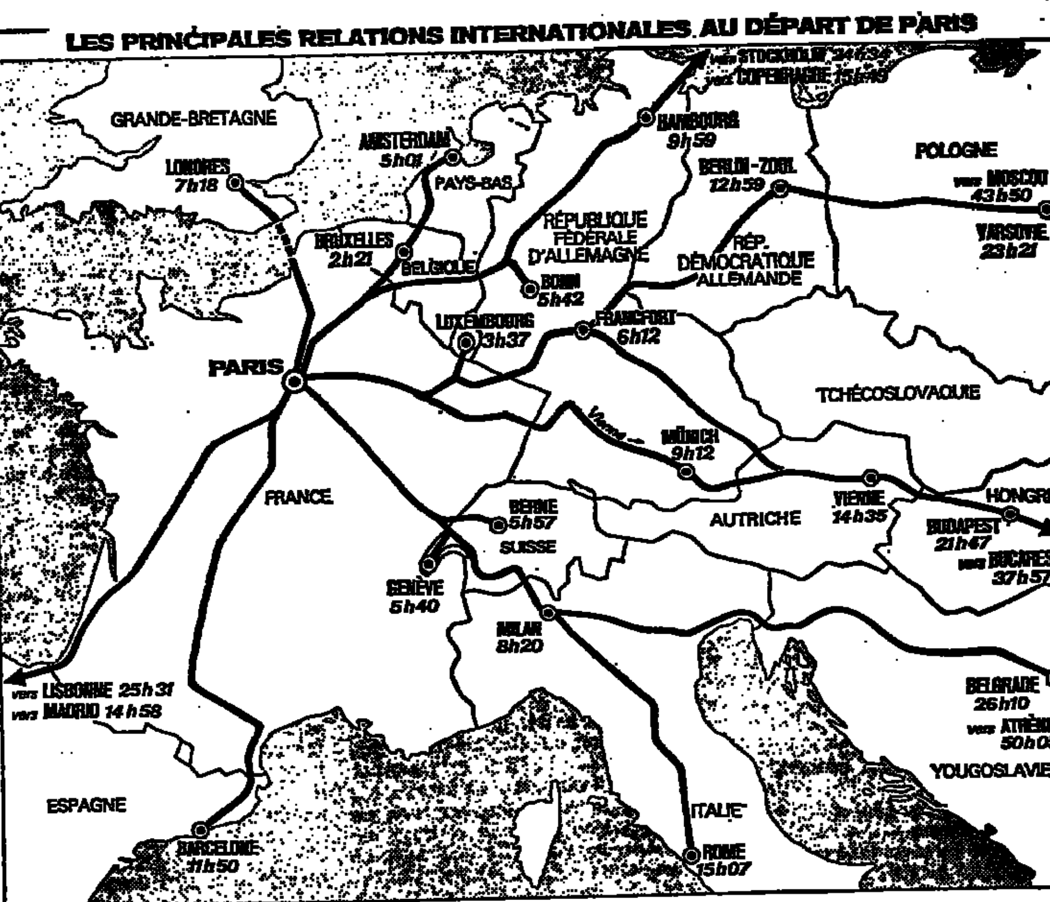
» La Commission estime que c'est en fonction du concept d'utilisation optimale des ressources au moindre coût pour l'usager que les choix nécessaires devront être fixés.

— Comment devrait évoluer la concurrence entre le train, le camion et la voiture individuelle ?

— L'évolution du trafic voyageurs et marchandises et sa répartition entre trains, camions et voitures individuelles appartiennent davantage au domaine de la prévision économique qu'à celui de la politique communautaire. Ne devrait-on pas d'ailleurs mentionner comme transports concurrents la voie navigable pour les marchandises et l'avion pour les transports de voyageurs à longue distance qui, sinon, apparaîtraient comme un domaine privilégié de la technique ferroviaire ?

» Il est difficile de prévoir ce que sera la répartition intermodale de demain. On a déjà dit que le chemin de fer avait un avenir tant pour le transport de voyageurs que pour le transport de marchandises. Des éléments aussi importants que la politique énergétique ou que celle de l'environnement influeront sans nul doute sur ce rôle et sur cet avenir.

Quant à la Commission, elle maintient son concept de marché de transports soumis à l'économie concurrentielle et, dans le futur, croit qu'une politique d'encouragement (au sens de facilitation communautaire) des techniques de transports combinant les avantages respectifs de plusieurs modes de transport pourrait être poursuivie.



La carte que nous présentons ci-dessus indique les meilleurs temps de parcours des trains, au départ de Paris, vers les grandes villes européennes.

— La création d'une société européenne des chemins de fer est-elle souhaitable et réalisable ? Jusqu'où peut-on pousser l'intégration des réseaux européens ?

— La Commission vient d'adresser au conseil un rapport sur les possibilités d'intégration partielle ou totale des entreprises de chemin de fer au niveau de la Communauté. Bien sûr, la première question qui s'est posée était de savoir vers quelle forme d'intégration il convenait de s'orienter. L'idée d'une entreprise européenne des chemins de fer pouvait apparaître comme un concept séduisant, mais vite mis de côté, sinon abandonné, du fait du gigantisme qu'aurait présenté une telle entreprise. L'état d'avancement des travaux dans la réalisation de l'union économique et monétaire ne justifie pas, par ailleurs, la réalisation de ce concept pour des motifs uniquement politiques.

» En revanche, la Commission n'abandonne pas l'idée que des formules d'intégrations partielles puissent être réalisées un jour et estime qu'elles peuvent contribuer à l'assainissement de la situation financière des entreprises de chemin de fer.

» La possibilité pour les chemins de fer de se présenter en tant qu'interlocuteur unique face aux clients potentiels devrait favoriser leur position concurrentielle. La coopération entre les chemins de fer a déjà permis, et permettra, un certain nombre de réalisations selon cette approche. Mais il n'est pas exclu que le dépassement d'une telle formule apporte des bénéfices supplémentaires aux chemins de fer.

» La Commission n'a pas les éléments de connaissance lui permettant de définir, dès à présent, les domaines et les formes dans lesquels de telles réalisations devraient être recherchées. Elle propose cependant, tenant compte des travaux effectués par les chemins de fer eux-mêmes dans le cadre de la coopération, d'effectuer un certain nombre d'études, et principalement sur :

» ● Le transport de voyageurs « intervilles » : développement du concept Trans-Europ-Express, et définition du trafic intervilles de l'an 2000.

» ● Le transport combiné rail-route : le fer-routage apparaît comme une solution d'avenir, notamment en trafic international.

» Il est difficile de savoir si l'on peut, et même si l'on doit, pousser l'intégration des réseaux européens. Notre conviction est cependant que l'on doit étudier les possibilités de réalisation d'intégrations partielles, ou tout au moins mettre en lumière les efforts qui doivent être accomplis dans ces domaines pour une meilleure appréhension de l'intérêt commun.

CONSTRUIRE DES VOIES NOUVELLES

Tunnel ou pont : comment oublier la Manche ?

La Grande-Bretagne, qui, en 1975, refusa de donner suite au projet de tunnel sous la Manche, le relance, trois ans plus tard. Tel qu'il est aujourd'hui conçu, ce tunnel ferroviaire de 55 kilomètres comporterait une galerie unique. D'où son coût allégé — de l'ordre de 4,6 à 5,8 millions de francs — par rapport au projet précédent à double voie. « L'expérience passée nous incite à la prudence, nous a récemment déclaré M. Joël Le Theule, *ministre des transports*. De toute façon, a-t-il ajouté, ce projet réduit ne résout que très imparfaitement le problème des liaisons avec la Grande-Bretagne. » Maintenant que le dossier paraît de nouveau ouvert, les « routiers » relancent *leur projet* de pont mixte ouvert à la circulation des trains et des voitures. Un heureux compromis ? M. Georges Gallienne, président de la Prévention routière internationale, s'en explique *dans le point de vue* que nous publions ci-contre.

DEPUIS de très longues années, l'idée de relier la Grande-Bretagne à l'Europe continentale par une liaison fixe a hanté l'esprit des ingénieurs comme des plus grands hommes politiques, suscitant bien évidemment de nombreux projets.

Parmi les tout premiers et les mieux étudiés, celui d'un tunnel présenté en 1802 à Bonaparte, alors premier consul, par Mathieu Favier, ingénieur des Mines, et qui avait tout prévu ou presque. *Puis, entre 1834 et 1867,* différentes solutions dont celle d'un pont, longuement et fort bien étudiées par un autre ingénieur français, Thome de Gamond. Vers 1869, à nouveau l'étude d'un pont par Boutet.

Même activité, mais en faveur d'un tunnel en Grande-Bretagne, où se crée, en 1872, la Channel Tunnel Company, avec, en France, la fondation, en 1875, de l'Association pour le chemin de fer sous-marin entre la France et l'Angleterre, dont Michel Chevalier, célèbre économiste et disciple de Saint-Simon, prend la tête.

A la suite d'un accord entre les deux sociétés, les travaux commencent, entre 1878 et 1883, de part et d'autre du détroit. Ils sont arrêtés à partir de cette dernière date par le refroidissement des relations franco-britanniques.

En 1889, on reparle du pont. Hersent, et Schneider et Cie, étudient très sérieusement un projet de pont métallique de trente-sept kilomètres, non plus rectiligne, mais contournant les grands fonds en utilisant les bancs peu profonds du Colbart et de la Varne. La crise politique, qui dure toujours entre nos deux pays, arrête ces études en 1892.

L'Entente cordiale permet leur reprise, pour en arriver en 1928 à l'excellent projet de MM. Basdevant et Messager. Entre-temps, des projets beaucoup moins sérieux de digues avec pont-levis, et même de canal maritime, avaient vu le jour !

Depuis ces plus ou moins lointaines années, et ar fur et à mesure que se concrétisait la notion du caractère indispensable de la création européenne à laquelle participe maintenant la Grande-Bretagne, devenue membre du Marché commun, d'autres projets plus sérieusement étudiés ont vu le jour, tendant à assurer une liaison fixe entre la partie insulaire et la partie continentale de l'Europe.

C'est, en juillet 1957, l'étude très poussée menée conjointement par les British Railways et la S.N.C.F. d'un tunnel comportant deux tubes à sens unique, et reliés chacun à une galerie de service et d'évacuation des eaux. S'ajoutant aux trains ordinaires, des navettes composées de wagons plates-formes auraient assuré le transport des voitures particulières, et d'autres plus sophistiquées celui de certains camions.

Ce projet présenté aux gouvernements britannique et français fut accepté par eux en 1972. Les travaux commencèrent au début de 1974, pour être abandonnés à la demande du gouvernement britannique en décembre 1975.

C'est aussi, en 1960, l'étude d'un pont offrant à la fois le passage continu aussi bien au trafic ferroviaire qu'à la circulation routière prise dans son ensemble, voitures particulières, autocars, camions, et les deux roues. Projet soigneusement mis au point au cours des années 1960 et 1961 par la Société d'étude du pont sur la Manche, groupant les banques nationalisées, les grandes associations professionnelles intéressées, et les plus importantes entreprises industrielles.

Cette société avait à sa tête le président Jules Moch, ancien vice-président du Conseil et ancien ministre des travaux publics et des transports. Mis en compétition à l'époque avec le projet du tunnel ferroviaire de 1957, projet bien naturellement et très fortement soutenu par les chemins de fer britanniques et français, ce projet de pont fut abandonné, essentiellement par la mise en valeur puissamment orchestrée de l'obstacle que ses cent soixante-quatre arches apporterait à la navigation, navigation assez indisciplinée à l'époque. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, où des sens uniques ont été établis pour la navigation dans le pas de Calais, comme d'ailleurs dans d'autres détroits ou chenaux.

Tout récemment, en 1978, ce projet de liaison au travers du pas de Calais a été repris par les British Railways et la S.N.C.F. sous la forme d'un tunnel à un seul tube, exclusivement affecté au service ferroviaire, c'est-à-dire n'offrant aucune possibilité de transport des voitures particulières, pas plus que des camions ou des autocars, comme le prévoyait le projet abandonné en décembre 1975. Dans ce tunnel à un seul tube, les trains circuleraient aternativement dans le sens Angleterre - France, puis France-Angleterre.

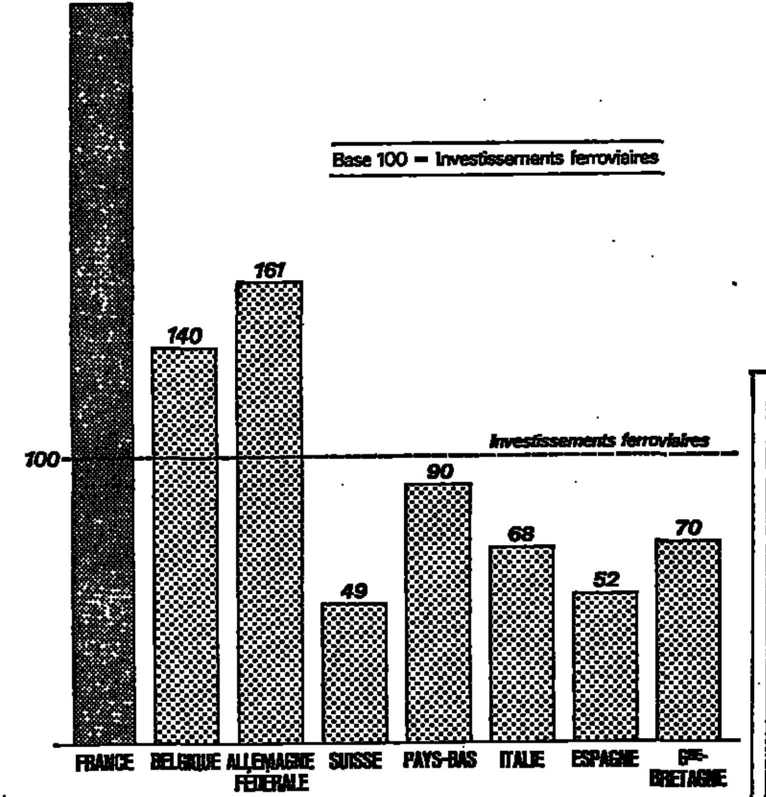
Certes moins coûteux que l'ancien projet abandonné d'un tunnel double, cette nouvelle étude, si elle était retenue, aboutirait à la construction d'un ouvrage hors de proportion avec les besoins à satisfaire. C'est le moins que l'on puisse en dire.

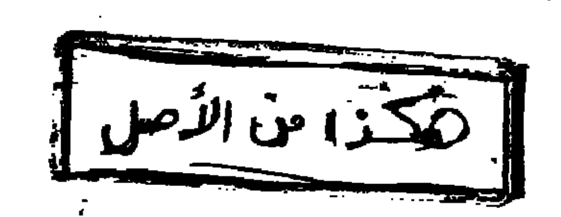
Reste alors le projet d'un pont assurant tout naturellement le passage au service ferroviaire sur deux voies, et au trafic routier avec comme les autoroutes deux chaussées à trafic séparé, et comportant chacune trois voies de circulation. Les voitures, les autocars et les camions pourraient donc y circuler en toute sécurité. Deux pistes, elles aussi à sens unique, permettraient la circulation des deux-roues.

La réalisation d'un tel ouvrage n'est plus une vue de l'esprit :

(Dessin de Plantu.)

LA FRANCE PRÉFÈRE LA ROUTE





POUR RESSERRER LE CONTINENT

Manche ?

— Les immenses progrès techniques réalisés ces dernières années dans la construction des ponts suspendus. Pour mémoire celui sur le Bosphore, le Verrazano à l'entrée de New-York, avec une portée de 1 298 mètres, celui sur la rivière Humber en Angleterre, avec une portée de 1 410 mètres, et d'autres.

— Les progrès réalisés aussi dans la construction et la protection des piles, bénéficiant aujourd'hui de la grande expérience acquise dans la fabrication et la mise en place des plates-formes destinées à l'extraction de pétrole en mer, en particulier dans la mer du Nord. Plates-formes solidement ancrées au sol maritime avec des profondeurs d'eau bien supérieures à celles du pas de Calais qui n'excèdent pas 60 mètres, et capables — elles l'ont prouvé — de résister à des vagues de 12 mètres de hauteur, et à des vents atteignant parfois 150 kilomètres-heure.

Ces progrès comme sa longue expérience ont permis à un bureau d'études britannique, spécialiste des ponts suspendus, de présenter un avant-projet de pont au travers du pas de Calais comportant au centre du détroit où passent le plus grand nombre de navires et les plus importants huit arches de chacune 2 kilomètres de portée, complétées de part et d'autre de ce passage essentiel de la navigation par des arches de portée plus faible.

Comparé à notre projet de 1962 de pont sur la Manche comportant cent soixante-quatre arches, ce projet témoigne de l'importance des progrès techniques accomplis.

Un tel ouvrage devient maintenant nécessaire. Le trafic entre la Grande-Bretagne et l'Europe continentale croît sans cesse, aussi bien pour le passage des voitures particulières que pour celui des marchandises. Les spécialistes le savent. L'ensemble de ce trafic pourrait assurer dès maintenant une excellente rentabilité au pont sur la Manche.

Il faut bien souligner qu'il ne s'agit pas là de simples hypothèses, mais que ce trafic existe déjà et qu'il sera plus important encore lorsqu'un libre passage lui sera offert au travers du pas de Calais.

Mais certains diront que le gouvernement britannique ayant accepté la construction du tunnel ferroviaire y a par la suite et malgré les travaux entrepris renoncé en 1975. C'est vrai. Mais les initiés savent aussi que le recul britannique n'a pas eu pour cause la construction du tunnel lui-même, mais la découverte de l'énorme effort financier à faire par la Grande-Bretagne seule pour la nécessaire transformation de ses liaisons ferroviaires, en particulier sur le parcours Douvres-Londres. L'hostilité est aussi très affirmée chez les écologistes de cette grande région sud-est de l'Angleterre devant l'ampleur des terrains à acquérir et des travaux nécessaires pour le stockage des véhicules routiers, voitures, camions et autocars, avant leur chargement sur les navettes ferroviaires, puis leur déchargement.

Aucun de ces obstacles ne surgira lorsque le pont sera construit, puisque le réseau routier est déjà en place ou en construction de part et d'autre des rives du pas de Calais et que la voie ferrée Douvres-Londres peut alors suffire au trafic ferroviaire sans modifications.

Certains diront aussi que la Grande-Bretagne veut rester une île à l'abri de ce bras de mer de 32 kilomètres de large, simple événement géologique, et qui n'est, en fait, qu'une cicatrice entre l'Europe continentale et une partie qui en a été séparée. Croient-ils vraiment à la puissance de ce sentiment d'insularité britannique, ces inquiets ou ces sceptiques ?

Il serait parfaitement dans la logique des choses que, amertumé sinon profondément choqué par la décision prise en décembre 1975 par le gouvernement britannique d'arrêter la construction du tunnel ferroviaire sous la Manche pourtant formellement décidée en octobre et novembre 1972, notre gouvernement ne veuille plus être demandeur d'un projet de ce genre.

Mais il est aussi parfaitement logique que les professionnels des transports, dont nous sommes, n'aient des deux côtés de la Manche pas mis fin à leurs contacts comme à leurs études pour un ouvrage qui, tôt ou tard, s'imposera.

GEORGES GALLIENNE.



Métropoles en ligne directe

Près de 12 000 kilomètres de voies ferrées ont, d'après les spécialistes, des « chances sérieuses » d'être réalisés dans le monde avant la fin du siècle. Selon le plan directeur des chemins de fer européens, élaboré en 1973 par l'Union internationale des chemins de fer (UIC), la moitié de ces lignes nouvelles devraient être construites en Europe. Quatre projets d'envergure sont d'ores et déjà engagés.

● La voie nouvelle Paris-Lyon

La S.N.C.F. a commencé de construire au début de 1977, entre Paris et Lyon, une ligne nouvelle à double voie, longue de 388 kilomètres, non compris les bretelles d'Aisy (Côte-d'Or) et de Pont-de-Veyle (Ain). Ce nouveau tracé permettra de raccourcir de 87 kilomètres la distance entre les deux villes.

Sur cette voie nouvelle, ne circuleront que des trains à grande vitesse (T.G.V.) réservés aux voyageurs, la voie existante supportant le trafic marchandises. Ces rames automotrices desserviront deux gares intermédiaires, situées en Saône-et-Loire, l'une à Montchanin et l'autre à Mâcon. Elles rouleront à la vitesse commerciale de 212 kilomètres à l'heure et relieront ainsi Paris à Lyon en deux heures.

Le coût de la ligne — non compris le matériel roulant — était estimé à environ 3 800 millions de francs aux conditions économiques de 1978. Le tronçon sud — Lyon - Saint-Florentin — devrait être mis en service au mois d'octobre 1981 et le tronçon nord — Saint-Florentin - Paris — deux ans plus tard. Dès le départ, la S.N.C.F. prévoit de transporter sur cet axe 21,5 millions de voyageurs par an.

LIGNES NOUVELLES	CONSTRUITES DEPUIS 1958	EN CONSTRUCTION
Albanie	32	—
Allemagne fédérale	—	434
Autriche	21	—
Danemark	55	11
Espagne	275	—
Finlande	821	23
France	—	409
Grèce	135	4
Italie	—	236
Pologne	270	780
Union soviétique	7 482 (1)	3 679
Yougoslavie	476	—
TOTAL	9 567 km	5 556 km

(1) Y compris Sibérie.

● La Direttissima Rome-Florence

La Direttissima, dont la construction a été décidée en 1969, est destinée à doubler la ligne existante Rome-Florence. Aucune gare nouvelle ne sera ouverte au public ; en revanche, dix « échangeurs » sont prévus entre la voie nouvelle et la voie ancienne. Un seul poste central, situé dans la capitale italienne, télécommandera le trafic sur ce réseau à deux fois deux voies.

Cette ligne nouvelle longue de 236 kilomètres comportera trente tunnels et cinquante-trois viaducs. Son tracé permettra d'abaisser le temps de parcours entre Rome et Florence de trois heures et dix minutes à une heure et quarante minutes.

Les chemins de fer italiens ont déjà inauguré la moitié de la Direttissima — de Rome à Citta-del-Pieve — au mois de février 1977. Si les dotations budgétaires le permettent, ils espèrent mettre cette ligne nouvelle en service de bout en bout en 1983.

● Le réseau à grande vitesse allemand

Le « programme d'aménagement du réseau du chemin de fer fédéral allemand » prévoit, dans une première étape, la construction de sept tronçons de voies nouvelles, totalisant environ 950 kilomètres. Deux lignes sont en cours de réalisation : Hanovre-Würzbourg (328 km) et Mannheim-Stuttgart (105 km).

Ces lignes nouvelles seront réservées au trafic à grande vitesse. Dans une première phase d'exploitation, les trains de voyageurs et de marchandises seront tous remorqués par des locomotives. Ultérieurement, les chemins de fer allemands envisagent la possibilité d'utiliser des rames automotrices et de pousser la vitesse des convois jusqu'à 250 km/h au moins.

● *La Magistrale polonaise*

Les chemins de fer polonais ont mis en service, au mois de septembre 1974, le premier tronçon — Zaniercie-Radzice (143 km) — de la Magistrale Silésie-Baltique ; une seconde section — Idzikowice-Grodzisk (80 km) — a été inaugurée au mois de décembre 1977. Cette ligne, dont la construction a été entamée en 1971, devrait être achevée sur toute sa longueur (570 km) au-delà de 1980.

Cette artère à double voie, qui, pour le moment, n'est ouverte qu'au trafic de marchandises, reliera le bassin industriel de Katowice aux ports de Gdansk et de Gdynia. Lorsque l'électrification et la signalisation seront achevées, des trains de voyageurs roulant à 200-250 km/h pourront l'utiliser.

LA BOITE A IDÉES DE LA COMMUNAUTÉ

L'EFFICACITE de l'action de la Commission des Communautés européennes en matière d'infrastructure de transports sera d'autant plus grande qu'elle disposera d'éléments lui permettant d'apprécier les besoins en infrastructure de la Communauté compte tenu des objectifs spécifiques de cette dernière. Cette considération justifie la mise en œuvre d'un programme d'études concourant à la connaissance des besoins prioritaires de la Communauté.

Ce programme s'articule autour des groupes d'études suivants :

Etudes prévisionnelles de trafic. — *La connaissance de l'évolution possible des trafics sur les itinéraires de la Communauté est un élément de base nécessaire à toute politique d'investissements. De gros progrès ont été accomplis sur ce plan grâce à l'étude dite COST 33 (prévision de trafic de voyageurs) à laquelle la Commision a participé et l'étude de prévisions de marchandises conduite par la Commission avec le concours des Etats membres. Une étude en cours a pour objet d'amalgamer les résultats de l'étude COST 33 et de l'étude de marchandises en les plaçant sur une base économique et technique commune.*

Etudes de capacité des infrastructures. — *Ce type d'étude a pour objet de détecter les points faibles du réseau où, en conséquence notamment du développement du trafic international, des conditions de circulation difficiles peuvent apparaître. Une étude visant à déterminer dans quelles conditions les goulets d'étranglement apparaissent est en cours.*

Etudes d'évaluation de l'intérêt communautaire. — *Elles s'appuient, bien sûr, sur les précédentes et sont évidemment essentielles à la Communauté pour apprécier les priorités et justifier les interventions financières de la Communauté. La Commission a confié à deux consultants une étude pour déterminer les méthodes et les moyens permettant de mesurer l'intérêt communautaire des grands projets d'infrastructure avec une application pratique aux différentes possibilités de liaison fixe à travers la Manche.*

Presque toutes ces études ont été entreprises très récemment grâce au Parlement européen, qui en a saisi tout l'intérêt et a obtenu en 1977 l'inscription au budget 1978 de crédits destinés spécialement à cet effet. Il faut espérer que cet intérêt sera partagé également dans l'avenir par le conseil et que la réalisation du programme d'études de la Commission ne se heurtera pas à des difficultés budgétaires.

Les exploitants à la recherche

BELGIQUE : convaincre l'État

CANDIDAT du Rassemblement wallon au Parlement de Strasbourg, le député Mordant tirait, à la fin du mois de mai, le signal d'alarme du train Namur-Arlon, au cœur des Ardennes belges, pour provoquer l'arrêt dans une petite gare que les chemins de fer avaient décidé d'abandonner quelques jours plus tôt, et pour protester de façon spectaculaire contre la politique de la Société nationale des chemins de fer belges (S.N.C.B.). Le parlementaire traduisait ainsi le mécontentement des Wallons qui s'estiment de plus en plus isolés. Le Luxembourg belge s'est d'ailleurs baptisé *« la province paria »*.

Pour la première fois depuis leur existence, les chemins de fer belges opèrent un repli. La trop forte concurrence de la route oblige la compagnie à supprimer quelques dizaines de gares, à la fois en Flandres et en Wallonie, mais la partie francophone est la plus touchée par ces mesures d'économie. Cette année encore, un plan de restructuration entraînera de nouvelles fermetures.

La Belgique est le berceau du rail, le premier pays d'Europe où le train a circulé. Sous le règne de Léopold Ier, cinq ans après l'indépendance, en 1835, la ligne Bruxelles-Malines était inaugurée, et, avant la fin du dix-neuvième siècle, les Belges construisaient des voies en Afrique, en Chine et au Canada. Aujourd'hui, dans la C.E.E., la Belgique a la densité ferroviaire la plus forte avec 131 kilomètres pour 1 000 kilomètres carrés (62,6 en France), soit au total un réseau de 4 000 kilomètres, presque entièrement électrifiés. Il n'en reste pas moins que l'intervention financière collective a atteint un niveau qui ne peut plus être dépassé.

La S.N.C.B. a été créée en 1926 par la fusion de plusieurs compagnies privées. L'État est propriétaire du réseau et du matériel, la société nationale n'en étant que l'exploitant. Cet aspect se reflète dans son capital relativement modeste : 11 milliards de francs (1 400 millions de francs français), alors que la valeur du réseau est estimée à 250 milliards (32 milliards de francs français). La S.N.C.B. ne peut augmenter ses tarifs sans l'accord du gouvernement et ne peut supprimer de lignes sans l'autorisation du roi.

A la création de la S.N.C.B., le transport ferroviaire disposait encore pratiquement du monopole qui avait été le sien pendant près d'un siècle. Mais, depuis, le marché s'est radicalement modifié, et la compagnie n'est plus qu'un transporteur parmi d'autres. En 1927, 77,2 % du total des marchandises étaient transportées par rail, et 2,89 % seulement par la route. En 1972, le rail n'avait plus que 25 % du trafic et la route en prenait 52 %. En 1979, on approche de 20 % pour le rail et de 60 % pour la route.

Le transport des voyageurs a connu la même évolution à cause de la concurrence non seulement de l'automobile mais aussi de l'avion. La S.N.C.B., avec un personnel de soixante mille personnes (contre cent seize mille en 1926), et un parc de deux mille quatre cents voitures, transporte environ 8 milliards de voyageurs-kilomètres, alors que, pour un pays de 10 millions d'habitants, le parc automobile est passé à plus de 3 millions de véhicules.

La S.N.C.B. exploite aussi quelque deux cents lignes d'autobus, dits de « substitution », sur un réseau de près de 10 000 kilomètres. La compagnie a notamment en projet l'aménagement de voies en vue d'augmenter les vitesses, qui pourraient atteindre, sur certains tronçons, 160 kilomètres à l'heure.

L'État sera-t-il en mesure de financer le programme ? Les dirigeants de la société nationale se montrent fatalistes : *« L'avenir de la S.N.C.B.*, disent-ils, *sera celui que lui réserve la collectivité... »* Cette collectivité, qui grogne contre la suppression d'arrêts et contre la hausse des tarifs, mais qui ne paraît pas disposée à donner 1 centime de plus pour son chemin de fer.

PIERRE DE VOS.

GRANDE-BRETAGNE : jouer la vitesse

POUR la seconde année consécutive, les British Railways (B.R.) ont été bénéficaires en 1978, et sont restés en dessous des subventions gouvernementales fixées l'an dernier à 436 millions de livres. Mais, comme le note le président des B.R. dans le rapport annuel de l'entreprise nationalisée, il s'agit d'un succès à court terme.

Non seulement le bénéfice de 58 300 livres est inférieur à celui de 1977 (68 millions de livres) mais le sensible redressement accompli par les B.R. depuis la crise de 1974-1975 est menacé par les suites de la crise sociale du début de cette année, par la hausse de prix du fuel ainsi que par la réduction de 20 à 25 millions de livres de l'appui financier de l'État envisagé par le gouvernement conservateur dans le cadre de son programme d'économies.

RECETTES 1978	TRAFIC PASSAGERS	TRAFIC MARCHANDISES
France	51,4 %	48,2 %
Allemagne fédérale	40 %	60 %
Belgique	35,4 %	64,6 %
Danemark	42,2 %	57,8 %
Espagne	39 %	61 %
Luxembourg	12,9 %	87,1 %
Pays-Bas	74 %	26 %
Portugal	75 %	25 %
Royaume-Uni	68,9 %	31,1 %

Les augmentations de salaire obtenues par les cheminots à la suite d'une série de grèves tournantes, ayant atteint en moyenne 9 % au lieu des 5 % *primitivement prévus*, ont coûté 13 millions de livres aux B.R., qui ont eu également à supporter une dépense supplémentaire de 19 millions de livres, consécutive à la hausse du prix du fuel. Dans ces conditions, les B.R. doivent envisager de réduire leurs services, d'augmenter en deux temps leurs tarifs d'environ 25 % d'ici le début de 1980.

A dire vrai, les *commuters* de Londres — les banlieusards qui, chaque jour, utilisent le train pour se rendre à leur travail et en revenir — seront les premières victimes de cette situation. En effet, les B.R. ne veulent pas renoncer à leur active politique de promotion, favorisant essentiellement les familles, les étudiants, les enfants, les retraités, et dont le résultat a été d'augmenter de 3 % le trafic de voyageurs, qui a rapporté 702 millions de livres, soit un accroissement de 18 % par rapport à l'an dernier. Cette augmentation a été particulièrement sensible (6 %) sur le réseau des grandes lignes *Inter-City* reliant les grandes villes.

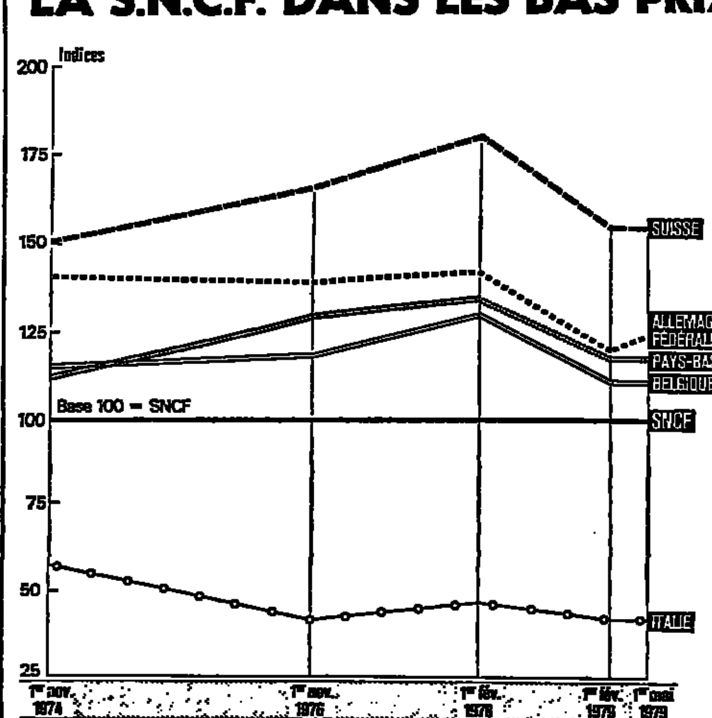
Plutôt que de remettre en cause ce succès de « marketing », les B.R., à la faveur de la suppression du contrôle des prix, préféreront augmenter les tarifs de banlieue, en nourrissant l'espoir que les députés conservateurs des banlieues feront pression sur le gouvernement pour que les réductions de la subvention gouvernementale frappent d'abord les transports routiers.

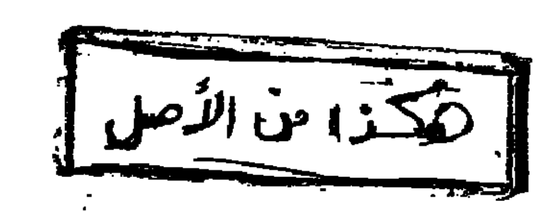
Ainsi se perpétue le contraste choquant entre les trains de banlieue, de la région de Londres et du Sud-Est notamment, sales et mal entretenus malgré quelques efforts accomplis pour améliorer la propreté des wagons et des gares, et le réseau *Inter-City* dont la modernisation continue, illustrée par l'introduction de quinze trains à grande vitesse et l'amélioration des services de restauration. Si la relative stabilité des prix en 1978 a permis aux chemins de fer de récupérer des passagers, les augmentations envisagées risquent de lui en faire perdre, comme en témoigne le nombre croissant des *commuters* qui se résignent à prendre leur automobile pour se rendre en ville.

Pourquoi payer plus cher un service qui se dégrade sans espoir d'amélioration immédiate puisque les B.R. envisagent seulement de prolonger l'existence d'un matériel roulant dont plus d'un tiers date d'une vingtaine d'années ? Dans leur rapport annuel, les B.R. notent que 98 % des motrices diesel et 66 % des motrices électriques datent de quinze ans et davantage.

En ce qui concerne l'amélioration de la productivité, les B.R. admettent leur échec. *« La brutale vérité est que nous n'avons pas été capables de mettre à exécution les possibilités d'amélioration envisagées... nous avons perdu du temps »*, estime le président des B.R., ajoutant que le climat social n'a pas favorisé les progrès dans ce domaine. Les effectifs (243 000) sont restés inchangés après la réduction accomplie au cours des années 1976-1977 du nombre des cheminots (12 000).

LA S.N.C.F. DANS LES BAS PRIX





des clientèles de l'avenir

Le rapport met en évidence certains pointe positifs, à savoir : accroissement de 34 % des bénéfices de la division des « bateaux et ports », augmentation des revenus du fret, passant de 36 à 384 millions de livres, qui a permis aux B.R. de se dispenser de la subvention gouvernementale, augmentation des exportations de matériel roulant, progrès accomplis dans la construction de trains à grande vitesse (notamment ceux roulant vers l'Ecosse à la vitesse moyenne de 125 milles par heure) et bien entendu amélioration de la ponctualité (91 % des trains arrivant à l'heure ou à cinq minutes près de l'horaire prévu).

Dans l'ensemble, les B.R. envisagent l'avenir avec un optimisme raisonnable. Le rapport estime que la première priorité doit être assurée à l'électrification que la pénurie et l'épuisement des sources pétrolières rendent plus que jamais nécessaire. Jusqu'à présent cependant, l'électrification se fait au rythme de 25 kilomètres par an contre 192 en France. Le rapport fait état également d'un projet de construction en commun avec la S.N.C.F. d'un tunnel ferroviaire à voie unique sous la Manche considéré comme la solution la moins coûteuse (50 millions de livres par an répartis sur sept ans) et la plus rentable, mais il n'exclut nullement le développement ultérieur d'autres liaisons. Enfin, les B.R. espèrent profiter au maximum de l'augmentation prévue de 33 à 50 % du tourisme pendant la prochaine décennie. En conclusion, les B.R. soulignent qu'ils ne sont pas un monopole mais une entreprise commerciale qui doit rester compétitive, et leurs responsables ne manquent pas de rappeler que le chemin de fer coûte aux contribuables 8.95 livres (par personne), soit un chiffre inférieur à la contribution des Français (20 livres), des Allemands et des Belges (40 livres).

HENRI PIERRE.

MARCHANDISES	FER	ROUTE	DIVERS
France	35 %	41 %	23 %
Allemagne fédérale	30,21 %	36,98 %	32,81 %
Belgique	23,2 %	56,1 %	20,7 %
Danemark	12 %	88 %	—
Espagne	12,2 %	85,2 %	2,6 %
Grèce	10,4 %	89,6 %	—
Italie	17 %	72 %	11 %
Luxembourg	46,27 %	47,01 %	6,72 %
Pays-Bas	4 %	68 %	28 %

ITALIE : faire du social

L'ETAT italien n'existe que depuis cent vingt ans à peine. Un pays aussi jeune, aussi divers et géographiquement aussi allongé avait besoin de liaisons par rail pour construire son unité. On fit de gros efforts pour les lui fournir.

Changement de cap dans les années 50 : le « boom » économique n'était pas symbolisé par les grosses locomotives, mais par de petites *Fiat* sillonnant la péninsule dans tous les sens. C'est la route, désormais, qui drainerait à elle les investissements. L'Italie se dota d'un remarquable réseau d'autoroutes, laissant vieillir ses voies ferrées. Et les liaisons aériennes commencèrent à se multiplier.

Les embouteillages, la découverte de l'écologie et surtout la hausse du prix du pétrole amènent à repenser cette politique. D'importants investissements viennent d'être décidés pour permettre au chemin de fer de regagner le terrain perdu, surtout dans le domaine des marchandises.

Les *Ferrovie dello Stato* sont une compagnie autonome d'Etat, disposant d'un budget propre. La Cour des comptes n'exerce sur ses dépenses qu'un contrôle *a posteriori*. Mais l'autonomie s'arrête là : le conseil d'administration est présidé par le ministre des transports ; les normes de trafic et les politiques d'investissements sont décidées au Parlement. Diverses propositions de loi ont été présentées pour rendre la compagnie plus indépendante et, par le fait même, plus productive.

Des raisons sociales avaient incité le Parlement à bloquer les tarifs des chemins de fer de 1962 à 1972. Depuis, des augmentations sont intervenues. Mais les trains italiens restent les moins chers d'Europe. Le 1er janvier 1978 — dernière comparaison établie par les *Ferrovie dello Stato*, — un voyage de 100 kilomètres en deuxième classe coûtait 1 650 lires en Italie contre 3 930 lires en France, 4 900 lires en Allemagne fédérale, 6 110 lires aux Pays-Bas et 7 380 lires en Suisse. Le taux de change ne suffit pas à expliquer une telle différence.

Toujours pour des raisons sociales ou politiques, nombre de voyageurs disposent de billets à tarif réduit. C'est vrai des *pendolari* (travailleurs de banlieue, bien défendus par les syndicats), qui ne paient que 5 % des prix en vigueur, mais aussi de plusieurs catégories professionnelles qui jouissent d'avantages discutables.

La compagnie nationale enregistre un déficit de gestion préoccupant : 986 milliards de lires en 1977. Elle coûte cependant bien plus cher à l'Etat puisque, la même année, les subventions publiques représentaient près de deux fois et demie cette somme.

Sur les 16 000 kilomètres de voies ferrées que compte l'Italie, la moitié sont électrifiées. Les « branches sèches » — celles dont les revenus atteignent moins du triple de leur coût — ne représentent cependant qu'un faible pourcentage. Le problème est plutôt de rentabiliser les lignes principales. Les trains italiens n'ont transporté, en 1978, que 56,5 millions de tonnes de marchandises, ce qui représente moins de 19 % du trafic national. Ils ont acheminé 388,7 millions de voyageurs sur un parcours moyen inférieur à 100 kilomètres.

La configuration de l'Italie et sa structure économique ne jouent pas en faveur de la rentabilité. Il n'y a que trois grandes lignes nord-sud sur les côtes, car le cœur de la péninsule est encombré de montagnes. Les trains qui les fréquentent ne sont souvent rentables que dans un seul sens, compte tenu de la diversité des deux zones : un Sud pauvre et agricole ; un Nord riche où est concentrée la production industrielle.

Les trains italiens n'ont pas la réputation d'être à l'heure. Les retards sont dus à des facteurs très divers : les grèves des cheminots ; les occupations de voies ferrées par des agriculteurs ou des ouvriers en colère ; les nombreux chantiers en cours pour moderniser les lignes ; les éboulements dus à une mauvaise politique de défense des sols ; enfin, les alertes à la bombe qu'il est impossible de ne pas prendre au sérieux : nul n'a oublié les douze morts du train *Italicus* en août 1978.

On peut y ajouter un facteur plus général qui ne concerne pas que les *Ferrovie dello Stato* : un faible attachement à la précision qui crée beaucoup d'ennuis à l'Italie mais fait aussi tout son charme...

ROBERT SOLÉ.

Marchés en commun

DÈS la première moitié du dix-neuvième siècle, les réseaux ferroviaires des pays européens ont eu à régler les difficultés nées du passage aux frontières des premiers trains internationaux de voyageurs et de marchandises. Les contacts eurent tout d'abord un caractère bilatéral, mais, au fur et à mesure de la construction de lignes nouvelles et du développement du trafic international, il s'avéra nécessaire de procéder à certaines unifications. Différentes organisations internationales furent ainsi mises en place :

— En 1872, la Conférence européenne des horaires des trains de voyageurs pour améliorer la rapidité des liaisons entre les principales villes européennes. Une conférence identique devait être créée en 1924 pour les marchandises ;

— En 1885, l'Association internationale du congrès des chemins de fer, créée pour organiser périodiquement des congrès sur des sujets d'actualité et permettre ainsi la confrontation des expériences et des échanges d'informations ;

— En 1890, la Convention internationale concernant les transports de marchandises pour élaborer un droit international des transports indépendant des divers droits nationaux et mettre au point la lettre de voiture internationale, document unique de base pour l'expédition d'une marchandise à travers toute l'Europe. Une convention similaire pour le transport international des voyageurs et des bagages devait être mise en vigueur en 1928.

En 1921, l'Union internationale des voitures et des fourgons et l'Union internationale des wagons, instituées pour l'application des règlements multilatéraux d'échanges du matériel roulant.

— En 1922 enfin, l'Union internationale des chemins de fer (U.I.C.) ayant pour objet l'unification et l'amélioration des conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer en vue du trafic international.

L'U.I.C., qui compte aujourd'hui soixante-treize réseaux-membres, dont trente-cinq réseaux européens, devait ensuite coordonner progressivement l'activité ferroviaire sous ses différents aspects. Il faut, à cet égard, mentionner les réalisations suivantes :

— Le groupement Trans-Europ-Express (TEE) *assure depuis 1957 un ensemble de services rapides reliant les grandes villes européennes avec un matériel moderne et des horaires particulièrement adaptés aux voyages d'affaires ;*

— La Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire (EUROFIMA), *créée en 1956, rassemble seize réseaux. Les capitaux recueillis par la société ont permis de mettre à la disposition de ses membres plusieurs milliers d'engins moteurs, voitures et wagons de types unifiés.*

— La Société ferroviaire internationale de transports frigorifique (INTERFRIGO), *créée en 1949, gère le trafic international sous température dirigée dans la plus grande partie de l'Europe et jusqu'au Proche-Orient. Son principal outil est constitué par le parc de wagons réfrigérants, dont une partie appartient à ses 22 membres, l'autre — plus de 7 000 unités — lui appartenant en propre. Grâce à l'existence de ce parc communautaire, l'adaptation des moyens aux besoins, problème permanent pour un trafic à caractère hautement saisonnier, peut s'exercer de façon plus rapide et plus souple.*

— Le Pool EUROP des wagons, *constitué en 1953 pour l'exploitation en commun par les réseaux d'un parc de matériel, compte aujourd'hui plus de 300 000 unités.*

— La société INTERCONTAINER, *créée pour le transport en grands conteneurs, coordonne les activités de ses vingt-trois membres dans ce domaine d'avenir du transport combiné. Elle n'est pas propriétaire des conteneurs mais possède un parc de wagons-porte-conteneurs.*



LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE FERROVIAIRE

Quatre années de purgatoire pour les constructeurs français

SOIXANTE-SEPT entreprises, quatre-vingt-six usines, 5 milliards de chiffre d'affaires, trente mille salariés, tels sont les quelques chiffres qui caractérisent l'industrie ferroviaire française. La multiplicité des sociétés ne doit cependant pas faire oublier que quelques grandes sociétés règnent sur le marché : Alsthom-Atlantic (1 milliard de chiffre d'affaires), Francorail M.T.E. (1 milliard), la Franco-Belge (500 millions) et les Ateliers du nord de la France (500 millions).

Si l'industrie ferroviaire française s'enorgueillit d'un score particulièrement brillant, puisqu'elle se situe au troisième rang mondial pour sa capacité de production, qu'elle « contrôle » 12 % des exportations mondiales et 35 % des exportations européennes, les sociétés ne cachent pas leurs difficultés actuelles tant sur le marché français que sur les marchés extérieurs.

« L'industrie ferroviaire connaît des mutations difficiles, affirme M. Jean-Claude Guibal, délégué général de la fédération des industries ferroviaires, *en effet, les marchés intérieurs stagnent et nous devons lutter, pour nos exportations, contre la concurrence des autres pays industrialisés. »*

Les difficultés que rencontrent les sociétés françaises sur le marché national proviennent de leur dépendance directe d'un client dominant : la S.N.C.F. (50 % de leur chiffre d'affaires). C'est la société nationale qui, par ses cahiers des charges, permet le développement ou peut entraîner la mort de telle entreprise qui emploie tel procédé technique ou tel matériau.

En demandant, par exemple, des wagons en aluminium, la société nationale donne toutes leurs chances aux entreprises qui emploient ce matériau, mais condamne celles qui ne l'utilisent pas. D'autre part, en mettant en concurrence les entreprises à l'occasion d'un marché, elle peut « faire les prix » de sa commande. Enfin, la technique française ne sera exportée que si elle a fait ses preuves sur le marché intérieur et si la S.N.C.F., ou la R.A.T.P., lui a fourni des références et sa caution. Cette étroite dépendance par rapport à la société nationale a induit une organisation de la profession : les deux grands groupes dominants sont ainsi contraints à coopérer pour se partager le marché.

D'autre part, l'industrie ferroviaire n'a pu échapper à la crise, puisque ses deux grands clients nationaux ont réduit leurs commandes : c'est ainsi que 112 locomotives ont été livrées à la S.N.C.F. en 1975, 80 le seront en 1979, 50 en 1982 (TGV non compris). De même, 6 000 wagons étaient fournis en 1974 sur l'ensemble du marché intérieur, 500 en 1979.

« La S.N.C.F. a renouvelé son parc au cours des années précédentes, reconnaît M. Guibal, *aujourd'hui elle fait une pause et préfère investir dans la modernisation des gares, la signalisation, etc. En tout état de cause, le budget d'investissement en matériel roulant de la Société nationale représente moins de 8 % de son budget d'exploitation. »* Quant à la R.A.T.P., elle ne passera plus de commandes importantes à partir de 1980, puisque la modernisation de son matériel s'achève.

Menaces sur l'emploi

Face à un marché intérieur saturé, les constructeurs français trouvent-ils des débouchés dans l'exportation ? L'industrie ferroviaire exporte pour environ 1 milliard de francs chaque année, mais les difficultés ne manquent pas là non plus. En effet, le marché international se réduit : les pays développés qui ont achevé leur propre équipement ont désormais une capacité de production excédentaire. La concurrence internationale est donc très vive et les Français ne sont pas les mieux armés pour y faire face.

En effet, les grands pays industrialisés tels que l'Allemagne, le Japon, le Canada, les Etats-Unis accordent à leurs clients, pays en voie de développement, des conditions de financement exceptionnelles : taux d'intérêt très bas, paiements sur cinquante ans, qui emportent souvent la décision des acheteurs. *« Quelle que soit la qualité de notre matériel et la compétitivité de nos prix, nous calons sur les conditions de financement »,* reconnaît-on à la fédération des constructeurs.

D'autre part, les clients de l'industrie ferroviaire sont des pays en voie d'industrialisation qui cherchent de plus en plus fréquemment, à l'occasion d'un contrat, à se doter eux-mêmes d'une industrie nationale. Cela implique donc des transferts de technologie moins intéressants pour les pays exportateurs. Bon nombre de contrats obligent désormais les sociétés françaises soit à faire construire une partie du matériel sur place par une filiale à laquelle participe financièrement le pays client, comme c'est le cas au Brésil, soit à céder un brevet ou une licence. Enfin, les nouveaux pays industrialisés font rapidement concurrence aux nations exportatrices en raison d'un coût de production très faible. C'est ainsi que la Corée et le Brésil proposent des wagons de 30 % moins chers que le matériel français.

Face à cette situation, les constructeurs français ont décidé de faire front commun et de renoncer à la concurrence franco-française à l'étranger, excepté si le client le demande ou si le marché ne peut échapper aux Français. La fédération des industries ferroviaires ne se fait pas faute de souligner discrètement mais fermement que *« les pouvoirs publics doivent savoir que, s'ils n'aident pas les sociétés françaises à exporter durant les quatre ans à venir, ce sont, à moyen terme, 7 000 emplois situés dans le nord de la France, déjà frappé par le chômage, qui sont menacés ».*

Stabilisation du marché intérieur, concurrence étrangère sur le marché international, l'industrie ferroviaire demande l'aide de l'Etat pour passer le cap difficile des quatre prochaines années : au-delà, elle attend le salut des arguments économiques, voire écologiques, qu'elle a fourbis soigneusement.

« Le train coûte en énergie deux fois moins que la voiture et quatre fois moins que l'avion, souligne-t-on à Alsthom. *Si, sur des distances courtes, la voiture est reine et pour de longs voyages l'avion irremplaçable, sur les trajets moyens (400 kilomètres) — et ils sont nombreux en Europe — le T.G.V. est plus rapide que l'avion et moins gourmand que lui. »*

L'industrie ferroviaire espère donc que le développement des transports urbains et interurbains allié à la nécessité de faire des économies d'énergie sera pour elle l'occasion d'un nouveau départ...

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A Mulhouse : des locos dans les vitrines

LE billet d'entrée est un ticket de train. C'est à Mulhouse (Haut-Rhin) un musée superbe consacré au chemin de fer. Le seul de France en son genre et le premier du continent en importance. C'est à cette fondation privée que la S.N.C.F. et la Compagnie internationale des wagons-lits ont confié, après les avoir scrupuleusement restaurées, les pièces les plus significatives de leur patrimoine historique. Cinquante engins allant de 1844 à nos jours.

Ce fonds qui s'agrandira prochainement, est le troisième volet des musées de la ville. Il s'ajoute au remarquable Musée de l'impression sur étoffe et à la collection d'automobiles Schlumpf, dont M. Giscard d'Estaing a récemment annoncé qu'elle resterait sur place. « La collection Schlumpf, *a déclaré le président,* n'est qu'un élément du grand musée technique que mérite Mulhouse. »

Si l'histoire du chemin de fer s'est fixée dans cette ville, c'est en partie grâce à la ténacité d'un industriel, Jean-Marie Horrenberger, l'actuel président, qui trouva dans la municipalité les garanties financières dont il avait besoin. Certes, cette ténacité était teintée de chauvinisme, mais elle était aussi motivée par la position géographique de Mulhouse, située à un des carrefours de l'Europe. Bâle et Fribourg-en-Brisgau ne sont qu'à une trentaine de kilomètres.

Dans le faubourg de Dornach, les nouveaux bâtiments en béton granité du musée se détachent sur la ligne bleue des Vosges. Ils fêtent, cette année, leur troisième anniversaire et ils ont été spécialement conçus par l'architecte Pierre-Yves Schoen, qui les a orientés au nord, afin de loger à l'abri du soleil ce patrimoine précieux. Si le terrain a été offert par la ville de Mulhouse, si les bâtiments ont coûté 10 millions de francs, l'aménagement intérieur a été largement financé par la S.N.C.F., et c'est à M. Michel Doerr, historien ferroviaire et directeur du musée, que l'on doit la présentation d'une haute qualité.

« Attention au départ ! » *: sur la voie n° 3, un haut-parleur retentit et, dans un chuintement, la locomotive 239 U !, le dernier engin à vapeur qui ait été conçu par la S.N.C.F. en 1949, « se met en marche ». Ce spectacle insonorisé, la vue de ces essieux puissants et de cette mécanique en mouvement sont impressionnants.*

Outre cette machine d'une masse considérable (129 tonnes), la collection réunit d'autres pièces uniques, qui ont cette caractéristique d'avoir exclusivement circulé sur le réseau français. On admire donc la plus ancienne locomotive à vapeur (1844) qui se trouve dans un musée du continent. La Saint-Pierre est verte, mince, en bois avec une chaudière en cuivre. On remarque la voiture des aides de camp de Napoléon III décorée de boiseries par Viollet-le-Duc et celle des présidents de la République (1913-1971), ornée de panneaux de verre originaux de Lalique si à la mode actuellement. On s'arrête enfin longuement devant les voitures du « Train bleu », typiques du style Arts Déco, avec leurs marqueteries et leurs coussins de velours gris, et devant les pullmans de la Compagnie internationale des wagons-lits, où le couvert est mis et où des casseroles en cuivre brillent dans la cuisine.

Ce musée étincelant de propreté, surveillé par des caméras de télévision, est donc riche en enseignements. On peut observer l'évolution du style des machines — celles du Second Empire à « long col » sont typiques. On peut apprendre à reconnaître les différentes livrées des compagnies privées qui existaient avant que la S.N.C.F. soit créée en 1937.

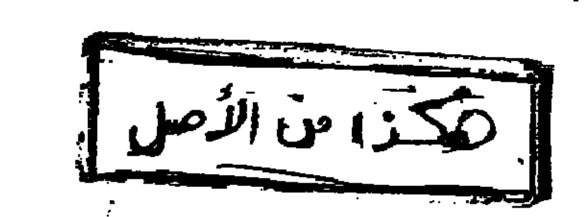
On peut apprécier les progrès accomplis dans les transports, quoiqu'une jeune visiteuse se soit écriée en voyant une voiture impériale ouverte : « S'il y avait des trains comme ça, on en prendrait volontiers. » *On peut enfin comparer les vitesses. 1852 : quinze ans après la première liaison Paris-Saint-Germain, la « Crampton » roule à 120 km/h. 1967 : la « CC » du Capitole monte à 200 km/h entre les Aubrais et Vierzon. Dans deux ans, en 1981, le T.G.V. atteindra 260 km/h sur certaines sections de la voie nouvelle Paris-Lyon.*

Cent quarante mille visiteurs, tel était le bilan de l'an dernier. Si la proportion des étrangers est difficile à chiffrer exactement, on l'estime cependant à au moins 30 %. Surtout des Suisses et des Allemands, bien entendu. Beaucoup d'Anglais dont le musée ferroviaire d'York est le plus complet du monde, des Australiens et même récemment un car tchèque venu des usines Skoda. Une desserte spéciale permet d'accueillir des trains privés.

Le long des quais, des écoliers affairés, enfants de militaires canadiens stationnés en Allemagne, remplissent un questionnaire pour leur école. A la cafétéria, les tables sont occupées par un groupe de cultivateurs du Loir-et-Cher. Quand, le voyage terminé, on quitte le musée, un éclair jaune traverse le paysage. C'est le train « Corail ».

FLORENCE BRETON.

★ Musée français du chemin de fer, 2, rue Alfred-de-Glehn, 68200 Mulhouse. Téléphone : (89) 42-25-67. Ouvert tous les jours de 10 heures à 17 heures, y compris dimanches et jours fériés, sauf les 1er janvier, 25 et 26 décembre. Prix d'entrée : 10 F. Groupes : 6 F. Une desserte en autobus est assurée à partir de la gare.



Le Monde

équipement

URBANISME

Trois cents architectes réunis à Tours

Plus de trois cents architectes sont réunis à Tours du 7 au 9 juin pour le dixième congrès de l'Union nationale des *syndicats français* d'architectes (U.N.S.F.A.). Les architectes cherchent une nouvelle place dans la société et la vie quotidienne, thème de leur congrès.

Le président de l'U.N.S.F.A., M. Joseph Brémond, expose ci-dessous les objectifs de cette quête et l'ampleur des remises en question.

POINT DE VUE

Les nouvelles frontières

par JOSEPH BRÉMOND

IL y a quelques années, les *pouvoirs publics ont tenté de nous* faire croire, pour justifier la réduction de *l'activité* du bâtiment, que les besoins étaient satisfaits et que nous étions enfin sortis de la pénurie de l'après-guerre. Nous l'avons cru un moment ; mais aujourd'hui, dans certains secteurs, la construction neuve n'atteint même pas les taux de renouvellement nécessaires à un maintien en l'état du parc immobilier. Cela illustre l'ampleur et la permanence de la crise du bâtiment à laquelle fait écho une crise de la profession d'architecte, non moins profonde et permanente, mais dont la forte activité du bâtiment dans les années 60 avait masqué les signes trop évidents.

En fait, les architectes subissent depuis fort longtemps une contesta*tion de leur rôle,* relayée auprès de l'opinion par les acteurs de mécanismes financiers ou technocratiques, *qui ont empêché que l'architecture* soit le domaine de la libre expression des groupes sociaux : la bureau*cratie, l'argent et la pénurie ont* établi un écran entre la population et son cadre de vie.

*Les architectes ne sont pas inno*cents de ce détournement de l'architecture, même s'ils ont le sentiment *d'avoir été pris au piège. Piège de* la solitude et du mépris, avec pour conséquence l'académisme ou l'affai*risme. Piège du folklore qui fait de* l'architecte le jouet provisoire des médias et du prince. Piège des faux *prophètes et des visionnaires* : que reste-t-il après la crise de l'énergie des « architectures prospectives *et futuristes » des années 60* ?

La somme de ces comportements professionnels a certainement contribué, elle aussi, à *masquer le* besoin d'architecture. N'y aurait-il pas eu un détournement de l'architecture par *les architectes* ?

Nous ne pouvons plus consommer n'importe quoi

L'« architecture technocratique » et l'« architecture financière » qui excluaient usagers et concepteurs *portent* cependant la plus lourde responsabilité dans l'apparition de nombreux phénomènes de rejet : rejet de la ville, rejet de l'habitat collectif, rejet du pouvoir technocratique. Comment construire sur des rejets ?

L'architecture, à l'évidence, est absente de ces mécanismes. Quant à l'urbanisme, il restera, malgré la réforme de 1975, un urbanisme d'exclusion dont les conséquences sont la ségrégation, des coûts sociaux aggravés, l'émiettement de l'individu et *la départicipation, tant que les* collectivités territoriales n'en auront pas la maîtrise assurée.

*La loi du 3 janvier 1977 sur l'ar*chitecture, considérée par l'U.N.S.F.A. comme un point de départ et non *comme un aboutissement, a esquissé* de nouveaux rapports entre l'architecture et la société et le profil *d'un nouveau type de professionnel* à venir.

Or, la société est en train de nous *poser un défi historique.*

Notre souci ne peut donc pas se *limiter à la seule protection de notre* activité. Ce serait trop partiel, vite inadapté et inefficace. La lucidité, *tout autant que notre responsabilité,* nous conduit à nous interroger sur la façon de nous adapter aux nou*veaux problèmes qui se posent* et que nous pose une société en changement. C'est une réponse culturelle *qu'elle attend* avant de nous rendre la place et l'influence auxquelles nous sommes en droit de prétendre.

Depuis 1974, les Français savent qu'ils ne pourront plus consommer n'importe quoi en n'importe quelle quantité. Y compris dans le domaine de l'habitat. Est-ce à dire qu'ils accepteront de vivre moins bien dans une société qui se déshumaniserait un peu plus chaque jour ?

La sagesse leur dicte, au contraire, de prendre un soin accru du cadre de leur vie quotidienne, de solliciter un développement des équipements collectifs, d'envisager le retour à des techniques d'autoconsommation et d'autosubsistance ; dans un environnement économique désormais turbulent, la sécurité de la famille n'est plus seulement basée sur un capital immobilier, mais aussi sur la possibilité d'utiliser l'habitat pour faire face à ces turbulences.

Nous avons la conviction, en effet, que la société a besoin d'architec*ture en tant qu'élément réunificateur* entre la collectivité et l'espace.

Nous sommes ainsi confrontés inéluctablement à une réflexion de fond sur les changements de notre fonction : réflexion économique, sociologique, technique, *déontologique.* Le projet de l'U.N.S.F.A. est de consacrer une année entière à ce débat essen*tiel et d'y associer l'ensemble des* architectes : l'enjeu est trop important pour ne concerner que quelques responsables ; *le débat doit s'enra*ciner dans les régions.

L'U.N.S.F.A. proposera au congrès le *Tours de décider des modalités de* cette réflexion qui aboutissent un an plus tard à un projet pour l'architec*ture, collectif, audacieux, novateur* et convaincant.

Les architectes seront invités à *définir ensemble les* « nouvelles frontières de l'architecture » pour mettre à la disposition du public des *qualités et des convictions* qui doivent à l'avenir primer dans leurs rapports quotidiens : imagination, souci *des valeurs* culturelles, intuition du futur, besoin du concret, sens de la vie et de la responsabilité sociales...

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour le Conseil économique

LES RÉGIONS DOIVENT POUVOIR INTERVENIR LIBREMENT AFIN DE SAUVEGARDER L'EMPLOI

Le Conseil économique et social « revendique un droit à l'efficacité pour la région », indique le projet d'avis établi par la « section des économies régionales et de l'amé*nagement du territoire » sur le* thème « l'évolution des établissements publics régionaux dans le domaine économique et social ».

Ce projet d'avis, qui sera dis*cuté* la semaine prochaine, propose que tous les établissements publics *régionaux se dotent* d'un *« projet régional »* permettant de définir les *« orientations volontaristes »* à donner au développement de leur région.

Evoquant, d'autre part, le « rôle » des régions, notamment pour la *sauvegarde de l'emploi,* le document envisage plusieurs mesures comme : l'aide au sauvetage des P.M.E. par la création de comités interministériels régionaux agissant en liaison avec les établissements publics régionaux.

D'une *façon générale,* ce projet d'avis présenté par M. Marcel Deneux estime que s'il est *« inopportun dans les circonstances actuelles d'apporter de profonds changements à la loi de 1972* » (qui a créé les régions), il faut que *« cette loi soit appliquée dans son intégralité et que les pouvoirs publics modifient leur comportement en acceptant de renforcer les moyens des régions et de ne pas entraver leurs initiatives* ». Il convient, d'autre part, de *« ne pas enfermer l'établissement public régional dans un champ de compétence strictement délimité et de laisser la région déterminer elle-même ses propres tâches* ».

L'HÉRAULT EN TÊTE POUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES DE FORÊT

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Le département de l'Hérault est en tête des dépar*tements français* pour la création des corps spécialisés de forestiers-sapeurs. *Ces techniciens* sont chargés des travaux de prévention pour la protection des forêts et participent, en cas de danger, à la lutte contre les incendies.

Le département avait décidé, dès 1975, la création de ces unités. Il compte aujourd'hui quatre grands groupes de forestiers-sapeurs. Un cinquième sera créé en 1980 *dans* le secteur des garrigues, qui s'étend, autour de Castries et de Lunel, *des portes* de Montpellier aux limites du département du Gard. Chaque unité *compte* vingt-quatre hommes, répartis en groupes de huit.

Les autres départements du Sud-Est dotés d'unités semblables sont la Haute-Corse et les Bou*ches-du-Rhône,* avec trois unités chacun, la Corse du Sud et les Alpes-Maritimes avec deux unités chacune.

Les forestiers-sapeurs sont des ouvriers *agricoles spécialisés* dont la mission prioritaire est l'entretien et la protection des massifs *forestiers, notamment* par les travaux de débroussaillement et l'entretien des ouvrages de protection. Depuis 1976, ils ont en outre aménagé et entretenu près de 550 kilomètres de *chemins.* Les dépenses, tant de fonctionnement que d'équipement, sont prises en charge à raison de 60 % par l'Etat et de 40 % par le département. — R. B.



AÉRONAUTIQUE

AU SALON INTERNATIONAL DU BOURGET

Airbus Industrie annonce la mise à l'étude de trois nouveaux projets d'avion européen

Président-directeur général du consortium Airbus Industrie, M. Bernard Lathière a annoncé, vendredi 8 juin, au Salon *international* de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, que l'Europe avait *mis à l'étude trois projets* d'avion civil dérivés de l'Airbus.

Il s'agit, pour le premier programme, d'un biréacteur gros porteur, *développé à partir de* la version de base A 300 de l'Airbus, et capable, grâce à un fuselage allongé de plusieurs mètres, de transporter jusqu'à trois cent *vingt à trois cent* trente passagers en aménagement normal. Cet appareil sera *spécialement conçu* pour les courtes et moyennes étapes.

L'autre projet, a indiqué M. Lathière, est un quadriréacteur de deux cents places, à fuselage raccourci par rapport à celui de l'Airbus. Cet avion long-courrier, *puisque son rayon d'action* serait de l'ordre de 11 000 kilomètres, serait équipé de quatre réacteurs CFM-56 (de huit à douze tonnes de poussée selon *les versions), mis au point* par la SNECMA française, en coopération avec General Electric. M. Lathière s'est déclaré *« extrêmement satisfait de ce réacteur »* qui a déjà été choisi par trois compagnies américaines pour propulser leurs avions Douglas DC-8 *afin d'en prolonger* l'existence commerciale.

Enfin, M. Lathière a précisé *que le consortium* européen avait élaboré le projet d'un biréacteur moyen-courrier à fuselage étroit, capable de transporter de l'ordre de cent cinquante passagers. Cet avion *serait lui aussi doté* des réacteurs CFM-56 de la SNECMA.

De son côté, M. Jacques Mitterrand, président-directeur général de la SNIAS, a annoncé la mise à l'étude d'un avion, dit de transport régional, l'AS-35, capable d'acheminer de trente-cinq à cinquante passagers sur des *étapes de 1 500 kilomètres* à la vitesse moyenne de 460 kilomètres à l'heure. En service vers 1983, cet avion est destiné au marché intérieur américain et aux compagnies régionales en Europe.

La SNIAS : un déficit de 85 millions de francs

Après avoir indiqué que la SNIAS avait enregistré, en 1978, un déficit de 85 millions de francs pour un chiffre d'affaires *de l'ordre* de 10 milliards de francs, M. Mitterrand a affirmé que sa *société « est aujourd'hui en convalescence après des années de crise* ».

Le succès commercial de l'Airbus incite la SNIAS *« à placer les charges excédentaires de travail chez les sous-traitants* ». *« La société nationale,* a expliqué son président - *directeur* général *a pour vocation d'animer l'industrie aéronautique du pays en s'équipant des moyens nécessaires pour concevoir, développer, vendre et supporter ses produits. En revanche, au plan de la production, son rôle doit se limiter à en assurer le contrôle, gardant pour elle les éléments de technologie critique ou ceux qui nécessitent l'emploi d'investissements spécifiques et coûteux, et sous-traitant le plus possible de travaux classiques pour lesquels des sous-traitants de taille moindre peuvent offrir des prix plus bas.* »

TRANSPORTS

Douglas continuera à construire le DC-10

Un porte-parole de la société McDonnel Douglas, constructeur du DC-10, a formellement démenti, le 8 juin, aux Etats-Unis, les rumeurs suivant lesquelles la firme aurait décidé d'interrompre la production de cet appareil. Même réaction à Paris d'un autre porte-parole de la société, qui expose au Salon du Bourget. Interrogé par un journaliste de l'agence Reuter, M. Geoffroy Norris a déclaré que la décision de l'administration fédérale américaine de mettre en quarantaine les DC-10 n' « était pas nécessaire et tout à fait injustifiée », *notamment pour ce qui est des appareils des séries 30 et 40 sur lesquels* « aucune fissure n'a jamais été décelée ».

L'immobilisation de la plupart des deux cent quatre-vingts DC-10 en service dans le monde continue de perturber gravement l'exploitation des compagnies qui les utilisent et qui ne parviennent pas toujours à placer leurs passagers sur d'autres appareils. L'opinion prévaut en général que la situation actuelle ne saurait se prolonger longtemps sans graves dommages. Des délégations techniques ont été envoyées aux Etats-Unis par les pays et les compagnies intéressés ; elles devraient être de retour la semaine prochaine, et c'est sans doute à ce moment-là que la décision sera prise de maintenir au sol ou, plus vraisemblablement, de remettre en service les avions immobilisés.

Dans le climat qu'a créé la décision américaine, une importance particulière est attachée aux informations concernant la sécurité technique des appareils. C'est ainsi que la compagnie canadienne C.P.-Air vient d'indiquer qu'elle avait dû, en 1977, renforcer certaines parties des longerons de cinq de ses DC-8. Un rapport publié à Londres révèle d'autre part que des fissures dans une poutrelle soutenant les ailerons arrière d'un avion cargo Boeing-707 de la compagnie britannique Dan-Air était à l'origine de l'accident survenu en mai 1977 à Lusaka : six membres de l'équipage avaient péri lorsque l'appareil s'était écrasé. Depuis, ajoute le rapport du ministère du commerce, des fissures identiques ont été découvertes sur trente-huit des cinq cent vingt et un autres Boeing-707 de la série 300.

On vient d'apprendre enfin que plusieurs centaines de millions de dollars de dommages et intérêts ont été réclamés par des parents de victimes du DC-10 d'American Airlines, qui s'est écrasé le 25 mars à Chicago. Des actions en justice ont été intentées contre McDonnell Douglas, constructeur du DC-10, General Electric, fabricant du réacteur, et American Airlines.

Le train du ciel en panne

De notre correspondant

Londres. — Les autorités aéronautiques britanniques espèrent *obtenir au plus vite une réponse* au questionnaire détaillé qu'elles ont adressé à l'administration américaine. De toute évidence, acceptant à contre-cœur de s'aligner sur la décision des autorités américaines, elles voudraient pouvoir justifier auprès des compagnies britanniques la mesure de suspension des permis de vol qu'elle a dû prendre alors qu'elles avaient d'abord annoncé que des *inspections effectuées* sur les DC 10 en Grande-Bretagne n'avaient révélé aucun défaut. Mais tout en réaffirmant leur compétence exclusive concer*nant* les DC 10 immatriculés en Grande-Bretagne et en soulignant que les décisions de la F.A.A. n'avaient pas de valeur légale, les responsables britanniques ont admis qu'il leur était pratiquement impossible de ne pas s'y conformer.

En fait, la British Caledonian et Laker Airways n'avaient pas attendu la décision de la C.A.A. pour immobiliser leurs DC 10. Les pertes financières créées par *l'immobilisation* de ces appareils sont particulièrement sévères pour *Laker Airways* qui utilise six DC 10 (pratiquement la moitié de sa flotte), alors que la British Caledonian n'en emploie que trois qu'elle espère pouvoir remplacer par *deux* nouveaux Boeing 747.

De son côté, Sir Freddie Laker a déclaré n'avoir pu trouver les appareils de remplacement pour exploiter le train du ciel au-dessus de l'Atlantique nord. La perte quotidienne des revenus consécutive à l'immobilisation de ses six *DC-10 pourrait être évaluée* à 350 000 livres. L'avenir du train du ciel pourrait être gravement compromis si l'immobilisation des appareils se prolongeait trop longtemps. Sir Freddie Laker a déclaré qu'il avait bon espoir que les autorités *américaines* redeviendraient raisonnables. Il a ajouté que les défauts constatés sur les DC-10 utilisés aux Etats-Unis étaient dus à l'inobservation par les compagnies américaines des strictes règles de contrôle et d'entretien des appareils. Il a, d'autre part, accusé les compagnies PANAM et T.W.A. de vouloir la mort du train du ciel par *tous les moyens, y compris* en enfreignant les lois antitrusts américaines ; il a annoncé son intention de les poursuivre.

H. P.

« LE NIVEAU DES TARIFS DE LA S.N.C.F. EST ENCORE INSUFFISANT » estime M. Jacques Pélissier

Le *trafic ferroviaire* de la S.N.C.F. a augmenté de 2,4 % en 1978 tandis que le déficit d'exploitation passait de 953 à 1 119 millions de francs.

Le trafic a atteint 121 milliards d'unités-kilomètres, niveau qualifié de « *satisfaisant* » par *le* président du conseil d'administration de la S.N.C.F., M. Jacques Pélissier, qui présentait le 8 juin les résultats de la société nationale aux actionnaires. La *progression* du trafic des voyageurs en trains rapides et express (+ 3,8 %) et celle du transport des marchandises (+ 1,7 %) se sont en effet accomplis dans un « environnement économique général peu dynamique » et en dépit des relèvements tarifaires.

Les recettes se montent à 29 888 millions de francs (+ 10,1 %) et les dépenses à 31 007 (+ 10,4 %), laissant apparaître un déficit de 1 119 millions *de francs* (+ 17,5 %). *La* dégradation par rapport à 1977 est imputable à l'incorporation dans le compte d'exploitation de la charge exceptionnelle que constitue le déficit cumulé de 130 millions de francs de l'économat (qui sera supprimé fin 1979) et de la réduction de 325 millions de francs de la subvention allouée par l'Etat pour compenser les retards tarifaires.

1978 aura permis un relèvement important des tarifs de la S.N.C.F. (+ 15 % pour les voyageurs, + 6 % puis + 10 % pour les marchandises) mais encore insuffisant : *« Même après la hausse de 7,5 % de février 1979, le tarif voyageur reste encore inférieur en francs constants, d'environ 10 % au tarif de 1970 »,* a estimé M. Pélissier.

Comme nous l'indiquions dans nos dernières éditions de vendredi, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., vient, dans une lettre adressée à la direction de la S.N.C.F. de *critiquer* vivement le plan d'entreprise signé entre l'Etat et la so*ciété nationale pour les cinq pro*chaines années. « *Ce plan,* dit M. Marchais, *met en cause la notion même de service public.* »

Les Européens redoutent les effets du « libéralisme » américain

Un dialogue de sourds ? Le débat qu'avait organisé l'Institut du transport aérien, le vendredi 8 juin à Paris, autour du thème « libre concurrence ou organisation du marché pour *le* transport aérien », a traduit au-delà du choc des doctrines, voire des idéologies, d'incontestables conflits d'intérêts. Pour M. Claude Abraham, *directeur* général de l'Aviation civile, qui animait cette journée de réflexion, *« le monde aéronautique recèle une telle diversité de situations qu'il serait vain de rechercher des formules valables en tous temps et en tous lieux ».*

A cet égard, plusieurs participants ont reproché à l'administration américaine de vouloir imposer à ses partenaires sa politique de « *déréglementation* » du transport aérien *« aussi longtemps que celle-ci n'affecte pas ses intérêts dans le mauvais sens ».* M. Marvin S. Cohen, président du bureau de l'aéronautique civile (CAB), a précisé qu'il allait demander au département d'Etat de mettre au point très rapidement *des procédures de consultation* sur ce sujet avec les gouvernements.

Certains transporteurs se sont demandé si cette politique de libre concurrence pouvait s'accommoder d'une situation d'énergie chère et rare. *« Parce qu'il y a pénurie de carburant, nous allons être obligés d'accepter une certaine stagnation de notre activité au lieu de nous lancer dans une course à l'augmentation de non capacités »,* a dit M. Umberto Nordio, président d'Alitalia. Mais pour M. Cohen, *« il faut faire confiance aux forces du marché pour trouver un nouvel équilibre ».*

Le représentant des Communautés européennes a suggéré que les accords aériens se négocient dans un cadre régional plutôt que bilatéral, de manière à mieux assurer un équilibre entre les « forces » en présence. M. Roman Cruz, président de l'Association du transport aérien international (IATA) et de Philippines Airlines, a indiqué que *« cinq pays d'Asie se sont regroupés pour traiter avec l'Australie, car ils auraient été incapables d'affronter seuls un partenaire aussi puissant ».* M. Cohen a émis la crainte que sous couvert de régionalisme s'élèvent des *« bastions protectionnistes ».*

Libre *concurrence ou protectionnisme ? « Ce débat ne nous concerne pas »,* a affirmé le représentant de l'Association des compagnies africaines. *La seule chose qui nous intéresse est de savoir quelle place les uns et les autres entendent donner aux pays du tiers-monde dans l'industrie du transport aérien, si comme dans d'autres secteurs de l'économie notre rôle sera limité.* » — J.-J. B.

● *Carburant trop cher : un vol* supprimé. La compagnie aérienne américaine T.W.A a annoncé qu'elle cesserait d'exploiter sa liaison Newark-Londres à dater du 13 juin en raison des *« coûts exorbitants »* du carburant et des difficultés d'approvisionnement qu'elle rencontre à Londres.

« Le fuel nécessaire pour assurer ce service ne peut être obtenu au prix de 1,40 dollar le gallon compte tenu de la réduction des allocations réservées à la T.W.A. à Londres », a précisé l'un des responsables de la compagnie. — *(A.F.P.)*

Pour atteinte à la législation antitrust

SEPT COMPAGNIES MARITIMES INTERNATIONALES SONT CONDAMNÉES PAR LES TRIBUNAUX AMÉRICAINS

Washington *(A.F.P.).* — Sept compagnies maritimes internationales ont été condamnées le 8 juin par les tribunaux américains à un total de 6,1 millions de dollars d'amendes.

Il s'agit de la plus lourde sanction *financière jamais* décidée par les autorités américaines au nom de la législation antitrust, a indiqué un responsable du département de la justice. Le juge fédéral June L. Green a imposé des amendes de 5,45 millions de dollars aux compagnies, de 650 000 dollars à treize de leurs responsables. Les sept compagnies maritimes sont accusées d'entente sur les tarifs appliqués au transport de marchandises entre l'Europe et les Etats-Unis entre 1971 et 1975.

Il s'agit de l'Atlantic Container line *de Southampton* (Grande-Bretagne), de Sea Land Service de Menlo Park (New-Jersey), de Hapag Lloyd de Hambourg (R.F.A.), de United States Lines de New-York, de Dart Container Line Ltd d'Anvers (Belgique), de Seatrain Lines de New-York, d'American Export Lines de New-York.

La Compagnie générale maritime française, qui détient 25 % du capital de l'Atlantic Container Lines, devra payer un quart de l'amende à laquelle a été condamnée cette dernière société.

PÊCHE

NOUVELLES MESURES D'INDEMNISATION DU CHOMAGE

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a annoncé de *nouvelles* mesures d'indemnisation du chômage pour les marins-pêcheurs, le vendredi 8 juin.

Le ministre a déclaré qu'il venait de signer une circulaire interministérielle qui permettait d'adopter le régime de droit commun du chômage partiel pour les marins-pêcheurs. *La formule* retenue prévoit une garantie de revenu au niveau de 70 % des salaires forfaitaires grâce à une allocation supplémentaire versée par le *FIOM* (Fonds d'intervention et d'organisation du marché).

Le Monde

économie

LOGEMENT

FIN DU QUARANTIÈME CONGRÈS

Le projet de réforme des H.L.M. a été approuvé à une forte majorité

Marseille. — « Nous mettrons ce projet en œuvre sans précipitation, mais sans faiblesse », a pu déclarer le président Albert Denuers, après que le quarantième congrès de l'Union des H.L.M., qui s'est tenu du 3 au 8 juin à Marseille, eut adopté à bulletin secret, par 528 voix sur 809 suffrages exprimés (65,3 %), le texte sur la réorganisation du mouvement.

Pour être franc, l'inquiétude avait régné dans les instances dirigeantes. Autant l'adoption de la motion sur la réforme de l'aide au logement et de la politique de l'habitat — approuvée par 585 voix sur 818 (71,5 %) — ne faisait aucun doute, autant celle du « projet H.L.M. » n'allait pas de soi.

Bien que les débats aient fait apparaître avec plus de force que jamais des clivages politiques et techniques depuis longtemps connus, le résultat est suffisant pour que les fédérations des quatre familles H.L.M. (offices, sociétés anonymes, sociétés de crédit immobilier, coopératives) regroupées dans l'Union puissent continuer à œuvrer dans le même sens.

Un pari courageux et difficile

La motion sur la politique de l'habitat, qui comporte son habituel catalogue de revendications à l'adresse des pouvoirs publics, a surtout la vertu d'appuyer les inévitables négociations avec l'autorité de tutelle. Que le mouvement H.L.M., souhaitant un renforcement de la maîtrise publique et la mise en place de moyens financiers permettant une politique sociale de l'habitat, obtienne certaines améliorations ne fait aucun doute. Qu'il parvienne à faire rouvrir le dossier de la réforme du financement semble en revanche beaucoup plus douteux. M. d'Ornano, lors de son discours d'ouverture du congrès (le Monde du 6 juin) n'a-t-il pas réaffirmé avec force, tout en assurant les H.L.M. de l'attachement du gouvernement à leur institution, qu'il n'en était pas question ? Si ce texte n'a pas recueilli davantage de suffrages, c'est essentiellement parce que certains le trouvaient trop mou dans son opposition.

Le « projet H.L.M. », lui, récapitule dans onze pages de texte serré les actions que le mouvement va entreprendre pour se restructurer, accroître son efficacité, mieux fonder son action en s'appuyant sur les usagers et sur les collectivités locales et améliorer sa gestion.

La publication annuelle d'un « bilan social » témoin de la « gestion transparente et participative » avec les usagers (locataires et accédants à la propriété), la création

De notre envoyée spéciale

de cellules de coordination et de coopération dans les départements pour offrir aux collectivités locales un interlocuteur plus efficace et plus compétitif, le recours à un « dispositif d'alerte » assurant une plus grande rigueur de gestion, tout cela a pour objet — bien que le texte se refuse à être un plan de défense professionnelle, — d'assurer à terme aux organismes leur spécificité de bâtisseurs sociaux et d'amener les pouvoirs publics à ne pas la remettre en cause.

Une opposition disparate

Les opposants à ce projet se classent schématiquement en trois catégories. Ceux qui reprochent au dispositif son caractère centralisateur et trop technocratique ; ceux qui estiment que cette démarche a pour finalité d'adapter les organismes d'H.L.M. à la politique gouvernementale du logement (désengagement de l'Etat et retour à la loi du marché) ; ceux enfin qui rejettent toute tutelle nouvelle qui porterait atteinte à l'indépendance de chacun des organismes. L'opposition, on le voit, est disparate et ne pouvait en aucun cas proposer de solution de rechange.

La mise en œuvre du projet va cependant poser des problèmes à la mesure de la diversité des organismes H.L.M. Les facultés d'adaptation des hommes et des structures ont déjà été mises à rude épreuve depuis quelques années, et, s'il est vrai que, localement, certains organismes travaillent déjà en bonne intelligence avec leurs « parents » des autres familles, s'il est vrai que certains pratiquent une concertation très poussée avec locataires et accédants à la propriété, combien d'autres renâclent... Il ne sera pas aisé de les convaincre de changer de comportement. Les responsables du projet H.L.M. comptent beaucoup sur la valeur d'exemple des bilans sociaux, sur la réussite des cellules départementales, sur l'effet de contagion qui, à l'intérieur de chaque fédération, ne peut manquer de se faire jour. Mais la tâche entreprise sera longue et délicate.

Le mouvement H.L.M. est cependant contraint de réussir son effort de rénovation. M. d'Ornano a pu protester de la volonté du gouvernement de conserver aux organismes H.L.M. leur spécificité de bâtisseurs sociaux. Si ceux-ci veulent la garder, il va leur falloir en prouver la légitimité.

Un échec en la matière se traduirait immanquablement, à terme, par une dévitalisation. Le risque serait grand alors de voir l'Etat succomber à la tentation d'imposer, de l'extérieur, sa propre conception de la réorganisation du mouvement H.L.M.

JOSÉE DOYÈRE.

Le relogement des travailleurs immigrés

UN FOYER NEUF, MAIS UN LOYER QUATRE FOIS PLUS CHER

La nouvelle tarification des loyers dans les foyers pour travailleurs migrants entre en vigueur le 1er juillet (*le Monde* du 26 avril). Les hausses prévues par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, tournent autour de 12 %. Seront-elles comprises, acceptées ? M. Lionel Stoléru s'en est à nouveau expliqué, jeudi 7 juin.

Le prix — la « *redevance* » — comportera trois volets. Le loyer ramené au mètre carré surface corrigée devrait rester modique. Mais s'y ajouteront les charges, comme dans une H.L.M., ainsi que les prestations de gardiennage et de nettoyage, qui suivront l'évolution du coût de la vie.

Puis, M. Stoléru s'est rendu au foyer nouvellement construit, rue de Crimée, à Paris (19e), financé par des subventions et des prêts H.L.M. Le foyer est géré par une association de type 1901, la Soundiata. Couleurs gaies, salles de télévision, cuisines : pour les résidents venus d'Afrique noire, le confort est sans comparaison avec celui du foyer-taudis de la rue Saint-Denis, où ils habitaient jusqu'en mars dernier. Le secrétaire d'Etat n'a pas manqué de rappeler les efforts financiers réalisés pour résorber les foyers ou garnis insalubres. Mais la redevance mensuelle a elle aussi changé : de 80 francs, rue Saint-Denis, elle est passée à environ 300 francs, rue de Crimée. L'augmentation prévue n'interviendra ici qu'en septembre, en raison de la lourde hausse supportée par ces résidents depuis mars.

Mais ailleurs ? Il semblerait que le nombre de travailleurs qui refusent de payer leur loyer ait régressé. Dans le même temps, les procès se poursuivent, et plus de deux mille mesures d'expulsion individuelle ont été prononcées. — D.R.

(Lire page 36 une prise de position des prêtres-ouvriers à propos des travailleurs immigrés.)

ÉNERGIE

L'ALLEMAGNE RESTE RÉTICENTE A UN CONTROLE DES PRIX PÉTROLIERS

La rencontre prévue entre la Communauté économique européenne et le Comité de stratégie à long terme de l'OPEP (présidé par le cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole) pourrait avoir lieu à Londres le 29 juin, dit-on à Bruxelles. L'échec des grandes conférences internationales du type Nord-Sud amène à privilégier « *les contacts techniques* ». Encore faudrait-il éviter qu'une trop grande publicité ne modifie l'esprit même de cette réunion.

Avant le 29 juin, les principaux pays industrialisés se seront prononcés sur la proposition française de ne plus acheter sur les marchés de Rotterdam et de Gênes du pétrole à des prix anormalement élevés par rapport à ceux pratiqués par les pays producteurs.

Les différents pays de la C.E.E. — qui se réuniront pour parler d'énergie à Luxembourg le 18 juin — pourraient choisir individuellement les mesures qui permettraient d'atteindre cet objectif commun.

La France donnerait la préférence à une action directe sur les prix. Ses partenaires pourraient, par des accords avec les compagnies pétrolières, arriver à un résultat analogue. L'Allemagne fédérale aurait demandé un délai de réflexion et émis quelques doutes sur les possibilités pratiques de mettre en œuvre un tel dispositif. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a rappelé le 8 juin que le contrôle des prix, « *tel qu'il a été introduit par les Français dans le débat actuel, ne correspond pas aux conceptions du gouvernement fédéral* ».

M. Ohira, le premier ministre japonais, a estimé, pour sa part, très difficile d'obtenir une telle décision de l'ensemble des pays industrialisés. Il a souligné que si la France et le Japon avaient la possibilité de contrôler les prix, plusieurs pays ne parviendraient pas à se doter rapidement des armes juridiques nécessaires à une telle action. Il n'en a pas moins manifesté un certain optimisme sur les résultats du sommet de Tokyo. — *(A.F.P.)*.

TROIS VISITES A L'ELYSÉE POUR PRÉPARER LES SOMMETS

M. Jenkins, président de la Commission des Communautés européennes, a déclaré en quittant l'Elysée, vendredi 8 juin, qu'il espérait qu'une position commune sur l'énergie serait arrêtée par les Neuf avant le sommet des pays industrialisés de Tokyo, les 28 et 29 juin. L'entretien de M. Jenkins avec le président de la République a duré une heure et quart. Il a surtout été consacré à l'énergie, dans la perspective du conseil européen de Strasbourg, les 21 et 22 juin, et de la réunion de Tokyo.

C'est également de l'énergie et de ces réunions au sommet que parleront principalement avec le président de la République MM. Van Agt, premier ministre des Pays-Bas, et Mertens, premier ministre de Belgique, qui seront reçus à déjeuner à l'Elysée, les 15 et 18 juin.

Hausse des prix du gaz

7 % POUR LES USAGES DOMESTIQUES

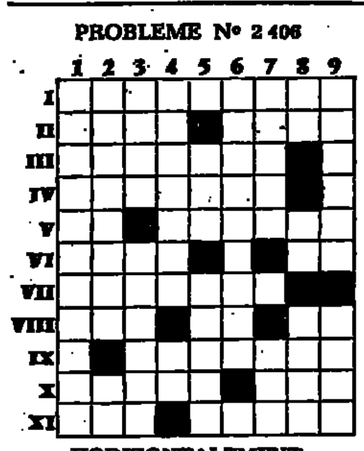
Les prix de vente du gaz sont relevés à compter du 9 juin. Un communiqué du ministère de l'économie précise que « *M. René Monory a soumis, le 8 juin, au comité national des prix, un projet d'arrêté autorisant un relèvement des prix de vente du gaz de 5 %, auquel s'ajoute une hausse uniforme à tous les types de tarification de 0,20 centime par kWh, destiné à tenir compte de l'accroissement rapide du prix du gaz importé. Pour les usages domestiques, la hausse moyenne des tarifs s'élèvera à 7 %.* »

Le prix de l'électricité avait été augmenté, il y a un mois, de 7,50 %. Le dernier relèvement des tarifs de Gaz de France datait du 14 mai 1978 pour le secteur domestique et tertiaire (+ 10 %) et du 1er janvier 1979 pour l'industrie (+ 9 %).

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 406



HORIZONTALEMENT

I. Qui ne risque donc pas d'être dévoré. — II. Petite avant d'être première ; Qui n'a donc pas assez poussé. — III. Réponse à un appel. — IV. Nous tient les pieds chauds. — V. Dans un alphabet étranger ; Qui devra donc repasser. — VI. Celui qui doit payer ; Evoque une façon de parler. — VII. Donnent des couleurs. — VIII. Négation latine ; Parfois grave ; Symbole. — IX. Parfois perdue dans un escalier. — X. Demoiselle de la famille ; Article. — XI. Peuvent être rangés avec les pistolets ; Ne fait pas toujours l'objet d'une demande.

VERTICALEMENT

1. Susceptible de dire des sottises. — 2. Peut percer la culotte ; Fin de partie. — 3. Traiter comme un fou ; Font souvent des étalages quand ils sont nouveaux. — 4. Mis dans le placard, par exemple ; Suffisamment (épelé). — 5. Ville du Nigéria ; S'intéressa au mouvement des planètes. — 6. Qui n'est donc pas dans le coup. — 7. Au nord de l'Aurès ; Désigne plusieurs personnes. — 8. Plus d'un demi-kilomètre ; Saint ; Résidence pour Diane. — 9. Qui n'a donc pas l'habitude de composer ; Qui a des raisons de se plaindre.

Solution du problème n° 2 405

Horizontalement

I. Champignonniste. — II. Oiseuse ; Cautère. — III. Messe ; Nord ; Emit. — IV. Ourse ; Eon. — V. Tourière ; Ru ; Rio. — VI. Aurélien ; Iléon. — VII. Bide ; Guérison. — VIII. Anse ; Utah. — IX. Lé ; Epée ; Iode ; Ri. — X. Ira ; Pusillanime. — XI. Tuléar ; Tour. — XII. Ede ; Mas ; Ur. — XIII. Indémaillables. — XIV. Ote ; Iule ; Ile. — XV. Us ; Blet ; Réserve.

Verticalement

1. Comptabilité ; Ou. — 2. Hie ; Oui ; Erudits. — 3. Assourdi ; Alêne. — 4. Mesurée. — 5. Puéril ; Appareil. — 6. Is ; Seigneur ; Mue. — 7. Généreuses ; Malt. — 8. Enée ; Isaïe. — 9. Ocre ; Il ; Sl. — 10. Nador ; Isolé ; Lie. — 11. Nu ; Nuis ; Da ; Vals. — 12. Ite ; Louent ; Blé. — 13. Semèrent ; Iouler. — 14. Tri ; Io ; Armure. — 15. Bétion ; Hier ; Sue.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 juin 1979 :

DES DECRETS

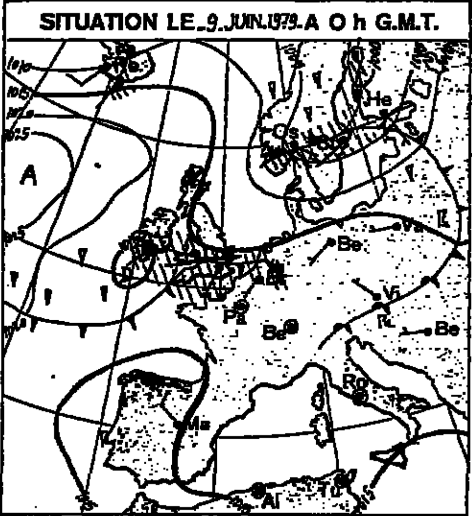
● Fixant les modalités d'intégration des fonctionnaires du cadre de complément de la police de Nouvelle-Calédonie dans la police nationale ;

● Modifiant le contenu des déclarations spéciales à souscrire par les membres des professions libérales et les titulaires des charges et offices ;

● Modifiant certaines dispositions du code de l'aviation civile (troisième partie : décret) relative au régime disciplinaire des navigants non professionnels de l'aéronautique civile ;

● Relatif à la tarification et à la procédure d'homologation des tarifs de transports routiers de marchandises.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 9 JUIN 1979 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 10-6-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 9 juin à 0 heure et le dimanche 10 juin à 24 heures :

Une dépression en voie de creusement sur la péninsule Ibérique se développera vers le golfe de Gascogne. Elle entretiendra sur sa face orientale un flux de sud-est à sud instable et assez humide qui concernera une grande partie de la France.

Dimanche 10 juin, le temps restera relativement chaud sur l'ensemble du pays mais il deviendra orageux. Dès le matin, les régions s'étendant de la Manche occidentale aux Pyrénées et au bas Languedoc auront un ciel nuageux avec des ondées orageuses éparses. Les orages, progressivement plus nombreux l'après-midi, s'étendront ensuite à travers le Massif Central et le bassin parisien ; ils n'épargneront guère, en fin de journée, que les régions de l'Ouest et du Nord-Est où de larges éclaircies prédomineront encore. En général, les vents de sud et de sud-est seront faibles ou modérés, mais des rafales parfois violentes accompagneront les orages.

Samedi 9 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,4 millibars, soit 763,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 juin ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 24 et 13 ; Brest, 15 et 13 ; Caen 17 et 13 ; Cherbourg, 14 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 9 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 17 et 13 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille-Marignane, 28 et 16 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 18 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 24 et 13, Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 18 et 13, Strasbourg, 20 et 8 ; Tours, 20 et 11 ; Toulouse, 25 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 14 ; Amsterdam, 17 et 10 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 16 et 11 ; Bruxelles, 17 et 13 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 21 et 10 ; Lisbonne, 32 et 15 ; Londres, 17 et 12 ; Madrid, 28 et 15 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 27 et 20, Palma-de-Majorque, 26 et 12 ; Rome, 26 et 18 ; Stockholm, 28 et 11.

Visites, conférences

DIMANCHE 10 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 93, rue de Rivoli, Mme Lamy-Lassalle : « Le ministère des finances ».

13 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Legregeois : « Abbaye de Royaumont ».

15 h., 1, place Joffre, Mme Bouquet des Chaux : « L'Ecole militaire ».

15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Lemarchand : « Port-Royal de Paris ».

15 h., 33, avenue du Général-Leclerc, Mme Pennec : « Le grand séminaire d'Issy » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 23, quai Conti : « L'Institut » (Approche de l'art).

10 h., Musée des monuments français : « La fresque au Moyen Age » (L'Art pour tous).

15 h. 15, 9, rue Cadet : « Les beaux hôtels du faubourg Poissonnière » (Mme Barbier).

15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain : « Vieux village de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Camus).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Eglise-d'Auteuil, Mme Just : « Le vieux village d'Auteuil » (Mme Hager).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Les hôtels de Soubise et de Rohan » (Histoire et Archéologie).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le palais du Luxembourg » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., place du Palais-Royal : « Les salons du Conseil d'Etat » (Visages de Paris).

CONFERENCE. — 17 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « L'Evangile de la Bhagavad Gita » (entrée libre).

LUNDI 11 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Compiègne ».

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Allaz : « Des Arts et Métiers au Carreau du Temple ».

15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Legregeois : « Serge Diaghilev ».

15 h., 28, rue des Francs-Bourgeois, Mme Saint-Girons : « Exposition Goya au Centre culturel du Marais » (Caisse nationale des Monuments historiques).

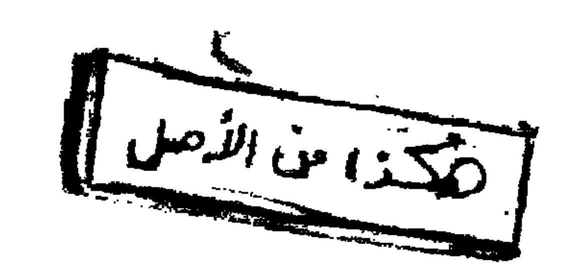
15 h., Grand Palais : « La peinture du Second Empire » (Approche de l'art).

15 h., musée de Cluny : « Thermes romains et hôtel gothique » (Histoire et Archéologie).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'être et l'art de vivre » (entrée libre).

21 h., 21, rue Cassette : « Invitation au voyage en Egypte » (Arcus).



Incorrigible Occident

(Suite de la première page.)

Aux premiers signes de ralentissement *de la reprise*, à la fin de 1976, les autorités *américaines* se sont lancées, sur une échelle beaucoup plus grande encore qu'en 1971-1972, dans la même politique d'expansion du crédit à tout prix, afin *de doper la machine économique*. Une des conséquences *aura été* derechef la dégringolade du dollar, dont les titulaires de revenus pétroliers auront été les premiers à *faire les frais*. Sous *l'influence modératrice des princes d'Arabie* Saoudite, leur réaction se sera fait attendre pendant presque deux ans. Le délai est aujourd'hui expiré. Nous sommes entrés dans une nouvelle *période d'escalade* des prix de l'or noir. On dira qu'il faut d'abord en chercher la cause dans les bouleversements survenus en Iran. Qui le nie ? De même le quadruplement de 1973 avait suivi la guerre d'octobre de la même année entre *Israël et ses voisins arabes. Mais, si le terrain* n'avait pas été préparé dans les deux cas par une formidable vague d'inflation aux dimensions du monde entier, la riposte aurait pris *d'autres formes, un relèvement aussi brutal de prix aurait été inconcevable.*

Mais notre propos n'est pas ici d'ouvrir à nouveau le dossier de l'inflation, ou des responsabilités — *partagées — du dollar*. Il est de *remonter au-delà de ces causes* somme toute « technique ». Les Américains ont réalisé ce que tout le monde aurait voulu faire. Dès qu'ils furent sortis de la *récession la plus sévère* qu'on ait connue *depuis la grande dépression*, ils n'eurent de cesse de retrouver, et si possible de dépasser, selon un modèle inchangé, les performances de naguère en matière de taux de croissance. Ils y sont parvenus, *au-delà de tout ce qu'ils pouvaient espérer*. La phase d'expansion qui a commencé aux Etats-Unis à l'été de 1975 dure encore : elle aura été la plus longue qu'ont ait enregistrée depuis la fin de la guerre. Loin de *se montrer plus économes en énergie, et notamment en pétrole*, les Américains ont fortement augmenté leur consommation, ce qui les conduit à accroître, en quatre ans, de plus de 70 % leurs importations *en provenance de la zone de* l'OPEP.

Face à cette prodigalité, il serait vain d'opposer, comme on le fait complaisamment, la parcimonie relative des Européens qui leur a permis, *le marasme économique aidant, de réduire le taux d'accroissement de* leurs achats de brut, et même — dans le cas de la France — de les diminuer en valeur absolue. Efforts louables, mais qui n'ont rien changé *au fond de l'affaire. La vérité est* que loin de *nous en être si peu que* ce soit affranchis, notre servilité à l'égard de ce qu'on a appelé le « modèle américain », et qu'il serait préférable d'appeler le « modèle *néo-libéral* », *s'est aggravée au fil* des dernières années. Une des conséquences est qu'en dépit des statistiques rassurantes, notre dépendance, économique, sociale, et donc politique, à l'égard du pétrole importé s'est *entre-temps* beaucoup *accrue*.

Il faudrait céder aux tentations de l'utopie pour s'imaginer et même souhaiter que toute une société puisse changer, en l'espace d'un si court *laps de temps, ses habitudes de consommation et de production*, ses comportements, ses aspirations dictées par des schémas de pensée, voire de fantasmes hérités d'une certaine forme de civilisation. Ce qu'on *pouvait au moins espérer* du pouvoir politique, c'est l'« esquisse d'une esquisse » d'une nouvelle économie, comportant le début d'un début de rééquilibrage de nos *principales* activités, *afin de tenir compte des nouvelles* circonstances. *« Jamais plus rien ne sera tout à fait comme avant, parce que le renchérissement de l'énergie et des matières premières est un facteur durable »*, nous a-t-on dit à satiété. Mais quelles conclusions en a-t-on tirées en profondeur ?

Il y a deux ans, le gouvernement nommait une commission d'études pour *« réfléchir sur l'avenir des transports terrestres ». Il s'agissait de* définir, dans ce domaine, de nouvelles orientations, à l'approche de l'expiration (en 1982) de l'actuelle concession de l'Etat à la S.N.C.F.

A qui M. Raymond Barre a-t-il confié la tâche de proposer une politique propre, en effet, à influencer à la longue notre mode de vie et le cadre dans lequel elle se meut, tant *les structures administratives* que le paysage et la *configuration* de nos villes ? Il a été adressé à un homme qui a fait l'essentiel de sa carrière (brillante) dans... le pétrole. Dans le rapport que M. Pierre Guillaumat a *remis au premier ministre en février* 1978, on a voulu voir *d'abord un* plaidoyer en faveur d'une organisation plus concurrentielle des transports, domaine où il est en effet *urgent* de secouer les situations *acquises et de lever les pratiques* restrictives. Mais le marché a bon dos. Contrairement à une vue simpliste des choses, le choix entre une économie d'échanges libres et *la planification* centralisée transcende l'option *en faveur de notre* modèle actuel de consommation *(en* réalité largement façonné par l'esprit de monopole). Or, la commission a pratiqué l'amalgame sans le moindre *scrupule. Dans son chapitre* (court) *de conclusion, elle laisse percer* le bout de l'oreille, en découvrant l'unique hypothèse où elle s'est placée (excluant donc par avance toute possibilité de choix). Voici quelle en était la phrase-clé : *« L'organisation des transports est sous-tendue par la valeur attachée à la mobilité individuelle. Cet attachement explique que l'Etat ait largement concouru au développement de la circulation automobile particulière. Il ne faut pas s'attendre à voir se modifier, autrement qu'à la marge, un courant de civilisation aussi profond. »*

Il ne s'agit pas d'empêcher les gens de se déplacer où ils le veulent *et comme ils l'entendent*. Mais la voiture *n'est pas le seul moyen pour* assurer leur mobilité. Elle ne devrait pas l'être au moment où s'engage, sans doute pour de longues années, *une guerre du pétrole*.

Au lendemain *de la première crise* du pétrole, c'est pourtant l'industrie automobile qui, en France, a bénéficié la première d'une levée des contrôles en matière de prix. On *comprend que l'Etat ait alors cherché* à favoriser un secteur d'activité essentiel pour l'emploi, à un moment où l'on pouvait craindre le pire pour lui. Mais, encore une fois, le développement privilégié de l'industrie automobile *est une résultante d'une* série de « choix de société » fait en amont et qui intéresse l'aménagement du territoire, la localisation de l'habitat, la survie du centre des *villes, l'équipement des banlieues*, etc.

Une seule initiative du pouvoir a, depuis le commencement de cette décennie, visé à ralentir l'évolution en faveur du modèle de distribution *imposé par l'organisation de la vie autour de l'automobile*. C'est la loi Royer qui doit bien avoir sur la conscience l'abandon de quelques projets d'installation en rase campagne des supermarchés. Mais, comme *on le sait, elle a été présentée au* Parlement *et votée par lui pour de* tout autre motifs. Rien d'étonnant dans ces conditions que, cinq ans après le *« rien ne sera plus comme avant à cause du pétrole »*, l'industrie que favorise *« un courant de civilisation aussi profond »* pèse, dans notre produit national, d'un poids encore plus lourd qu'avant la coupure de 1973. A telles enseignes qu'elle est devenue à peu près le seul « moteur » d'une économie par ailleurs *de plus en plus poussive*.

Une idée, un mythe, une utopie

Mais il y a plus grave. On peut *sérieusement s'interroger sur les* capacités d'adaptation d'un appareil de production, dont l'aptitude à l'innovation a été amoindrie précisément par les vices de notre système *économique. Un exemple*, tiré de la même industrie, fera *mieux* sentir ce qui est en jeu. Une à une, les firmes automobiles qui préféraient le travail patient et imaginatif de l'ingénieur aux performances commerciales de l'agent *de marketing ou bien ont* disparu (Borgward en Allemagne, pour citer un seul exemple resté cher au cœur des amateurs de beau *matériel*) ou bien ont dû vendre à *d'autres fabricants* d'esprit plus « *moderne* ». Les *premières étaient pour*tant les seules à donner à leur clientèle la plus grande satisfaction possible (compte tenu des contraintes de prix). Elles ont été sacrifiées *sur l'autel de l'économie néo-libérale*, qui flatte *trop souvent* le consommateur au lieu de le servir (et qui, par là-même, donne au producteur-flatteur les moyens de s'enrichir à bon compte). Même si la *société Citroën n'avait pas été handicapée* par quelques *graves erreurs* de gestion, elle aurait sans doute été absorbée quand même (comme elle l'a été en 1975), du fait même *de son parti pris en faveur de la recherche et du primat qu'elle donnait* à la technique. Conséquence qu'on peut étendre à de nombreux secteurs industriels : les laboratoires *sont de moins en moins formés à inventer de nouveaux procédés de* fabrication propres à bouleverser des habitudes et des réseaux de vente.

Telle est sans doute la raison profonde de la « pause », constatée dans beaucoup de secteurs, du progrès *technologique. Le pouvoir d'innover existe certainement, mais faute de se sentir mobilisé par le système* économique, il reste en sommeil (l'exception de l'informatique pourrait confirmer la règle, car elle se produit sur un terrain qui reste encore à défricher). Mais comment surmonter la crise de l'énergie sans *cette mobilisation ?*

Les signes prémonitoires n'auront pas manqué là non plus. Encore aurait-il fallu savoir les interpréter. N'y avait-il rien à retenir des protestations contre la « société de consommation », de la révolte contre *la « civilisation du gadget »* qui, des *« sit-in » de Berkeley jusqu'aux « événements* de mai » à Paris, en passant par les manifestations organisées dans les universités allemandes par Rudi Dutschke, formaient un des *points d'orgue de l'agitation étudiante des années 67 à 69 ? On a* beaucoup vanté la faculté de « récupération » de la société capitaliste. Il semble que sur ce point, elle ait été peu attentive au « message ». *Qui sait si, de ces slogans, elle n'aurait pu tirer un programme propre à* rajeunir ses structures de production dans le sens de la rigueur exigée pour l'avenir ? Il serait *injuste d'affirmer que la crise n'a pas conduit à des révisions parfois* déchirantes, à des inflexions durables. Mais tout indique que le répit donné par la reprise n'a pas été utilisé pour amorcer un tournant *décisif et nécessaire*.

PAUL FABRA.

CONJONCTURE

Le gouvernement révise en baisse ses prévisions de croissance pour 1979

En *ce mois de juin, il est bien* difficile de dire quels dangers menacent le plus immédiatement l'économie française : un arrêt prolongé *de la croissance* avec ce *que cela comporte de négatif pour* l'emploi (1), mais aussi *pour* la productivité et les résultats financiers des entreprises ; ou une brutale hausse des prix qui rendra tôt *ou tard nécessaire* un rigoureux *programme* d'assainissement.

Les prévisions gouvernementales rectifiées, soumises mardi à la commission des comptes de la nation, traduisent mal la gravité des *risques d'inflation* et *de stagnation* encourus *par* l'économie *française*. Non qu'elles dissimulent volontairement la réalité : depuis un an les comptes officiels, parce qu'ils sont *moins normatifs* qu'auparavant, ont *gagné en réalisme et en* sincérité. Mais les chiffres avancés (dont on trouvera le détail (voir le tableau) masquent — en raison de leur caractère de moyenne annuelle — *un phénomène essentiel amorcé au printemps et qui risque de s'accentuer* : l'essoufflement progressif d'une croissance économique assez rapide depuis l'automne 1978. L'industrie continue, en effet, de produire à un bon *rythme, alors même que les principaux ressorts de la croissance* se sont détériorés. Et d'abord celui de la consommation des Français.

Que s'est-il donc passé ? Lorsque, à l'automne 1978, les pouvoirs publics avaient présenté au Parle*ment, en même temps que le projet* de budget pour 1979, leurs prévisions de croissance, le sentiment général était que l'on entrait dans une période d'activité plus forte. Cet *optimisme se fondait principalement sur une amélioration très nette de* la demande intérieure, qui compensait largement le léger repli de la demande étrangère. Les investissements des entreprises françaises *devaient repartir et croître presque deux fois plus vite qu'en 1978*. Il en irait de même, *pensait-on*, de la consommation et des investissements des ménages (achats d'automobiles, de logements...). Encore était-il prévu *à l'époque de prélever une dizaine* de milliards de francs *sur le pouvoir* d'achat des ménages et des entreprises en relevant les cotisations de sécurité sociale.

Tout ce scénario, fondé sur une *amélioration de la situation financière des firmes et une augmentation plus* forte qu'en 1978 du pouvoir d'achat des salaires (2), s'engagea dans un tel climat de reprise que le gouvernement crut possible — ce fut son *erreur — de relever plus fortement* que prévu, début janvier 1979, les cotisations de sécurité sociale. Ce choix était fait en vue de rétablir l'équilibre des comptes sociaux, fortement *déficitaires, de préférence* à l'autre solution, qui eut été d'économiser massivement sur les prestations sociales, comme le conseillaient certains experts, afin de supprimer *l'écart permanent de 3 à 4 % qui existe chaque année* entre les recettes et les dépenses de cette administration. La ponction opérée par ce relèvement important des cotisations (environ 18 milliards de *francs*) fut *mise, pour* l'essentiel, à la *charge* des salariés.

Les choses se passèrent d'abord bien. La récession américaine que l'on avait prévue tardant à se manifester et l'expansion en Allemagne étant *plus forte qu'envisagée*, les pouvoirs publics commencèrent, dans le secret, à réviser en hausse leurs prévisions de croissance. Un taux de 4 %, en 1979, semblait à portée de la main. Les importations *commencèrent d'ailleurs à progresser* légèrement, signe qui ne trompe personne.

C'est alors que se déclencha, dans un paysage général de hausse des *matières premières*, la cascade de *relèvements* des prix pétroliers : après l'augmentation de 5 % en janvier, ce fut celle de 9 % au 1er avril. Nous en sommes maintenant — en attendant la prochaine réunion de l'OPEP — *à plus de 30 % depuis le* début de l'année. Et la plupart des observateurs estiment qu'on n'en restera pas là. Quoi qu'il en soit, on peut déjà évaluer à quelque 20 mil*liards de francs la facture supplémentaire* qu'aura à acquitter la France pour payer ses importations d'énergie.

C'est la conjonction de ces deux facteurs principaux — augmentation des cotisations de sécurité sociale, *renchérissement des prix pétroliers* — qui crée un effet dépressif profond sur l'économie française : presque 40 milliards de francs, soit 2 % du produit national. *Effet dépressif parce que la consommation des* ménages, amputée de 12 à 13 milliards de francs, stagne après avoir beaucoup augmenté, parce que le pays va devoir exporter davantage *de biens pour acheter la même quantité d'énergie ; effet dépressif, enfin*, parce que bon nombre de chefs d'entreprises risquent, dans le climat actuel, de remettre à plus tard des projets d'investissements.

Le nouveau taux de croissance *retenu par le gouvernement pour cette année n'a été que peu rectifié* : 3,4 % au lieu de 3,7 %. Largement dû aux excellents résultats de fin 1978, il ne doit pas faire illusion. Le taux de 3,4 % dissimule, en effet, une activité fortement ralentie au second semestre qui pourrait tomber au rythme annuel de 1,5 %.

Autre point noir : le commerce extérieur, dont le rétablissement — officialisé par la baisse du dollar — avait été l'un des points marquants de 1978, pourrait redevenir déficitaire à partir d'octobre, le total pour l'année étant négatif.

L'échéance la plus *difficile* risque *pourtant de se situer au début de* 1980, année pour laquelle on prévoit une croissance de 3,2 % seulement. Les effets dépressifs du prélèvement *pétrolier continueront de jouer, même s'il s'allège quelque* peu grâce à un surcroît d'exportation vers les pays de l'OPEP. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont *décidé* de soutenir dès maintenant *l'activité en laissant filer le déficit* budgétaire. Des mesures en faveur de la construction seront annoncées cet été. Tout le problème est de savoir jusqu'où il est possible d'aller dans cette voie : *40, 45, 50 milliards de francs en 1979* ? Combien encore en 1980 ? La réponse n'est pas fournie dans les comptes de la nation discutés mardi prochain.

Poser la question, c'est en tout *cas s'interroger sur la façon dont* sera couverte l'impasse budgétaire. En 1978, la Banque de France a créé pour 21 milliards de francs de monnaie. *Peut-on dire que cela a été sans effet sur le taux d'inflation ?* Pour éviter *de recourir* plus qu'en 1978 à la « planche à billets », le Trésor va continuer de faire appel à l'épargne du public. C'est ainsi qu'un emprunt *sera lancé*, dans quinze jours, *dont le montant n'est pas fixé*, mais qui pourrait être compris entre 3 et 5 milliards de francs.

Malgré ces précautions, l'inflation risque de s'accélérer, du fait de la *hausse des coûts, mais aussi parce* que *les salariés chercheront à obtenir* une augmentation parallèle des rémunérations pour maintenir leur pouvoir d'achat. Les prévisions officielles *tablent* maintenant sur une *hausse des prix de détail de 9,5 %* entre janvier et décembre 1979. C'est déjà beaucoup plus que les 7,9 % prévus il y a neuf mois, et M. Monory a déclaré, il y a quelques jours, que *ce serait une véritable performance que de ne pas dépasser les 10 %*...

ALAIN VERNHOLES.

(1) *Le nombre de chômeurs augmente actuellement de 150 000 par an. Un point de produit intérieur brut en moins équivaut à 65 000 demandes d'emploi supplémentaires.*

(2) *2,6 % d'augmentation du pouvoir d'achat prévoyait-on en 1979, contre 1,9 % en 1978 ; une légère baisse du taux d'épargne était également envisagée.*

LES COMPTES DE LA NATION : six mois de reprise, puis...

	1978	1979		1980
	RESULTATS (en %) (entre parenthèses, prévisions faites en sept. 77)	PREVISIONS initiales (sept. 1978) en %	PREVISIONS rectifiées (juin 1979) en %	PREVISIONS (juin 1979) en %
• RESSOURCES DE LA NATION				
— Produit intérieur brut marchand	3,3 (3,2)	3,7	3,4	3,2
— Importations de biens et services	5,5 (5,9)	7	6,5	5
• EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION				
— Consommation finale des ménages	4 (3,6)	3,3	2,4	3,7
— Investissements	0,7 (1,5)	3,3	2	2
dont				
1) Sociétés et entreprises individuelles	1,5 (3)	5,5	3,7	3
2) Ménages	0,3 (2,1)	0,1	— 1,2	0
3) Administrations publiques	— 0,7 (1,3)	3,3	1,4	2
— Exportations de biens et services	7,1 (6,4)	6	6	5,2
— Variations de stocks (en millions de francs)	23 400 (28 000)	25 800	32 200	35 400
• HAUSSE DES PRIX				
— En glissement (de janvier à décembre)	9,7 % (10 %)	7,9 %	9,5 % environ	9 % environ

ÉTRANGER

LA NATIONALISATION DES BANQUES EN IRAN

Le premier ministre iranien, M. Bazargan, a annoncé, le 8 juin, *la nationalisation des banques* d'Iran (*le Monde* du 9 juin). Le secteur bancaire était déjà largement sous le contrôle des pouvoirs publics.

Les banques étrangères seront faiblement touchées par cette mesure. Elles ne pouvaient en *effet disposer de plus de 35 % du* capital dans des établissements dont la majorité devait rester iranienne. Il n'y avait que deux *exceptions à cette règle* : la banque Etebarat, dont 40 % du capital était détenu par un consortium composé du Crédit lyonnais, de la B.N.P., de la Banque de Suez et de l'Indochine et du C.I.C. (le directeur en était français) et la Bank irano-russe, qui avait pour seuls *actionnaires* deux banques soviétiques (la Banque d'Etat et la Banque pour le commerce extérieur).

M. Bazargan a justifié cette *décision de nationalisation — qui* était d'ailleurs prévue dans le projet de Constitution — par la mauvaise situation financière des banques privées et par la nécessité de garantir l'épargne et d'arrêter la fuite irraisonnée des capitaux vers l'étranger.

SOCIAL

Le départ de deux directeurs de la Caisse maladie des salariés

Combat de têtes... et confusion politico-syndicale

« Politisation », « tensions stérilisantes », « autorité tout à fait insuffisante ». Une petite note explosive circule à la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, privée depuis plusieurs semaines de son directeur et de son responsable à l'informatique, limogé ou démissionnaire. L'opposition entre M. Derlin (F.O.), président du conseil d'administration (où syndicats et patronat sont représentés à égalité), et les deux directeurs est en partie à l'origine de ce combat de têtes.

M. Prieur, directeur, est en congé de départ. M. Derlin lui reprocherait, entre autres, d'avoir trop lourdement pesé dans les négociations avec les médecins et de le mettre trop tardivement au courant de réunions importantes, de certains dossiers, ainsi que, selon quelques-uns des désiderata du gouvernement. Il a obtenu son départ après douze ans de gestion. Autre démission : celle de M. François Turlot, qui était directeur délégué à l'informatique. C'est une note interne et confidentielle de ce dernier qui révèle l'importance de la confusion régnant au sein de la caisse.

L'auteur dénonce tout d'abord la *« politisation des caisses »* dans la nomination et l'action de leurs cadres : *« Le choix de l'étiquette syndicale est un problème important (...) ; celui qui a la bonne carte syndicale, celle du président, a, toutes choses égales par ailleurs, de meilleures perspectives d'avancement que celui qui ne l'a pas. » « Rivalités », « vives pressions... émasculent l'efficacité des services et les nivellent à un niveau de médiocrité protégée. »* Le démissionnaire souligne l'influence sclérosante de la tutelle — le ministère de la santé, — qui a freiné la modernisation et l'informatisation des caisses, la tutelle étant *« plus apte à contrôler une situation statique qu'à favoriser des changements »*. Enfin, M. Turlot affirme que *« la concertation au sein même du collège patronal ne semble pas gérée avec suffisamment de rigueur »* et que *« l'autorité de la caisse nationale paraît tout à fait insuffisante »*.

D'autres critiques sont formulées au sein du personnel : incohérences et refus de concertation et d'harmonisation entre les caisses primaires et la caisse nationale, ce qui donnerait lieu à des abus. C'est avec précaution que certains lancent de graves accusations en forme de questions : rembourse-t-on avec suffisamment de prudence les hôpitaux ? Est-il vrai que moins de 10 % des dossiers des malades sont vraiment contrôlés ? N'y a-t-il pas parfois des doubles remboursements ou des versements de prestations indues à 100 %, au lieu de 60 à 70 % ?

Interrogé à ce propos, M. Derlin n'entend pas, pour le moment, répondre à la note et aux tracts syndicaux. Mais au niveau de ces organisations, la « bataille » est engagée. Avec humour, F.O. indique que, dans d'autres entreprises, ses adhérents ne sont pas en odeur de sainteté, et elle accuse même l'auteur de la note d'avoir, dans son service, éliminé des syndiqués.

Au-delà des inévitables querelles de personnes et de tendance, dans lesquelles les sympathisants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. n'épargnent pas les syndiqués F.O., le problème de la gestion des caisses est posé dans toute son ampleur. Au moment où le gouvernement et le conseil d'administration s'apprêtent à désigner un nouveau directeur — sans doute un « homme de Matignon » — il serait nécessaire de se poser la question : n'est-ce pas un « manager » — gestionnaire éprouvé et homme de contact ouvert aux questions sociales — qui devrait diriger l'une des plus grandes entreprises de France ?

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Huit cents métallurgistes* demandent leur licenciement à l'usine Renault-Véhicules Industriels de Caen-Blainville. Selon les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., ils ont signé une lettre ouverte adressée à la direction, où ils affirment avoir participé aux mêmes grèves et actions revendicatives que les neuf ouvriers (dont cinq délégués C.F.D.T. et un délégué C.G.T.) contre lesquels une procédure de licenciement est engagée.

LES PRÊTRES-OUVRIERS ENTENDENT SITUER DE PLUS EN PLUS LEUR ACTION A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

La rencontre nationale des prêtres-ouvriers qui a lieu tous les trois ans vient de se terminer, dans la région parisienne, dans une certaine discrétion, puisque les débats étaient à huis clos et qu'aucune conférence de presse à proprement parler n'était prévue. On comptait cinq cent soixante participants sur neuf cents prêtres au travail environ.

Les membres de la commission épiscopale du monde ouvrier étaient présents autour de Mgr Vial, évêque de Nantes. Ce dernier a pris la parole pour rappeler notamment que Vatican II avait expressément approuvé le principe d'une participation des prêtres à la vie ouvrière, y compris par un travail manuel. Aucune *mise en garde* n'a été *formulée* par l'orateur. Certains participants ont exprimé leur malaise devant telle ou telle prise de position traditionnelle du pape actuel concernant l'exercice du sacerdoce.

La rencontre avec le marxisme et l'engagement politique a fait l'objet de diverses discussions. Les prêtres-ouvriers ont marqué leur volonté de ne pas exercer un ministère marginal et de se situer nettement à l'intérieur de l'Eglise. Ils entendent ne pas *« former une organisation spéciale dans l'Eglise »*.

Cette rencontre coïncidait avec le vingt-cinquième anniversaire de la condamnation des prêtres-ouvriers par le Saint-Siège. Cette page est définitivement tournée. Plusieurs délégations de prêtres-ouvriers d'Europe et d'autres continents, ainsi que des représentants des mouvements d'action catholique ouvrière et des religieuses salariées, ont participé à la réunion.

La place des immigrés dans la société

Les prêtres-ouvriers ont signé d'autre part un appel protestant contre l'adoption en première lecture par l'Assemblée nationale du projet de loi sur les conditions d'entrée, de séjour et d'expulsion des travailleurs immigrés. Ce projet *« légalise l'arbitraire »* et *« la procédure d'internement administratif »*, estiment-ils, en contradiction avec les garanties constitutionnels ; il prépare un autre texte, également redoutable, sur les conditions de travail des immigrés.

« Nous dénonçons, écrivent les prêtres-ouvriers, *cette politique des « petits paquets » qui, de circulaires en décrets et de décrets en lois, s'attaque sans cesse aux travailleurs immigrés, sans jamais poser en clair et dans son ampleur la place de l'immigration dans notre société française. »* Le projet de loi *« ainsi que les multiples projets en cours avouent clairement comment sont considérés ces migrants : une force de travail qu'on peut rejeter quand elle est épuisée, une marchandise dont on peut se défaire quand elle n'a plus cours sur le marché »*.

Les prêtres-ouvriers de Picardie, présents à la rencontre, ont de leur côté adopté une longue déclaration sur le chômage, dans laquelle ils affirment : *« Nous ne pensons pas que l'Eglise puisse se taire en présence d'un fléau comme le chômage. Nous ne pensons pas que son rôle soit de prodiguer des paroles de consolation aux victimes, encore moins de s'associer aux suggestions d'apparence moralisante qui n'ont finalement pour but que de faire payer à la classe ouvrière l'échec du capitalisme... Elle est acculée à un choix. Son choix, s'il s'inspire réellement de l'Evangile, l'oblige à prendre parti pour les exploités, les exclus, les chômeurs, comme Jésus prenait le parti des pauvres, des étrangers et des lépreux, au nom de Dieu, qui « renverse les puissants et relève » les petits ». Le changement de société est devenu aujourd'hui une exigence évangélique. »*

(Lire page 34 un article sur le relogement des immigrés.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SIMCO

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 7 juin sous la présidence de M. Maurice Gontier, a approuvé les comptes de l'exercice 1978. Le bénéfice net de l'exercice s'est élevé à 79 303 334,21 F, dont 3 912 039,01 F de plus-values nettes, contre, en 1977, 75 608 318,21 F, dont 7 302 818,05 de plus-values nettes.

L'assemblée générale a décidé de distribuer une somme de 71 406 250 F correspondant à un dividende de 12,50 F par action, en augmentation de 8,7 % environ sur celui de l'exercice précédent ; le report à nouveau étant, par ailleurs, augmenté d'une somme de 3 931 911,50 F, correspondant à environ 0,69 F par action.

Le dividende sera mis en paiement le 9 juillet 1979, contre remise du coupon n° 14 A, pour la somme de 9,86 F, et du coupon n° 14 B, pour la somme de 2,64 F (exonérée de l'impôt sur le revenu des personnes physiques).

∴

Le président a rappelé, dans son allocution, les dispositions de la loi du 8 janvier 1979, qui ont reporté au 1er juillet 1979 la libération des loyers des locataires en place dont le bail arrive à renouvellement. Il a précisé que, en vue de s'associer à la politique du gouvernement, le Groupement des sociétés immobilières d'investissement — Groupement aux travaux duquel Simco prend une part active — avait défini les principes de modération que ces sociétés entendaient appliquer lors du renouvellement des baux, au cours des prochains mois.

∴

Les trois programmes en cours de construction au début de l'exercice 1978 sont achevés et loués. Il s'agissait d'ensembles immobiliers situés : 16 à 20, rue de l'Est, à Paris 75020, 61 à 69, rue de Bagnolet, à Paris 75020, dans la zone d'activités de Saint-Quentin-en-Yvelines.

La société a mis en chantier, à la fin de 1978, un programme situé rue Championnet, à Paris 75018, portant sur deux cent huit appartements.

Cette importante opération, qui représentera un investissement de près de 70 millions de francs, a reçu les agréments nécessaires et bénéficiera, de ce fait, de la garantie de l'Etat en cas de blocage futur des loyers.

∴

Au cours des derniers mois, les valeurs immobilières, souvent sous-cotées, ont connu la faveur des investisseurs. Dans ce compartiment, les titres de SIMCO ont été particulièrement recherchés et leurs cours qui, en 1978, avaient progressé de 37 %, ont marqué en 1979 une nouvelle augmentation passant de 163 francs à 209 francs à la fin du mois de mai. Cette appréciation boursière, qui traduit la confiance du public, n'exprime encore qu'imparfaitement la valeur réelle du patrimoine.

L'exercice 1979 se présente de façon favorable. Il convient, cependant, d'observer que les investissements en cours ne seront productifs qu'à compter du deuxième semestre 1980.

L'assemblée générale a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Bernard Gancel, de la Compagnie La Hénin, et les mandats de censeurs de M. Jean Guyot et de la Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet.

Elle a, en outre, ratifié la cooptation, faite à titre provisoire par le conseil, du mandat de censeur du Groupement d'assurance des risques à la construction-GARCO.

SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE DE MATÉRIEL DE CHEMINS DE FER

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 30 mai 1979. Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un déficit de 887 642,99 F.

Compte tenu de ce résultat déficitaire, il ne sera pas distribué de dividende en 1979.

DOCKS DE FRANCE

La société Docks de France détient, à ce jour, 131 955 actions de la société Cofradel, soit 50,25 % de son capital.

Elle rappelle qu'elle s'est engagée par l'intermédiaire de la Banque de l'Union européenne, de la Société séquanaise de banque et de la Banque de l'Indochine et de Suez, à se porter acquéreur en Bourse au prix unitaire de 800 F, ex-coupon n° 72, des actions Cofradel qui seront présentées à la vente jusqu'au 20 juin inclus.

VIEILLE - MONTAGNE

Résolutions de l'assemblée du 1er juin 1979

— L'assemblée approuve le bilan et ses annexes ainsi que le compte de résultats au 31 décembre 1978.

— L'assemblée donne décharge aux membres du conseil d'administration et du collège des commissaires de tous les actes de gestion et de contrôle effectués respectivement par ceux-ci en exécution de leur mandat pendant l'exercice 1978.

— MM. Gérard Assoignon et Marcel Gobiet sont réélus administrateurs pour un terme de six années expirant en 1985.

— MM. Jean Begasse de Dhaem et René Vérians sont réélus commissaires pour un terme de trois années expirant en 1982.

ACIER - INVESTISSEMENT

A fin mai 1979, la valeur liquidative globale d'Acier-Investissement était de 228,36 millions de F, soit 129,35 F par action.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du franc

Initialement très ferme, le DOLLAR a manifesté quelques hésitations en fin de semaine, les opérateurs s'interrogeant sur le sens des données parfois contradictoires qu'ils reçoivent jour après jour. La tenue du franc français a été relativement satisfaisante, tandis que l'or battait à nouveau ses records historiques pour finalement fléchir quelque peu.

En principe, bien des choses devraient contribuer actuellement à la hausse du DOLLAR. Aussi, le Trésor des Etats-Unis a annoncé qu'il avait pu rembourser une partie de ses dettes extérieures, à hauteur de 6 milliards de dollars, notamment tous les emprunts « swap » qui avaient été contractés auprès de la Bundesbank et de la Banque nationale suisse pour soutenir la monnaie américaine. *C'est la première fois depuis 1969* que les Etats-Unis n'ont plus de dettes « swap » (prêt en devises contre dépôts en dollars) à l'égard des autres banques centrales. Ils ont pu, même, accroître de plus de 1 milliard de dollars leurs réserves en devises fortes (DM, yens et francs suisses), les portant à 6,3 milliards de dollars. Par ailleurs, le vif ralentissement de la hausse des prix de gros américains en mai (+ 0,4 % seulement) a été bien accueilli.

Inversement, le fait que l'Irak ait demandé à établir ses tarifs pétroliers, et ceux de l'OPEP, en un panier de devises et non plus en dollars, a rappelé l'existence d'une menace précise. Enfin, l'espoir de voir fixer à Genève, le 26 juin prochain, un prix unique pour le pétrole incite certains opérateurs à s'alléger en dollars : si les tarifs du brut étaient stabilisés la pression sur les monnaies fortes diminuerait au profit des dites monnaies. On en est là.

A Paris, après les relèvements des taux d'intérêt imposés par la Banque de France, la tenue du franc a été plus satisfaisante. On a même signalé une inversion du flux des capitaux dans le sens étranger-France, au contraire des semaines précédentes. A Bruxelles, en dépit de la hausse du taux d'escompte officiel, le FRANC BELGE est resté au voisinage de son plancher au sein du système monétaire européen, avec, toutefois, un léger mieux en fin de semaine. La COURONNE DANOISE est toujours faible, tandis que la LIRE s'est montrée ferme, sur des rumeurs de revalorisation au lendemain des élections. Sur le marché de l'or, après avoir culminé à près de 280 dollars, le cours de l'or a quelque peu fléchi pour s'inscrire aux environs de 277 dollars en fin de semaine. L'annonce que le Trésor des Etats-Unis procéderait, le 19 juin, à son adjudication mensuelle de 750 000 onces, diminuée toutefois de moitié depuis mai, a jeté un froid : la rumeur avait couru que ces adjudications seraient suspendues...

F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,0705	9,1619	3,5788	3,9536	63,5333	4,3294	1767,58
	—	2,0745	9,2004	3,5940	3,9747	63,8946	4,3564	1773,69
New-York.	2,0705	—	22,5989	57,8536	52,3697	3,2589	47,8240	0,1171
	2,0745	—	22,5479	57,7200	52,1920	3,2467	47,6190	0,1169
Paris.....	9,1619	4,4250	—	256,00	231,73	14,4207	211,62	5,1833
	9,2004	4,4350	—	255,98	231,47	14,3993	211,19	5,1871
Zurich....	3,5788	172,85	39,0621	—	90,5211	5,6330	82,6638	2,0247
	3,5940	173,25	39,0642	—	90,4227	5,6250	82,5000	2,0263
Francfort.	3,9536	190,95	43,1525	110,4715	—	6,2229	91,3199	2,2367
	3,9747	191,60	43,2018	110,5916	—	6,2207	91,2380	2,2409
Bruxelles.	63,5333	30,6850	6,9344	17,7524	16,0696	—	14,6748	3,5943
	63,8946	30,8080	6,9447	17,7777	16,0751	—	14,6666	3,6023
Amsterdam	4,3294	209,10	47,2542	120,9719	109,5051	6,8144	—	2,4493
	4,3564	210,00	47,3506	121,2121	109,6033	6,8181	—	2,4561
Milan.....	1767,58	853,70	192,9265	493,8964	447,0804	27,8214	408,27	—
	1773,69	855,00	192,7846	493,5064	446,2421	27,7597	407,14	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

HAUSSE SENSIBLE DU PLOMB ET DU CAFÉ

METAUX. — *Une vive hausse sensible s'est produite sur les cours du plomb (+ 10 %) au Metal Exchange de Londres, qui ont dépassé pour la première fois 700 livres la tonne, pour revenir ensuite à un niveau inférieur. Des achats pressants pour compte soviétique auxquels s'ajoutent ceux de la Yougoslavie — ce pays est à la recherche de 10 000 tonnes de métal — sont à l'origine de cette flambée des prix. Les stocks sont revenus dans plusieurs pays à des niveaux critiques. Selon le groupe d'études international du plomb et du zinc, les stocks mondiaux atteignaient à la fin mars 156 000 tonnes chez les producteurs, soit 26 000 tonnes de moins qu'il y a un an... niveau encore beaucoup moins élevé actuellement.*

Pour la première fois depuis quelques semaines, une reprise s'est manifestée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques de métal s'amenuisent régulièrement au fil des semaines. Les exportations de métal zambien s'effectuent toujours aussi difficilement.

Les cours de l'étain se sont légèrement effrités, tant à Londres qu'à Penang. Les producteurs demandent une majoration des prix plancher et plafond de l'accord international, en raison de la hausse des coûts de production, et une augmentation des réserves du stock régulateur. Pour l'année en cours, production et consommation mondiales devraient tendre à s'équilibrer. En 1978, le déficit de production s'était élevé à 8 500 tonnes.

Le repli des cours de l'or, en fin de semaine, s'est répercuté sur les prix de l'argent et surtout du platine.

CAOUTCHOUC. — *Avance des cours du naturel tant à Londres qu'à Penang. Nombre de négociants s'attendent à une hausse des prix du caoutchouc de 50 % au cours du second semestre. Quant aux stocks mondiaux, ils reviendraient à la fin de l'année à leur niveau le plus bas depuis 1968, soit 1 335 000 tonnes. La consommation mondiale surpassera la production de 120 000 tonnes environ en 1979.*

DENREES. — *Les cours du café ont accentué leur progression sur toutes les places. L'apparition de nouvelles gelées affectant les plantations de café du Brésil, comme ce fut le cas déjà il y a quelques années, a servi de « détonateur ».*

La perte de production est évaluée par les négociants à 20 %, estimation qui semble peut-être excessive. Au Brésil, on compte sur une perte de 3,3 millions de sacs.

Progression des cours du cacao qui atteignent leur niveau le plus élevé depuis mars dernier en corrélation avec le coup d'Etat au Ghana. Les exportations de fèves du Ghana vers la Grande-Bretagne pourraient être interrompues selon certaines rumeurs.

Cours des principaux marchés du 8 juin 1979

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant : 901 (863) ; à trois mois : 912 (877) ; étain, comptant : 7 450 (7 640) ; à trois mois : 7 460 (7 230) ; plomb : 691 (627) ; zinc : 371 (353) ; argent (en pence par once troy) : 410 (418,30).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) : 82,20 (78,90) ; aluminium (lingots) : inch. (60,50) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) : 106,83 (94,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) : 330-350 (315-325).
— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 980 (1 995).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill. : 63,60 (61,50) ; oct. : 64,20 (62,65).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juill. : inch. (220) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C : 506 (520).
— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juin : 24 (24,60).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant : 68-69 (63,90-64,25).
— Penang (en cents des Détroits par kilo) : 317-318 (311-312).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juill. : 153,75 (149,20) ; sept. : 157 (152,50) ; sucre, juill. : 815 (7,82) ; sept. : 856 (8,30) ; café, juill. : 187,50 (172,90) ; sept. : 189 (162,37).
— Londres (en livres par tonne) : sucre, août : 107,80 (103,70) ; sept. : 111,50 (107,60) ; café, juill. : 1 905 (1 720) ; sept. : 1 895 (1 730) ; cacao, juill. : 1 708 (1 652) ; sept. : 1 738 (1 687).
— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept. : 1 595 (1 455) ; déc. : 1 625 (1 580) ; café, sept. : 1 750 (1 493) ; nov. : 1 758 (1 486) ; sucre (en francs par tonne), août : 976 (958) ; oct. : 1 010 (998).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill. : 384 1/2 (366 1/2) ; sept. : 389 (371) ; maïs, juill. : 271 (267 3/4) ; sept. : 275 1/2 (273 1/4).

Indices. — Moody's : 1 069,5 (1 068,1). Reuter : 1 611,14 (1 569,6).

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Moins de nervosité

Après la rafale de hausses qui s'était abattue sur les places européennes la semaine précédente, la nervosité a été moindre et un peu de calme a été observé ici et là. A Paris, la Banque de France, qui avait manié vigoureusement l'arme des taux la semaine dernière pour défendre le franc, est restée l'arme au pied puisque la tenue de notre monnaie a été meilleure. *Le* loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu aux environs de 8 %, tandis que, à terme, une nouvelle hausse de 1,8 % a prouvé à quel point les opérateurs jugent inévitable un nouveau renchérissement de l'argent. A cette occasion, deux écoles s'affrontent. L'une estime que les taux pourraient prochainement se stabiliser et même rebaisser légèrement au deuxième semestre. L'autre considère qu'il ne faut pas se bercer d'illusions, et que la hausse est bien accrochée, surtout si le taux d'inflation passe à 10 % ou plus. En outre, observent-ils, la Bundesbank a fait monter vigoureusement les taux pour lutter contre l'inflation, et l'argent vaut 7 % à six mois outre-Rhin contre un peu moins de 9 % à Paris : or, au début de l'année, l'écart atteignait près de 3 %. Les banques françaises ont, semble-t-il, avalisé ces vues pessimistes, puisqu'elles ont, pour la première fois depuis septembre 1977, relevé leur taux de base, ramené le 1er décembre 1978 de 8,90 % à 8,80 % et porté le 6 juin 1979, de 8,80 % à 9,15 %. Motif : la hausse des taux sur le marché monétaire, qui déterminent le coût des ressources et de refinancement des établissements, a monté de 2 % depuis le début de l'année.

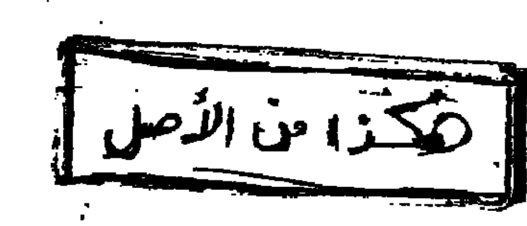
Pour le long terme, le marché attend une possible réouverture du « portillon » des émissions d'obligations, peut-être le 18 juin, avec une hausse très probable (aux environs de 10 % contre 9,70 % précédemment). Rue de Rivoli, on s'interroge sur l'opportunité de lancer le deuxième emprunt d'Etat de l'année. Le premier, d'un montant de 3 milliards de francs, avait été émis au début d'avril à 9 %, contre 8,80 % en décembre 1978. Cette fois, on s'interroge : 9,30 % ?, 9,50 % ? L'indication sera précieuse. Sur le marché, on bouderait un taux jugé trop bas, d'autant que les dernières émissions à 9,70 % ont été assez fraîchement accueillies.

Aux Etats-Unis, où la progression de la masse monétaire semble se ralentir véritablement, des rumeurs, non confirmées, de baisse du taux de base des banques, actuellement fixé à 9,75 %, couraient à la veille du week-end.

FRANÇOIS RENARD.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 1/6	COURS 8/6
Or fin (kilo en barre)	41250 ..	41610 ..
— (kilo en lingot)	41500 .	41630 .
Pièce française (20 fr.)	329 90	328 30
Pièce française (10 fr.)	226	224 50
Pièce suisse (20 fr.)	309 ..	301 50
Union latine (20 fr.)	296	294 30
● Pièce tunis. (20 fr.)	239	244 50
Souverain	378 80	385 80
● Souverain Elizabeth II	395 30	390 70
● Demi-souverain	420	420
Pièce de 20 dollars	1074 ..	1740 80
— 10 dollars	1040 ..	909 ..
— 5 dollars	550	590 ..
— 50 pesos	1579	1580 ..
● — 20 marks	368 .	360 .
— 10 florins	298	299 90
● — 5 roubles	181 50	180 90



LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

A la suite du léger recul de l'or sur les marchés mondiaux, les emprunts indexés sur le métal ont cédé un peu de terrain. Après avoir établi un record à plus de 1 060 F, la rente 4 1/2 % 1973 est revenue aux environs de 1 000 F, tandis que la rente 7 % 1973 continuait à fléchir à la suite du coup d'arrêt qui lui avait été donné la semaine précédente par une vente massive.

	8 juin	Diff.
4 1/2 1973	1 005	— 44
7 % 1973	5 052	—167
10,30 % 1975	99,60	— 0,26
10 % 1976	101	— 0,20
P.M.E. 10,6 % 1976	100,40	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	101,80	— 0,30
8,80 % 1977	110	— 2
10 % 1978	101	— 0,10
9,80 % 1978	100	— 0,60
9,45 % 1978	98,45	— 0,05
8,80 % 1978	96	+ 0,50
9 % 1979	97	— 0,30
C.N.E. 3 %	3 662	+ 28

Banques, assurances, sociétés d'investissement

M. Claude Alphandéry, président de l'*Immobilière Construction de Paris*, a déclaré que cette société avait subi en 1978 le contrecoup de la conjoncture immobilière et perdu 14 millions. Dans le groupe, les trois sociétés immobilières d'investissements COFIMEG, SEFIMEG et UFIMEG, qui bénéficient depuis l'année dernière de la possibilité de fixer librement leurs loyers, avec un taux d'occupation des logements voisin de 100 %, devraient poser pour 1979 un dividende majoré de 5 % à 10 % (10,60 F, 11,20 F et 7,50 F en 1978).

	8 juin	Diff.
Bail Equipement	244,10	+ 4,10
B.C.T.	124	— 1
Cetelem	240	+ 3
Cie Bancaire	383,20	+ 8,20
Cie du Nord	29,10	+ 0,10
C.C.F.	150,50	+ 3
C.F.F.	474	+ 24
C.F.I.	162,50	+ 6
Crédit du Nord	58	— 1
Financ. Paris	204,30	+ 1,50
Locafrance	228	+ 9
Locindus	479	— 5
Prétabail	565	+ 15
U.C.B.	218	inchangé
Eurafrance	325	+ 9,90
Cie du Midi	648	+ 38
Prical	192	— 3,90
Schneider	169,50	+ 1,50
Suez	297	+ 2

Filatures, textiles, magasins

En 1978, la *Compagnie Optorg* a réalisé un bénéfice net consolidé de 36,01 millions de francs contre 51,01 millions en 1977. La part du groupe dans ce résultat est tombée de 47,17 millions de francs à *31,42 millions. Le dividende global* passe néanmoins de 14,70 F à 16,20 F.

	8 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	59,50	+ 1,50
Sommer-Allibert	331	+ 12
Agache-Willot	504	inchangé
Lainière Roubaix	46,80	— 1,20
Roudière	300	+ 3
Saint Frères	78,70	+ 7,60
S.C.O.A.	46,50	— 1
C.F.A.O.	290	— 4,50
B.H.V.	126,50	+ 3,50
Darty	497	+ 33
Gal. Lafayette	104,80	— 0,70
Prénatal	31	— 1,70
Printemps	108,30	+ 0,80
La Redoute	485,90	+ 5,90

Alimentation

« B.S.N.-Gervais-Danone » a réalisé en 1978 un bénéfice net consolidé de 45,2 millions de francs contre 13,8 millions en 1977. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est établi à 14,38 milliards de francs (+11,7 % compte non tenu de l'inflation).

En 1978, la *Lainière de Roubaix* a subi une perte nette consolidée de 9,6 millions de francs (part du groupe) contre une perte de 97,3 millions en 1977. La holding seule a dégagé un bénéfice net de 10,8 millions de francs, alors qu'elle avait subi une perte de 37,9 millions en 1977. A noter cependant que l'exercice 1978 a bénéficié de plus-values exceptionnelles de cessions ou d'apports de participations.

	8 juin	Diff.
Beghin-Say	122	+ 10
B.S.N.-G.-Danone	592	+ 15
Carrefour	1 695	+ 60
Casino	1 280	+ 10
Gén. Occidentale	253	— 1
Guyenne et Gasc.	315	+ 31
Moët-Hennessy	454	+ 6
Mumm	392	— 9,50
Olida-Caby	180,10	+ 7,10
Pernod-Ricard	269,50	+ 4
Radar	477	— 3
Raff. Saint-Louis	110	+ 7,50
Saupiquet	198	+ 3,50
Veuve Clicquot	660	— 15
Viniprix	389	+ 9
Nestlé	8 830	—110

Bâtiment et travaux publics

« Nous prévoyons pour 1979 un chiffre d'affaires supérieur à 5 milliards de francs » (5,05 milliards en 1978), a déclaré le président du groupe *Bouygues*. L'assemblée a par ailleurs donné l'autorisation d'augmenter le capital de 250 millions de francs au cours des cinq années à venir. Une autorisation que le groupe *« n'a pas l'intention d'utiliser dans l'immédiat ».*

	8 juin	Diff.
Auxil. d'Entrep.	425	+ 20
Bouygues	905	+ 55
Chim. et Routière	139	inchangé
Ciments Français	152,50	— 1,50
Dumez	680	— 8
Ent. J. Lefebvre	320	+ 1
Gén. d'Entreprise	187	— 1,20
Gds Travx Marseille	436	+ 45
Lafarge	235	+ 1
Maisons Phénix	540	+ 21
Poliet et Chausson	174,80	— 0,30

Matériel électrique, services publics

« Les perspectives de l'exercice 1979 sont satisfaisantes » pour la *Télémécanique*, a déclaré le président du groupe, précisant qu'à fin mai les prises de commandes s'élevaient à 759 millions de francs, en progrès de 20 % sur le niveau correspondant de 1978.

Les actions de la société japonaise « TDK Electronics » seraient introduites à la cote officielle de la *Bourse de Paris* le 14 juin prochain. Le nombre de titres admis est de 100.417.037 actions ordinaires (nominal 50 yens) sur un capital autorisé de 280 millions d'actions.

Cette société, créée en 1935, fabrique et vend des produits destinés aux industries de la construction électrique et de l'électronique (composants et bandes magnétiques notamment). En 1978 son chiffre d'affaires a atteint 637 millions de dollars (+ 21 % par rapport à 1977) et son bénéfice net s'est élevé à 63 millions de dollars (+ 11 %).

	8 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	69,30	+ 1,90
C.E.M.	54,80	+ 1,60
C.I.T.-Alcatel	1 080	+ 23
C.G.E.	385	+ 6,50
C.S.F.	357	— 3
Legrand	1 515	+101
Leroy-Somer	687	+ 10
Mach. Bull	57,60	+ 1,80
Matra	5 990	+160
Moulinex	88,80	+ 6,30
P.M. Labinal	192	+ 9
Radiotechnique	346	— 1,10
Signaux	406	+ 17
Thomson-Brandt	202,80	— 2,20
I.B.M.	1 380	+ 40
I.T.T.	126,80	+ 3,10
Schlumberger	326,30	+ 13.80
Siemens	551	— 14
Gén. des Eaux	430	+ 35
Lyonn. des Eaux	394	— 20

Métallurgie, constructions mécaniques

La société *Métallurgique de l'Escaut* lance une émission, au pair, de 402 160 actions de 50 F, *jouissance 1er janvier 1979*, dans la proportion de onze actions nouvelles pour vingt anciennes. Cette opération devrait permettre de porter le capital de 36,56 millions de francs à 56,668 millions.

En 1978, *Verlinde S.A., Levage-Manutention*, a réalisé un bénéfice net de 2,7 millions de francs contre 1,87 million en 1977. Le *dividende global a été* fixé à 24, 30 F contre 22,50 F.

	8 juin	Diff.
Chiers-Chatillon	14	— 0,50
Creusot-Loire	56,80	— 0,20
Denain-Nord-Est	28,40	+ 1,10
Marine-Wendel	38,50	+ 1,50
Métal.-Normandie	56,20	— 0,80
Pompey	75,75	inchangé
Sacilor	16,90	+ 0,20
Saulnes	42,50	+ 2
Usinor	10,85	+ 0,05
Vallourec	96,50	+ 2,50
Alspi	80	— 1,10
Babcock-Fives	115	— 1
Gén. de Fonderie	232	+ 4
Poclain	175	+ 2
Sagem	750	+ 1
Saunier-Duval	212	+ 9
Penhoët	299,10	+ 4,10
Peugeot-Citroën	323,80	+ 16,80
Ferodo	359	+ 15

Pétroles

Le bénéfice net consolidé du groupe « Total » en 1978 s'est *élevé à 451 millions de francs*, contre 260 millions en 1977 et la marge brute d'autofinancement à 3,24 milliards (+ 16 %). La part de la « Compagnie française des pétroles » dans ce total a atteint 271 millions de francs contre 134 millions en 1977. Le conseil a arrêté les conditions de l'émission d'obligations convertibles prévue antérieurement (« le Monde » du 24 mai). Celle-ci portera *sur 381,67 millions de francs* répartis en 1 908 375 obligations, de 200 F nominal, convertibles en une action catégorie « B » de 50 F nominal, à partir du 1er janvier 1980. Pour les actionnaires du groupe, la souscription débutera le 14 juin, à raison d'une obligation pour quatorze actions détenues.

En 1978, la part de la « Société nationale Elf-Aquitaine » dans les résultats consolidés s'est élevée à 1 509 *millions* de francs contre 1764 millions en 1977 eu égard à une importante plus-value de cession). Le chiffre d'affaires consolidé, lui, s'est élevé à 41,03 milliards de francs contre 38,1 milliards en 1977, et la marge brute d'autofinancement à 6,06 milliards de francs (+ 19 %). Le résultat net par action s'établit à 83 F.

	8 juin	Diff.
Aquitaine	671	+ 31
Esso	138,50	+ 8,70
Franç. des Pétroles	182,70	+ 14,80
Pétroles BP	63,55	+ 2,05
Primagaz	167	+ 17
Raffinage	133,50	— 1,50
Sogerap	152,90	+ 5,40
Exxon	235,90	+ 10,10
Petrofina	670	+ 3
Royal Dutch	305,30	+ 4,80

British Petroleum affiche, pour le premier trimestre de l'exercice 1979, un bénéfice net de 281, millions de livres contre 85,6 millions un an plus tôt.

Produits chimiques

Le premier trimestre de l'exercice 1979 s'est soldé pour « Roussel Uclaf » *par un bénéfice net* provisoire de 25,4 millions de francs contre 27 millions un an plus tôt. Au niveau du groupe cependant, les chiffres consolidés comparables sont à peu près identiques à environ 33 millions de *francs*.

	8 juin	Diff.
C.-M. Industries	280	+ 3
Cotelle et Foucher	117,50	+ 7,50
Institut Mérieux	368	inchangé
Laboratoire Bellon	257	+ 8
Nobel-Bozel	40	— 0,60
Pierrefitte-Auby	98,90	+ 1,30
Rhône-Poulenc	123,10	+ 3,20
Roussel-Uclaf	304	inchangé
B.A.S.F.	306	— 3,20
Bayer	308	+ 3
Hoechst	286	— 6
Norsk Hydro	368	+ 21

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin
Terme	—	127 462 820	148 492 099	173 361 700	145 724 722
Compt.					
R. et obl.	—	169 538 785	192 648 775	192 832 902	170 228 037
Actions	—	106 494 090	73 557 962	64 660 832	88 692 655
Total	—	403 495 695	414 698 832	430 855 434	404 645 424

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 29 décembre 1978)

	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin
Franç.	—	102,1	102,7	104,2	103,9
Étrang.	—	126,2	128,8	127,6	126,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

	4 juin	5 juin	6 juin	7 juin	8 juin
(base 100, 30 décembre 1978)					
Tendance	—	95,6	96,9	98	98,1
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	—	86,8	87,4	88,8	89,2

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 4 AU 8 JUIN 1979

DÉTOURNEMENT DE TENDANCE

« LES prix du pétrole vont bientôt baisser. Du coup l'inflation diminuera, ce qui permettra une croissance plus saine de l'économie française. Le chômage touchera alors beaucoup moins de monde et les entreprises distribueront de juteux dividendes à leurs actionnaires. » *Rêve? Tel semble être, en tout cas*, le message que la Bourse de Paris ait voulu offrir aux Français, et à l'étranger, à la veille de la consultation électorale européenne.

Comment *interpréter autrement le véritable retournement* de situation auquel on a pu assister cette semaine au palais Brongniart ? En quatre séances — le marché était clos lundi de Pentecôte — les actions françaises se sont adjugées, selon les différents indices, entre 2,5 et 3 % de hausse. Il faut remonter à plus de deux mois en arrière pour trouver une performance hebdomadaire comparable — et encore, en cinq séances !

Mardi, pourtant, au lendemain d'un long week-end, le marché semblait encore vouloir « coller » à une actualité peu riante et les cours stagnaient. Rien que de très logique apparemment. Mais en matière de Bourse, surtout, « qui n'avance pas, recule ». *Or, le fait devient de plus en plus patent tous les jours, on ne souhaite pas, en* haut lieu, voir le marché reculer. Le lendemain, les « gendarmes » (compagnies d'assurances, Caisse des dépôts, etc.) accomplirent donc ce qui paraît être devenu leur tâche principale. *Fort habilement, ils s'employèrent à relever les* cours des titres les plus touchés par la vague de baisse précédente. Les valeurs de croissance d'abord, puis les autres, les grandes vedettes traditionnelles, ensuite. Eu égard à *la faiblesse des transactions*, ce ne fut guère difficile, et l'indicateur instantané put terminer la séance en progrès de 1,3 % environ. Complètement pris au dépourvu, de nombreux « vendeurs à découvert », des spéculateurs *à la baisse qui croyaient avoir quelque raison* de jouer le repli des cours, *s'empressèrent de changer* leur fusil d'épaule. Jeudi, ils s'employèrent à racheter les titres qu'ils avaient vendus sans les détenir et contribuèrent ainsi au nouveau progrès des indices (+ 1,4 %). Rien de changé *dans leur analyse de la situation économique, ils* prenaient simplement en compte l'évidente volonté de ne pas laisser trop fléchir le marché, manifestée par les investisseurs institutionnels. A la veille du week-end ce sont eux, en partie, qui permirent encore à *l'indicateur instantané* de reproduire à peu près son niveau précédent.

Que dire de ce qu'on pourrait appeler un « détournement de tendance » ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les professionnels de la corbeille s'en plaignent. « *On ne peut plus travailler* », *disent notamment* les gérants de portefeuille. Quant aux analystes et conjoncturistes du marché, ils ne voient plus très bien à quoi ils servent. La clientèle, elle, est plus partagée. Les huit cent *mille souscripteurs des SICAV* Monory sont certainement ravis que l'on prenne tant à cœur leurs intérêts. Mais la petite clientèle particulière, qui n'a pas encore complètement disparu malgré les vœux émis par certains, a les mêmes problèmes que les gérants. Une chose est sûre : ce *n'est certainement pas en agissant de la sorte que* l'on fera des porteurs français de valeurs mobilières « des associés à part entière de leur industrie ». Il n'y a pas de raisons non plus qu'ils s'intéressent à l'économie, si l'on retire à « leur » *institution le rôle de baromètre qui était* censé être le sien.

Si le marché avait été laissé livré à lui-même cette semaine, les indices auraient probablement baissé, seules les valeurs *pétrolières poursuivant très logiquement* leur ascension. C'est peut-être ce qu'il faut retenir de ces quatre séances au cours desquelles — tout de même ! — les banques ont relevé leur taux de base et la production *française a été qualifiée de « stagnante » par le C.N.P.F.*

PATRICE CLAUDE.

Mines, caoutchouc, outre-mer

L'*Asturienne des mines* a subi, en 1978, une perte nette de 564 millions de francs belges contre une perte de 238 millions en 1977.

	8 juin	Diff.
Imétal	76,50	— 3,50
Penarroya	64,50	— 0,50
Charter	14,50	— 0,40
Inco	90,30	— 1,80
R.T.Z.	29	— 0,10
Union Minière (1)	120,60	+ 2,60
Z.C.I.	0,86	+ 0,02
Kléber	60,50	+ 0,40
Michelin	950	+ 57

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,80 F.

Mines d'or, diamants

Le groupe *Anglo American Corporation* a réalisé, à l'issue de l'exercice clos le 31 mars 1979, un bénéfice net de 205,4 millions de rands contre 195,3 millions un an auparavant. Le dividende final a été fixé à 32 cents par titre, soit un total annuel de 46 cents contre 45,25 cents.

	8 juin	Diff.
Amgold	168	— 9
Anglo-American	32,40	— 0,10
Buffelsfontein	75,30	+ 1,70
Free State (1)	113,10	+ 1,90
Goldfields	23,50	+ 0,50
Harmony	32,95	+ 0,45
President Brand (2)	75,70	+ 1,30
Randfontein	232,50	— 9,50
Saint-Helena	71,70	— 2,30
Union Corporation	33,50	— 0,50
West Driefontein	204	— 7,90
Western Deep	70,95	— 1,95
Western Holding (3)	150	+ 4,70
De Beers	33,40	+ 1,40

(1) Compte tenu d'un coupon de 8,20 F.
(2) *Compte* tenu d'un coupon de 5,10 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 12,20 F.

Valeurs diverses

En 1978, le groupe *Sellier-Leblanc* a réalisé un bénéfice net consolidé de 13,3 millions de francs contre 10,1 millions en 1977 (les résultats des Ets Bresson, *contrôlés en 1978, sont inclus*).

« L'Air liquide », qui a réalisé *en 1978 un bénéfice net consolidé* de 369,31 millions de francs contre 325,38 millions en 1977, va procéder à une nouvelle attribution gratuite d'actions (une pour 10). *Ces titres créés jouissance* du 1er janvier 1979, qui seraient distribués en octobre prochain, auront *droit* au dividende de l'exercice en cours.

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire, le conseil d'administration *de la « Générale de* Fonderie » a décidé d'augmenter le capital par émission d'une action *nouvelle pour trois anciennes* au prix de 150 F.

	8 juin	Diff.
A.D.G.	153	+ 11
L'Air Liquide	380	+ 6,50
Bic	566	+ 27
Europe 1	905	+105
Gle Ind. Part.	123	— 3
L'Oréal	640	+ 23
J. Borel	113	+ 3,50
Club Méditerranée	415	+ 34
Arjomari	144,50	+ 2,50
Hachette	231	+ 3,50
Presses de la Cité	275,20	— 4,30
P.U.K.	92,10	+ 2,20
St-Gobain-Pt-à-M.	132	+ 3,50
Skis Rossignol	1 500	— 50
Chargeurs Réunis	222	+ 6
U.T.A.	165	— 13

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en capitaux
4 1/2 % 73	108 900	111 631 780
Aquitaine	49 456	34 078 900
C.F.P.	110 475	20 308 691
Pétrofina	25 375	17 311 900
Norsk Hydro (1)	37 750	13 979 226
Elf Gabon (2)	17 350	12 933 450

(1) *Trois premières séances* seulement.
(2) *Séance du 8 juin* seulement.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Redressement dans un marché très actif

Le marché américain des valeurs mobilières s'est réveillé. Les cours se sont en effet nettement redressés *cette semaine et* l'indice Dow Jones a terminé à 835,15 le 8 juin, en progrès de près de 14 points. D'abord initié par les investisseurs institutionnels (compagnies d'assurances, caisses de retraite, fonds mutuels, etc.), qui sont d'ailleurs restés présents au fil des cinq séances sous revue, le mouvement a peu à peu entraîné d'autres opérateurs, le marché s'adjugeant même, jeudi, la séance la plus active de l'année avec plus de 41 millions d'actions traitées.

Au total, le volume des transactions de la semaine s'est établi à 173,77 millions d'actions, contre 111,15 millions pour les quatre précédentes séances.

Ce sont les titres des compagnies pétrolières intérieures, qui devraient bénéficier du commencement de libération des prix du brut produit sur le territoire U.S., qui ont le plus profité du mouvement. Mais la toile de fond économique a également *été jugée incitative*. Attendu, le ralentissement de la croissance devrait provoquer un recul de l'inflation et des taux d'intérêt, espèrent les opérateurs. De fait, l'annonce d'une hausse des prix de gros limitée à 0,4 % en mai (la plus faible progression depuis neuf mois) a été interprétée comme l'une des conséquences positives de ce ralentissement.

	Cours 1er juin	Cours 8 juin
Alcoa	53 3/8	55 1/4
A.T.T	57 1/4	57 3/4
Boeing	38 5/8	42
Chase Man. Bank	35 3/8	36 3/8
Du P. de Nemours	125 3/4	127 3/4
Eastman Kodak	56 5/8	56 3/8
Exxon	49 5/8	51 1/2
Ford	42 3/8	43 1/4
General Electric	48 1/8	50
General Foods	29	29 1/8
General Motors	57 7/8	59 1/8
Goodyear	16 1/2	16 3/8
I.B.M.	76 1/4	77 1/4
I.T.T.	27 3/4	28
Kennecott	22 3/8	23 1/4
Mobil Oil	72 1/4	75 1/4
Pfizer	30	31
Schlumberger	70	73 3/4
Texaco	25 1/2	26 5/8
U.A.L. Inc.	25 3/4	24 1/4
Union Carbide	36 7/8	37
U.S. Steel	22 1/4	22 3/8
Westinghouse	17 1/2	18 1/2
Xerox Corp	59 3/8	61 5/8

* Titre divisé par 4.

LONDRES

Repli modéré, mais général

Les fonds d'Etat et les valeurs industrielles se sont repliés avec un bel ensemble cette semaine au Stock *Exchange. Seuls les pétroles*, British Petroleum en tête, et les mines d'or ont fait exception pour les raisons désormais habituelles.

Les opérateurs britanniques ont été dépités d'apprendre que, pour les quatre premiers mois de l'année, la balance commerciale du Royaume-Uni s'était soldée par un déficit de plus d'un milliard de livres. Auparavant, l'annonce d'un très net accroissement des crédits bancaires avait déprimé les fonds d'Etat, le marché craignant une nouvelle hausse des taux d'intérêt.

Dans ce contexte, le lancement d'un emprunt de 80 millions de livres par Grand Metropolitan a été très mal accueilli.

Enfin, les investisseurs, qui attendent toujours la présentation du nouveau budget (le 12 juin), craignent qu'il ne soit pas trop déflationniste.

Indices « Financial Times » du 8 juin : industrielles, 503,2 (contre 513,5) ; mines d'or, 301,8 (contre 195,3) ; fonds d'Etat, 72,60 (contre 72,91).

	Cours 1er juin	Cours 8 juin
Bowater	184	178
Brit. Petroleum	1 242	1 244
Charter	163	156
Courtaulds	110	100
De Beers	424	457
Free State Geduld *	25	25 1/2
Gt Univ Stores	408	398
Imp. Chemical	374	382
Shell	765	376
Vickers	188	187
War Loan	32 1/8	32 1/4

* En $. net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Au plus bas de l'année

Le mouvement de baisse s'est poursuivi cette semaine sur les marchés *ouest-allemands*.

La crise du pétrole continue d'être prise très au sérieux, et les rumeurs d'un *possible rationnement de* carburant ont provoqué la chute générale des titres de construction automobile.

L'indice de la Commerzbank est au plus bas de l'année, s'établissant le *8 juin à 728,9* contre 736,3 *le 1er juin*.

	Cours 1er juin	Cours 8 juin
A.E.G.	47,80	45,10
B.A.S.F.	132,50	133,20
Bayer	132	133,30
Commerzbank	187	188,30
Hoechst	124,80	125
Mannesman	148	147,50
Siemens	243,50	237,40
Volkswagen	223,50	213

* Ex-coupon.

TOKYO

La baisse s'est ralentie

Le mouvement de baisse s'est ralenti cette semaine au Kabuto-cho, où l'indice Nikkei Dow Jones a terminé pratiquement au même niveau que le vendredi précédent (6 176,56 contre 6 176,93), et l'indice général s'est établi à 443,05 le 8 juin contre 443,51 le 1er juin.

En milieu de semaine, les actions japonaises étaient même parvenues à s'adjuger quelques gains qui, pour l'essentiel, furent reperdues à la veille du week-end, à la suite de rumeurs — démenties — concernant une hausse du taux de l'escompte.

	Cours 1er juin	Cours 8 juin
Canon	507	527
Fuji Bank	238	227
Honda Motors	510	535
Matsushita Electric	690	684
Mitsubishi Heavy	149	145
Sony Corp	1 940	2 190
Toyota Motors	895	895

« L'ANNÉE BOURSIÈRE 1978 » EST DISPONIBLE

La seizième édition de « l'*Année boursière* », *publiée par la* Compagnie des agents de change, vient de sortir (1). Cet ouvrage *ne diffère pas sensiblement dans* sa présentation des « Années boursières » précédentes. Pourtant, une plus grande place paraît avoir été faite aux tableaux et graphiques. Les commentaires sont généralement plus courts et moins nombreux, bien que figure toujours une analyse rapide de la situation de la Compagnie.

On apprend ainsi que si les quatre-vingt-dix-huit agents de change en *activité* ont accueilli parmi eux un nouveau membre, le phénomène de concentration *des « charges »*, lui, s'est poursuivi. Au 1er mars 1979, le nombre d'offices est ainsi revenu de 65 à 61 pour la *France entière*.

L'année dernière a pourtant été faste pour les professionnels de la Bourse, avec une volume *global de transactions (hors* cote compris) de 85,19 milliards de francs. La loi Monory — les *rédacteurs de l'ouvrage* n'ont pas manqué de le souligner — est bien entendu en partie à l'origine *de « l'extraordinaire dynamisme* du marché, inconnu depuis au moins deux décennies ! »

Ce texte gouvernemental n'a cependant pas pu empêcher la poursuite du phénomène de perte de substance de la cote française. En *dix ans, le nombre* d'émetteurs est passé de 1 322 à un peu plus de 1 000 aujourd'hui. *Du coup, le nombre de* valeurs cotées est passé de 3 147 en 1968 à moins de 2 600 en 1978 !

« L'Année boursière 1978 » fourmille de données aussi intéressantes que celle-ci. Un seul regret pourtant : toujours trop discrète, la Compagnie n'a pas encore cru devoir fournir des renseignements sur sa propre situation financière.

(1) *L'Année boursière 1978*, 124 *pages, 60 francs, peut être* obtenue à la Compagnie des agents de change, 4, place de la Bourse, 75080 Paris Cedex 02.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le président de la République a inauguré le Salon du Bourget

Une Française dans l'espace ?

Le président de la République a inauguré samedi 9 juin, dans la matinée, le trente-troisième Salon de l'aéronautique et de l'espace au Bourget. M. Valéry Giscard d'Estaing était accompagné notamment de MM. Yvon Bourges, ministre de la défense, André Giraud, ministre de l'industrie et Joël Le Theule, ministre des transports.

Arrivé par hélicoptère vers 10 h. 30, le chef de l'État a aussitôt assisté depuis le chalet présidentiel à une démonstration en vol des principaux matériels de l'industrie aéronautique française. Après le passage de plusieurs *hélicoptères et d'avions de la* SNIAS, il a pu se faire présenter pour la première fois les deux derniers-nés de la production du groupe Dassault-Breguet, l'avion de défense aérienne Mirage 2000 et le biréacteur de combat Super-Mirage 4000. Cette présentation en vol a duré une demi-heure.

Puis le président de la République s'est longuement promené sur l'aire de stationnement des avions et au stand du Centre national d'études spatiales (CNES). Il s'est principalement intéressé à la fusée européenne Ariane et aux divers satellites d'application qui pourront être lancés par cette fusée. M. Giscard d'Estaing a *fait* part à cette occasion de son intention d'assister au premier lancement de cette fusée Ariane, à la fin de l'année, depuis la base spatiale de Kourou, en Guyane française.

Evoquant les projets de coopération franco-soviétique en matière spatiale, et notamment l'offre de Moscou d'embarquer un astronaute français à bord d'un vaisseau soviétique (*le Monde* du 28 avril), le président de la République s'est enquis des conditions dans lesquelles cet astronaute français pourrait être une femme. La France, on le sait, a entraîné plusieurs astronautes, dont une femme, Mme Anny-Chantal Levasseur-Regourb pour le poste de premier astronaute européen avec le vol du Spacelab américain prévu pour 1980 Tous *ces postulants avaient ensuite été* écartés. Mme Levasseur-Regourb retroufe ainsi peut-être une chance, à moins qu'une nouvelle sélection n'apporte d'autres candidates...

En Grande-Bretagne

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS A DÉPASSÉ 1 MILLIARD DE LIVRES

Pour les quatre premiers mois de l'année, le *déficit de la balance* des paiements courants de la Grande-Bretagne a atteint 1 004 millions de livres sterling. Selon le *ministre* du commerce, les exportations ont, pendant cette période, représenté 11 665 millions de livres, et les importations 13 117 millions de livres, les opérations « invisibles » (frets, assurances, etc.), ayant dégagé un excédent de 504 millions de livres. Pour le premier trimestre, le déficit de la balance des paiements représente 787 millions de livres contre 369 millions de livres pour la même période de 1978.

L'expérience spatiale soviétique

RADIO-MOSCOU ANNONCE L'AMARRAGE DE SOYOUZ-34 A SALIOUT-6

Pour libérer l'un des colliers d'amarrage de la station Saliout-6, les deux cosmonautes soviétiques Vladimir Liakhov et Valeri Rioumine, dans l'espace depuis plus de cent jours, ont largué le cargo Progress-6 venu leur apporter du ravitaillement.

Grâce à cette manœuvre, le vaisseau inhabité Soyouz-34, lancé mercredi soir en direction de la station Saliout, pouvait s'y amarrer. C'est désormais chose faite, a annoncé samedi 9 juin Radio-Moscou dans une émission en langue anglaise destinée à l'étranger. Comme les responsables du vol soviétique l'avaient déjà annoncé, cette mission Soyouz-34 devait permettre de tester à la fois le nouveau vaisseau Soyouz, dont les moteurs ont été modifiés à la suite de l'échec du vol soviéto-bulgare de Soyouz-33, et les procédures de rendez-vous avec la station. Avec l'amarrage du nouveau vaisseau, les deux hommes de la station Saliout-6 disposeront donc pour leur retour sur Terre de deux vaisseaux : l'un neuf, Soyouz-34, amarré au collier arrière de la station, et l'autre, Soyouz-32, « vieux » de plus de cent jours, amarré au collier avant.

● *L'Union soviétique* a lancé le 7 juin, pour le compte de l'Inde, un nouveau satellite d'observation. — C'est le second engin de ce genre mis en orbite pour les Indiens. Le premier, Aryabatha, lancé voici quatre ans par les Soviétiques, fonctionne toujours.

Questions orales à l'Assemblée nationale

Le délai de raccordement au téléphone sera de trois mois en 1982

Vendredi 8 juin à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions orales sans débat, les sujets suivants sont notamment abordés :

● **Les délais de raccordement au téléphone.**

Répondant à une question de M. Miossec (R.P.R., Finistère), qui indique qu'en Bretagne les candidats au téléphone attendent jusqu'à trente et un mois un raccordement, M. Ségard, secrétaire d'État aux postes et télécommunications, déclare, en ce qui concerne la situation nationale : « *Comme on compte actuellement douze millions d'abonnés et qu'on pense installer près de deux millions de lignes par an, on peut escompter qu'il y aura vingt millions d'abonnés en 1982.* » Au sujet de la Bretagne, il indique : « *Les délais de raccordement sont certes importants : vous avez cité les cas extrêmes. Le délai moyen est en réalité de onze à douze mois, supérieur il est vrai à la moyenne de la province — neuf mois — mais avec 20,4 postes par cent habitants, la Bretagne a une densité voisine de la moyenne nationale.* » Il ajoute : « *Le délai de raccordement se réduira nettement dans les années qui viennent de façon à être analogue dans toutes les régions : de l'ordre de trois mois en 1982.* »

● **Le conflit de Renault-Véhicules Industriels.**

En réponse à M. Jouve (P.C., Haute-Vienne) sur les licenciements prévus au sein du groupe Renault-Véhicules industriels, M. Ségard, au nom de M. Boulin, ministre du travail et de la participation, déclare : « *Les demandes d'autorisation de licenciements de représentants du personnel ne recevront satisfaction que dans les cas où les intéressés auront manifestement outrepassé les limites de leur mandat.* » Il ajoute : « *Il convient de signaler ce que l'attitude de certains syndicats a de contradictoire avec leur affirmation de défense de l'industrie française du « poids lourd ». Alors que celle-ci se débat dans d'énormes difficultés, des grèves et des manifestations parfois violentes perturbent profondément la production et cela pour la satisfaction de revendications dont le coût est hors de proportion avec les moyens de l'entreprise.* » « *De plus,* précise-t-il, *ces mouvements s'accompagnent d'entraves caractérisées à la liberté du travail à Limoges et à Blainville et même de pressions inacceptables sur les cadres supérieurs de l'entreprise, comme à Vénissieux. Ces événements ne peuvent que nuire au redressement de Renault-Véhicules industriels.* »

● **La réforme de l'I.N.R.A.**

En réponse à Mme Jacq (P.C., Finistère) sur le projet de réforme de l'Institut national de la recherche agronomique, M. Mehaignerie, ministre de l'agriculture, indique : « *La transformation de l'INRA en établissement public à caractère industriel et commercial vise à adapter les missions et les structures scientifiques de l'Institut aux exigences nouvelles, à mieux l'insérer dans son environnement en développant ses relations, non seulement avec l'ensemble de l'appareil de recherche et d'enseignement supérieur, mais surtout avec les utilisateurs potentiels des résultats de ses recherches.* » Il ajoute que la priorité accordée par le gouvernement à l'amélioration de l'efficacité de la recherche agronomique « *se manifestera également sur le plan financier* ». « *Le gouvernement proposera au Parlement qu'en 1980 la dotation de l'INRA progresse plus que celle de tous les autres organismes de recherche. Il est bien évident que les personnels n'auront pas à pâtir de ces réformes,* précise-t-il, *qui n'affecteront en rien les situations acquises.* »

Reprenant la parole, Mme Jacq déclare notamment : « *Actuellement, l'INRA bénéficie des mesures votées et reçoit par conséquent automatiquement les crédits destinés à la revalorisation des salaires. Il n'en sera pas de même avec le nouveau statut.* » — L. Z.

Victime d'un « forcené »

LE COMMISSAIRE BIANCARDINI EST MORT

(De notre correspondant.)

Marseille. — Le commissaire principal Antoine Biancardini, âgé de trente-sept ans, chef de la première brigade territoriale de la sûreté marseillaise, est mort, samedi matin 9 juin, à l'hôpital de la Timone, des suites d'une blessure qu'il a reçue, jeudi matin à l'aube, en donnant l'assaut d'un appartement où s'était retranché *un ancien harki invalide*, M. Mohammed Maaoui, en proie à une subite crise de démence (*le Monde* du 8 juin). Le commissaire Biancardini avait reçu une balle qui s'était logée dans le foie, et n'avait pu être maintenu qu'artificiellement en vie. Il était marié et père d'un enfant.

Le drame s'était produit au cours d'une intervention apparemment banale consistant à neutraliser un homme en proie à une crise de violence subite. M. Maaoui, ancien harki, âgé de cinquante et un ans, vivait seul. Infirme à 100 %, il était devenu paraplégique à la suite d'un accident du travail (chute d'un échafaudage) survenu *il y a cinq* ans et qui le clouait sur un fauteuil roulant. « *Son état de solitude le minait* », ont témoigné ses voisins

Dimanche dernier, M. Maaoui avait donné les premiers signes de la crise de démence qui le guettait en mettant le feu à des matelas sur le palier de son appartement et en proférant des menaces verbales contre ses voisins. Des témoins ayant précisé qu'il avait alors été admis dans un centre psychiatrique, puis ramené chez lui, une enquête administrative a été ordonnée par M. Raymond Jaffrezou, préfet délégué pour la police. — J. C.

● *Les accès* aux postes de douane de la frontière franco-espagnole ont été de nouveau bloqués, ce samedi 9 juin au matin, dans les Pyrénées-Atlantiques, par des barrages de camions. Un litige les oppose depuis plusieurs jours à la direction de la gare routière d'Hendaye à propos de la taxe de stationnement jugée trop élevée par les transporteurs obligés d'utiliser cette aire de stationnement dans l'attente des formalités de passage en douane.

Six puéricultrices en correctionnelle après la mort d'un enfant en crèche

« Surveillance constante »

Pour n'avoir pas exercé, comme le prévoit le règlement, une « surveillance constante » sur Christine C., quinze mois, morte accidentellement le 12 juillet 1977, dans une crèche d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), six jeunes femmes comparaissaient, vendredi 8 juin, devant la douzième chambre du tribunal correctionnel de Bobigny présidée par M. Gustave De Lavau, assisté de MM. Charles Faisant et Elie Hadjadje.

Ce règlement est formel. Il est inapplicable. A moins de placer une puéricultrice derrière chaque enfant ou de laisser toute la journée les bambins dans leur lit. A la crèche du Pont-Blanc, on se faisait une autre idée de l'éducation, comme dans de nombreux établissements où l'on refuse de mettre les enfants sous cloche. Les grands jouent avec les petits. Les jeux d'eau et de sable sont encouragés. Il y règne une liberté propice à l'épanouissement des enfants.

Ce jour-là, Christine est tombée dans le bassin gonflable, haut de 18 centimètres, où elle jouait, à 23 mètres de six « taties » — c'est le nom qu'on donne aux puéricultrices, — occupées à donner des biberons. Christine est morte. Ses parents ont porté plainte. Les six puéricultrices (l'une d'elles était absente à l'audience) et la directrice intérimaire ont été inculpées d'homicide involontaire.

Le président a reproché aux six jeunes femmes, anxieuses, debout côte à côte, leur « *défaut de surveillance* ». Mais tout s'est passé très vite. A 15 h. 35, Christine jouait encore dans le bassin. Les « taties » s'en souviennent parfaitement : l'une d'elles avait fini son service cinq minutes auparavant. Elles ont regardé leur montre et se sont étonnées, en plaisantant, qu'elle fasse des « *heures supplémentaires* ». A 15 h. 37, le SAMU enregistrait leur appel au secours. « *Quel parent*, a demandé leur défenseur, Mᵉ Yves Baudelot, *peut assurer n'avoir jamais quitté son enfant, des yeux, deux minutes au bord de la mer ?* »

Le président, dont la religion paraît déjà faite, parle de « *noyade* ». Un expert, le docteur André Deponge, penche aussi pour cette explication, « *à 99,99 %* », dit-il. Le docteur Jules Tronçin, qui a examiné l'enfant après le décès, juge cette hypothèse « *plausible* » mais refuse de faire état de « *certitudes* ». Mᵉ Baudelot, qui a relevé des contradictions dans le rapport du docteur Deponge, cite le docteur Manciaux, professeur de pédiatrie préventive et sociale, pour qui « *un décès très brutal peut survenir soit chez les enfants porteurs d'une malformation congénitale passée inaperçue, soit du fait d'une maladie à évolution suraiguë* ». C'est rare, ajoute ce médecin, mais seule une autopsie peut le déterminer. Elle n'a pas eu lieu. Qui dit qu'une *myocardite* foudroyante ou une hémorragie cérébrale importante n'ont pas précédé — c'est-à-dire causé — la noyade ?

Les parents ont parlé de « laisser-aller » à propos de cette crèche libérale. D'autres, en revanche, plus nombreux, n'ont qu'à s'en louer.

Un peu à court, le président passe et repasse le dossier au peigne fin : « *Des enfants ont été brûlés* », semble-t-il. « *Des coups de soleil* », explique le docteur Jacqueline de Chambrun, médecin, responsable départementale de la Protection maternelle et infantile : « *Cela arrive.* »

Le substitut M. Christian Raysseguier, tient à mettre les choses au point : on n'est pas là pour faire le procès d'une institution (les crèches) « *admirable et exemplaire* ». Tout le monde ne l'a pas compris ainsi : une centaine de puéricultrices piétinent dans la cour au début de l'audience, retenues par un cordon de policiers. L'inculpation de leurs collègues les a profondément choquées. Elles ont même, à la suite de cette affaire, créé une association (1), et se demandent ce qu'elles risquent maintenant en cas d'accident. Réponse le 22 juin, jour du jugement. Le substitut a requis trois mois d'emprisonnement avec sursis pour les puéricultrices, et, pour la directrice, s'en est remis à l'appréciation du tribunal.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Comité de lutte et d'information des personnels chargés d'enfants en collectivités, 61, avenue du 14-Juillet, 93140 Bondy.

En cas de naissances multiples

LES ALLOCATIONS PRÉNATALES SERONT MAJORÉES DE 1 879 FRANCS PAR ENFANT

Les aides financières, en cas de naissances multiples, vont être augmentées, annonce le ministère de la santé et de la famille. Des circulaires signées par le ministre et par le directeur de la Caisse nationale d'allocations familiales en précisent la teneur :

● *Majoration des allocations de la première fraction des allocations postnatales.* — Celles-ci étaient déjà doublées en cas de naissance de jumeaux, triplées en cas de naissance de triplés, etc. Mais les allocations prénatales restent actuellement uniformes (1 879 F). Pour en opérer le rattrapage, leur montant sera ajouté à la première fraction des allocations postnatales, autant de fois qu'il y aura un enfant de plus. De la sorte, le total des allocations prénatales et des allocations postnatales (qui est de 4 346 F pour un enfant unique) passera de 6 813 F à 8 692 F pour des jumeaux ; de 9 280 F à 13 038 F pour des triplés ; de 11 747 F à 17 384 F pour des quatruplés, etc. Un décret va être pris à cet effet.

● *Un soutien financier*, indépendamment des prestations légales, pourra être versé au-delà des semaines entourant la naissance.

● *Les services sociaux seront mieux adaptés.* — Selon les cas, il pourra s'agir d'aides ménagères et de gardes de nuit, d'une meilleure assistance médicale et éducative, d'un concours dans la recherche d'un logement, etc. En ce qui concerne l'allocation-logement le dossier sera révisé, dès l'arrêt de travail de la mère, en ne tenant plus compte de son ancien salaire.

● *Mille à mille sept cents des cinq cent trente-cinq mille habitants de la Gambie* seraient morts de la fièvre jaune ces derniers mois, a annoncé, vendredi 8 juin, l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) à Genève. Cette épidémie aurait débuté en octobre dernier et aurait touché un tiers de la population, dont 20 % gravement. Une campagne de vaccination a été entreprise rapidement. La population, pour 95 %, y a été soumise. — (A.F.P.)

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 9 juin 1979 a été tiré à 573 290 exemplaires.